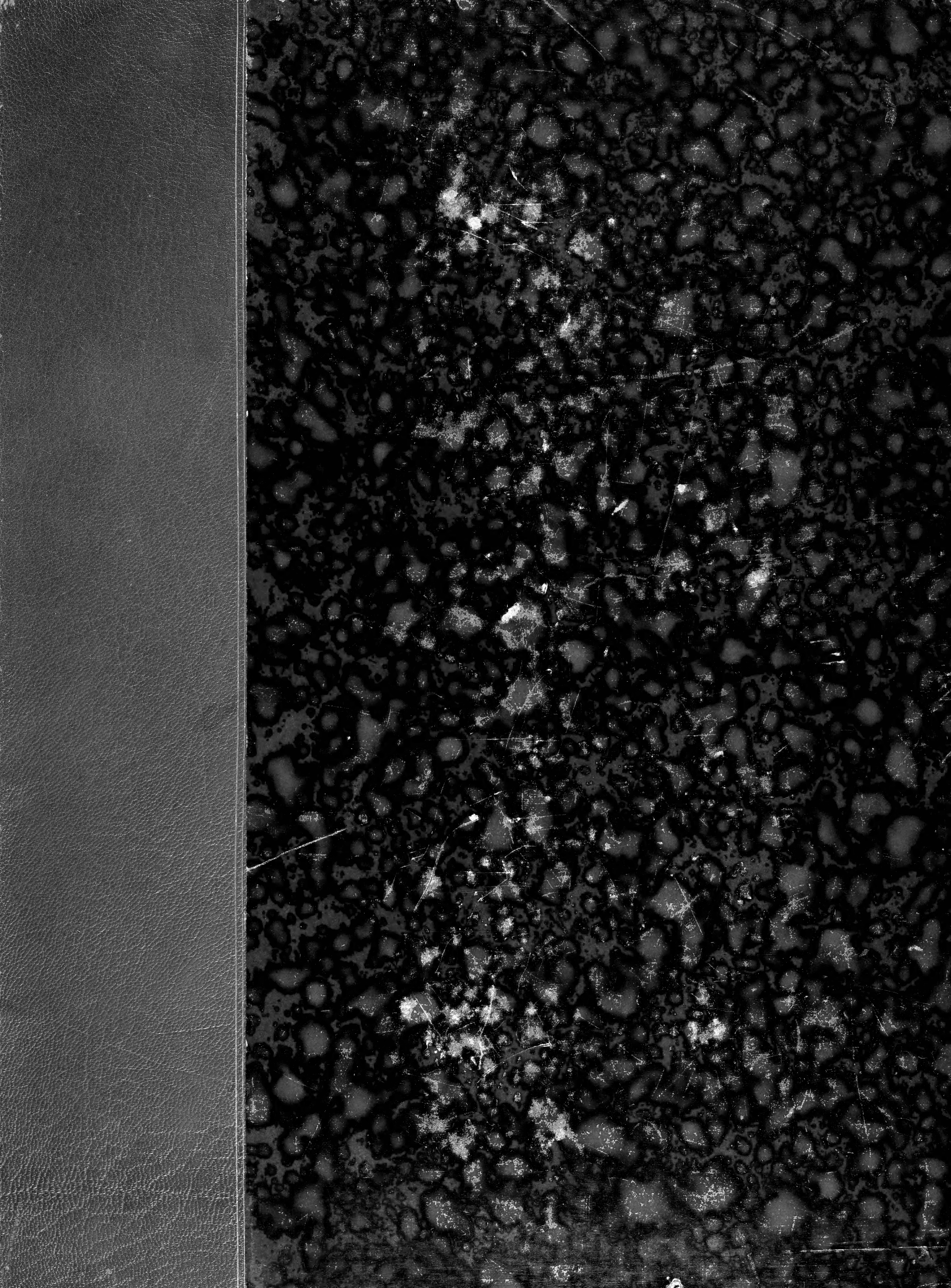


RARE BOOK CASE

# ICONOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE

OU

## NOUVEAU RECUEIL GÉNÉRAL

## DE PLANCHES PEINTES

# D'OISEAUX.

PARIS. — IMPRIMERIE DONDEY-DUPRÉ,
rue Saint-Louis, 46, au Marais.

# ICONOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE

## NOUVEAU RECUEIL GÉNÉRAL
## DE PLANCHES PEINTES
# D'OISEAUX,

Pour servir de Suite et de Complément aux *Planches Enluminées* de BUFFON,

**Éditions in-folio et in-4° de l'Imprimerie Royale, 1770,**

ET AUX PLANCHES COLORIÉES

**DE MM. TEMMINCK ET LAUGIER DE CHARTROUSE,**

MÊMES FORMATS,

ACCOMPAGNÉ D'UN TEXTE RAISONNÉ, CRITIQUE ET DESCRIPTIF,

PUBLIÉ

**PAR O. DES MURS,** Marc Athanase Parfait.

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Figures dessinées et peintes par OUDARD, Peintre attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

**PREMIÈRE PARTIE.**

A PARIS,

CHEZ FRIEDRICH KLINCKSIECK, LIBRAIRE, RUE DE LILLE, N° 11;

**ET A L'ÉTRANGER,**

**A Londres**, chez WILLIAMS et NORGATE.
**A Berlin**, chez A. HIRSCHWALD.
**A Vienne**, chez BRAUMÜLLER, SEIDEL, libraires de la Cour I. et R.
**A Saint-Pétersbourg**, chez BELLIZARD et Cie.

**1849**


Smithsonian Institution,
192630
National Museum.

A MONSIEUR

# ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

OFFICIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR,
MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES),
INSPECTEUR DE L'UNIVERSITÉ,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

*Monsieur,*

*Permettez à l'un des plus obscurs de vos Élèves de placer sous vos bienveillants Auspices, en vous en faisant la Dédicace, un Recueil qu'il serait fier de voir obtenir vos Suffrages.*

*C'est d'abord un Hommage qu'il croit devoir au Célèbre Académicien qui, non content d'éclairer chaque jour, des lumières de sa Philosophie Scientifique, les points obscurs de la Zoologie, en marchant sur les traces de* BUFFON, *de* CUVIER *et de son Illustre Père* ÉT. GEOFFROY

SAINT-HILAIRE, *a su encore y ajouter en créant le Système fécond du* PARALLÉLISME *en Classification, et en conquérant le Titre qu'on vient si justement de lui appliquer, Titre qui lui reste désormais acquis, de* LÉGISLATEUR LINNÉEN DE LA TÉRATOLOGIE.

*C'est de plus un Acte de gratitude, auquel il est heureux de joindre l'expression affectueuse de son entier dévouement.*

P. O. DES MURS.

# NOTE

SUR

# LE PLAN ET LE BUT DE CE RECUEIL.

De tout temps on s'est occupé de l'étude de l'Histoire naturelle; mais jamais et à aucune époque les Ouvrages sur cette branche des Sciences n'ont été plus nombreux. C'est au point qu'il semble que la Science, provoquée par l'abondance toujours croissante des matériaux due autant à la multiplicité des découvertes qu'à la facilité et à la rapidité des moyens de communications, se soit ressentie du mouvement industriel qui agite tous les esprits : car son activité fébrile se rapproche plus d'une envie de produire surexcitée par une concurrence mercantile, que par le besoin d'éclairer les points obscurs ou douteux de la Zoologie, ou par le désir toujours louable d'apporter son contingent pour l'œuvre commune à édifier. De là une certaine obscurité, une espèce de confusion plus nuisible que profitable qui viendra immanquablement un jour augmenter les difficultés déjà si grandes de la Synonymie et de la Classification. On ne saurait trop se récrier en effet sur la tendance toujours crois-

sante, et en quelque sorte à l'ordre du jour, à créer des genres nouveaux, à ériger en caractères génériques des caractères de deuxième, de troisième et de quatrième valeur. De loin en loin la même plainte s'est fréquemment élevée à ce sujet, mais sans succès et sans résultat. Espérons que la voix puissante d'un Savant Académicien, de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'est déjà fait entendre à diverses reprises, viendra arrêter le fléau avant que les désastres en soient irrémédiables, par la publication du *Mémoire spécial* dont il s'occupe depuis longtemps, *sur les Règles de la Nomenclature*.

Au milieu de ce désordre, il est pourtant deux points sur lesquels on paraît naturellement d'accord, c'est l'inanité, comme création et comme priorité, de tout ce qui n'a pas été publié et est demeuré à l'état de manuscrit ou à l'état de simple note. On comprend en effet l'inconvénient qu'il y aurait à tolérer un abus qui a voulu s'établir un moment, et qui consisterait à permettre à un Auteur de citer dans un Ouvrage, comme dénominations ayant autorité, celles qui n'auraient été vues que simplement écrites, soit dans une Collection publique ou particulière, soit dans des Catalogues. Le moindre inconvénient d'un pareil abus serait de mettre les personnes qui s'occupent de la même branche Scientifique dans l'impossibilité de remonter, pour leurs recherches, à l'origine de ces dénominations, puisqu'elles n'auraient jamais été publiées, et de se rendre compte des motifs qui auraient dirigé, nous ne dirons pas l'Auteur, mais le Naturaliste ainsi improvisé.

Disons à cette occasion qu'on ne peut s'empêcher de se plaindre de la légèreté et de l'empressement peu réfléchi avec lesquels sont jetées, dans les nombreux Recueils périodiques, les diagnoses de genres ou d'espèces plus ou moins intéressants ou nouveaux. Non que nous prétendions blâmer ce recours précipité à la publicité;

mais nous critiquons le mode d'emploi que l'on en fait. Nous voudrions que ces diagnoses, surtout lorsqu'il s'agit d'un genre, fussent moins laconiques (nous n'apprécions guère le laconisme de description, en fait de Science exacte et positive comme l'est l'Histoire naturelle), ou accompagnées d'un corollaire critique et raisonné dans lequel serait discutée la valeur relative des caractères que l'on penserait être propres à ce genre, de manière à initier chacun aux motifs déterminants de votre jugement.

Ce que nous voudrions aussi, c'est que chacun, en écrivant sur l'Histoire naturelle, dépouillât tout amour-propre à l'égard de ses devanciers ou contemporains, et s'empressât de conserver religieusement les dénominations existantes, ou ne les changeât qu'après avoir discuté et mis en évidence la nécessité de ce changement. Il ne faut pas oublier que le Naturaliste qui écrit est exactement dans sa sphère, comme l'Historien dans la sienne; le Naturaliste aussi, quand il établit un genre, quand il raconte ou discute les différentes phases de la création de ce genre, se fait Historien; et alors il a besoin des mêmes qualités, il doit se montrer Historien fidèle, calme et impartial, et donner la raison de sa décision et de sa détermination.

Quant à nous, nous le déclarons : notre intention, dans le cours de notre Publication, est de nous conformer à ces principes.

Ainsi jamais il ne nous arrivera de changer le nom d'un genre établi, même quand nous reconnaîtrions la défectuosité de ce nom; mais en nous y conformant, nous ne renonçons pas à notre droit, qui est aussi pour nous un devoir de conscience, de discuter le fort et le faible, de manière à placer la question, si elle était douteuse, sous les yeux des Ornithologistes.

De même, dans les caractéristiques soit génériques, soit spécifi-

ques, dont nous accompagnerons nos descriptions, nous conserverons religieusement le texte Latin des Auteurs qui auront établi avant nous ces caractéristiques.

Ce n'est réellement qu'ainsi traitée, selon nous, que la Science peut être utile à tous : c'est en mettant les éléments de discussion ou de critique à la portée de chacun que l'on travaille avec fruit, non-seulement pour soi, mais pour les autres, auxquels un Naturaliste doit toujours penser avant tout. Et puis, de même que dans toutes les Sciences il y a des origines classiques qui servent de point de départ et de ralliement pour les adeptes; de même, en Histoire naturelle, et spécialement en Ornithologie, nous voulons qu'il y ait aussi des origines et des Auteurs classiques dont les œuvres puissent être critiquées, mais auxquelles on ne puisse toucher qu'avec respect, et après discussion préalable soumise au jugement des Naturalistes. Nous ne voulons pas, par exemple, qu'on refasse Buffon, Linnée, Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, sans se croire obligé d'exprimer les motifs de l'atteinte qu'on se permet de porter soit à leurs œuvres, soit à leurs descriptions, ou aux dénominations établies par eux. Toute rivalité Nationale devrait, en un mot, s'effacer sous le niveau de la Science, qui a tout à perdre à se faire mystérieuse, exceptionnelle et prime-sautière, et tout à gagner au contraire en se faisant universelle, populaire et logique.

On voit, d'après cet exposé de principes, que nous désirons nous conformer, selon l'occasion, à toutes les Règles de Nomenclature que notre Savant Professeur, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, a toujours enseignées « comme les plus propres à faire enfin dispa-
» raître cet arbitraire et cette complication de Synonymie si funestes
» à la Science, et dont on ne devrait jamais s'écarter en Zoologie. »

Parmi ces règles que cet Honorable Académicien s'occupe d'éta-

blir et de développer, nous lui demanderons la permission d'emprunter les suivantes (à la citation qu'il en a faite dans la *Description des Collections de Victor Jacquemont*, 1842-1843, p. 22), « dont l'ap-» plication, ajoute-t-il avec raison, se présente à chaque instant, » et que l'on ne saurait trop souvent rappeler. »

« 1° *Rejeter les noms absurdes par eux-mêmes, ou contradictoires* » *avec les faits ou les idées qu'ils doivent exprimer;* car ils sont pro-» scrits par la logique comme causes probables d'erreurs.

» 2° *Rejeter les noms déjà employés dans une autre acception :* la » logique les proscrit également comme causes probables de con-» fusion.

» 3° *Considérer comme non avenus* (toutefois en les citant en » synonymie) *les noms tombés en désuétude.* En effet, les noms » tombés en désuétude n'ont plus d'existence dans la science, et » leur rétablissement entraînerait tous les mêmes inconvénients » que la création de mots nouveaux.

» 4° *Sauf ces trois exceptions,* entre plusieurs noms proposés » pour un groupe (sauf quelques cas relatifs aux groupes des de-» grés supérieurs), *préférer le plus anciennement publié.* La justice » et le respect envers les travaux antérieurs ne commandent pas » seuls cette préférence : la logique la réclame aussi. On doit » choisir le nom qui *est* le plus ancien, et non celui qui *paraît* le » meilleur, car, sauf des cas fort rares et exceptionnels, la *date* » d'un nom est un *fait* incontestable et incontesté; sa *valeur* peut » être diversement appréciée selon les temps, les lieux et les » doctrines.

» Les quatre règles qui viennent d'être énoncées peuvent être » réduites à une seule.

» LORSQUE PLUSIEURS NOMS, LOGIQUEMENT ADMISSIBLES, SONT USITÉS

» POUR UN MÊME GROUPE, ADOPTER INVARIABLEMENT LE PLUS ANCIEN » D'ENTRE EUX. »

Telle est la marche que nous nous proposons de suivre dans le cours de la Publication de cette *Iconographie Ornithologique*, que nous avons conçue et que nous voulons exécuter sur le plan créé par Buffon, et si bien repris longtemps après lui par l'honorable M. Temminck.

Depuis Buffon, en effet, dont les ouvrages en histoire naturelle sont appréciés aujourd'hui à toute leur valeur, surtout au point de vue Philosophique de la Science, aucun Naturaliste n'a élevé à l'Ornithologie un Monument aussi considérable que sa Collection de *planches enluminées*, qui renferme, en 973 planches, la représentation de 1020 espèces; et cependant cette Œuvre n'est pas encore à la hauteur qu'il lui voulait voir atteindre, ni aussi entière qu'il l'avait projetée : soutenue et conduite avec persévérance tant qu'il vécut, elle s'est arrêtée en même temps que lui.

Près d'un siècle s'est écoulé, et un seul Naturaliste, dans toute cette période, a de nos jours tenté de donner suite au projet de Buffon, en tâchant de le compléter par la représentation des découvertes Ornithologiques les plus récentes. M. Temminck, en collaboration avec le baron Laugier de Chartrouse, a, dans un intervalle de près de vingt ans, c'est-à-dire de 1820 à 1838, publié ses *planches coloriées*, qui ont conquis la place qu'elles méritaient dans la Science à laquelle ce Naturaliste distingué a déjà rendu tant et de si grands services. Encore, dans ce long espace de temps, n'a-t-il réussi à faire paraître que 600 planches, représentant, en plus des espèces figurées par Buffon, 661 espèces; ce qui porte l'ensemble de celles existant dans ces deux Ouvrages réunis à 1681 espèces environ.

On voit par cet aperçu combien est faible ce nombre relative-

ment à celui des espèces admises en Ornithologie, puisqu'on en compte plus de 10,000, et que les Découvertes incessantes accroissent chaque jour ce chiffre. Aussi serait-ce une Entreprise difficile à réaliser d'ici à longtemps, que la Publication par Figures de toute la Série Ornithologique.

Pourtant, si notre intention aujourd'hui n'est point d'aspirer à ce but, ce qui pourrait nous être imputé à présomption, au moins avons-nous le désir en ajoutant une Suite aux *Planches Enluminées* et aux *Planches Coloriées*, de remplir autant que nous le permettront nos faibles efforts et les encouragements que nous espérons rencontrer, le vide immense qui est encore à remplir sous ce rapport.

Les Savants et les Naturalistes sentent de plus en plus, surtout en France, la nécessité d'un Ouvrage dans lequel, comme dans celui de Buffon, comme dans celui de MM. Temminck et Laugier, puissent venir se fondre tous les Ouvrages Spéciaux publiés depuis longtemps et qui se publient encore sur les Oiseaux en France et à l'Étranger, notamment en Angleterre, à des prix presque toujours si élevés qu'ils en deviennent difficilement abordables.

Il n'y avait donc qu'une seule manière d'atteindre ce résultat, et de rendre cette Partie de la Science accessible au plus grand nombre : OPÉRER UNE RÉDUCTION DE PRIX SUR UN PAREIL OUVRAGE. C'est ce que nous nous empressons d'offrir aux Savants et aux Amateurs, au moyen de sacrifices que nous sommes à même de faire, et dont toute la récompense pour nous sera dans notre succès et dans le bon accueil que recevra cette Iconographie.

Le format que nous avons adopté est exactement le même que celui choisi par Buffon et par MM. Temminck et Laugier, in-4° et in-folio; en sorte que les possesseurs de ces deux ouvrages pourront

faire relier le nôtre à leur suite, ou en intercaler les Planches, selon leur Ordre Méthodique, de l'un dans l'autre.

Les Figures, toujours d'après nature, seront dessinées sous nos yeux, par M. Alphonse Prévôt, peintre attaché au Muséum d'Histoire naturelle, déjà connu depuis longtemps par les Illustrations en ce genre dont il a enrichi la plupart des grands Ouvrages publiés depuis plus de vingt ans, sous les auspices du Gouvernement.

La Synonymie de chaque espèce représentée sera donnée aussi complète et aussi exacte que possible. Nous y conserverons presque toujours de préférence les Noms les plus anciens. Les Diagnoses caractéristiques de Genres et d'Espèces seront en Latin, la Langue universelle Scientifique, ce qui rendra notre Ouvrage plus intéressant pour les Souscripteurs étrangers à la France : de plus, chaque Planche portera le Nom Latin en même temps que le Nom Français de l'individu figuré.

Le Texte, du même format que les Planches, sera sans pagination, afin de pouvoir toujours accompagner la Figure à laquelle il se rapportera dans quelque ordre et de quelque manière qu'on la classe.

Nous ne nous dissimulons pas le peu de garantie qu'offrira pour le Texte notre Nom pour ainsi dire inconnu, quoique nos études en Ornithologie se soient poursuivies sans relâche depuis une vingtaine d'années. Mais au moins trouvera-t-on dans l'exactitude minutieuse de nos Planches un gage de notre aptitude et des soins que nous comptons apporter à l'accomplissement d'une tâche que notre dévouement à la Science nous détermine à entreprendre; et nous espérons que le degré de perfection atteint par nous fera pardonner le peu de mérite ou d'autorité de nos Notes, qui ne seront toujours que le plus faible accessoire d'un tel Ouvrage.

Quant aux Richesses dont nous pouvons disposer pour ce Recueil, nous avons l'assurance de l'appui bienveillant et toujours prêt aux encouragements Scientifiques de M. le Professeur Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Membre de l'Académie des Sciences, qui nous a permis de nous placer sous son puissant Patronage, et nous a promis de mettre à notre disposition les trésors Ornithologiques du Muséum d'Histoire naturelle.

Les Cabinets Particuliers (indépendamment des Cabinets Publics Étrangers) seront mis aussi par nous à contribution : et nous comptons spécialement sur celui, si célèbre, de M. le Prince d'Essling, sur ceux de MM. le Baron de la Fresnaye, Lesson, J. de Lamotte et Baillon. C'est assez dire que nous serons à même de satisfaire les désirs de nos Souscripteurs les plus exigeants.

Ce Recueil pourra être indiqué, dans les citations qu'on en voudrait faire, sous le titre d'ICONOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE, ou mieux encore, sous celui de *Planches Peintes*, qui indique avec plus de justesse la relation intime qui existe entre notre Recueil et les *Planches Enluminées* et *Coloriées*, sans qu'il soit possible de confondre les unes avec les autres.

Disons, en terminant, que nous recevrons avec reconnaissance communication des Oiseaux nouveaux ou inédits qui nous seraient adressés pour être figurés dans notre Ouvrage; nous engageant à les retourner avec le plus grand soin.

JUILLET 1845.

# GENRE AIGLE.

*GENUS AQUILA* (Klein, *Historiæ Avium Prodromus*, 1750).

GENER. CHAR. *Rostrum.* — Basi cerâ pilosâ instructum ac rectum, versùs apicem tantùm aduncum.

*Caput.* — Pennis arctè tectum, aliquotiès cristatum.

*Nares.* — Obliquæ, ellipticæ.

*Alæ.* — Longissimæ, caudam coæquantes; 3ª, 4ª, 5ª, remigum longiores.

*Tarsi.* — Breves, usque ad digitos lanati.

---

Jusqu'à ces derniers temps la dénomination d'Aigle, *Aquila*, a servi à désigner plusieurs Espèces d'Oiseaux de proie, reconnues appartenir évidemment à des Genres tout différents, tels que les Genres *Haliætus, Circaëtus*, etc. Sans doute, la Famille des Accipitres étant des plus naturelles, et les nuances qui en distinguent les divers Genres des plus fugaces et des moins faciles à saisir, on a pu hésiter à fractionner les deux grandes Divisions que Linnée, avec un instinct si sûr, en avait faites sous les Titres de *Vultur* et de *Falco*.

Un moment on a cru que le mérite de la création du Genre

*Aquila*, ajouté aux deux Genres Linnéens, appartenait à Brisson (1), et c'est l'errement que jusqu'à ce jour avait suivi la Science Ornithologique. Depuis peu cependant on a reconnu, et avec raison, que le Genre avait été créé avant Brisson, par Mœhring, et c'est à M. G. R. Gray (2) qu'est due cette restitution.

Pourtant, comme, avant tout, nous tenons à ce qu'en Histoire Naturelle, où le Public admis à contrôler la Science est si rare, justice soit rendue à chacun de ceux qui ont contribué à la faire ce qu'elle est, nous n'hésiterons pas à signaler l'erreur positive qu'il y aurait à s'en tenir à cette indication de l'honorable Ornithologiste Anglais, qui a été suivie par M. L. Agassiz, dans son *Nomenclator Zoologicus*. Oui, sans doute, Mœhring (3), qui à peine a laissé trace de son passage en Ornithologie, avait établi le genre *Aquila* avant Brisson, c'est-à-dire en 1752 ; mais un autre Naturaliste, de plus de portée et de valeur que Mœhring, qui l'a souvent cité, l'avait institué avant lui ; et ce Naturaliste est Klein.

Dans son *Historiæ Avium Prodromus*, publié en 1750, mais qu'il écrivait, ainsi qu'il le dit lui-même en 1745, date de sa Préface, il a divisé ce qu'il a appelé l'*Ordre* des Oiseaux en *Familles*, en *Genres* et en *Tribus;* et pour avoir une idée du sens qu'il attachait au mot Genre, il suffit de savoir que *huit* de ses Genres composent pour lui l'Ordre entier des Oiseaux. Or, lorsque après la Division, encore de si fraîche date, des Accipitres de Linnée en Vautours et en Faucons, Klein vient les subdiviser en trois Tribus, qu'il nomme *Aquila*, *Vultur* et *Falco*, il est bien évident qu'il n'y a chez lui que le nom des degrés de son échelle de Classification de changé, et que son

(1) *Ornithologie*. 1760.
(2) *List of the Genera of Birds*. 1841.
(3) *Avium Genera*. 1752.

terme de *tribu* a une valeur équipollente à ce que les Naturalistes de nos jours sont convenus d'appeler *genre*. Et cela devient incontestable quand on remarque qu'en tête de chacune de ces Tribus il pose une Diagnose des mœurs et des caractères physiologiques distinctifs des Espèces composant la Tribu.

C'est ainsi qu'en tête de sa première Tribu des Accipitres, qui est celle des Aigles, *Tribus Aquila*, après avoir défini brièvement leurs mœurs et leurs habitudes, il exprime en ces termes le Caractère Générique principal qu'il leur reconnaît : *Tribus Aquila, inter Aves tetradactylos, digitis solutis meretur locum supereminentem*. Puis à la fin de cette courte caractéristique, il ajoute : *Plura de Aquilis species sunt*.

Or, ces espèces d'Aigles sont beaucoup moins mélangées et confondues chez Klein que chez Mœhring et chez Brisson. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir quels sont les Oiseaux de proie, qu'en dehors des Aigles et des Vautours, il relègue dans sa troisième Tribu, *Tribus Falco;* tous les autres Oiseaux de proie, *sive,* dit-il, *hucusque Accipitres, sive Milvi, sive Buteones, aut in specie Falcones fuerint appellati*.

Il nous paraît donc nettement établi que Klein doit être regardé comme le premier Ornithologiste qui aux deux Sections primordiales de Linnée en ait ajouté une troisième en créant le Genre *Aquila*, adopté depuis par presque tous les Naturalistes, moins Latham, jusqu'à Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier.

Car il y a loin de la composition si naturelle, si sage et si mesurée, du genre *Aquila* constitué par Klein, à la composition informe du même genre réalisée par Mœhring; c'est à croire, si les dates n'étaient là pour démontrer le contraire, que celui-ci a écrit et travaillé bien antérieurement à celui-là. Ainsi là où Klein réunissait

à peine quelques Pygargues à ses Aigles, avec lesquels, comme Brisson, il les confondait, Mœhring, lui, comprenait pêle-mêle, sous cette dénomination générique, plusieurs Genres hétérogènes qui pour lui n'étaient en quelque sorte que des Espèces : *Falconis quædam species,* dit-il, *Aquilæ, Accipitres, Milvi Auctorum !*

Quoi qu'il en soit, et pour suivre l'Historique du Genre qui nous occupe, Brisson conserva ce même Genre Aigle, qu'il nommait *Genus aquilinum;* ainsi créé et remanié avant lui, et à l'instar de Klein, mais aussi avec plus de discernement que Mœhring, il y comprit à titre d'Espèces plusieurs autres Genres tout à fait distincts des vrais Aigles.

Tous les Ornithologistes, jusques et y compris l'illustre Auteur du *Manuel des Oiseaux d'Europe* et des *Planches coloriées*, M. Temminck, ont fait de même.

Nous nous trompons : Cuvier (1), qui lui aussi a maintenu le Genre Aigle, en lui donnant une consécration toute nouvelle et unanimement respectée, est le premier de tous les Ornithologistes modernes, et cela dès 1798, qui l'ait restreint, en le constituant ce qu'il est réellement et ce qu'il restera toujours, aux Espèces d'*Aigles proprement dits*, en leur attribuant pour caractères : « *un bec très-fort, droit à sa base et courbé seulement vers sa pointe.* » Caractère commun à ce qu'il appelle *la Tribu des Aigles,* comprenant les genres *Haliætus, Pandion, Circaëtus, Harpya, Astur, Dedalion,* etc., et « *des tarses, courts et gros, emplumés jusqu'à la racine des doigts.* » Caractère presque exclusivement unique et spécial aux seuls Aigles proprement dits, en un mot au Genre *Aquila.*

Il était impossible en effet, quelque faibles et à peine saisissables

(1) *Règne animal,* an VI.

que fussent les nuances, qui, sur certaines limites, séparent les différents Genres composant l'Ordre des Aquilinés, les uns des autres, de ne pas constituer, des Aigles proprement dits, un Genre essentiellement distinct et ayant encore ses caractères particuliers. Cette doctrine, Cuvier n'a jamais cessé de lui être fidèle; le célèbre Geoffroy Saint-Hilaire l'a toujours professée; c'est la même encore qu'enseigne depuis longtemps le digne Continuateur de son Nom, de sa Science élevée et de ses Œuvres, dans ses Cours publics, au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, et à la Sorbonne. Il faut savoir gré à M. G. R. Gray de s'y être sagement conformé dans son *List of the genera of Birds*, et dans son bel et bon Ouvrage de *Genera of Birds*, en voie de Publication, malgré l'exemple de l'honorable M. Temminck.

Sous ce rapport, il serait donc vrai de dire que si Klein a créé la dénomination générique d'*Aquila*, c'est à G. Cuvier qu'appartient l'honneur d'en avoir fait une saine application.

Ce Genre se compose aujourd'hui des espèces suivantes :

1 *A. Chrysaëtos* (Linn.), Pallas, pl. enl. 410.

2 *A. Helia*. Sav., pl. col. 151, 152.

3? *A. Bifasciata*. Gray. Ill. Ind. Zool., pl. 17.

4 *A. Nœvia* (Gmel.), Mey. Hist. de l'Égypte. Ois., pl. 1 et 2, fig. 1.

5 *A. Fulvescens*. Gray, Ill. Zool., pl. 29.

6 *A. Nœvioïdes* (Cuv.), pl. col. 455.

7 *A. Albicans* (Rupp.), Faun. Abyss., pl. 13.

8 *A. Senegallus* (Cuv.), Règne animal, t. 1, p. 327.

9 *A. Bonellii* (Temm.), Pr. Bonaparte, pl. col. 288.

10 *A. Morphnoïdes*. Gould. *Birds of austr.*

11 *A. Pennata* (Gmel.), Cuv., pl. col. 33.

GENRE AIGLE.

12 *A. Bellicola* (Daud.), Vieill., Le Vaill., Ois. d'Afr., pl. 1.

13 *A. Coronata* (Linn.), Edward's Birds, pl. 224.

14 *A. Vulturina* (Daud.), Le Vaill., Ois. d'Afr., pl. 6.

15 *A. Malayensis* (Reinw.), pl. col. 117.

16 *A. Audax* (Lath.), G. R. Gray, pl. col. 32.

17 *A. Isidori.* O. des Murs, Rev. Zool., 1845.

Aout 1845.

# AIGLE D'ISIDORE.

*FALCO ISIDORI* (O. DES MURS, *Revue Zool.*, *mai* 1845, *page* 175).
*AQUILA ISIDORI* (O. DES MURS).

SPEC. CHAR. — Cristâ nuchali pennis elongatis deflexâ; corpore toto, suprà, nigro coruscante; infrà, rufo brunescente, strigis nigris longitudinaliter lanceolato; caudâ, parte superiore inferioreque nigrâ, intermediâ bruneo alboque sordidè marmoratâ; rostro unguibusque corneis, nigro-cærulescentibus; pedibus flavis; tarsis usque ad basim pennatis.

---

PLANCHE PREMIÈRE.

Cet Aigle (que nous ne sachions pas encore décrit), l'un des mieux caractérisés et des plus beaux du Genre, est particulièrement remarquable, nous ne dirons pas par une huppe, mais par un prolongement inaccoutumé des plumes garnissant l'occiput; elles sont inclinées en arrière, comme chez le *F. occipitalis* (Daudin), Batteleur de Levaillant, le *F. ornatus* (Daudin), le *F. cristatellus* (Temm.) et le *Astur Kienerii* (Gerv.), et se relèvent légèrement, vers leur extrémité, en un faisceau qui ajoute à l'air de noblesse de cet

Oiseau : la plus longue de ces plumes a jusqu'à 10 centimètres de développement. Seulement, à l'exception de ces quatre Oiseaux, rangés tous dans les *Aigles-Autours*, celui-ci constitue véritablement un *Aigle proprement dit*, et est le premier de ce Genre ou de cette Famille qui présente cet ornement particulier; car l'on ne saurait considérer comme tel, les quelques plumes hérissées de l'*A. morphnoïdes* (Gould.).

Voici le résumé de ses caractères :

Occiput orné d'un appendice de plumes allongées et faiblement relevées; ailes venant à la moitié de la longueur de la queue; rémiges au nombre de douze : la première la plus courte, la cinquième la plus longue; *tarse emplumé jusqu'à la base*, et recouvert en grande partie par les plumes allongées du tibia; chaque doigt muni de trois squamelles onguéales servant au jeu et à la rétractilité des serres; le surplus des doigts et de la patte granulé; ongles longs très-arqués, fortement acérés, tranchants à leur côté interne, pleins et renflés en dessous; tout l'espace compris entre le bec et l'œil couvert de poils; narines ovalaires, obliques, percées dans la cire; bec brusquement recourbé; mandibule supérieure présentant dans le milieu de sa longueur, sur le tranchant de ses deux bords, une ondulation convexe assez accentuée; queue carrée composée de douze pennes.

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue, | | 740 millim. |
| — | du bec à partir de la cire jusqu'à sa pointe, | 40 |
| — | de la tête depuis le bec jusqu'à la nuque, | 100 |
| — | de la plus longue plume occipitale, | 100 |
| — | du pli de l'aile à son extrémité, | 400 |

| | | |
|---|---|---|
| Longueur de la queue, | | 300 millim. |
| — | du tibia, | 110 |
| — | du tarse, | 100 |
| — | du doigt du milieu jusqu'à l'origine de la serre, | 65 |
| — | de celle-ci en ligne droite, | 25 |
| — | — en ligne courbe, | 40 |
| — | de la serre du doigt interne en ligne droite, | 33 |
| — | — en ligne courbe, | 49 |
| — | de la serre du doigt externe en ligne droite, | 17 |
| — | — en ligne courbe, | 30 |
| — | de la serre du pouce en ligne droite, | 37 |
| — | — en ligne courbe, | 58 |

Diamètre des serres de 6 à 8 millimètres.

*Description.* — Tête, cou, gorge, dos, ailes, partie extérieure des cuisses et des tarses, et tout le dessus du corps en général, d'un beau noir foncé à légers reflets bleuâtres, commun au premier et au dernier tiers de la longueur de la queue, dont le tiers intermédiaire est marbré de brun clair et de blanc sale entremêlés; poitrine, abdomen, flancs, partie intérieure des cuisses et des tarses, et tout le dessous du corps brun de Sienne, flammé longitudinalement et d'une manière fort régulière d'un noir bien tranché sur chaque plume; pennes alaires et caudales terminées extérieurement d'une bande marginale noire, teintées en dessous de blanc marbré de gris, à l'exception des 3$^{e}$, 4$^{e}$ et 5$^{e}$ rémiges, dont les barbes extérieures sont dans le tiers intermédiaire de leur longueur d'un noir grisâtre; cire, bec et ongles couleur de corne, noirs bleuâtres; pieds jaunes.

Ce plumage est celui du mâle adulte; nous ne connaissons point encore celui du jeune et de la femelle, l'individu qui a servi à notre description étant unique.

AIGLE D'ISIDORE.

Cet Oiseau, que nous avons dédié à M. le Professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, comme hommage de notre respect, vient de Santa-Fé de Bogota, qui, depuis quelque temps, procure à la Science des espèces Ornithologiques si rares et si belles, et fait partie de la riche Collection du Muséum de Paris.

MAI 1845.

# GENRE NÉOMORPHÉE.

*GENUS NEOMORPHA.* (Gould. *Procedings.* Z. S. 1836.)

GENER. CHAR. *Rostrum.* — Longitudine caput excellens ad latera compressum, arcuatum, corneum, solidum, acutum ad apicem denticulo; nares apertæ, in sulco basali; carinâ mandibulæ superioris in pontem tendente; lingua dura, gracilis, ad apicem setosa; anguli oris caruncul is carneis pendentibus conferti. (Gould. *Proced.* Z. S. 1836.)

*Alæ.* — Surobtusæ, sextâ remigum longiore.

*Tarsi.* — Elongati, robusti; digiti validè squammati; medio longiori, postremo robustiori cum ungue incurvatissimo.

*Cauda.* — Corpus longitudine æquans.

---

Ce Genre a été établi par M. Gould, en 1836 (*Procedings*), sur la dépouille incomplète de deux individus donnés à un Capitaine de vaisseau Anglais par un Chef de la Nouvelle-Zélande; aussi, à cette époque, ce Savant Anglais ne put-il donner que la Diagnose caractéristique tirée du bec et de la queue, les ailes et les pattes manquant aux Oiseaux qu'il avait sous les yeux. C'est cette Diagnose que nous avons reproduite textuellement d'après lui, en y ajoutant les caractères aujourd'hui complets, d'après de beaux indi-

vidus que possède le Muséum de Paris, des ailes et des pattes. Depuis, M. Gould l'a figuré dans son magnifique Recueil des Oiseaux de l'Australasie ; nous avons pensé, malgré cette Publication, qu'il méritait une description particulière par la singularité, unique jusqu'ici dans toute la Série Ornithologique, qui différencie le mâle de la femelle.

Jusqu'à présent, cette différence de sexe n'a jamais reposé que dans la coloration du plumage, dans la forme ou la composition des plumes, dans l'absence ou la présence d'un ornement plumaire ou caronculaire, comme, entre autres espèces, chez l'Échenilleur à barbillons, *Ceblephyris lobatus* (Temm.), pl. col. 279-280, dont les caroncules manquent presque entièrement chez la femelle. Ici, rien d'analogue ; chez le mâle comme chez la femelle, le plumage est exactement le même ; une plaque caronculaire, de forme ovale, existe également à la commissure du bec, qui l'entame en partie, et retombe en barbillons à la naissance et au-dessous de sa mandibule inférieure.

Mais un organe des plus importants dans l'Ostéologie, celui du bec, d'un prolongement excessif, puisqu'il atteint 80 millimètres de longueur en ligne droite, et 93 en ligne courbe chez la femelle, est réduit à 50 millimètres chez le mâle, ainsi que le représente notre Planche fig. 1 et 2.

Aussi cette anomalie de forme est-elle si frappante, que le fondateur du Genre, M. Gould, ne put s'empêcher au premier abord de considérer chacun de ces becs, malgré l'identité parfaite du plumage, comme appartenant à une espèce distincte; et partant de cette idée, du bec le plus long il fit son *N. acutirostris*, du plus court son *N. crassirostris*. Double spécification qui, après un examen plus approfondi, a été réunie en une seule, d'accord entre

M. Gould et M. G. R. Gray, sous le nom que porte notre Planche *N. Gouldii* que lui a donné ce dernier dans sa *List of the genera of Birds*, 1841.

Est-ce avec raison que cette simplification a eu lieu? nous ne saurions pertinemment le dire.

Toujours est-il que si ces deux conformations mandibulaires si différentes appartiennent à la même espèce, au moins faut-il alors qu'il y ait, soit dans sa manière de vivre, soit dans celle d'élever ses couvées, une particularité des plus curieuses à connaître, et que la disette et l'insuffisance des documents obtenus par le Docteur Dieffenbach, et adressés par lui à l'infatigable Ornithologiste Anglais, nous laisse malheureusement ignorer. Ainsi on en serait forcément réduit à supposer, dans ce cas, que la forme du bec du mâle n'aurait pas été départie à la femelle, chargée presque exclusivement d'élever et de nourrir leurs petits, parce que cette forme, soit à cause de la conformation buccale de ces derniers, soit à cause de la nature toute spéciale de leur nourriture, se serait trouvée impropre à cet office. Et cependant, comment admettre sans réserve une hypothèse aussi exclusive de ce qui se voit et a lieu d'habitude chez les oiseaux? Cette courbure et ce prolongement du bec de la femelle du *Neomorpha* n'existent-ils pas au même degré dans les deux sexes, chez les genres *Upupa*, *Promerops*, *Epimachus*, *Upucerthia*, etc.? Nous le répétons donc, jusqu'à une plus parfaite connaissance des mœurs du *Neomorpha*, tout est et sera toujours pour nous un sujet de doute.

Du peu qui précède on entrevoit déjà que le Caractère vraiment Générique du *Neomorpha*, et qui lui soit propre, réside moins dans la forme du bec que dans la différence de configuration de cet organe chez le mâle et chez la femelle.

Le bec chez la femelle ou le *N. acutirostris* est en effet en forme de faux, comme chez la *Falculia palliata* (Isid. Geof. St-Hil.), mais sur un type beaucoup plus développé et finissant en pointe ; moins comprimé que dans ce dernier Genre, puisqu'à sa base le bec a en épaisseur les deux tiers de sa hauteur; l'arête de la mandibule supérieure, qui offre dans le tiers de sa longueur une surface plane de 2 millim. 1/2 de large, entre profondément à la manière de celle des Caciques vers la base frontale; cette même mandibule recouvre et reçoit exactement par ses deux branches et sur tout son prolongement la mandibule inférieure. La substance de cet organe, de couleur cornée à sa base et blanchâtre dans le reste de son étendue, est parfaitement lisse, unie et sans le moindre sillon.

Chez le mâle, au contraire, le bec se trouve de la proportion ordinaire qui se voit dans les autres Oiseaux, principalement les Corvidés, et mieux encore les Sturnidés : ainsi, au lieu d'être en forme de faux, il est seulement conique, d'une longueur égale à peu près à celle de la tête, d'une épaisseur égale à peu près à sa hauteur à la base, puisque celle-ci n'a guère que 2 millimètres de plus. On pourrait donc le considérer comme presque quadrangulaire, n'était une inclinaison assez marquée, continue, pour la mandibule supérieure, à partir de son origine jusqu'à sa pointe mousse, obtuse et quelque peu déprimée, mais ne commençant pour la mandibule inférieure qu'à partir du tiers de sa longueur. On comprend très-bien, d'après cette description, que M. Gould ait cru d'abord devoir faire une espèce de cet oiseau, sous le nom de *N. crossirostris*.

En un mot, le bec en faucille de la femelle représente le type du bec du Genre *Upucerthia*, parmi les Upupidés; le bec conique du mâle représente exactement, par son type, celui du Genre *Creadion* parmi les Sturnidés.

Les deux sexes portent à la commissure du bec deux caroncules jaunâtres, qui paraissent même destinées, en les observant bien, à faciliter l'ouverture de la bouche, en y favorisant un développement extraordinaire; car ces caroncules ovalaires, de 20 millim. en longueur sur 11 en hauteur, sont entamées par la commissure des deux mandibules dont elles recouvrent l'articulation.

Nous attribuons à ce dernier caractère une valeur générique bien moindre qu'à celui tiré de la différence de configuration du bec chez les deux sexes, quoiqu'il ne soit pas sans importance, car il est bien remarquable que cet appendice caronculaire se trouve presque exactement le même, et (à la différence des Oiseaux des autres Continents) commun au mâle et à la femelle chez les trois principales espèces d'Oiseaux connues de la Nouvelle-Zélande : le Glaucope cendré, *Callœas cinerea* (Forster); le Troupiale roux noir, *Sturnus caruncululatus* (Lath.), et le *Neomorpha Gouldii*.

Quant aux autres caractères génériques, ils sont tellement identiques avec ceux du Glaucope que nous n'hésitons pas à employer pour leur description les termes presque textuels qui ont servi à MM. Quoy et Gaimard pour décrire ce dernier Genre dans la Partie Ornithologique de l'Expédition de l'Astrolabe.

Ainsi, comme le Glaucope, à part la tête, qui a suivi les conditions de développement du bec en s'amincissant dans le même sens, et qui représente assez exactement celle du *Sturnus* ou *Creadion caruncululatus*, le *Neomorpha* a les formes ramassées; son bec dessine un angle assez prolongé dans les plumes du front; ses narines subovalaires sont aussi engagées dans ces mêmes plumes; les ailes également surobtuses, les rémiges en étant successivement croissantes jusqu'à la sixième, qui est la plus longue, dépassent de fort peu la base de la queue. Tout le plumage est d'une couleur

uniforme et obscure, comme chez le Glaucope; les plumes des lorums et celles qui recouvrent les narines sont aussi serrées, comme en velours et d'un noir mat; enfin les pieds comme chez celui-ci, et même chez le *Sturnus carunculatus*, en sont noirs, longs et robustes; les écailles de la partie antérieure du tarse sont lisses et ne paraissent point séparées; celles des doigts sont très-marquées sur les articulations surtout; le doigt du milieu dépasse de beaucoup les deux autres, qui sont presque égaux; le postérieur est le plus robuste, et son ongle le plus fort de tous et le plus recourbé : tous les ongles sont noirs et légèrement cannelés en dessous; le doigt externe est soudé jusqu'à sa première articulation avec le médian, particularité commune encore au *S. carunculatus*.

Maintenant la place que le *Neomorpha* doit occuper dans la Série Ornithologique est-elle irrévocablement fixée, ainsi que l'a fait M. G. R. Gray, dans les *Upupidés* entre les Genres *Falculia* et *Seleucides?* Nous ne le croyons point. Nous pensons que l'on n'a pas encore assez réfléchi sur la proportion et la valeur relative des caractères que présente ce Genre; on s'est laissé trop éblouir par sa singularité rostrale, et l'on a par trop négligé surtout de le conférer avec ses deux congénères Tasmaniens, *Callœas cinerea* et *Sturnus carunculatus*. Il nous semble qu'en mettant un peu de côté leur différence sexuelle de conformation dans le système mandibulaire, ces trois Genres devraient faire partie d'un même groupe ressortissant de la Famille des Corvidés, groupe que caractérisent suffisamment et la presque similitude d'organisation dans son ensemble et dans la presque totalité de ses détails, et la presque similitude des mœurs : car de même que le *Callœas*, avec lequel il a le plus de communauté de rapports, le *Neomorpha* vit de baies

et d'insectes; comme lui, il paraît organisé pour marcher autant tout au moins que pour percher.

Or, nous croyons que M. G. R. Gray, lorsqu'il a fixé la place de ce Genre, véritablement anormal entre les Genres *Faculia* et *Seleucides* des Upupidés, a agi dans la conviction qu'il s'était faite que le bec le plus long et le plus en forme de faux, appartenait au mâle. Car il est d'usage en Zoologie que les Caractères Génériques soient en général, en Ornithologie surtout, fournis par les mâles. Mais actuellement que les renseignements du Docteur Dieffenbach paraissent avoir éclairci l'ambiguité qui existait quant au sexe chez le *Neomorpha*, nous ne serions pas étonné que cet estimable Ornithologiste ne revînt sur cette Classification qui doit nécessairement être remaniée, en admettant même dans toute sa valeur un caractère comme celui-ci tiré d'une forme de bec anormale, puisqu'elle n'est point commune aux deux sexes. Ce ne serait plus en effet aujourd'hui le *N. acutirostris* qui commanderait sa place auprès du Genre *Falculia;* c'est le *N. crassirostris* qui réclamerait la sienne ou auprès du *Sturnus caruncilatus*, ou auprès du *Callœas cinerea.* Et quoi qu'on fasse, il nous semble dès à présent difficile d'hésiter à le placer dans toute autre Classe soit des Corvidés, soit des Sturnidés, de préférence aux Upupidés, dont il n'a presque aucun des caractères. Il serait vivement à désirer qu'avant l'extinction de ce singulier Genre d'Oiseau, extinction dont, au dire du Docteur Dieffenbach, la Science se trouverait menacée, on pût se procurer une série complète d'observations sur le *Neomorpha;* surtout sur la constitution et la croissance des jeunes. Ainsi les jeunes femelles éclosent-elles munies du bec en forme de faucille qui se voit chez l'adulte? ou ce bec ne prend-il ainsi cette forme qu'à l'âge de la reproduction? Ce sont deux questions dont il serait intéressant de

connaître la solution, et que nous recommandons aux Voyageurs, et principalement à notre ami Jules Verreaux, qui s'occupe si assidûment de collecter pour le Muséum d'Histoire Naturelle les richesses de l'Australie.

MAI 1845.

# NÉOMORPHÉ DE GOULD.

*NEOMORPHA ACUTIROSTRIS.*
*NEOMORPHA CRASSIROSTRIS.* } (GOULD. *Procedings.* Z. S. 1836.)

*NEOMORPHA GOULDII.* (G. R. GRAY, *List of the Genera of Birds.* 1841.)

SPEC. CHAR. — Rostro in fœminâ (*N. acutirostris*) gracili, elongato, arcuato; in mare (*N. crassirostris*) subarcuato, valido, acuto; corneo colore, in plumbeum ad basim transeunte; caruncuлis latè aurantiacis; corpore toto nigro; caudâ largè ad apicem albâ; tarsis, pedibus et ungulis nigro splendentibus.

---

PLANCHE II.

Nous avons dit, dans la Caractéristique générique qui précède, que la différence de conformation du bec chez les deux sexes avait fait faire de chacun d'eux une espèce distincte par le créateur du Genre, M. Gould, et que c'est à M. G. R. Gray que l'on doit leur réunion en une seule espèce, réunion adoptée par son Savant Compatriote et Collègue sur des renseignements qui paraissent assez précis.

Voici en effet ce que, depuis la publication de *List of the Genera of Birds*, a écrit, de Port-Jackson, le Docteur Dieffenbach, d'après ce que nous apprend M. Gould, que nous citons :

« Ce Docteur confirme l'opinion de M. Gray, que mes *N. acuti-*
» *rostris* et *crassirostris* sont la même espèce, et ajoute en outre
» que ces Oiseaux, que les Naturels appellent *Ellia*, sont confinés
» aux montagnes du voisinage du port Nicholson, d'où les plumes
» de la queue, qui sont très-recherchées parmi les Naturels, sont
» envoyées comme présent dans toutes les parties de l'île.

» Les Naturels, dit le Docteur, regardent l'Oiseau qui a le bec
» droit et fort comme le mâle, et l'autre comme la femelle. Dans
» trois individus que j'ai tués, c'était le cas, et les deux Oiseaux
» sont toujours ensemble. On ne les peut obtenir qu'avec l'aide
» d'un Naturel qui les appelle avec un cri aigu et prolongé, res-
» semblant assez au nom indigène de l'espèce. Après un long
» voyage à leur recherche dans des forêts montueuses, j'ai eu à la
» fin le plaisir d'en voir quatre descendre sur les branches basses des
» arbres près desquels se tenait le Naturel qui m'accompagnait. Ils
» vinrent, rapides comme l'éclair, descendant de branche en bran-
» che, étendant leur queue et relevant leurs ailes. Dans mon dé-
» sir de les voir, je fis feu; mais ils viennent généralement si près,
» que les Naturels les tuent avec des bâtons.

» Leur nourriture consiste en graines et insectes : les Naturels
» n'ont pu me donner aucune information sur leur manière de
» nicher. L'espèce paraît devenir rare et sera probablement bientôt
» exterminée. »

**DIMENSIONS :**

| | *Mâle.* | *Femelle.* |
|---|---|---|
| Longueur totale, | 415 millim. | 425 millim. |

NÉOMORPHÉ DE GOULD.

| | Mâle. | Femelle. |
|---|---|---|
| Longueur du bec en ligne droite, | 55 millim. | 80 millim. |
| — — en ligne courbe, | 09 | 03 |
| — de l'aile, | 190 | » |
| — du tarse, | 72 | » |
| — du pouce jusqu'à la naissance de l'ongle, | 20 | » |
| — de l'ongle du pouce en ligne droite, | 23 | » |
| — — en suivant la courbure, | 30 | » |
| — de la queue, | 170 | » |

*Description.* — Plumage entièrement noir foncé, uniforme, lustré de bleu verdâtre, à l'exception de l'extrémité des pennes de la queue, présentant une large bande d'un blanc pur; bec et ongles de couleur de corne à leur base et blanchâtres dans le reste; tarses et doigts d'un noir luisant, caroncules d'une riche couleur orange.

Les individus qui ont servi à notre Figure et à notre Description ont été rapportés en 1843 de la Nouvelle-Zélande, par M. le Capitaine Lavaud, Commandant de l'Allier. Ils font partie du Muséum de Paris.

Nous avons fait figurer isolément et de grandeur naturelle le bec du mâle et celui de la femelle; fig. 1 et 2.

MAI 1845.

# GENRE POËPHILE.

*GENUS POËPHILA* (GOULD. *Procedings. Zool. Soc.* 1842, P. 18).

GEN. CHAR. *Rostrum.* — Ad basim tumidum, et igitur ferè tàm latum et profundum quam longum.

*Alæ.* — Mediocres, remige primâ parvulâ, 2ª, 3ª, 4ª et 5ª inter se ferè æqualibus; digitis gracilibus, medio externis longiore, illis inter se æqualibus; digito postico medio valdè breviore.

*Cauda.* — Cuneiformis, rectricibus duabus intermediis productis. (GOULD.)

---

Ce Genre, un de ceux si nombreux établis par les Ornithologistes Anglais dans la famille des Fringilles, a été créé par M. Gould, en 1842, pour de jolies petites espèces de Gros-becs de l'Australie, à bec un peu renflé vers sa base, et à queue en général cunéiforme. Il a pris pour type l'espèce nommée par lui, en 1839, *Amadina acuticauda*, dont il a fait alors la première Espèce du Genre, sous le nom de *P. acuticauda*.

Ce Genre a les plus grands rapports avec les Genres *Estrelda*,

*Amadina* et *Erythura* (Swainson), dont il englobe forcément plusieurs espèces.

Nous avouons que nous concevons peu la nécessité de ces subdivisions multipliées, fondées uniquement sur une légère différence de longueur du bec ou de la queue, plus spécifique bien souvent que générique, chez les Fringilles surtout. L'avenir dira jusqu'à quel point la multiplication de ces Genres aura été utile à la Science ; car il suffit d'en rapprocher les caractères les uns des autres pour se convaincre de leurs rapports communs, ainsi que de la difficulté qu'ont éprouvée leurs Auteurs à en différencier les termes à l'aide de quelques nuances plus ou moins heureuses de langage.

AOUT 1845.

# POËPHILE ADMIRABLE.

## *POËPHILA MIRABILIS*

(Hombron *et* Jacquinot, *Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie*, pl. , fig. .)

SPEC. GEN. — Genis et fronte purpureis, gulâ nigrâ, vittâ pallidè cæruleâ circumdatis; dorso et alis lætè viridibus; pectore pallidè violaceo; abdomine flavo; uropygio cauda rectricibus sub-cæruleis.

---

PLANCHE III.

Cette Caractéristique, de même que la Description qui va suivre, nous ont été obligeamment communiquées par M. Jacquinot, qui, conjointement avec M. Hombron, a découvert et vient de publier, dans leur *Voyage au Pôle Sud et dans l'Océanie*, la Figure de cette superbe espèce de Gros-bec.

« Ce charmant Oiseau, disent-ils, a le front et les joues d'une
» belle couleur carmin; sa gorge est noire, et cette couleur se

» prolonge en une bande étroite qui entoure le pourpre de la tête; » une bandelette d'un bleu pâle, plus large sur le vertex, plus » étroite sur la poitrine, entoure ces parties; le dos est d'un vert » clair légèrement jaune sur la nuque, plus vif sur les ailes; un plas- » tron de couleur lilas couvre la poitrine, et est séparé de la belle » teinte jaune de l'abdomen par une ligne orangée; le croupion » et les couvertures supérieures de la queue sont d'un bleu pâle; » les rémiges sont brunes et les rectrices noires. Le bec offre une » couleur rosée plus foncée à l'extrémité; les tarses ont une teinte » carnée peu intense.

» Le second individu ne diffère du précédent qu'en ce que le » pourpre de la tête est remplacé par du noir. On pourrait au pre- » mier abord le regarder comme la femelle; mais si l'on considère » que ses couleurs sont aussi vives que chez le mâle, que les deux » rectrices médianes qui, dans ce genre, sont allongées et aiguës, » commencent seulement à pousser chez cet individu, on sera porté » à croire que c'est un jeune mâle. »

Sans vouloir atténuer en rien l'opinion de ces deux courageux Voyageurs relativement à la deuxième Figure qu'ils considèrent comme un jeune mâle, nous dirons que nous avons le regret de ne la point partager. Notre motif est que la vivacité même des couleurs de cet individu, ainsi que la netteté avec laquelle elles sont arrêtées, exclut absolument, selon nous, toute idée et viole même tous les principes de transition de livrée d'un âge à un autre; d'où nous concluons que ces caractères si prononcés ne peuvent que dénoter ou une autre espèce, ce que nous ne croyons pas, ou une femelle adulte, distinguée en outre du mâle par la moindre longueur de ses deux rectrices médianes, ainsi que par la ligne orangée qui sépare le riche violet de la poitrine du jaune de l'abdomen.

POËPHILE ADMIRABLE.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, sans y comprendre l'excédant des rectrices médianes, | 103 millim. |
| — | du bec, | 9 |
| — | de l'aile, | 63 |
| — | de la queue avec l'excédant de ses deux rectrices, | 72 |
| — | de l'excédant de ses deux rectrices, | 45 |
| — | des tarses, | 16 |

Ce joli Oiseau, qui figure actuellement dans les Galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, habite la baie Rafles, au nord de la Nouvelle-Hollande, où MM. Hombron et Jacquinot l'ont découvert; il y paraît fort rare puisqu'ils n'y en ont rencontré que trois individus. On ne sait rien sur leurs mœurs.

JUIN 1845.

# COLOMBE RIVOLI.

## *COLUMBA RIVOLI* (FLOR. PRÉV.).

SPEC. CHAR. — Capite collis et corpore suprà ferè omninò viride smaragdineo; fronte sicut et vittâ sternali violaceo, purpuratis; pectore maculâ candidissimâ latè cincto; crisso, remigibus primariis, quæ albo levissimè marginulatæ, et secundariarum margine auratè flavidis; scapularibus guttulâ cæruleâ maculatis; caudæ, brevis, rectricibus in mediâ parte longitudinaliter parumper cæruleis; ad apicem viridè flaventibus; rostro et pedibus rosaceis.

---

PLANCHE IV.

Les caractères de cette Colombe, ainsi que l'a fort bien fait remarquer notre Ami M. Florent-Prévôt, sont en général ceux communs aux Ptilonopes.

*Description.* — Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire celle dont cet infatigable observateur a accompagné la Figure qu'en a donnée M^me^ Knipp, dans son Grand Ouvrage sur les Pigeons.

« Un beau vert émeraude à la fois intense et brillant la revêt
» presque tout entière et couvre les parties antérieures et supé-
» rieures du corps, le dessus des ailes et celui de la queue; la tête
» est ornée d'une sorte de calotte d'un violet pourpré très-vif;
» comme chez la Colombe hyogastre et la Colombe naine, une
» tache ovalaire du même violet occupe le milieu de l'abdomen,
» immédiatement au-dessous de la bande blanche dont nous avons
» parlé; la partie inférieure du ventre, ainsi que les couvertures
» inférieures de la queue, sont d'un jaune jonquille de l'éclat le
» plus vif.

» Les ailes, de moyenne grandeur, ont leurs rémiges d'un vert
» bleuâtre *et sont finement bordées d'un léger filet blanc;* leurs pen-
» nes cubitales sont finement lisérées de jaune à leur côté externe;
» les plus longues des plumes qui composent les scapulaires ont
» toutes, vers leur milieu, une tache de forme arrondie, d'un bleu
» très-foncé (qu'il nous a été impossible de rendre sensible à l'œil
» dans notre figure, la pose adoptée pour l'Oiseau s'y opposant). »

*Le même bleu se retrouve à la queue, sur le milieu de chacune des rectrices, disposé longitudinalement et s'élargissant vers la pointe.* « La
» queue, assez courte du reste, et composée de plumes égales,
» se termine par une bande d'un vert plus pâle; elle est en
» dessous d'un gris roussâtre, également un peu plus pâle à son
» extrémité. »

*Le bec et les pieds paraissent, sur le mort, avoir été plutôt rosés que bruns.*

Taille, 200 millimètres.

Patrie inconnue.

Notre Figure est faite d'après un individu de la Collection du Museum de Paris.

Nous avons souligné les petites différences que nous a présentées l'Oiseau qui a servi à notre Description, et que ne présentait sans doute pas celui qui a passé sous les yeux de M. Florent-Prévôt et qui appartient à M. le Duc de Rivoli.

MAI 1845.

# GENRE MERGANETTE.

*GENUS MERGANETTA* (Gould. *Procedings, Z. S.* 1841).

*RAPHIPTERUS* (Gay. *Histor. fis. y polit. del Chile.* 1844).

GENER. CHAR. *Rostrum.* — Haud minùs longum quàm caput, rectum; ferè cylindraceum, ungue apicali distincto, incurvato, at minùs abruptè quàm in genere *Mergus* dicto; mandibula superior lamelloso dentata, vel tornio crasso corneo, intùs profundè serrato, instructa; naribus linearibus ferè centralibus.

*Alæ.* — Mediocres, primariis secundâ et tertiâ longissimis, humeris calcare valido et acuto armatis.

*Cauda.* — Ut in *Mergo* rigida.

*Tarsi.* — Aliquantò elongati, squamis hexagonis ad latera obtecti, et antices scutellis. Digiti palmati, medio quàm tarsus paululùm longiore; polluce libero, altè posito, et paululùm lobato. (Gould, *Procedings. Z. S.* 1841.)

---

Ce Genre a été établi sur une Espèce, que nous figurons dans cette première Livraison, qui avait été découverte dès 1832, par le savant et modeste M. Gay, l'un des Voyageurs les plus distingués du Museum de Paris, qu'il en enrichit à son dernier retour du Chili, en 1842. Nul doute que si ses occupations le lui eussent permis, et si une certaine dose d'ambition étrangère à son caractère l'y eût

stimulé, il n'eût eu l'avantage d'attacher son nom à la création de ce Genre tout nouveau, qui compte déjà une Espèce de plus, celle que nous publions également aujourd'hui, et qui ne doit probablement pas se borner là. Cette Espèce type, qu'il avait tuée dans les Cordilières du Chili, fut même dès cette époque déposée par lui au Musée de San-Yago, sous le nom qu'il lui imposa de *Raphipterus Chilensis*.

Nous ajouterons de plus que, dans l'envoi qui suivit de près cette découverte, et qu'il fit au Museum de Paris en 1833, figurait un jeune âge de cette espèce qui attira l'attention des Professeurs de cette Administration, et dont M. de Blainville dit un mot dans un Rapport fait à cette époque à l'Académie des Sciences de Paris, et qui est malheureusement demeuré à l'état de manuscrit.

Toutefois, ce fait historique, une fois constaté dans l'intérêt de l'un de nos Voyageurs les plus studieux, et aussi dans l'intérêt de notre amour-propre national, nous nous empressons de le reconnaître, cet honneur appartient, *par l'antériorité de la Publication*, pour la fondation du Genre, à M. Gould, qui, le premier, l'a établi et fait connaître en 1841, dans les *Procedings Z. S.*, et à qui nous avons emprunté textuellement la Caractéristique Latine qui précède. Cette Description fut faite sur un individu rapporté du Chili par un Voyageur Anglais, M. Brydges, qui devrait cependant avoir eu plus d'une occasion de rencontrer notre Compatriote dans ses excursions, et de voir au Musée de San-Yago l'individu que ce dernier y avait déposé et nommé dès 1832. Depuis, la figure en a été représentée très-exactement, par M. G. R. Gay, dans la cinquième Livraison de son *Genera of Birds*, publiée en 1844. Dès la même année, M. Gay, tout entier à ses travaux, dans l'ignorance de cette double Publication, l'a également fait figurer dans l'Atlas de son

immense Ouvrage sur le Chili, qu'il fait imprimer en Espagnol, et lui a donné le nom de *Raphipterus*.

Une seconde Espèce de ce Genre, tout aussi rare et inédite, que nous allons décrire tout à l'heure, est venue démontrer de nouveau la difficulté qui se rencontre et tout le soin qu'il faut mettre pour composer heureusement et avec fruit pour la Science les Noms Génériques et Spécifiques; non que nous trouvions mauvais le nom de *Merganetta*, auquel cependant nous préférerions de beaucoup le nom *Raphipterus*, de M. Gay; car il est bien évident que ce joli petit Genre, s'il tient du Genre *Mergus*, tient aussi du Genre *Anas;* mais nous pensons qu'isolé et comme nom de Genre, ce mot ne dit pas assez par rapport au caractère si remarquable de l'éperon des ailes, dont la valeur surpasse celle de tous les autres, et que, rapproché pour l'Espèce type de l'adjectif spécifique *Armata,* qui rend plus manifeste encore son influence, il devient une sorte de non-sens. Le caractère dont nous venons de parler étant en effet le seul vraiment générique, il nous semble évident que c'est dans la dénomination du Genre que l'expression ou la valeur s'en doit retrouver, et non dans la dénomination de l'Espèce.

Ce raisonnement, qui n'eût peut-être pas été déplacé, même en présence de l'Espèce typique, alors qu'elle était la seule, sera regardé, nous le pensons, comme suffisamment justifié par la découverte de la seconde Espèce (que nous représentons Pl. 6), qui est armée de son caractère principal dont il serait vraiment difficile de rendre l'idée si l'on maintenait à l'Espèce type, la supplétive spécifique *Armata*, qui leur est désormais commune. Ce serait laisser croire que notre Espèce et celles qui pourront encore s'y adjoindre manqueraient de leur éperon alaire : ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être.

Pour éviter l'inconvénient que nous signalons, et quoiqu'il nous en coûte de paraître vouloir innover sur les respectables brisées et aux dépens de nos Maîtres et de nos Savants Collègues en Ornithologie, nous avons pensé pouvoir nous permettre, tout en conservant le nom générique de *Merganetta,* de changer le nom spécifique de l'Espèce type *Armata* (Gould) par celui de *Chilensis* (Gay).

Ce petit Genre se composerait ainsi, quant à présent, de deux espèces.

1° *Merganetta* (Gould) *Chilensis* (Gay);

2° *M* — , *Colombiana* (O. Des Murs).

Ces Oiseaux sont très-solitaires et habitent les plus hauts sommets des Cordilières. Ainsi, M. Gay en a trouvé jusqu'à une élévation de 1500 à 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce n'est que lorsque le froid devient trop intense qu'ils redescendent de ces hauteurs, et encore ne dépassent-ils pas alors au-dessous de 600 mètres.

Ils fréquentent exclusivement les torrents, qu'ils parcourent avec une aisance et une agilité surprenantes : au moindre signe de danger, ils plongent immédiatement pour ne plus reparaître.

MAI 1845.

# MERGANETTE DU CHILI.

*MERGANETTA ARMATA* (Gould. *Proced.*, Z. S. 1841).
*RAPHYPTERUS CHILENSIS* (Gay. *Histor. fis. y polit. del Chile.* 1844).
*MERGANETTA CHILENSIS* (O. des Murs).

SPEC. CHAR. — *Mas.* Vertice nigrescenti-fusco, strigâ angustâ albâ cincto; hac, lineâ faciali ejusdem coloris, conjunctâ; infrà hanc lineam, strigâ nigrâ angustâ, ab occipite super oculum ductâ vittam facialem efficiente, deindè per mediam gulam excurrente, et super pectus totum diffusâ; capitis lateribus, sic et collo albis, hoc apud nucham strigis nigris longitudinalibus tripliciter ornato, quarum centrali latâ, reliquis angustis.

*Fem.* — Vertice et dorso saturatè cærulescenti-cinereis, sic et colli lateribus, his albescente minutè fasciatis; genis infrà oculos, gulâ, gutture et corpore subtùs rufo castaneis.

---

PLANCHE V.

Quoique cette espèce type ait été représentée depuis peu de temps par M. G. R. Gray, dans *the Genera of Birds*, septembre 1844, nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt d'en voir la Figure dans notre Recueil, et de la comparer avec la seconde espèce de notre Planche 6.

C'est avec raison que M. Gould, à qui nous avons emprunté la caractéristique, peut-être incomplète, qui précède, a fait de cette belle espèce de palmipède le type d'un nouveau genre parmi les Anatidés, se rencontrant ainsi dans la même manière de voir avec notre laborieux Compatriote M. Gay, mais différant de l'opinion du Voyageur Anglais M. Bridges, qui en voulait faire, à ce que nous apprennent les *Procedings*, un véritable Canard.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale, | | 450 millim. |
| — | du bec, | 40 |
| — | du tarse, | 40 |
| — | du doigt médian, | 55 |
| — | du doigt interne, | 45 |
| — | de la queue, | 140 |

*Description.*—Tête ornée de trois bandes noires, dont une plus large partant de la base du bec, et suivant tout le sommet et le contour supérieur du crâne, retombe en s'amincissant au bas du derrière du cou, et les deux autres plus étroites, partant de l'angle externe de l'œil, viennent rejoindre celle-ci vers la nuque, pour s'en séparer en retombant insensiblement des deux côtés de la base du cou; la même couleur qui revêt l'estomac, le devant du cou et le menton, va se réunir aux trois bandes dont nous venons de parler, pour la première, au moyen d'un cercle semblable qui entoure la base entière du bec, du menton au front, et pour les deux autres, par un prolongement poussé au travers de la moitié antérieure de la joue jusqu'à l'angle interne de l'œil; le lorum, les parties comprises dans les losanges de ces trois bandes, et la naissance des épaules d'un blanc pur, ainsi que toutes les scapulaires, fort agréa-

blement lancéolées de noir dans toute la longueur de leurs tiges; dos et croupion gris ardoisé foncé, vermicellé de noir; petites et moyennes couvertures des ailes du même gris ardoisé; ces dernières, avec les rémiges secondaires, qui sont d'un vert à reflets métalliques, bordées d'un fin liséré blanc, encadrant ainsi le miroir de l'aile; grandes rémiges et rectrices brun noirâtre; tout le dessous du corps brun marron, maculé longitudinalement de noir; bec et pieds de couleur orange pâle; éperon alaire de couleur cornée.

Le tout jeune âge, d'après un individu également trouvé par M. Gay, et envoyé par lui en 1833, a le dessus du corps et les flancs d'un brun gris noirâtre zébré régulièrement de blanc, à l'exception des petites couvertures des ailes, qui sont grises lancéolées de noir; le dessus du corps, ainsi que la gorge, est d'un blanc argenté comme chez les Grèbes.

Cette espèce est encore très-rare, puisque, dans un séjour de douze ans, M. Gay n'a pu s'en procurer que cinq individus de différents âges.

Fait partie du Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

MAI 1845.

# MERGANETTE DE COLOMBIE.

*MERGANETTA COLOMBIANA* (O. Des Murs, *Rev. Zool.*, *mai* 1845, p. 179).

SPEC. CHAR. — Capite tribus vittis à rostro et oculis usque ad nucham inferiorem, nigris lineato; reliquis capitis, gulæ et colli partibus albis; scapularibus et dorso brunneis, nigro lenceolatis; corpore infrà toto albo cinereo, nigro fulvido longitudinaliter maculato; inter scapularibus et uropygiis cinereis, nigro transversaliter tenuissimè vermiculatis; alis cinereo ardesiaceis speculo viridi, vittis infrà et suprà albis obliquè marginato, metallicè fulgentibus; humeris calcare acuto armatis; primariarum 2ª et 3ª longissimis; rostro recto, mandibulâ superiore ferè cylindraceâ; ungue apicali distincto tarsis aliquantò elongatis; digitis palmatis; medio quàm tarsus longiore, interno digitorum valdè minore; caudâ rigidâ; rostro et pedibus pallidè aurantiis.

---

PLANCHE VI.

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale, | | 410 millim. |
| — | du bec, | 33 |
| — | du tarse, | 33 |
| — | du doigt du milieu, | 50 |

| | | |
|---|---|---|
| Longueur du doigt interne, | 40 | millim. |
| — de la queue, | 130 | |

*Description.*--Tête comme chez l'Espèce qui précède, ornée de trois bandes noires, dont une, partant de la base du bec, et suivant tout le contour supérieur du crâne, retombe au bas du derrière du cou, et les deux autres, partant du coin postérieur de l'œil, viennent rejoindre celle-ci; l'intervalle qu'elles laissent entre elles, ainsi que le lorum, et tout le dessous de la tête et du cou blancs; une fine ligne noire entoure exactement toute la base circulaire du bec. Plumes du dos effilées, brunes et lancéolées dans leur milieu d'une longue tache noire; les interscapulaires et les uropygiales d'un gris cendré, vermiculé de fines raies noirâtres. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge, d'un gris blanc flammé d'un brun noirâtre; ailes d'un gris bleuâtre, ornées d'un miroir vert à reflets métalliques, encadrées entre deux étroites raies blanches, et armées d'un éperon corné, très-acéré, noirâtre à sa base; bec et pieds d'un jaune légèrement orangé.

Cette Espèce, inédite et nouvelle, devient ainsi la seconde du Genre.

Ce petit Harle éperonné, qui vient de Santa-Fé de Bogota, fait partie de la Collection du Museum de Paris.

Un jeune de l'année de cette Espèce, venant de la même localité d'où il a été rapporté par M. J. Goudot, se trouve dans la riche Galerie de M. le Duc de Rivoli. Il a le dos, les épaules et les ailes comme l'adulte; mais le dessus de la tête et le derrière du cou sont d'un gris uniforme; les deux côtés de la poitrine écaillés de blanc et de gris, et tout le dessous du corps, depuis le bec jusqu'à la queue, d'un beau blanc.

MAI 1845.

# PYGARGUE VOCIFÉROÏDE.

*HALIÆTUS VOCIFEROÏDES* (O. des Murs, *Rev. Zool.*, *mai* 1845, p. 175).

SPEC. CHAR. — Genis caudâque albis; duabus mediis rectricibus caudice nigris; corpore toto suprà et infrà brunneo nigrescente; pectore rufo-fulvido maculato; remigibus nigris; quartâ longiore; alis subtùs pulchrè ardesiaceis, medium caudæ solummodò obtegentibus; tibiis valdè elongatis; rostro corneo; cerâ, loris villosis et pedibus flavis.

---

PLANCHE VII.

Le Nom que nous avons cru devoir donner à cet Oiseau indique, sinon les doutes que l'on pourrait concevoir sur sa distinction spécifique, au moins les rapports intimes qui l'unissent au *Vocifer* de Levaillant, dont nous représentons un mâle adulte dans notre Planche VIII, pour terme de comparaison.

Ainsi, l'un des deux individus que nous avons eus sous les yeux a à peu près la même taille, quoique un peu plus grand que celui-ci; les caractères en sont les mêmes. Mais, à part le système de coloration qui n'est pas non plus identique, ce qui les différencie, c'est la queue plus longue chez notre Oiseau que chez le Vocifer;

ce sont les ailes, qui, tout en étant organisées exactement de même, ne viennent tout au plus qu'à la moitié de la longueur de la queue, tandis que, chez ce dernier, elles atteignent la longueur des rectrices; ce sont aussi les grandes couvertures qui dans notre Oiseau viennent presque au niveau des plus longues rémiges, tandis que chez le Vocifer celles-ci dépassent les premières de 6 centimètres.

En mettant de côté ces différences, on pourrait sans doute à la rigueur hésiter à regarder la Pygargue de notre Planche comme une Espèce distincte; mais au moins faudrait-il voir dans son plumage quelques-uns de ces caractères constants qui décèlent un jeune chez les Oiseaux de proie, en indiquant leur transition d'un âge à l'autre : au lieu que rien de pareil ne s'y rencontre, tant les masses de coloration sont homogènes et présentent un caractère de fixité des mieux accusés. Trois parties seules ont ici quelques rapports assez intimes avec la livrée du Vocifer : ce sont les joues et la queue complétement blanches; encore celle-ci se distingue-t-elle *par le noir des baguettes et ses deux rectrices médianes;* caractère que Levaillant a bien soin de relater dans sa description du Vocifer, et qu'il ne signale particulièrement que *pour les plumes de la tête, du cou et des scapulaires;* et enfin le dessous des ailes couleur gris ardoise.

Quoi qu'il en soit, ces points de contact que nous signalons ne sauraient faire considérer notre Oiseau comme une différence d'âge ou de sexe du Vocifer, d'après ce que l'on sait de ces livrées chez celui-ci, et d'après ce que nous en apprend Levaillant lui-même dans les termes suivants :

« La femelle, dit-il, a beaucoup moins de noir dans son plumage;
» son blanc est moins pur, et son roux moins foncé.

» Dans son jeune âge le Vocifer, au lieu de blanc, porte du gris
» cendré, et sa queue est alors entièrement de cette dernière cou-

» leur; mais avec l'âge elle devient blanche. A la seconde mue, il » a déjà autant de blanc que de gris, et la queue est de même com- » posée de quelques plumes absolument blanches, d'autres d'un » gris blanc, et quelques-unes enfin mêlées de ces deux couleurs.

» Ce n'est donc qu'à la troisième année que ces Oiseaux pren- » nent leur élégante livrée, telle qu'on la voit dans la Planche en- » luminée qui représente la femelle. »

Or, ce n'est point la femelle du Vocifer que peut représenter notre Oiseau, car il suffit pour cela de comparer notre Figure avec celle que Levaillant a donnée de la femelle de cet Oiseau dans sa Planche 4; ce n'est point le jeune âge du Vocifer, car il ne porte pas trace de gris cendré; ce n'est pas non plus le second âge, puisqu'il n'a de blanc, à part la queue, que les joues.

Ce ne peut donc être qu'un individu du troisième âge, c'est-à-dire un adulte, et dès lors une espèce différente.

Du rapprochement que nous venons d'en faire avec le *Haliætus Vocifer*, on voit facilement que notre grand Rapace ne peut être rangé qu'avec ce que l'on a l'habitude d'appeler Aigles pêcheurs, autrement dits Pygargues, dont les Auteurs ont fait le Genre *Haliætus*, auquel nous le rapportons.

Comme chez les vrais Pygargues en effet, les tarses ne sont emplumés qu'un peu au-dessous de leur articulation avec le tibia; épais et vigoureusement constitués, les pieds sont armés d'ongles crochus et redoutables, et recouverts en-dessus de squamelles ayant la dureté de la corne, et formant véritablement ce que font les tassettes dans les cuirasses. L'espace compris entre la base du tarse et la première articulation des doigts, de même que les côtés et le derrière du tarse, sont simplement écussonnés, et le dessous des pieds ainsi que le talon recouverts, comme dans le *F. Haliætus*,

d'un tissu de pointes ou durillons cornés et rugueux, ce qui est presque toujours l'indice d'un Rapace pêcheur.

Mais, au contraire des vrais Pygargues, ses ailes robustes n'atteignent à peine que la moitié de la queue, tandis que leurs grandes couvertures s'étendent, ainsi que cela se remarque chez les Vautours, presque au niveau des plus longues rémiges : de celles-ci la première est la plus courte et la quatrième la plus longue; enfin le tibia est démesurément long relativement à ce qu'il se voit dans les espèces congénères; il est le double du développement du tarse, ce qui ne laisse pas que de donner à cet Oiseau une physionomie de pose toute particulière et par conséquent moins lourde que celle ordinaire des Pygargues.

## DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur | totale, | 80 cent. | » millim. |
| — | du bec en ligne courbe, | » | 65 |
| — | hauteur du bec, | » | 25 |
| — | du bec, depuis la cire jusqu'à la pointe, en ligne droite, | » | 45 |
| — | de la tête, depuis le bec jusqu'à la nuque, | 11 | » |
| — | du pli de l'aile à son extrémité, | 53 | » |
| — | de la queue, | 28 | » |
| — | du tibia, | 15 | » |
| — | du tarse, | 7 | » |
| — | du doigt médian jusqu'à l'ongle, | 7 | » |
| — | de l'ongle dudit doigt, en courbure, | » | 50 |
| — | — en ligne droite, | » | 35 |
| — | du pouce jusqu'à l'ongle, | » | 40 |
| — | de l'ongle dudit, en courbure, | » | 50 |
| — | — en ligne droite, | » | 40 |
| Diamètre de cet ongle à sa base, | | » | 10 |

*Description.* — Les joues et la queue d'un beau blanc; les baguettes des deux rectrices médianes noires; le corps entièrement brun noirâtre, à l'exception de la poitrine, qui est lancéolée de flammes d'un roux fauve; les rémiges noires; tout le dessous des ailes d'un beau gris ardoise uni; bec couleur de corne; lorums parsemés de poils; cire et pieds jaunâtres.

Ce beau Pygargue vient de Madagascar, d'où il a été rapporté en 1841 au Muséum de Paris par M. Louis Rousseau, Aide Naturaliste attaché à cet Établissement.

Un autre *individu* de la même Espèce, et exactement semblable en tout point de coloration, de caractères, mais plus petit dans chacune de ses proportions d'un huitième ou de 10 centimètres, a été rapporté de la même localité et donné au Muséum en 1844 par M. Jager Schmidt, Enseigne de vaisseau. Quelques plumes rousses clairsemées à l'abdomen et aux flancs de cet individu, nous font supposer que c'est un jeune mâle achevant de prendre la livrée et les dimensions de l'adulte.

Nous croyons que c'est à un très-jeune âge de notre Espèce que doit être rapporté un individu faisant partie de la riche collection de M. le Duc de Rivoli, auquel il a été remis par notre ami Ed. Verreaux, qui l'avait reçu de Madagascar, et non pas, ainsi que le porte son étiquette, au jeune âge du *Vocifer*. Nous ne fondons notre opinion que sur l'absence complète chez cet individu des caractères de coloration indiqués par Levaillant, et surtout de gris, et sur la localité, d'où nous ne sachions pas que l'on ait encore reçu de véritable Vocifer, quoique le fait soit dans les choses possibles, puisqu'il est assez commun sur la Côte Orientale d'Afrique.

MAI 1845.

# PYGARGUE VOCIFER.

(LEVAILLANT, *Ois. d'Afrique*, tom. 1, p. 4.)

*FALCO VOCIFER* (DAUDIN, *Traité d'Ornithologie*, tom. 2, p. 65).

*HALIÆTUS VOCIFER* (CUVIER).

SPEC. CHAR. — Ferrugineo-fuscus; capite, collo pectore, caudâque albis (LATH. *Ind. ornith.* 1809); remigum primariis, secundariis, tectricibus majoribus, scapularibusque et uropygio nigris; cerâ et pedibus flavis; rostro et unguibus corneis.

---

PLANCHE VIII.

Comme Levaillant n'a donné le Dessin que de la femelle de cette belle Espèce d'Oiseau de proie, nous avons pensé qu'il ne serait pas indifférent de donner la figure du mâle adulte, et cela avec d'autant plus de raison, que c'est le terme de comparaison indispensable de notre Planche précédente, N° 7, représentant l'Espèce analogue que nous avons appelée *Vociféroïde*.

En tête de notre Caractéristique, nous avons mis celle de Latham telle qu'elle se trouve dans son *Index Ornith.*, parce qu'il est à notre connaissance le premier Auteur qui ait donné la Caractéristique Latine des Oiseaux découverts par Levaillant, et qu'il doit être considéré comme Classique en ce qui concerne ces Oiseaux.

*Description.* — Nous ne nous servirons cependant pas de la Description de Levaillant, parce que, si exacte et si minutieuse qu'elle soit, elle ne se rapporte, de même que la Figure, qu'au jeune mâle prenant la livrée de l'adulte.

Celui-ci, que représente notre Planche, est simplement de trois couleurs bien tranchées.

Il a la tête, le cou, la poitrine, le dos et la queue blancs; les ailes avec leurs couvertures et le croupion noirs; l'abdomen, les flancs, les jambes et tout le dessous du corps d'un beau brun marron vif; quelques plumes de cette dernière couleur garnissent le poignet et le pli de l'aile.

Nous ajouterons, en citant l'illustre Voyageur, les détails qui suivent :

« Entre le bec et l'œil, la peau se montre, et cette partie est » seulement couverte de poils rares : sa couleur est jaunâtre, ainsi » que la base du bec, les pieds et les doigts. L'iris est d'un brun » rouge; les plumes des jambes descendent d'un demi-pouce sur » le tarse par-devant; les ongles et le bec sont d'un bleu de corne. » La queue est légèrement arrondie, c'est-à-dire que les pennes » extérieures sont les plus courtes, tandis que les autres s'allongent » successivement jusqu'aux deux du milieu, qui sont plus longues » et d'ailleurs égales entre elles. »

Se trouve sur les bords de la mer, et principalement à l'embouchure des grandes Rivières, sur les côtes Est et Ouest d'Afrique; fond

rapidement du haut des airs sur le poisson qu'il aperçoit et dont il fait sa principale nourriture; chasse aussi les Gazelles. Rare au Cap de Bonne-Espérance, où Levaillant ne l'a vu qu'une seule fois. Mais il est assez commun dans la Nubie et sur les bords du Nil Blanc, où M. d'Arnaud, Voyageur du Museum d'Histoire Naturelle, l'a fréquemment rencontré, et d'où il l'a envoyé en différents âges à cette Administration, en 1843. Notre Planche 8 a été faite d'après le plus adulte des individus de cet envoi.

Cet Oiseau, que M. d'Arnaud, dans ses notes, appelle *Aigle à cou blanc*, a été tué par lui sur les rives du Haut-Nil Blanc, sous le 14° de latitude Nord. Ce Voyageur nous apprend que, dans l'idiome Arabe de l'île de Sennac, il est appelé *Abou-loc*, et qu'il est très-vénéré des pêcheurs Arabes, surtout des Schelouks.

## DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 680 à 700 millim. |
| — du bec, depuis la cire jusqu'à la pointe, en ligne droite, | 30 |
| — — en ligne courbe, | 45 |
| Hauteur du bec, | 23 |
| Longueur de la tête, depuis le bec jusqu'à la nuque, | 100 |
| — du pli de l'aile à son extrémité, | 520 |
| — de la queue, | 230 |
| — du tibia, | 150 |
| — du tarse, | 70 |
| — du doigt médian jusqu'à l'ongle, | 65 |
| — de l'ongle dudit, en courbure, | 42 |
| — — en ligne droite, | 30 |
| Diamètre de cet ongle à sa base, | 6 |

Le Museum d'Histoire Naturelle de Paris en a reçu plusieurs exemplaires de Delalande, ainsi que de Jules et d'Édouard Verreaux, qui en ont également enrichi le Musée Britannique, venant tous du Cap ou de la côte Est d'Afrique.

MAI 1845.

# TROUPIALE A MENTON NOIR.

*ICTERUS GULARIS* (Lichtenstein).
*PSARACOLUIS GULARIS* (Wagler. *Isis,* 1829, p. 754).
*ICTERUS MENTALIS* (Lesson. *Centur. Zool.*, 1831, pl. 41).
*XANTHORNUS GULARIS* (Prince Ch. Bonaparte. *Proced. Z. S.* 1837, p. 110).

SPEC. CHAR. — Rubro-aurantius; loris, vittâ jugulari colli finem vix attingente; dorsi fasciâ latissimâ, scapularibus, alis caudâque nigris; harum tectricibus superioribus minoribus ac inferioribus aurantiis, superioribus mediis apice, remigibus secundariis margine externo-largè, primariis ibidem strictissimè largiùs basi albo-limbatis; recticum omnium basi lætè flavâ, remigum limbo interno albido; gulæ tæniâ rotundatâ apice, pectore immaculato.

Habitus *Ps. Jamacaï*, ei proximus; rostrum validiusculum subtilitèr inclinatum, nigricans; mandibulæ basis margaritaceum; pedes robusti, plumbei, unguibus corneo-plumbeis. Longitudo, 10″. Habitat in Mexico (Wagler. *Isis,* 1829, p. 754).

---

PLANCHE IX.

On voit, par la Spécifique caractéristique qui précède et que nous avons reproduite intégralement, que c'est à Wagler qu'est due la description première de cette espèce de Carouge : aussi est-ce avec

raison que M. Lesson l'a cité en tête de sa Synonymie dans la Notice qu'il en a publiée en 1831. Mais nous avons lieu de croire que c'est de mémoire et par conséquent sans avoir cherché à compléter ses recherches à cet égard que notre Honorable Collègue a fait cette citation, incomplète puisqu'il n'indique pas l'Ouvrage dans lequel il l'aurait rencontrée ; car, quels qu'aient été nos efforts, il nous a été impossible de retrouver la source à laquelle il aurait puisé la dénomination de *Cacicus mentalis* qu'il prête à Wagler, et dont il a dans sa conviction conservé l'adjective spécifique. Ce dernier n'a jamais, que nous sachions, donné à aucun Cacique Troupiale ou Carouge le nom générique de *Cacicus*, et de plus il n'a décrit aucune des espèces de ce Genre, dont il a fait en deux fois un si beau travail, d'abord dans son *Systema avium*, 1827, et ensuite dans l'*Isis* de 1829, sous la désignation de *Mentalis*. Il n'a cité notre Oiseau qu'une seule fois dans ce Recueil, et ne lui a donné l'adjective de *Gularis* que par le motif, ainsi qu'il le dit lui-même, que Lichtenstein l'avait déjà ainsi appelé dans son Catalogue du Musée de Berlin. Il est résulté de cette précipitation de M. Lesson, que M. G. R. Gray, dans son *Genera of Birds*, part. 6, octobre 1844, trompé par cette seconde désignation, a fait de l'*I. gularis* (Licht.), et de l'*I. mentalis* (Less.) deux espèces, alors qu'elles n'en constituent réellement qu'une seule.

C'est pour aider à constater cette erreur à son début, ainsi qu'à dissiper les doutes qui pourraient s'élever encore sur la spécification distincte à faire de ce Carouge et de celui auquel M. de Lafresnaye a donné le nom de *Icterus guttulatus*, que nous donnons dans nos planches 9 et 10 la Figure exacte de l'une et de l'autre, d'après nature, comme toutes celles que nous avons déjà publiées et que nous publierons par la suite.

Les dimensions de ce Cacique, qui en est vraiment un par son bec « sont, dit M. Lesson, de 10 pouces (ou 278 millimètres), y » compris la queue, qui en a 4. Son bec, haut et parfaitement co- » nique, se termine en pointe très-aiguë, très-acérée. Il est com- » primé sur les côtés, et son arête dorsale est arrondie et entame » les plumes du front par un angle étroit; le tour des yeux est légè- » rement dénudé; ses ailes dépassent à peine le croupion; toutes » les grandes rémiges sont échancrées sur leur bord externe; la 1re » est la plus courte, et les 2e, 3e, 4e, 5e et 6e sont presque égales, » bien que la 3e paraisse la plus allongée. Ample et longue, la » queue se compose de rectrices assez larges, arrondies, inégales, » de manière que son extrémité est parfaitement arrondie par le » raccourcissement des rectrices externes. Le bec est noirâtre, ex- » cepté le bord renflé de la mandibule inférieure, qui est nacré. » Les tarses, robustes et fortement scutellés, sont plombés.

» La couleur la plus générale, et qui frappe en même temps les » yeux par sa vivacité, est le beau jaune doré et orange velouté qui » teint la tête, le cou, le thorax, les flancs, le croupion et tout le » dessous du corps. Un jaune soufré occupe le bas du cou en ar- » rière et les épaules; mais un noir profond règne sur la gorge et » le devant du cou, où il forme une sorte de plastron allongé. Le » manteau et les couvertures des ailes, de même que la queue, sont » de ce même noir sériceéux. Brunes en dessus, jaunes en dedans » de l'épaule, les ailes en dehors sont d'un noir mat, que relèvent » les nombreux lisérés blancs qui se dessinent sur le rebord infé- » rieur des couvertures moyennes et des rémiges secondaires. Les » grandes rémiges sont entièrement brunes, seulement quelques » traces légères et incomplètes de cette bordure apparaissent sur les » barbes les plus extérieures. »

Ces lisérés blancs offrant cependant assez de régularité pour se prêter à une description, et après le caractère tiré du bec affectant une disposition distincte, moins facile à confondre dans l'*I. guttulatus* (Lafresn.), nous nous empressons de compléter la description de l'honorable M. Lesson par les détails suivants.

Ainsi, à la moitié de la longueur de l'aile, l'extrémité marginale des moyennes couvertures y trace une bande blanche assez régulière dans toute la largeur transversale de l'aile; les 2$^{e}$, 3$^{e}$, 4$^{e}$, 5$^{e}$ et 6$^{e}$ rémiges primaires, à la portion bâsale de leurs barbes externes, qui ressort de dessous les moyennes couvertures, sont bordées chacune d'une tache en fer de lance dirigée en bas sur une longueur de 10 millimètres; puis les rémiges secondaires, au nombre de 4, viennent dessiner par leur bord externe quatre fines lignes blanches qui suivent le contour arrondi de leur extrémité; enfin quatre des grandes couvertures présentent entre ces lignes et la bande transversale quatre taches également blanches, régulièrement étagées.

Cet Oiseau, qui vient du Mexique, fait partie du Muséum de Paris.

MAI 1845.

# CAROUGE A GOUTTELETTES.

*ICTERUS PECTORALIS* (O. des Murs.) Wagler.

*PSARACOLIUS PECTORALIS* (Wagler, *Isis*, 1829, p. 755).

*ICTERUS GUTTULATUS* (de la Fresnaye. *Magas. de Zoologie*, 1844, pl. 52).

SPEC. CHAR. — *Ps. Pectoralis.* — Rubro-aurantius; loris, vittâ gulari *ad pectus usque extensâ*, fasciâ dorsi latissimâ, scapularibus, alis, caudâque nigris; tectricibus alarum superiorum mediis *toto nigris*, minoribus ac inferioribus toto luteis; remigibus secundariis extùs largiusculè, primariis vix, rectricibus apice strictè albo-limbatis, his basi lætè flavis; *pectore maculis aterrimis* irregularitèr maculato.

*Rostrum.* — *Gracile*, *acutissimum*, sub-inclinatum, nigricans, mandibulæ basi margaritaceum ; pedes unguesque plumbei.

*Longitudo* 9 1/4". Habitat in Mexico.

Species *Ps. Gularis*, æquo modo affinis, *Ps. Jamacaï*; *Ps. Croconoto* differt ab eo satis characteribus indicatis. (Wagler, *loc. cit.*)

*Icterus Guttulatus.* — Rubro-aureus; loris, dorso, alis, caudâ maculisque pectoris nigris; tectricibus alarum minoribus suprà infràque aureis; remigibus primariis basi vix conspicuè, secundariis tribus margine externo vittam mediam formante rectriceque laterali apice marginali albis;

*Rostro* tenui, compresso, arcuato, basi non elevato, nigro; mandibulâ basi cœrulescente, pedibus plumbeis; caudâ apice rotundatâ. (de la Fresnaye, *loc. cit.*)

---

PLANCHE X.

Nous avons signalé tout à l'heure, à l'occasion de l'*I. gularis*, le double emploi qui en avait été fait dans l'*I. mentalis;* et nous nous proposions de reproduire dans le présent Article, la distinction spécifique

que notre Savant Collègue M. de la Fresnaye, de son côté, avait faite de son *I. guttulatus*, confondu par l'honorable M. Lesson avec l'*I. mentalis*. Mais en étudiant cette seconde espèce, nous avons cru découvrir également qu'un double emploi semblable avait été commis par le premier de ces Naturalistes, dont la résidence éloignée de tout grand centre Scientifique ne lui aura certainement pas permis de remonter aux véritables sources; c'est ce qu'il nous a déclaré lui-même à la communication que nous lui avons faite de notre remarque, et cela avec l'empressement et la franchise, apanages du vrai mérite et de la véritable Science.

Nous pensons en effet que la description de Wagler que nous avons mise en regard de celle de M. de la Fresnaye, ne saurait laisser place au moindre doute sur l'identité de l'Espèce à laquelle chacune d'elles se rapporte, et démontre suffisamment que l'*I. pectoralis* et l'*I. guttulatus* ne sont qu'une seule et même chose.

Il est même bien remarquable que, comme s'il pressentait en quelque sorte la confusion qu'il était possible de faire de l'*I. gularis* avec le *Ps. pectoralis*, Wagler, de même que M. de la Fresnaye, a insisté sur les causes probables de cette confusion et sur les caractères distinctifs de l'une et de l'autre Espèce : car il a eu soin de souligner les parties de sa diagnose qui avaient trait à ces différences.

C'est ainsi qu'il insiste sur le caractère distinctif spécifique de la plaque noire de la gorge, plus allongée chez l'*I. pectoralis* que chez l'*I. gularis*, et des taches de même couleur existant à la poitrine du premier; c'est encore ainsi qu'il appuie sur la dimension et la forme du bec, si différentes chez l'une et chez l'autre.

Cette erreur de notre infatigable Collègue, due un peu aussi à l'habitude où l'on est depuis quelque temps de ne recevoir en Oiseaux de la Colombie que des Espèces presque toujours nou-

velles, erreur qu'il s'est empressé de reconnaître sur la communication que nous lui avons faite de nos doutes, ne prouve au surplus qu'une chose : c'est sa connaissance approfondie des Oiseaux, telle que, dans l'ignorance de la distinction et de la description faite par Wagler, il s'est pourtant servi de termes presque semblables, s'est livré au même travail et est arrivé au même résultat que lui; c'est-à-dire, à établir la spécification du *Carouge à gouttelettes*, comme tout à fait distinct de l'*I. mentalis* (Less.), ainsi que Wagler l'avait précédemment établie entre son *Ps. pectoralis* et l'*I. gularis* (Licht.). En un mot, ces deux Ornithologistes ont eu, à un si grand intervalle l'un de l'autre, la même idée et le même souci d'exactitude.

En effet, outre que le Carouge à gouttelettes est en tout beaucoup plus petit que l'*I. mentalis*, puisqu'il ne mesure que 220 millimètres au lieu de 280 (individu décrit par M. Lesson), et de 260 (celui que nous avons eu occasion de figurer), le bec en est tout différemment conformé. Fort et élevé à sa base, droit et conique dans l'*I. mentalis*, il est dans l'*I. guttulatus*, grêle, très-comprimé et légèrement fléchi dans toute sa longueur : « au point, ainsi que » le dit fort justement M. de la Fresnaye, que pour Vieillot et Cu- » vier, qui n'avaient basé leur distinction générique des Troupiales » que sur la forme du bec, l'un eût été dans leur Genre *Troupiale*, » et l'autre dans leur Genre *Carouge*. » Les pattes en sont aussi beaucoup moins fortes que chez celui-ci. Enfin, quant à la coloration; d'une part, les plumes de la poitrine et des flancs sont, dans notre espèce, terminées d'un noir qui se dessine en forme d'écailles, beaucoup plus exactement qu'en forme de gouttelettes (comme l'exprime notre Savant Collègue), ainsi que le représente notre figure et qu'il l'a également représenté lui-même; d'autre part, la bande

transversale ou miroir de l'aile, si nettement dessinée chez l'*I. mentalis*, manque complétement au *Guttulatus*, qui ne conserve de toute la décoration blanche du précédent, qu'une portion longitudinale de cinq des rémiges secondaires, et que la base des rémiges primaires. Mais il a de plus que le *Mentalis*, les deux rectrices latérales bordées de blanc à leur extrémité.

*Dimensions.* — Nous différons légèrement de mesure avec M. de la Fresnaye, qui ne donne que 21 centimètres à son individu; celui qui a servi à notre dessin a de longueur totale 22 centimètres, ce qui établit, comme on le voit, une certaine différence entre cette espèce et le *Mentalis*, qui en mesure de 26 à 28.

*Description.* — D'un beau jaune orangé, rougeâtre sur la tête, le cou et les côtés de la poitrine, et doré sur les épaules, le croupion, le ventre et les jambes; les lorums, le tour des yeux, une large bande ou plastron descendant du menton, et couvrant tout le devant du cou et le milieu de la poitrine, une autre large bande dorsale, les ailes et la queue d'un noir profond; le thorax est couvert d'écailles noires dessinées par l'extrémité des plumes de cette partie et des flancs teintes de cette couleur. Une différence existe encore ici entre notre individu et celui qu'a décrit M. de la Fresnaye; il indique que trois des rémiges secondaires seulement sont bordées extérieurement de blanc, ce qui formerait une bande médiane étroite et se terminant avant leur extrémité. Tandis que chez notre individu cette bordure se remarque très-vivement accusée sur cinq des rémiges secondaires, plus large au sommet de chacune d'elles, et les encadrant en s'amincissant vers leur extrémité, où le blanc venant se confondre dans le noir brun de ces plumes, ne se distingue plus qu'en une ligne grisâtre. La base des rémiges primaires est également blanche. Au surplus, cette couleur est celle de la

moitié supérieure de toutes les rémiges, lorsqu'on soulève les plumes de recouvrement de l'épaule. On comprend d'après cela que la portion visible puisse varier d'un individu à un autre, sans parler des modifications que peut encore y apporter la manière de préparer et de monter les peaux. Les deux rectrices latérales sont bordées de la même couleur blanche à leur extrémité. Le bec est noir avec la base de la mandibule inférieure bleuâtre et les pieds noirâtres.

L'individu qui nous a servi dans notre description est au Muséum de Paris, depuis 1843; il vient de Santa-Fé de Bogota. Celui décrit par Wagler venait du Mexique.

MAI 1845.

# GENRE MÉSITE.

*GENUS MESITES* (I. G. Saint-Hilaire. *Magas. de Zool.*, 1839, pl. 5 et 6).

GENER. CHAR. *Rostrum.* — Cinereum, incurvum, longitudini capitis coæquale; nares longitudinaliter commissuræ fissurâ æquidistantes.

*Alæ.* — Surobtusæ, tectricum rectricumque barbulis laxatis.

*Cauda.* — Lata, rotundata.

*Pedes.* — Digitorum internus longior, medius interdùm cum externo ad basim conjunctus.

---

Le Genre Mésite a été créé par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, en un excellent Mémoire publié dans le Magasin de Zoologie, 1839, et figuré avec ses détails caractéristiques aux planches 5 et 6 du même Ouvrage. C'est à ce Mémoire que nous emprunterons la description générique suivante :

« Dans la plupart des Genres nouveaux, les différences caracté-
» ristiques ne frappent pas dès le premier aspect aussi bien que les
» Analogies; elles ont besoin d'être mises en lumière par une Ana-

» lyse d'ailleurs très-facile, même avec les éléments si incomplets de
» détermination que peut fournir l'examen extérieur, et qui sont
» le plus souvent les seuls que nous possédions. Pour le Genre Mé-
» site, il en est tout autrement : les différences singulièrement re-
» marquables qui le distinguent de tous les Genres déjà connus
» ne peuvent manquer de frapper les yeux de quiconque possède
» des notions un peu exactes sur la série Ornithologique, et ce sont
» les rapports seuls des Mésites qui ont besoin d'être déterminés
» par l'Analyse. Ici même, et surtout pour fixer la place de ce Genre
» dans la série Ornithologique, l'ignorance où nous sommes des ca-
» ractères Ostéologiques du sternum, de l'épaule, du bassin, est
» extrêmement regrettable, et nous oblige de laisser dans notre tra-
» vail des lacunes importantes que l'étude du squelette pourra
» seule permettre de remplir par la suite.

» Le port général de la Mésite, de même que sa taille, rappelle
» assez bien ceux de la plupart des Pigeons, et notamment à cause de
» la hauteur assez grande des tarses, de diverses Colombigallines.
» En comparant, par exemple, la Mésite variée, tel est le nom spé-
» cifique que je propose pour l'espèce type de ce Genre, à la Colom-
» bigalline poignardée, nous trouvons entre elles de nombreux
» rapports. La taille est presque la même, la Mésite étant à peine
» plus petite. Les tarses sont aussi sensiblement de la même lon-
» gueur : il faut les mesurer pour reconnaître que ceux de la Mé-
» site sont un tant soit peu plus courts et plus grêles; ils ont, au
» contraire, des écussons un peu plus grands. Ses doigts offrent,
» chez l'une et l'autre, la même disposition générale; ils ne sont
» point réunis à leur base par des membranes interdigitales élar-
» gies, mais seulement bordés de chaque côté par un petit repli
» longitudinal qui, même chez la Mésite, n'est sensible que sur

» une partie de leur longueur. Les proportions des doigts sont les » mêmes ; le médian est plus long que les deux latéraux, et, parmi » ceux-ci, *contrairement à ce qui a lieu en général chez les Passe-» reaux*, c'est l'interne qui est le plus long, d'une quantité d'ailleurs » très-petite. L'externe et le médian sont à leur origine, mais sur » une étendue extrêmement petite, réunis à leur base ; ce qui a » lieu exactement de même chez la Calombigalline. Le pouce, chez » l'une et chez l'autre, a aussi la même disposition, et, de plus, la » même longueur, tandis que les trois doigts antérieurs, tout en » conservant les mêmes proportions entre eux, sont sensiblement » plus courts et plus grêles chez la Mésite ; aussi, chez celle-ci, le » pouce est-il presque égal en longueur au doigt antérieur interne, » qu'il surpasse à peine en diamètre, tandis que chez la Colombi-» galline, ces deux doigts, tout en restant sensiblement égaux en » diamètre, cessent de l'être en longueur.

» Les ongles de la Mésite, très-analogues aussi à ceux de la Co-» lombigalline, sont assez petits et comprimés et surtout très-peu » recourbés : la seule différence est que ceux de la Mésite sont un » peu plus petits, et que l'un d'eux, celui du pouce, est un peu » plus recourbé que son homologue.

» Il existe donc, entre les pieds des Mésites et ceux des Colom-» bigallines, de nombreux rapports d'analogie, et parmi eux plu-» sieurs portent sur des caractères très-importants, soit par l'in-» fluence qu'ils doivent exercer sur les mœurs, soit parce qu'ils sont » au nombre des traits qui distinguent le mieux les Pigeons des » Passereaux. Quant aux différences que j'ai indiquées, elles sont » comparativement de peu d'importance, et même ne surpassent » pas en valeur celles qui existent entre les divers Genres déjà con-» nus de Pigeons, à en juger par ses pattes ; nous ne voyons donc

» rien qui tende à écarter les Mésites de la famille des Colom-
» bidés.

» La queue de la Mésite ne fournit non plus aucun caractère
» qui suffise à séparer les Mésites des Colombidés; elle est com-
» posée de douze pennes longues et très-larges, parmi lesquelles les
» internes sont un peu plus courtes; elle est ainsi précisément en-
» core comme chez la Colombigalline poignardée, large et arron-
» die, et, de plus, caractère assez intéressant à signaler, les couver-
» tures, soit supérieures, soit inférieures, sont très-prolongées. Les
» différences consistent entre la longueur sensiblement plus grande
» des pennes caudales, dans la nature même de celles-ci, dont les
» barbes sont beaucoup moins serrées et moins adhérentes; aussi
» ces pennes se décomposent-elles au moindre frottement.

» Les ailes sont établies sur un type qui, sans s'éloigner encore
» par des différences graves de celui des Colombigallines, réalise
» cependant beaucoup mieux, et même reproduit avec une parfaite
» exactitude les conditions de la plupart des vrais Gallinacés, par
» exemple des Gallidés, et plus spécialement encore des Péné-
» lopes et Parraquas. Comme chez ceux-ci, l'extrémité des ailes
» dépasse à peine l'origine de la queue, et leur composition est
» loin de compenser ce qu'il y a de défavorable pour le vol dans
» cette brièveté. Les pennes vont en croissant, de la première, qui
» est extrêmement courte, à la seconde, très-courte encore, de
» celle-ci à la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la cinquième. La
» sixième et la septième sont égales à celles-ci, et après elles les
» pennes décroissent graduellement. Ses ailes sont donc ici établies
» sur le type Surobtus.

» Les Mésites, qui se rapprochent beaucoup des Gallinacés par les
» caractères du vol, tiennent encore de très-près à la plupart de ces

» Oiseaux, par la nature de leurs plumes molles, douces au tou-
» cher, faciles à décomposer par le froissement. Cette mollesse tient
» à deux conditions qui existent dans la plupart des Gallinacés,
» conditions qui sont même ici portées plus loin que chez eux :
» l'état des barbes peu serrées et faiblement adhérentes par leurs
» barbules, et la gracilité remarquable des tiges.

» Si maintenant nous passons à l'examen du bec, nous sommes
» obligés, pour trouver les analogies, de descendre dans la série
» Ornithologique jusqu'aux Héliornes. Le bec, qui a très-peu de
» hauteur, forme environ la moitié de la largeur totale de la tête.
» Sa forme, aussi bien que ses proportions, diffère à peine de celle
» des Héliornes, et notamment de l'*Heliornis Senegalensis*. L'arête
» de la mandibule supérieure, ou mieux la surface étroite qui borne
» supérieurement cette mandibule, la commissure des deux man-
» dibules, et même, dans la plus grande partie de sa longueur, le
» dessous de la mandibule inférieure, sont légèrement courbes, leur
» concavité étant inférieure; mais la courbure est tellement faible
» que le bec, dans son ensemble, peut être droit. La mandibule
» supérieure, plus haute que large, va en s'amincissant, et surtout
» en diminuant de hauteur depuis la base du bec jusqu'à son ex-
» trémité, qui est une véritable pointe, peu aiguë toutefois, sans au-
» cune trace de crochet ni d'échancrure. La mandibule inférieure
» est beaucoup moins haute que la supérieure; chacune de ses
» branches conserve la même hauteur, et a par conséquent ses
» bords parallèles jusqu'à la rencontre avec son analogue; puis à
» partir de ce point, le bord de la mandibule se dirige en ligne
» droite vers l'extrémité de la mandibule supérieure, en sorte que,
» comme celle-ci, la mandibule inférieure, et, par conséquent, tout
» le bec, finit en pointe. A l'endroit où les deux branches de la man-

» dibule inférieure se réunissent, il y a un angle peu marqué, » comme chez l'Héliorne et chez un grand nombre d'autres Palmi- » pèdes et Échassiers.

» Les narines, et c'est encore une ressemblance frappante avec » l'*Heliornis Senegalensis*, se présentent sous la forme de fentes lon- » gitudinales presque linéaires, placées à quelque distance de la » base du bec et assez rapprochées de la commissure des mandi- » bules, à laquelle elles sont presque parallèles. L'intervalle qui » les sépare en arrière de la base du bec, et en dessus de sa com- » missure, est rempli presque entièrement par une lame membra- » neuse cornée, extrêmement mince et flexible, interposée et comme » tendue entre la voûte de la mandibule et sa partie inférieure.

» Enfin, comme si ce n'était pas assez de toutes ces analogies » avec les Héliornes, la Mésite variée leur ressemble jusque par la » dispotion des couleurs de la tête.

» Ces analogies, soit dans la conformation du bec, soit dans la » disposition des narines, soit dans la coloration de la tête, sont des » plus frappantes dans un Oiseau surtout qui, par le reste de son » organisation, ne rappelle plus en rien les Héliornes. Ainsi, dès » que l'on arrive au cou, les ressemblances commencent à s'effacer; » il est en effet plus court chez la Mésite que dans les Héliornes.

» En résumé, on peut dire que la Mésite variée, d'après l'en- » semble de ses caractères génériques, et je puis même ajouter de » ses caractères spécifiques, se rapproche des Héliornes par sa tête, » des Pénélopes et Catracas par son corps, notamment par ses ailes, » des Pigeons par ses pieds. Ces dernières analogies sont évidem- » ment celles auxquelles doit être attribué le plus de valeur, au » moins jusqu'à ce que l'étude du squelette permette de prononcer » à cet égard avec une entière certitude; et s'il est incontestable

» que le Genre Mésite doit être considéré comme le type d'une fa-
» mille nouvelle, cette famille paraît devoir se placer parmi les Gal-
» linacés Passéripèdes, près des Colombidés. »

Deux espèces composeraient aujourd'hui ce Genre :

1° La Mésite variée *Mesites variegata* (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire), l'espèce type sur laquelle repose la description générique qui précède, que nous représentons pl. XI.

2° La Mésite unicolore, *Mesites unicolor* (O. des Murs), que nous figurons aussi pl. XII.

Tous deux de Madagascar, où ils paraissent fort rares.

MAI 1845.

# MÉSITE VARIÉE.

*MESITES VARIEGATA* (I. G. Saint-Hilaire. *Magas. de Zool.*, 1839, pl. 5 et 6).

SPEC. CHAR. — Loris et regione circà oculos denudatis; fronte, vertice, nuchâ, totoque corpore rubigineo seu cinnamomeo colore suprà tinctis; nigro fulvoque irregularitèr infrà lineato; genis maculâ fulvo-albido longitudinali suprà et subtùs-orbitariâ nigro marginatâ distinctis; gulâ albâ; pectore albo-fulvido nigroque squammato; rostro, cinereo incurvo, longitudini capitis coæquali, formâ et naribus Heliornides, pedibus cinereis caudâque Columbas, alis surobtusis Penelopes et Ortalidas præstantibus; digito medio cum externo ad basim conjuncto.

---

PLANCHE XI.

Nous avons vu dans l'exposé des caractères de Genre *Mésites* qui précède, que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire considère la *Mesites variegata* comme le type d'une Famille nouvelle, qu'il a pensé devoir être placée parmi les Gallinacés passéripèdes, près des Colombidés.

Un seul Méthodiste, depuis la création de ce Genre (1839), a eu occasion de s'en occuper; c'est M. G. R. Gray, de Londres, qui,

dans son *List of the Genera of Birds*, 1841, sans avoir été à même de voir cet Oiseau en nature, ainsi qu'il a eu soin de le dire, a cru ne pas sortir précisément des indications du Savant Fondateur du Genre, et a peut-être élargi par trop les limites posées par celui-ci : car il a séparé la Mésite (dont il fait un Gallinacé pur) des Colombidés par les Pénélopidés et les Cracidés, en la reportant à la fin des Mégapodidés, entre le Genre *Megapodius*, proprement dit, et le Genre *Alecthelia*.

Nous laissons aux Naturalistes le soin de désigner irrévocablement la place de ce singulier Oiseau; car, ainsi que l'a très-justement dit notre Célèbre Professeur, il existe, dans la fixation de ses caractères, des vides qui ne pourront être remplis que par l'étude et une connaissance exacte de son Ostéologie.

Voici, toujours d'après le même Auteur, les dimensions et la description spécifique de la *M. variegata*.

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale, | | 300 millim. (1) |
| — | du bec, depuis les plumes frontales, | 24 |
| — | du tarse, | 30 |
| — | du doigt médian avec son ongle, | 27 |
| — | du pouce avec son ongle, | 19 |

*Description*. — « De chaque côté de la tête une ligne roussâtre » naît de la bâse du bec, passe immédiatement au-dessus de l'œil, » et va se terminer un peu au delà de la nuque ; au-dessus, et com-

(1) Nous supposons qu'il y a ici dans le Mémoire de M. I. G. Saint-Hilaire une erreur typographique, car nous avons trouvé à l'Oiseau unique qui a servi à sa Description, non pas 285 millimètres, mais 300.

» mençant également à partir de la base du bec, un espace longi-
» tudinal de couleur foncée, qui entoure l'œil en avant, en dessous
» et en arrière. Toutefois, malgré les analogies de la Mésite variée
» avec les Héliornes, quant à la disposition générale des couleurs
» de la tête, cet espace est, chez la Mésite, nu, excepté en arrière,
» tandis qu'il est couvert, chez l'*Heliornis Senegalensis*, de très-pe-
» tites plumes. Au-dessous de lui, et encore chez cet Oiseau, une
» bande claire de forme irrégulière qui, ici, est roussâtre, com-
» mence vers la partie inférieure de la base du bec, passe au-des-
» sous de l'œil et se prolonge sur les côtés de la tête et de la partie
» supérieure du cou; enfin, plus bas encore et suivant la même
» direction, une ligne droite séparée de celle de l'autre côté par le
» dessous de la tête, qui est blanc.

» Il faut cependant encore remarquer qu'au-dessous de la gorge,
» qui est aussi blanche, est un espace roux fondu avec lui par
» nuances insensibles, et, plus bas encore, un système de coloration
» qui rappelle également celui de l'*Heliornis Senegalensis*. La par-
» tie antérieure du bas du cou et la partie supérieure de la poitrine
» sont couvertes de plumes d'un jaune très-clair dont chacune
» présente, vers son extrémité, une tache noire plus étendue trans-
» versalement que d'avant en arrière. La nuque est d'un roux
» feuille-morte; le derrière du cou est, en haut, de cette même
» couleur, en bas olivâtre, avec quelques taches elliptiques trans-
» versales, de couleur noire. Le dos, les ailes, la queue, les cou-
» vertures supérieures sont d'un roux feuille-morte, nuance qui se
» retrouve, comme l'on sait, chez plusieurs Parraquas. Le reste est
» transversalement barré de noir et de fauve; et les couvertures
» inférieures de la queue sont variées irrégulièrement de ces deux
» couleurs. Le bec est brunâtre, et les pattes sont grises. »

MÉSITE VARIÉE.

L'Oiseau qui fait le sujet de cet article, et qui figure dans notre Pl. XI, vient de Madagascar, d'où il a été envoyé au Muséum d'Histoire Naturelle, par M. Bernier, Officier de santé de la Marine. Il paraît fort rare, au moins dans les localités jusqu'à ce jour visitées par les Européens, et était unique dans l'envoi de ce Voyageur.

On ignore les mœurs de cet Oiseau, ainsi que le nom de la localité de Madagascar d'où il provient.

MAI 1845.

# MÉSITE UNICOLORE.

*MESITES UNICOLOR* (O. DES MURS, *Rev. Zool.*, *mai* 1845, P. 176).

SPEC. CHAR. — Corpore suprà et infrà rubigineo seu cinnamomeo colore tincto, gulâ et pectore rufo-albidis exceptis; loris regioneque circumoculari plumulatis; rostro ferè recto, vix ab acumine subulato; pedibus et rostro brunneis; tectricum recticumque barbulis elongitèr lanatis, digitis tribus anticis omninò distinctis.

---

PLANCHE XII.

L'Oiseau que nous figurons sous ce Nom spécifique de *Unicolor*, et de grandeur naturelle comme le précédent, appartient bien évidemment au Genre *Mesites;* mais nous avons hésité longtemps avant de nous décider à en faire une Espèce, pensant qu'il pouvait fort bien n'être que le jeune ou la femelle adulte de *M. variegata*, dont la Planche précède celle-ci. C'est en effet le même aspect et le même ensemble de coloration, en ce sens que le roux feuille-morte ou cannelle, qui domine dans cette dernière espèce, est ici la seule et

unique teinte de tout l'individu, à l'exception de la gorge et de la poitrine, où cette couleur s'éclaircit pour faire place à une nuance brun-jaunâtre; on entrevoit bien aussi comme la trace naissante ou le vestige d'une ligne blanchâtre longeant la joue et allant se perdre vers l'oreille; c'est enfin le même système plumaire décomposé et sans adhérence, et la même forme surobtuse de l'aile.

Lorsqu'on en vient cependant à envisager le bec, le tour des yeux, les grandes couvertures des ailes, les pieds, et à comparer les mesures et les formes de ces diverses parties, il est difficile de résister à l'envie de voir dans notre Oiseau sinon une Espèce, au moins une Variété notable (bien près de devenir Espèce) de *M. variegata*.

Ainsi, le bec n'a plus la même étrangeté de forme de celui de cette dernière espèce, ni la même dimension. Chacune de ses mandibules est droite depuis son point de départ jusqu'à un peu plus de la moitié de sa longueur, et ne s'arrondit, l'une en haut, l'autre en bas, qu'à partir de cette limite pour se rejoindre en un bout angulaire quelque peu subulé. Tandis que chez la *M. variegata*, la courbure de la mandibule supérieure commence à son origine et continue graduellement et sans interruption jusqu'à son extrémité, la mandibule inférieure seule, après avoir suivi presque parallèlement cette courbure dans les deux premiers tiers de sa longueur, se relève à son dernier tiers pour rejoindre la pointe de la mandibule supérieure.

Il résulterait de cette première différence que le caractère tiré, pour la *M. variegata*, de la longueur du bec égale à celle de la tête, ne pourrait plus avoir la même valeur comme caractère générique, puisque dans notre espèce le bec serait égal aux deux tiers tout au plus de cette longueur.

Ainsi encore, le tour des yeux et le lorum, au lieu d'être dénudés et sans plumes, sont au contraire totalement emplumés; les grandes couvertures des ailes à barbules si lâches et si effilées dépassent les plus longues pennes de l'aile; les tarses sont plus allongés, et au lieu de six squamelles peu distinctes, en comptent neuf parfaitement imbriquées.

Ainsi enfin, chose bien remarquable, et qui viendrait diminuer de valeur l'un des principaux caractères génériques de la *M. variegata*, la soudure partielle du doigt extérieur avec le médian, toute particulière à cette dernière espèce, disparaît entièrement chez notre individu, dont tous les doigts sont absolument distincts et séparés dès leur origine les uns des autres.

Toutes modifications, à l'exception du bec, qui ne sauraient provenir ni de l'âge ni du sexe. Sans doute elles peuvent ne point paraître, aux yeux de tous les Ornithologistes, avoir une assez grande valeur pour servir de fondement à une spécification que nous ne proposons nous-même qu'avec doute; mais enfin elles sont beaucoup plus profondes et plus tranchées que celles qui résultent ordinairement du sexe et de l'âge, ce qui suffira pour nous excuser.

Dimensions comparées de la *M. variegata* et de notre *M. unicolor*.

| | | *M. variegata.* | *M. unicolor.* |
|---|---|---|---|
| Longueur totale, | | 300 millim. | 290 millim. |
| — | du bec, depuis les plumes frontales, | 24 | 20 |
| — | du tarse, | 30 | 35 |
| — | du doigt médian avec son ongle, | 27 | 30 |
| — | du pouce avec son ongle, | 19 | » |

D'où il résulte qu'en somme, chez la *M. unicolor*, en même temps que le bec et la taille générale sont moindres que chez la *M. varie-*

*gata*, les tarses, les pieds et les doigts dans toutes leurs parties sont plus considérables.

Le bec et les pattes sont d'une couleur brune noirâtre, ce qui n'est pas l'indice d'un jeune individu, chez qui ces parties sont toujours grisâtres.

Cet Oiseau fait partie de la riche Collection du Museum de Paris, qui renferme tant de trésors peu ou point connus; il y a été envoyé en 1838, c'est-à-dire à la même époque à peu près où M. Bernier envoyait la *Mesites variegata*, par un Voyageur Naturaliste, M. Goudot, qui l'a découvert aussi à Madagascar, cet autre Centre de la Création qui commence à fixer l'attention des Savants.

Il est à souhaiter que nos Voyageurs puissent découvrir encore et envoyer une série des mêmes espèces de sexe et d'âge différents, jointe à des observations de mœurs et d'habitudes, afin de dissiper les doutes que l'on peut si légitimement avoir sur leur identité ou leur différence spécifique.

MAI 1845.

# BONDRÉE A COLLIER NOIR.

*PERNIS TORQUATA* (Lesson, *Traité d'Ornithologie*, 1831).

# BONDRÉE A COLLIER ROUX.

*PERNIS RUFICOLLIS* (Idem).

---

PLANCHES XIII ET XIV.

Nous figurons ces deux Bondrées, données, comme espèces distinctes, par l'Honorable M. Lesson, d'abord parce qu'elles sont inédites, ensuite pour les signaler à l'attention des Naturalistes, en annonçant de suite que nos dessins sont la représentation exacte des types qui ont servi aux descriptions de ce Savant Ornithologiste.

Voici comment le zélé Professeur de Rochefort décrit sa *P. torquata*.

« Bec noir; tarses jaunes; plumage gris-blanc-roussâtre, plus
» clair sur la tête, et chaque plume rayée de noir. Le manteau
» brun, chaque plume cerclée de blanchâtre, enveloppée d'un cer-
» cle irrégulier de noir; plusieurs plumes droites, noires, implan-
» tées dans l'occiput. Poitrine jaunâtre; ventre roux-clair, maillé
» de blanc ; queue blanche, largement rayée de deux bandes noires.
» (Mus. de Paris; Patrie inconnue.) »

Malgré les quelques inexactitudes que renferme cette description, et dont nous dirons la cause tout à l'heure, il est bien évident que, dans son ensemble comme dans la plus grande partie de ses détails, elle se rapporte au sujet figuré dans notre Planche. Aussi, sans reprendre cette description en sous-œuvre, nous bornerons-nous à la compléter sous deux rapports :

Ainsi il n'est pas exact de dire que la gorge de notre Oiseau soit enveloppée d'un cercle irrégulier de noir. Ce sont réellement trois raies noires qui la distinguent, dont une tombant du dessous du bec, les deux autres de chaque côté de son ouverture, et toutes trois venant se rejoindre en s'arrondissant au sommet de la poitrine; de plus les grandes pennes alaires sont noires; la 1re rémige est la plus courte, la 4e est la plus longue, et enfin, la queue, d'un brun fauve marbré de blanc sale, ne paraît blanchâtre qu'en dessous, où elle laisse transparaître ses deux bandes noires.

Maintenant cet Oiseau est-il bien une espèce distincte et différente de la *Pernis cristata* (Cuv.) *Ptilorhynchus* (Temm.) Pl. col. 44? C'est ce qu'il convient d'examiner.

Nul doute qu'au premier aspect cette différence ne soit assez vivement accusée quant à la teinte générale de la coloration. Mais en comparant l'une avec l'autre, on s'aperçoit bientôt que de nombreux rapports de plumage de la *P. torquata* avec la *P. cristata*, dans ses

éléments principaux, sont assez faciles à saisir. Il est, par exemple, impossible, dans les trois raies noires de la gorge de la *P. torquata*, de ne point reconnaître la base de celles qui se retrouvent en même nombre, aux mêmes places et de même forme, sur la *P. cristata*, moins visibles chez celle-ci, quoique plus foncées, à cause de la teinte fuligineuse sur laquelle elles se dessinent. De même, dans le maillé blanc du dessous du poignet de l'aile et de l'abdomen de la *P. torquata*, il est difficile de ne pas voir la base du maillé blanc du poignet de l'aile des cuisses et des couvertures inférieures de la queue de la *P. cristata*. Si l'on rapproche de ces analogies celles tirées de la taille en tout point la même, de la couleur et de la forme des pattes, de la forme et de la couleur des plumes, de l'ornement suboccipital, enfin dans la disposition et la structure de celles du lorum, on ne pourra guère hésiter à considérer la *P. torquata* soit comme une variété de la *P. cristata*, soit comme sa femelle, ce qui est notre profonde conviction.

Ajoutons que la Patrie de cette *P. torquata*, que M. Lesson a dite inconnue, est la même que celle de la *P. cristata*, car le Voyageur Duvaucel l'a rapportée au Museum d'Histoire Naturelle en Septembre 1821, de Sumatra.

Voici au surplus les rapports de dimensions de l'une à l'autre :

| | *Pernis cristata.* | *Pernis torquata.* |
|---|---|---|
| Longueur totale, | 700 millim. | 650 millim. |
| — de l'aile, | 480 | 460 |
| — du tarse, | 60 | 53 |
| — du doigt du milieu, sans l'ongle, | 50 | 50 |
| — de l'ongle, en ligne droite, | 23 | 25 |
| — — en suivant sa courbe, | 30 | 31 |

La démonstration du double emploi comme espèces distinctes

de la *P. cristata*, soit des deux *P. torquata* et *ruficollis*, soit de cette dernière seulement, va résulter d'une manière encore plus claire de la description de celle-ci comme de la Figure que nous en donnons Planche 14.

M. Lesson décrit sa *P. ruficollis* dans les termes suivants:

« De la taille de la Bondrée huppée de l'Inde (*P. cristata*). Bec » noir, tarses gris; plumes écailleuses entre le bec et l'œil, d'un gris » perlé comme pruineux. Tête et côtés du cou d'un roux vif, mar- » qué de noirâtre; gorge blanche; un large collier roux au devant » du cou. Les parties inférieures blanches, avec un trait brun et » délicat sur la tige de chaque plume; tarses assez vêtus. Queue » blanche, traversée par trois raies noires; huppe petite, pointant » à peine sur l'occiput. (Mus. de Paris; patrie inconnue.) »

En comparant cette *P. ruficollis* avec la *P. torquata*, on est frappé de la similitude de rapports qui les unit, car c'est la même coloration de plumage dans son ensemble comme dans ses détails; il n'y a d'exceptions que pour les trois raies noires de la gorge, qui ne se dessinent que bien légèrement en blond roux, et pour la huppe, qui n'est point accusée par les plumes cervicales; et l'on demeure convaincu que l'un de ces Oiseaux ne peut être que le jeune de l'autre, et par suite un peu plus petit, car il y a erreur dans l'égalité de taille que donne M. Lesson à sa *P. ruficollis* avec la *P. cristata*. La première, ainsi que l'indique notre Figure faite également sur le type de la description de M. Lesson, est d'un dixième plus petite que l'autre; en voici les dimensions exactes :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale, | | 585 millim. |
| — | de l'aile, | 400 |
| — | du tarse, | 48 |
| — | du doigt du milieu, sans l'ongle, | 45 |

| | | |
|---|---|---|
| Longueur de l'ongle, en ligne droite, | | 23 millim. 1/2. |
| — | en suivant sa courbure, | 29 |

D'après cet examen, nous inclinons fermement à penser, d'abord que la *P. torquata* et la *P. ruficollis* ne font qu'une seule et même espèce dont la dernière est la jeune de l'autre; ensuite que la première est la femelle de la *P. cristata*. Ce qui nous autorise à émettre cette opinion, c'est que les deux individus dont nous donnons les figures offrent, avec deux jeunes *P. cristata*, prenant la livrée adulte du mâle d'une part, qui se trouvent au Muséum de Paris, et d'une autre part avec le mâle adulte figuré dans les PLANCHES COLORIÉES n° 44, la série la plus complète de plumages qui se puisse rencontrer pour des espèces étrangères d'Oiseaux de proie : la *P. ruficollis* pour le premier âge revêtant la livrée de la femelle, mais commençant à passer au second âge, ce que semble indiquer le gris cendré des plumes du lorum; la *P. torquata* pour la femelle adulte; le jeune de la *P. cristata*, noirâtre, tout fuligineux et n'offrant qu'une apparence de huppe que tout le monde connaît, pour le second âge revêtant la livrée du mâle; et enfin le type du mâle adulte de cette dernière espèce, représenté par M. Temminck.

Quant aux erreurs de M. Lesson au sujet de la description de ces deux individus, comme au sujet de leur spécification, elles s'expliquent par ce fait qui nous a été rapporté, et que nous avons lieu de croire exact : qu'à l'époque où ce zélé Naturaliste s'occupa de son *Traité d'Ornithologie*, quelques abus avaient fait interdire l'ouverture des armoires aux personnes étrangères à l'Administration, dans les Galeries du Museum de Paris; et que dès lors M. Lesson, par excès d'amour-propre, n'ayant pas voulu faire enfreindre en sa faveur une consigne générale, n'avait pu faire ses descriptions qu'à

une distance assez incommode, et au travers des vitres, toutes conditions qui ont dû altérer et modifier sensiblement à ses yeux l'aspect des teintes et des couleurs.

Par suite de cette simplification, les Espèces admises au nombre de six, par M. G. R. Gray, dans le Genre *Pernis*, se trouveraient réduites à quatre.

AOUT 1845.

Cet Article était imprimé lorsque nous est tombée sous les yeux la Planche VII du Bel Ouvrage publié en ce moment à Leyde, par MM. Temminck, Schlegel et Muller, sur l'Histoire Naturelle des Possessions Néerlandaises dans l'Inde.

Cette Planche, qui représente un jeune individu de la *P. Cristata,* ne fait que confirmer nos inductions et notre démonstration sur l'identification des *P. Torquata* et *P. Ruficollis* avec cette Espèce, en complétant la série des âges de la femelle. Car l'Oiseau qui y est figuré ne diffère de celui de notre Planche XIV qu'en ce qu'il est privé de toute trace de huppe, et que sa poitrine est clair-semée de quelques flammes brunes.

DÉCEMBRE 1845.

# PERRUCHE AMAZONINE.

+*PSITTACUS AMAZONINUS* (O. DES MURS, *Rev. Zool.*, *Juin* 1845. P. 207).

SPEC. CHAR. — Rostro eburneo; regione circum orbitariâ nudatâ; capistro, pileo, loris, gulâ et rectricum margine rubro-cinnaberinis; genis flavo-aurantiis; corpore suprà viridi-smaragdineo; abdomine lateribusque et crisso lætè virescentibus; pectore viridi-olivaceo; humeris et alulâ rubro-coccineis; scapularibus minoribus, remigum secundariis sicut et rectricibus ad apicem cæruleis; primariis cæruleo-nigris; alis, caudæ brevis ferè æqualibus, et caudâ ipsâ cæruleo subtùs argenteis; 2ª et 3ª longioribus; pedibus nigris. Longit. 20 centim.

---

PLANCHE XV.

Cette jolie Perruche, non encore figurée et que nous croyons nouvelle, vient de Santa-Fé de Bogota, et a été acquise en 1843 par le Museum de Paris, auquel elle appartient.

Elle mesure du bec à l'extrémité de la queue 20 centimètres.

*Description.* — Bec couleur d'ivoire, un peu cornée à la base; tour des yeux nu; le front, le sommet de la tête, les lorums, le

menton ainsi que le bord longitudinal des rectrices, rouge de cinabre; joues d'un jaune orangé ; tout le dessus du corps vert-émeraude; le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue d'un vert tendre; poitrine vert olivâtre; poignet de l'aile d'un beau rouge ponceau; petites scapulaires bleues; la même couleur borde l'extrémité des secondaires qui sont vertes, et des rectrices qui sont vert-brunâtre; les primaires sont d'un bleu foncé avec leur pointe noire; queue courte, presque entièrement recouverte par l'aile, dont la 2e et la 3e rémige sont les plus longues; pieds noirs.

JUIN 1845.

Cette Espèce, dont plusieurs exemplaires existent dans la Collection de M. le Prince d'Essling et dans celle de M. le Baron de La Fresnaye, doit, d'après ses caractères, être rapportée au petit Genre *Pionus* de Wagler, dont le *P. Menstruus* (L.) est le type.

JUIN 1845.

# PLATYCERQUE PHAËTON (DE MAROLLES).

## *PLATYCERCUS PHAËTON* (O. DES MURS).

## *CONURUS PHAËTON* (O. DES MURS, *Rev. Zool.*, *Décembre* 1845. P. 449).

SPEC. CHAR. — Viridi supernè olivaceo, subtùs cinereo; genis ac loro lætè virescentibus, supercilio uropygioque fuscè coccineis; fronte nigro; alulâ cœlestè cæruleâ; remigibus et rectricibus externè, pallidè cæruleis, internè, nigris; rostro cæruleo; pedibus nigris.

---

PLANCHE XVI.

Cette jolie Perruche, que nous croyons devoir rapprocher du Genre *Platycercus* plutôt que du Genre *Conurus*, ainsi que nous l'avions fait dans la Revue Zoologique, sans avoir les couleurs brillantes de ses congénères, n'en est pas moins remarquable par l'agencement sévère de ses teintes.

*Description.* — Ainsi elle est en dessus d'un vert-olivâtre et en dessous d'un vert-cendré; mais son front, à la base du bec, est d'un noir-velouté; le dessus de la tête vert-foncé; la moitié antérieure du lorum et le croupion rouge-amarante; une ligne légère de la même couleur, qui se trouve border le côté postérieur de la joue, semble dessiner avec le point rouge du lorum une espèce de sourcil; le lorum et les joues sont d'un vert-tendre; les fausses pennes de l'aile d'un beau bleu-cobalt; les rémiges bleu-ciel extérieurement et noirâtres intérieurement et vers leur extrémité;

les rectrices sont d'un bleu légèrement verdâtre; le bec bleu dans sa première moitié, noir à la pointe; pattes noires; iris blanc.

DIMENSION :

Longueur totale, 275 millimètres.

La découverte de ce Platycerque est due à M. J. de Marolles, Lieutenant de Vaisseau de la Marine Royale, qui en a rapporté trois individus de Taïti, en 1844, et en a fait hommage d'un, celui que nous figurons, au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Voici la Note que cet Officier distingué a bien voulu nous communiquer au sujet de cet Oiseau, et dont nous lui renouvelons ici tous nos remercîments :

« Cette Perruche a été tuée dans les environs du Port Phaëton, » situé dans l'Isthme de Taravao (Ile de Taïti). Elle est très-rare » dans le pays et a été vue seulement dans les parties boisées et » inhabitées de l'Isthme de Taravao, et dans les montagnes de » Taïrabou, qui l'avoisinent.

» Pendant un séjour de plus de vingt mois à Taïti, je n'ai pu » apercevoir que quatre ou cinq individus de cette espèce. Les » habitants m'ont dit qu'elle nichait dans les arbres élevés qui » croissent sur les bords escarpés et inaccessibles des étroites vallées » formées par les montagnes de Taïrabou. »

Il serait à désirer que chaque espèce nouvelle que nos Officiers rapportent en Europe fussent accompagnées de notes aussi précises et aussi complètes.

Le Nom Spécifique de Phaëton est celui que M. J. de Marolles a donné à notre Oiseau, du nom du Port dans les environs duquel il l'a découvert, et qu'il nous a témoigné le désir de lui voir conserver.

DÉCEMBRE 1845.

Nous ne nous dissimulons pas les rapports intimes qui existent entre cette Espèce et le *Psittacus* (*Pl.*) *Pacificus*, n° 65, de Latham, et de ses variétés A, B, C, D.

C'est exactement la même forme, c'est la même répartition des masses de couleur, les tempes sont également rouge-cochenille; les fausses pennes ou fouet de l'aile également bleu-ciel, de même que le reflet et la tranche extérieure des rectrices; enfin la couleur dominante est le vert.

Mais en général, dans notre Espèce, outre que les dimensions sont un peu moindres, ce vert est beaucoup moins prononcé, et tourne, en dessus, au vert-olivâtre; en dessous au vert-grisâtre; il n'y a point trace de rouge soit au frontal ou au sinciput, soit au sommet de la tête; la tache suboculaire ou temporale est elle-même beaucoup moins prononcée et moins apparente; le croupion, au contraire, est entièrement d'une belle couleur amarante, tandis que c'est à peine si l'on retrouve trace de cette couleur à cette partie dans l'une des variétés du *Pl. Pacificus* provenant de l'Expédition de *la Vénus*, que possède le Museum d'Histoire Naturelle de Paris. Enfin les rectrices du *Pl. Phaëton* sont beaucoup plus étroites et lancéolées que chez l'autre Espèce.

D'après ces considérations, nous n'hésitons pas à regarder notre Platycerque comme essentiellement distinct du *Pl. Pacificus*.

DÉCEMBRE 1845.

# GENRE JACAMARALCYONIDE.

*GENUS JACAMARALCYONIDES* (O. des Murs).

*GALBALCYRHYNCHUS* (O. des Murs, *Rev. Zool.*, *Juin* 1845. p. 207).

GENER. CHAR. *Rostrum.* — Multò longius quàm caput; paululùm incurvatum, altius quàm latum, cultriforme, compressum, capistrum altitudine æquans sinon exsuperans, acutum; ad commissuram vibrissis rigidis circumdatum; nares semi-apertæ, rotundæ.

*Alæ.* — Subobtusæ, primariarum tertia et quarta longissimæ.

*Cauda.* — In mortuæ exuviis imperfecta.

*Tarsi.* — Breves; digiti duo antici, duo postici.

---

Jusqu'à ce jour la Sous-Famille des Galbulidés ne comptait que trois Genres :

1° Jacamar, proprement dit, *Galbula* (Mœhring).

2° Jacamerops (Levaillant), *Jacamerops*.

3° Jacamaralcyon (Levaillant), *Jacamaralcyon*.

Nous venons proposer d'ajouter à cette famille un quatrième Genre fondé sur une espèce singulière de Jacamar de la Colombie, que nous représentons Pl. 17.

Cette Espèce a, par les proportions de son bec, un caractère tel qu'il nous semble devoir constituer par cela même un Genre à part dans les Galbulidés.

Ainsi son bec, dans les proportions de longueur ordinaire à celui des Jacamars en général, a en hauteur un développement inconnu dans cette famille. Presque droit, il dessine pourtant, à partir de la naissance du front, une espèce de ligne bombée, surmontant même le niveau du crâne, et insensiblement infléchie vers la pointe; cette courbe est suivie parallèlement dans tout son prolongement par la commissure du bec; mais la mandibule inférieure quitte ce parallélisme à partir du premier tiers de sa longueur pour finir en ligne droite vers la pointe; d'une épaisseur ordinaire et proportionnelle à sa base, ce bec va toujours en s'aplatissant verticalement et en lame de couteau à partir des narines, au point d'avoir à peine en épaisseur à son milieu le quart de sa hauteur.

Si à ce caractère ce Jacamar joignait celui particulier au *Galbula Tridactyla* (Vieill.), ce serait assurément le meilleur type du Genre, si heureusement formé par Levaillant sous le nom de Jacamar-alcyon, conservé depuis par MM. Lesson et G. A. Gray, et définitivement acquis à la Science; car par son bec et sa forme trapue et si exceptionnellement ramassée, il indique bien mieux que le *G. Tridactyla* par ses pattes le passage et la transition des vrais Jacamars (*Galbula*) aux Martins-pêcheurs (*Alcyon* et *Alcedo*). C'est ce rapport de similitude qui, pour le différencier du nom de *Jacamaralcyon* de Levaillant, nous l'a fait appeler du nom de *Galbalcyrhynchus*, que nous préférons remplacer par celui de *Jacamaralcyonides*.

A l'exception du bec, relativement monstrueux, cet Oiseau possède et réunit du reste tous les caractères intimes propres aux

Jacamars, tels que ceux tirés des narines, des poils rigides garnissant la commissure du bec, des ailes et des pattes.

Il en faut excepter aussi cependant les plumes qui recouvrent tout le sommet de la tête depuis le bec jusqu'à la nuque, lesquelles sont d'une nature rigide, telle qu'elles figurent une huppe en arrivant à cette dernière partie, aspect qui tient aussi à l'aplatissement bien marqué de tout le capistrum, et qui donne à notre Oiseau une physionomie toute particulière. Nous en dirons autant des plumes blanches garnissant la joue et le méat auditif, qui offrent la même rigidité. Cette remarque est d'autant plus frappante qu'elle contraste avec la nature molle et soyeuse si spéciale au plumage des Jacamars.

Quant à la queue, il est probable qu'elle doit être allongée dans les individus complets; mais celui qui a servi à notre description avait cette partie en état de mue, et par conséquent les plumes n'avaient pas encore atteint leur dimension normale. On en jugera par notre Figure.

JUIN 1845.

# JACAMARALCYONIDE A OREILLONS BLANCS

*JACAMARALCYONIDES LEUCOTIS* (O. DES MURS).

*GALBALCYRHYNCHUS LEUCOTIS* (O. DES MURS, *Revue de Zoologie*, *Juin* 1845. P. 207).

SPEC. CHAR. — Capistro pileoque nigris; auribus albis; alis et caudâ nigro-virescentibus; reliquo corporis obscurè castaneo; rostro corneo-albido; pedibus flavis.

---

PLANCHE XVII.

Cette curieuse espèce de Jacamar inédite nous a servi de type, ainsi qu'on vient de le voir, pour notre genre *Galbalcyrhynchus*, autrement dit *Jacamaralcyonides*.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 190 millim. |
| — du bec, | 50 |
| Hauteur du bec à la base, | 15 |

| | | |
|---|---|---|
| Épaisseur du bec à la base, | 9 | millim. |
| — au milieu de sa longueur, | 4 | |
| Longueur de la queue, | 60 | |

mais la queue n'a pas encore atteint sa longueur chez notre individu.

*Description.* — Les couleurs de cet Oiseau, tout en rentrant dans l'ensemble de celles ordinaires aux Jacamars, sont pourtant loin d'en avoir l'éclat. Tout le dessus de la tête est noir, les oreilles sont blanches; tout le corps marron foncé, à l'exception des ailes et de la queue d'un vert-noirâtre légèrement bronzé; l'extrémité des secondaires est bordée de marron; bec de couleur de corne blanchâtre, excepté à la pointe, qui est grisâtre; pieds jaunes.

Cet Oiseau, qui vient de Santa-Fé de Bogota, se trouve au Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

JUIN 1845.

# COQ DE LAFAYETTE.

*GALLUS LAFAYETII* (Lesson, *Traité d'Ornithologie*, 1831. p. 491).

SPEC. CHAR. — Capite parvo; auribus ac genis nudis; carunculâ verticis humilitèr compressâ, gulæ strictè geminâ; corpore toto pennis vestito linearibus elongatis; ad nucham et collum anticum nec non laterale, humerosque flavè-auratis, in medio longitudinalitèr nigro striatis; ad dorsum, pectus, abdomen, tectricibus alarum minoribus sicut et rectricibus lateralibus, auratè-brunneis, in medio longitudinalitèr brunneo-nigro striatis; uropygialibus et caudæ, compressæ et ascendentis, tectricibus minoribus in medio speculum angulosum violaceo cæruleoque metallicè splendens præstantibus; eodem colore duodecim plumis ad basim gutturis denudati; femoribus et crisso nigris; alis et rectricibus cæruleo-indigotinis; rostro, calcare et unguibus corneo-brunneis; tarsis et pedibus flavis; postico elato.

---

PLANCHE XVIII.

Ce Coq est en la possession du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris depuis 1822, époque à laquelle cet Établissement le reçut de Leschenault, un de ses Voyageurs les plus intelligents d'alors, qui l'avait découvert à l'état sauvage dans l'intérieur de l'Ile de Ceylan, où il résidait depuis près d'une année.

Par un singulier concours de circonstances, cette belle Espèce, sans passer précisément inaperçue, fut à peine remarquée, quoique figurant dans les Galeries, et n'avait pas encore été décrite jusqu'en 1831, que M. Lesson, s'occupant de son Traité d'Ornithologie, en fit le sujet de ses observations, et le mentionna sous le titre que nous lui avons conservé de *Gallus Lafayetii*, qui indique suffisamment l'influence des préoccupations politiques du moment : quant au Nom Français de *Coq Sauvage de Ceylan*, sous lequel il figure dans la Nomenclature de cet Honorable Ornithologiste, et que nous avons cru devoir remplacer par la traduction de la dénomination latine, c'est celui que porte cet Oiseau dans les notes manuscrites de Leschenault.

*Description.* — Le Coq Lafayette a les plus grands rapports de ressemblance avec le Coq Bankiva. *Gallus Bankiva* (Temm.). La tête, fort petite, et la gorge en sont également nues; la crête et les barbillons un peu plus exigus chez le premier; c'est le même ensemble de plumage et de coloration, la même nature de plumes longues et effilées; seulement chez le *G. Bankiva* les couleurs de ses plumes sont d'un ton uniforme, tandis que chez notre Oiseau, sur la nuque, le derrière et le côté du cou ainsi que les épaules, ces mêmes plumes, d'un jaune doré, sont striées dans leur milieu et sur toute leur longueur chacune d'une flamme noire ; sur le dos, les petites couvertures des ailes, celles latérales de la queue et sur la poitrine et l'abdomen, elles sont d'un brun de Sienne doré, striées chacune dans leur milieu et sur toute leur longueur d'une flamme d'un brun de bistre; les plumes urupygiales recouvrant le dessus et les côtés de l'origine de la queue portent toutes un large miroir métallique, de forme angulaire, à reflets violets tournant au bleu; de plus, et ce qui différencie bien le *G. Lafayetii* du *G. Ban-*

*kiva,* c'est une douzaine de plumes arrondies de même apparence et de même couleur, garnissant la base dénudée de la gorge en manière de rabat ou de jabot. Les cuisses et le dessous de la queue sont noirs comme chez le *Bankiva;* mais les ailes et les pennes de la queue sont bleu-indigo, tandis que chez ce dernier les ailes ont leurs moyennes couvertures seulement d'un bleu-métallique, avec leurs rémiges secondaires couleur marron, et leurs rémiges primaires noirâtres, lisérées de la même couleur; et les grandes rectrices, qui se rapprochent plus par leur courbure peu prononcée de celles des Faisans que de celles du Coq Bankiva, sont d'un beau vert-métallique; enfin le bec, les éperons et les ongles sont de couleur de corne brunâtre; et les tarses et les pattes, noires chez le *Bankiva*, sont ici d'un jaune-pâle.

Il est à regretter que l'on ne connaisse pas la femelle du *G. Lafayetii.*

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 536 millim. |
| — de la queue, | 266 |
| — du tarse, | 65 |
| — du doigt du milieu, l'ongle compris, | 55 |

JUILLET 1845.

# MALCOHA DE DIARD.

*ZANCLOSTOMUS DIARDI* (LESSON), G. R. GRAY, *Genera of Birds*, 1845.

*MELIAS DIARDI*, LESSON, *Traité d'Ornithologie*, 1831.

SPEC. CHAR. — Rostro flavè-virescente; regione circumoculari rubrâ; corpore supernè viridi-cœruleo, subtùs ardesiaceo; capite et collo cinereis; gulâ cinereo-albâ; rectricibus omnibus apice albis; pedibus nigris.

---

PLANCHE XIX.

Voici comment M. Lesson a décrit cet Oiseau :

« De la taille d'un Merle. Bec citrin; gorge gris-blanc; plumage
» gris-brun ardoisé en dessous, vert-brun foncé en dessus. Queue
» de moyenne longueur, étagée, brune dans son entier et terminée
» de blanc. Est peut-être une variété de taille de l'espèce précé-
» dente. (*Melias tristis*. Less.) M. Diard en a envoyé deux indi-
» vidus de Java. (Mus. de Paris.) »

Préoccupé des rapports de coloration existant entre cette espèce et celle qu'il venait de décrire précédemment, le Malcoha sombre,

*Melias tristis*, et de l'identité spécifique qu'il lui soupçonnait avec ce dernier, M. Lesson n'a pas mis, dans la description de notre Oiseau, toute l'exactitude nécessaire pour le faire reconnaître, comme on peut s'en assurer en comparant sa Description avec notre Figure.

Ainsi, le *Zanclostomus Diardi* n'est pas vert-brun foncé en dessus, mais bien vert-bleuâtre; il n'est pas non plus gris-brun ardoisé en dessous, mais gris-ardoisé foncé; enfin, la queue est loin d'être brune dans son entier; elle est également d'un beau vert-bleuâtre, si bien que les deux rectrices médianes ont un reflet de bleu indigo. Il n'existe, en un mot, aucune trace, aucun reflet de brun dans le plumage de cette espèce : et nous ne pouvons attribuer à ces erreurs que la même cause que nous avons déjà eu occasion de signaler dans notre Article sur les *Pernis torquata* et *Ruficollis*.

Quant à considérer le *Zanclostomus Diardi* comme simple variété de taille du *Z. tristis*, outre que la différence de dimension est assez forte pour ne pas autoriser une supposition aussi gratuite, il y a encore assez de différences de coloration pour que le doute ne soit plus permis à l'égard de l'assimilation de ces deux espèces.

Le ton brun que M. Lesson a ajouté par erreur aux diverses nuances du *Z. Diardi* est de la plus grande exactitude pour le *Z. tristis*, auquel il doit s'appliquer exclusivement, car tout le reflet verdâtre de ce dernier est d'une couleur bronze très-franche, tournant par conséquent au brun dans l'ombre. Mais ce qui manque encore au *Z. Diardi*, et ce qui, indépendamment de sa taille beaucoup moindre, le différencie en outre du *Z. tristis*, c'est l'absence absolue des plumes squammeuses et lancéolées blanches striées finement de noir, qui garnissent la base inférieure et supérieure du bec de ce dernier, et lui dessinent un sourcil bien marqué servant

d'encadrement à toute la partie supérieure de la mambrane papilleuse orbitaire; enfin la queue, qui chez celui-ci a plus que le double de la longueur du corps, est à peine égale à cette longueur chez le *Z. Diardi :* c'est-à-dire que la queue dans l'un fait plus des deux tiers de la longueur totale de l'Oiseau; tandis que dans l'autre, elle en fait à peine la moitié.

La longueur totale du *Z. Diardi* est de 360 à 370 millimètres.

L'Honorable M. Lesson n'a donc rien à regretter de la création qu'il a faite de cette Espèce, qui est réelle et constante, et qui figure et devait figurer dans la Nomenclature comprise au *Genera of Birds*, de M. G. R. Gray.

La Description qui précède, comme la Figure de la Planche à laquelle se rattache cet Article, ont été faites sur les deux individus types qui ont servi à M. Lesson, et qui ont été envoyés de Java, en 1821 et 1822, au Museum d'Histoire Naturelle de Paris, par M. Diard, l'un de ses Voyageurs.

AOUT 1845.

# BARBU A FLANCS PONCTUÉS, LESSON.

*BUCCO PUNCTATUS*, LESSON, *Man.*, P. 165.

SPEC. CHAR. — Rostro nigro; pedibus fuscis; corpore toto suprà nigro, infrà junquillaceo; fronte, gulâ colloque antico rubro-aurantiis, vittâ usque ad oculos productâ marginatis; latere nigris guttato maculis; nuchâ ac collo postico nigro flavoque variegatis; tectricibus majoribus limbo sulphureo terminatis; remigibus et rectricibus nigris, flavido strictissimo externè-limbatis.

---

PLANCHE XX.

Le désir de figurer les Espèces inédites contenues au Manuel de l'Honorable M. Lesson, dont tous les types se trouvent au Museum d'Histoire Naturelle de Paris, nous donne encore l'occasion, pour cette Espèce, de signaler une erreur que nous croyons lui être échappée, et, par suite, de relever un double emploi dans les *Species* du Genre *Capito* que vient de publier M. G. R. Gray, dans la 23e Livraison de son *Genera*.

Pour mettre à même d'apprécier nos doutes sur l'élévation de cet individu au rang d'Espèce, nous commencerons par rappeler la Description qu'en donne le Savant Professeur de Rochefort :

« Taille d'une Grive; bec noir; occiput et tête olive; joues d'un » noir de velours que borde en dessus une raie jaune de soufre se » perdant sur le dos; gorge et devant du cou orangés; dos noir, va- » rié de jaune; ailes noires traversées par une raie jaunâtre, parties » inférieures du corps jaune-clair; flancs ponctués de noir, tarses » bruns. *Patrie inconnue.* »

L'ignorance seule de la provenance de cet individu, qui se trouve en effet dans les Galeries du Museum de Paris, est la cause de l'erreur dans laquelle est tombé M. Lesson. S'il eût su que ce Barbu venait du Pérou, ses souvenirs se fussent évidemment reportés sur le *Barbu orangé du Pérou*, de Levaillant (Barbus, n° 27), *Bucco Peruvianus* (Cuvier), et la comparaison qu'il eût été amené ainsi à en faire, lui eût indiqué que les seules différences de ptilose existant entre l'un et l'autre sujet, ne pouvaient être que des différences de transition d'une livrée à une autre dans deux individus de la même Espèce.

Telle est en effet notre opinion; et nous croyons qu'il suffira de comparer la Description de M. Lesson, de même que notre Figure, avec la Description de Levaillant qui suit, pour la juger fort admissible :

« Le *Barbu orangé*, dit Levaillant, a les plumes du bord du » front, celles de la gorge et du devant du cou, d'un orangé rou- » geâtre; couleur qui se fond vers les parties inférieures, et qui se » trouve tout à fait changée en un jaune de jonquille sur la poi- » trine et tout le dessus du corps. *Les plumes des flancs portent des* » *taches noires en forme de larmes;* et celles des jambes et du bas- » ventre ont, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, » chacune un trait noir dans leur milieu. Le dessus de la tête et le » derrière du cou sont d'un jaune varié de noir. Le manteau, le

» dos, les scapulaires et le croupion sont noir varié de jaune; une » large bande noire, légèrement teinte d'orangé, part de derrière » les yeux et descend sur les côtés du cou, en séparant le jaune du » derrière et l'orangé du devant de cette dernière partie. Les ailes » et toutes leurs couvertures, ainsi que la queue et toutes les cou- » vertures supérieures, sont d'un noir pur; cependant *les plus gran-* » *des couvertures alaires ont chacune une tache jaune, et forment ainsi* » *une bande transversale de cette couleur.* Les dernières pennes alai- » res, celles près du dos sont aussi variées de jaune, et les moyennes » ont un petit liséré aussi jaune, qu'on retrouve sur les pennes la- » térales de la queue. *Le bec est noir, et les pieds sont bruns.*

» Du Pérou, tué dans les bois. Faisait partie du beau Cabinet de » M. Raye de Brencklerwaert, à Amsterdam. »

On voit que la seule et unique différence de l'un à l'autre résulte de ce que l'intervalle circonscrit, à partir du sommet de la tête jus-qu'au bas postérieur du cou, par *la large bande noire partant de derrière les yeux,* dont parle Levaillant, est, sur son individu, d'un jaune-jonquille pareil à la couleur de la poitrine, tandis que sur l'individu de M. Lesson, qui est aussi le nôtre, cette même partie, qui n'a commencé à prendre sa couleur d'adulte que sur les deux côtés externes de ce même intervalle, constituant *la raie jaune-soufré se perdant sur le dos,* décrite par ce dernier Ornithologiste, est restée à l'état *de couleur olivâtre,* suffisante pour indiquer la transition du noir primitif au jaune.

Notre Barbu, type de M. Lesson, vient du Pérou, d'où il a été rapporté en 1827, par M. Ajasson, qui l'a trouvé dans les localités de Caxa-marquilla et Lama.

Longueur totale, 18 centimètres.

Il résulte de ce qui précède que le N° 14 du *Species* du Genre

*Capito*, de M. G. R. Gray, serait à supprimer comme faisant double emploi avec son N° 3, et que la Synonymie de l'Espèce serait celle-ci :

*Barbu orangé du Pérou*. Levaillant. *Barbus*, n° 27.
*Bucco Peruvianus*. Cuvier. *R. anim.*
*Micropogon aureus*. Temminck.
*Barbu à flancs ponctués*. Lesson, *Man.*, page 165.
*Bucco punctatus*. Id. id. id.
*Capito peruvianus*. (Cuv.) G. R. Gray, *Genera*, n° 3.
*Capito punctatus*. (Less.) Id. Ibid. n° 14.

MARS 1846.

# BARBU SERIN.

*BUCCO LUTEUS.* Lesson (*Man.*, p. 163).

*MEGALAIMA LUTEA* (Lesson.) G. R. Gray. (*Genera* n° 15.)

SPEC. CHAR. — Corpore toto pallidè luteo, regione orbitariâ, gulâ colloque junquillaceis exceptis.

---

PLANCHE XXI.

Voici la description qu'en donne M. Lesson :

« Bec corné, tarses jaunes, plumage en entier jaune-blanc ou » serin. »

Ce curieux Barbu est en effet tout jaune-serin pâle ou blanchâtre, à l'exception de la région orbitaire, du menton et de la gorge, dont le jaune est plus vif et plus tranché, et des grandes couvertures alaires; les tarses sont blanchâtres; il n'y a pas jusqu'aux poils qui recouvrent le bec et se prolongent jusqu'à son extrémité, au bec lui-même et aux ongles, qui n'aient subi cette sorte d'influence albine.

Les caractères d'une maladie analogue à celle à laquelle on attribue généralement l'albinisme sembleraient résulter de l'examen de cet individu.

Une étude attentive nous y a fait découvrir une trace irrécusable sinon de ce fait, au moins d'une certaine transition ou élaboration incomplète de plumage : ce sont deux ou trois petites plumes du bas de la gorge qui ont conservé à leur extrémité et sur leurs dernières barbules une teinte rouge-orangée très-prononcée et qui ne paraît provenir, vue au microscope, d'aucune application de corps étranger. Nous avons également observé sur le frontal de petites plumes rudimentaires et à peine développées teintées de rouge-ponceau.

Maintenant, dans le cas où cet individu ne constituerait qu'une variété, à quelle Espèce devrait-il être rapporté? est-ce au *Bucco philippensis*. Gm., comme en a eu la pensée l'Honorable Ornithologiste qui l'a le premier décrit? est-ce à une autre Espèce? c'est ce que nous ne saurions dire pertinemment.

Il en est de même sur la question de savoir si ce sujet constitue un exemple d'albinisme ou seulement une transition de plumage particulière à cette Espèce.

Nous nous empressons donc de conserver à ce rare Barbu le Nom Spécifique qui lui a été imposé par M. Lesson.

On en doit la découverte au Voyageur Leschenault, qui l'a envoyé en 1818 de Pondichéry au Museum de Paris. Ce Voyageur indique dans son Catalogue que les Malais appellent cet Oiseau *Sambel-Sitou*.

MARS 1846.

# POMATHORIN DE HORSFIELD.

*POMATHORINUS HORSFIELDII.* SYKES, *Proced. Z. S.* 1832. *f°* 89.

SPEC. CHAR. — *Olivaceo-brunneus; strigâ superciliari, collo in fronte, pectore, abdomineque medio albis. Irides* fusco-sanguineæ. *Rostrum* flavum. *Pedes* fusci. (SYKES, *Proc. Z. S.* 1832, *f°* 89.)

---

PLANCHE XXII.

Cet Oiseau, qui se trouve au Museum d'Histoire Naturelle de Paris depuis 1830, offre une nouvelle preuve des richesses sans nombre que possède et qu'a toujours possédées ce magnifique Etablissement.

Il a été découvert au Malabar par le célèbre Voyageur M. Dussumier, qui en a envoyé deux exemplaires en 1830; et c'est seulement en 1832 qu'il a été décrit par M. le Colonel Sykes, qui consacre depuis longtemps à l'Histoire Naturelle tous les moments qu'il peut dérober à son service militaire dans l'Inde.

*Description.* — Cette Espèce, qui rentre en grande partie dans l'ensemble de coloration sévère et uniforme de ses congénères, a le corps en entier brun-olivâtre, à l'exception d'une tache blanche longitudinale partant des narines, passant au-dessus de l'œil et descendant le long de la partie latérale du cou, ainsi que du menton, de la gorge, de la poitrine et du haut de l'abdomen, également blancs; l'olivâtre qui encadre ces diverses parties tourne en une teinte noire qui en fait d'autant plus ressortir l'éclat de neige. Iris couleur de sang foncé; bec jaune; moitié de la mandibule supérieure, à partir de sa base, brune; pieds d'un brun plombé.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 24 cent. |
| des tarses, | 3 |
| de la queue, | 9 |

*Observation.* — M. le Colonel Sykes fait suivre sa Diagnose de la courte notice suivante :

« De petits Insectes (Dyptères) se trouvaient dans son estomac.
» Je n'ai rencontré cet Oiseau remarquable que dans l'épaisseur
» des forêts des Ghants (pays de Dukhum). Le chant du mâle est
» *hoot, whoot, whoot* (que nous prononçons *hout, vout, vout*),
» articulé lentement, auquel la femelle répond par *hooe* (c'est-à-
» dire *houe*). Les habitudes sont celles des genres *Turdus* et
» *Timalia*. J'ai dédié cette espèce à l'honorable Naturaliste auquel
» la Science est tant redevable. »

AVRIL 1846.

# PÉNÉLOPE COIFFÉ.

*PENELOPE PILEATA.* Lichtenstein, *Isis*, 1830. f° 1109, 1110.

*SALPIZA PILEATA.* Wagler, *Isis*, 1832. f° 1226 *et s*[ts].

SPEC. CHAR. — *P. pileata.* Pilei plumis diffractis, albis, occipitis versûs apicem isabellinis; pilei vittâ laterali nigro-pilosâ; collo ac gastræo castaneo-rubris, ex parte albo limbatis; crisso nigricante; dorsi plumis œneo-nigris albo marginatis; remigibusque caudâque œneo-nigris; pedibus flavis (Wagler, *loc. cit. in mortuæ exuviis*). Sed ad vivum mihi obventum : loro, regione circumoculari et maxillis, denudatis, nigro-violaceis; gulâ et collo antico, nudis, vibrissis paucis nigris instructis, rubro-aurantiis, cute longitudinaliter extenso nec non dilatabili ornatis; tarsis et pedibus rubro-carmineis.

---

PLANCHE XXIII.

Nous donnons la représentation de cette Espèce de Pénélope, parce qu'elle n'a encore été figurée dans aucun Ouvrage, quoique connue depuis longtemps, nommée par Lichtenstein et décrite par Wagler, à qui nous avons emprunté la première partie de la Caractéristique spécifique qui précède. On peut la regarder comme une des plus grandes et des plus belles Espèces de la Famille des Ortalidés, sur laquelle cet estimable Auteur a publié un fort bon travail dans l'Ouvrage précité. Nous avons complété sa caractéris-

tique en corrigeant, d'une part, l'indication qu'il avait faite des pieds *jaunes*, couleur qu'a pu lui faire supposer en effet leur aspect sur l'individu mort, et d'une autre part, en y ajoutant l'indication, d'après le vivant, de la couleur des parties de la peau nues et apparentes à la tête et à la gorge; caractère spécifique très-important pour la détermination des Espèces dans cette Famille.

Wagler a fait d'abord, en 1830, de notre Oiseau le type de son Sous-Genre *B*, auquel il assigne pour caractère les suivants : *Remigum primariarum pogonium internum angutiusculum; tarsi graciles, digito intermedio longiores; gulæ palæar;* puis en 1832 le type du même Sous-Genre qu'il érigea en Genre sous le nom de *Salpiza.*

*Description.* — Tête, nuque, devant et derrière du cou, épaules et tout le dessous du corps d'un beau roux-marron ou cannelle; plumes de la tête, depuis le front jusqu'à la base postérieure du cou, distinctes et séparées les unes des autres, effilées et allongées en forme de hupe érectile sur la tête, et de crinière le long du cou; leur tige sur la tête, blanche jusqu'aux trois quarts de leur longueur, avec leurs baguettes noires et se terminant en roux-isabelle; tout le dessus du corps, à partir des épaules, la queue comprise, d'un noir brun à reflets métalliques verdâtres; toutes les plumes de la poitrine et des épaules bordées de chaque côté d'un fin liséré blanc, qui, du reste, est remarquable chez tous les vrais Pénélopes; peau des joues, des lorums et de la région circumorbitaire nue, d'un violet noirâtre et circonscrite par un cercle étroit de plumes ciliées noires; peau du menton et du haut du cou distendue en forme de jabot, d'un beau rouge vermillon et parsemée de poils noirs; tarses et pieds rouge-carminés.

Longueur totale, 650 millimètres.

L'Individu sur lequel a été faite notre Figure ainsi que notre

description a vécu longtemps et est mort en 1837 à la Ménagerie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, qui l'avait reçu de notre Savant et Laborieux Collègue M. le Docteur Lherminier, comme venant du Para.

Une Figure fort bien peinte et tout aussi bien dessinée par Alphonse Prévost se voit dans la riche Collection des Vélins de la Bibliothèque de cet Établissement.

C'est sans doute par erreur que la Note manuscrite qui accompagne cette Figure l'indique comme *Espèce nouvelle nommée le Pénélope Catraca, de Cumana;* Note, au surplus, qui ne paraît que provisoire, car elle est au crayon.

JUIN 1845.

# GENRE BIENSE.

*GENUS BIENSIS*, PUCHERAN, *Rev. Zool.*, 1845, *p.* 279.

GENER. CHAR. *Rostrum.* — Capite duplo longius, gracilissimum, ad basim compressum, altius quàm crassum; mandibula superior versùs apicem parùm inflexa; culmen subplanum, latius ad meshorinium, fronti, tantumpèr et cupulæ instar excavato, superficie triangulari insertum; mandibula inferior ad apicem superuncinatum paululùm arrecta.

*Nares.* — Lineares, in alveo longissimo, sulci instar ferè ad extimum apicem rostri ducto sitæ.

*Cauda.* — Rectricum scapus tenuis sed rigido-elasticus, barbulis laxatis in utroque latere vestitus, ad apicem denudatus.

*Digiti.* — Graciles; intermedius tarso longior; pollex elongatus; tarsus robustus.

---

Ce Genre a été créé judicieusement par M. le Docteur Pucheran, sur une Espèce Madécasse, de Râle, bien remarquable, dont nous donnons la Figure dans notre Planche 24, et dont la Description va suivre.

Voici dans quels termes ce Studieux et Savant Zoologiste en a brièvement exposé les Caractères (Rev. Zool. Août 1845, pag. 279):

« Le Bec est deux fois long comme la Tête, d'une gracilité
» extrême, à mandibule supérieure, faiblement infléchie à la pointe,
» présentant une arête aplatie, devenant plus large sur le mésho-
» rinium, et échancrant le front par une plaque triangulaire, peu
» profondément excavée en forme de cupule : la mandibule
» inférieure se relève un peu vers sa pointe, et forme en cet
» endroit un petit crochet ascendant : les Narines sont linéaires,
» creusées dans une fosse très-allongée, et terminée par un sillon
» qui parcourt le Bec, et ne cesse qu'à un pouce environ de la
» pointe : les doigts sont grêles, le médius plus long que le tarse,
» le pouce assez allongé. »

On voit tout ce qu'a de curieux ce Genre, autant par la longueur et par la forme de son Bec, qui en fait le caractère principal, que par les deux crochets des deux mandibules qui, allant à la rencontre l'un de l'autre, et laissant ainsi un vide à jour entre eux, donnent à cet Organe un aspect tout particulier, qui n'a son analogue, sous le rapport surtout du prolongement du sillon des narines, que dans les grandes Espèces du Genre *Totanus* ou dans celles du Genre *Himantapus*.

Un autre caractère fort important, qui nous semble unique jusqu'à présent dans la Famille des Rallidès, et qui nous a frappé lorsque nous avons étudié nous-même cette nouvelle Espèce, est celui tiré de la conformation des plumes caudales.

La queue, établie sur le type commun aux Rallidès, c'est-à-dire réduite à la plus simple expression de Ptilose, et en quelque sorte nulle, comme instrument de locomotion, offre le caractère tout particulier suivant : la tige de chacune des rectrices a l'élasticité résistante, quoique à un degré bien moindre, qui se remarque chez les Pics, est garnie de chaque côté de ses barbules, mais peu

adhérentes entre elles, entièrement isolées l'une de l'autre au second tiers de sa longueur, et en est complétement privée au dernier tiers vers son extrémité, qui se termine ainsi en une espèce de crin fort ténu.

Malheureusement l'ignorance complète où l'on est sur les mœurs de cette Espèce ne permet pas d'expliquer l'usage ou la nécessité de rectrices semblables.

Nous regrettons vivement que le temps n'ait pas permis à M. le Docteur Pucheran d'exposer plus au long les considérations qui se rattachent à ce Genre, créé par lui, considérations qu'il était à même de développer mieux que personne, mais qui ne sont qu'ajournées, car elles se lient à un travail sérieux et complet, que ce Naturaliste zélé se propose de publier sur les Types *Zoologiques* de Madagascar.

AVRIL 1846.

# BIENSE TYPE.

*BIENSIS TYPUS,* Pucheran (*Rev. Zool., Août* 1845, *p.* 279).

SPEC. CHAR. — Capite et abdomine colore tinctis griseo ad nigrum super occipitem transeunte; collo, gutture, pectore lateribusque chocolatinis, vel vinaceis, nigro ad collum posticum tantùm striatis; reliquo corpore supernè olivaceo nigro flammato; tectricibus caudæ inferioribus nigris albo marmoratis instar Ralli aquatici, cum quo ptilosis maxima similitudo. Rostro pedibusque brunneis.

---

PLANCHE XXIV.

Cette Espèce, dont les Individus sont encore fort rares, est ainsi décrite par M. le Docteur Pucheran.

« L'Espèce type *(Biensis typus)* est olivâtre en dessus, flamméchée » de noir, le noir occupant le centre de chaque Plume; la Tête est » grise, noircissant sur le Vertex, le milieu du Menton blanchâtre, » et le Cou, aussi bien que le Thorax, offre la teinte, mais bien » affaiblie, des parties inférieures du *Rallus fuscus;* les pennes des » Ailes sont noirâtres en-dessus, brunes en-dessous; la taille est » à peu près celle du *Rallus crex.* »

BIENSE TYPE.

Nous ajouterons, pour compléter cette exacte Description, que les couvertures inférieures de la Queue sont noires, zonées de blanc comme chez le *Rallus aquaticus,* avec lequel, selon nous, cette nouvelle Espèce a la plus grande analogie de Ptilose.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale, du bec à la queue, | | 24 cent. |
| — | du bec à l'extrémité des pattes, | 26 |
| — | de la queue, | 3 |
| — | du tarse, | 3 |
| — | du doigt médian, | 4 1/2 |

L'Individu Type de la Description de M. le Docteur Pucheran et de notre Planche est unique dans les Galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Il a été envoyé à cet Etablissement, en 1834, par M. Bernier, Officier de Santé de la Marine Royale, auquel on doit la découverte du Type encore plus curieux du Genre *Mesites.* C'est à Madagascar que ce Voyageur l'a trouvé, dans une localité appelée Tsquia.

Trois Individus de cette Espèce, venant de la même localité, se trouvent également faire partie de la riche Collection de M. le Prince d'Essling.

AVRIL 1846.

# CRESSERELLE GRÊLE.

*FALCO GRACILIS.* Lesson, *Traité d'Ornith.*, 1831, p. 93.

*TINNUNCULUS GRACILIS.* G. R. Gray, *Genera of Birds*, part. 7, nov. 1844.

SPEC. CHAR. — Dorso rufo, punctis nigris maculato; pectore absque maculis vinaceo; capite, collo uropygioque cinereis; caudâ cinereâ tribus fasciis vestitâ, fasciâ latiore versùs apicem limbatâ, rotundè elongatâ; cerâ pedibusque flavis; rostro et unguibus corneis.

---

PLANCHE XXV.

C'est l'Honorable M. Lesson qui le premier a décrit cette jolie Espèce d'Oiseau de proie qui fait partie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Voici la Diagnose qu'en a donnée cet Ornithologiste :

« Taille d'un Merle; bec noir; cire et tarses jaunes; tête et cou
» d'un gris cendré; manteau rouge-brun; ventre, ainsi que toutes
» les parties inférieures, d'un roux vineux ondé et sans taches;
» queue arrondie, blanchâtre en dessous et rayée de brun; les tarses
» minces, grêles; les formes corporelles très-sveltes. »

Nous ajouterons, pour compléter cette Diagnose, que le bec en réalité n'est pas noir, mais de couleur cornée bleuâtre comme chez *F. Tinnunculus;* que le rouge-brun du manteau est, comme chez

ce dernier Oiseau, parsemé sur chaque plume, à l'exception de celles de la base du cou, d'un point noir augmentant de volume en même temps qu'augmente le développement des plumes en descendant vers le croupion; que les grandes couvertures sont rayées de deux ou trois raies semblables; que les rémiges sont noires, bordées à leur extrémité d'un fin liséré blanc; que le croupion, caractère remarquable, et le dessus de la queue sont d'un beau gris ardoisé; celle-ci ornée de trois raies noires, et terminée par une large bande de même couleur frangée, pour les quatre rectrices médianes, d'un liséré blanc comme les rémiges; qu'enfin les ongles sont de couleur de corne brunâtre.

Tel est l'ensemble de Ptilose qu'offrent les deux Exemplaires mâles de cette Espèce, qui se trouvent au Muséum, auquel ils ont été offerts par M. Dussumier, qui les a découverts, en 1827, aux Iles Séchelles, où l'Espèce, dit-il, est très-commune.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 25 cent. |
| — | de la queue, | 11 |
| — | du tarse, | 3 |

Notre Figure, de grandeur naturelle, est faite sur le Type qui a servi à la Description de M. Lesson.

MAI 1846.

# SCOPS DE PORTORICO.

*SCOPS PORTORICENSIS.* Lesson, *Traité d'Ornith.*, 1831, p. 107.

*EPHIALTES PORTORICENSIS.* G. R. Gray, *Genera of Birds*, part. 17, septembre 1845.

SPEC. CHAR. — Suprà fulvo brunneo-vermiculato, et punctulis albidis maculato; scapularibus maculis duabus tribusve albo-niveis notatis; subtùs rufo-albido maculis brunneis longitudinalitèr flammato, latitudinalitèr marmorato; regione periophthalmicâ nigro-annulatâ; superciliis brunneo-rufis. Pedibus hirsutis, digitis tuberculatis.

---

PLANCHE XXVI.

Cette Espèce, rapportée au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris par le Voyageur Maugé, qui l'avait découverte dans l'Ile de Portorico, a été décrite aussi pour la première fois par l'Honorable M. Lesson, qui lui a consacré la Diagnose suivante :

« D'un gris-roux glacé, strié en long de flammèches roux-brun, » plus finement strié en travers; deux huppes élargies et triangu- » laires sur les côtés de la tête; taille un peu plus forte, et teinte » beaucoup plus blonde que l'Espèce d'Europe. »

Nous ne croyons pas inutile d'ajouter un commentaire à cette Diagnose.

*Description.* — En dessus : fauve grivelé de brun foncé; chaque plume ponctuée de deux petits points blanchâtres, et terminée par

une flammèche brune; rémiges et rectrices offrant, comme presque toutes les Espèces des Rapaces nocturnes, une sorte de damier composé de bandes brunes zonées de brun-noirâtre, alternant avec d'autres bandes fauve clair; deux ou trois taches blanc de neige aux scapulaires. Dessous : brun blanchâtre; chaque plume flamméchée longitudinalement d'un large trait brun foncé, et zébrée transversalement de fines raies de même couleur; le brun-blanchâtre de la poitrine remplacé par une teinte rousse. Le disque bordé extérieurement d'une bande noire partant des oreilles et descendant jusqu'au bas du cou; c'est, avec un long sourcil brun-roux allant rejoindre le bord extérieur des plumes de l'aigrette, ce que cette Espèce offre de plus particulier dans son plumage, si conforme, pour sa coloration, à celui de ses congénères. Tarses emplumés; doigts nus; bec jaune; ongles jaunes à leur naissance, bruns et couleur de corne dans le reste. Mâle.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 25 cent. |
| — du tarse, | 3 |
| — de la queue, | 6 |

La Figure que nous donnons de cet Oiseau est la reproduction, de grandeur naturelle, du Type qui a servi à la Description de M. Lesson.

MAI 1846.

# PIC A FACE ROUGE.

*PICUS ERYTHROPS.* Cuvier.

*PICUS SEMITORQUATUS.* Lichtenstein.

*DRYOCOPUS ERYTHROPS.* G. R. Gray.

SPEC. CHAR. — Cristâ puniceo-rubrâ; fronte, genis, collo, gutture, pectore, corporeque suprà ac caudâ, nigerrimis; mystaceâ flavâ in vittam albam descendentem a genis usque ad colli basim desinente; ventre et tectricibus caudæ inferioribus sordidè albis nigro transversim fasciatis; rostro corneo; pedibus plumbeis.

---

PLANCHE XXVII.

*Description.* — Ce Pic, nommé par Cuvier, se distingue, comme une grande partie de ses congénères, par une belle et large huppe rouge ponceau commençant à la hauteur des yeux, ainsi que par une moustache jaune serin, partant des narines et finissant en une ligne blanche traversant la joue et allant rejoindre vers les oreilles une autre ligne plus large, de même couleur, descendant le long de la partie latérale du cou pour finir au défaut de l'aile. Du reste, le front, les joues, le cou, la gorge, la poitrine et tout le dessus du corps, ainsi que la queue, sont d'un noir profond; le ventre et les couvertures inférieures de celle-ci sont d'un blanc sale, zoné sur chaque plume d'une raie noire élargie et en pointe renversée vers

son milieu; les plumes noires de la poitrine sont très-finement striées de blanc à peine perceptible. Le bec est couleur de corne claire; les pattes sont de couleur plombée; les parties latérales et sous-alaires de la poitrine, de même que les couvertures inférieures des ailes, sont d'un beau blanc légèrement soufré.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale, | | 40 cent. |
| — | de la queue, | 13 |
| — | du tarse, | 2 1/2 |
| — | du bec, | 4 |

Les ongles du doigt médian et du doigt externe sont très-robustes, acérés et recourbés, offrant un arc de cercle dont la corde a 1 centimètre de longueur pour celui du doigt médian; les rectrices sont rigides et résistantes.

Notre Figure représente le Type de la Description de M. Lesson, et, par conséquent, la Femelle de l'Espèce que possède seule le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Le Mâle, que n'a pas connu Cuvier, et que fera sans doute bientôt connaître, dans la belle Monographie qu'il prépare des Pics, M. Malherbe, ne diffère de la Femelle que par le rouge de la base de la huppe, qui s'étend jusqu'aux narines.

MAI 1846.

# ROLLIER D'ANGOLE.

*CORACIAS CAUDATA.* Linnée, 12e éd., vol. I, p. 160, n° 6.

*GALGULUS ANGOLENSIS.* Brisson, *Ornith.*, vol. II, p. 72, n° 3, pl. 7, f. 1.

SPEC. CHAR. — Supernè fulvus, ad olivaceum inclinans, infernè cœruleo-beryllinus; collo inferiore violaceo; rectricibus lateralibus cœruleis, exceptâ extimâ longissimâ et apice nigricante. (Brisson, *loc. cit.*)

---

PLANCHE XXVIII.

La réintégration dans la Famille des Oiseaux d'une Espèce qui en a été proscrite, depuis près de quarante ans, comme de pure fabrique, est une trop bonne fortune en Zoologie pour que nous ne nous empressions pas de publier de nouveau, avec la Figure de cette Espèce, les excellentes Observations que notre obligeant Collègue M. le Docteur Pucheran, Auteur de cette remarquable restitution, a insérées sur ce sujet dans la *Revue Zoologique*, 8me année, octobre 1845; car les unes nous semblent inséparables de l'autre.

Quant à celle-ci, il nous suffit que, quoique déjà publiée par Buffon, l'existence de l'Original en ait été révoquée en doute, pour excuser un double emploi qui n'en est réellement plus un.

Voici, au surplus, dans tout son contenu, cette Notice, à laquelle nous ne saurions rien ajouter :

## ROLLIER D'ANGOLE.

L'Espèce à laquelle nous consacrons cet Article, dit le Docteur Pucheran, est une de celles que les hommes les plus compétents en Ornithologie pensent devoir être rayées du Catalogue des êtres créés. Décrite pour la première fois par Brisson, en 1760 (*Orn.* vol. 2, pag 72, nº 3, pl. 7, fig. 1), d'après un Individu qui avait été envoyé de la côte d'Angole à Réaumur, elle fut, en 1766, introduite par Linnée dans le Genre *Coracias*, sous le nom de *Coracias caudata*, lorsque ce Savant célèbre publia lui-même la 12e Edition du *Systema Naturæ*. Mais comme si elle était destinée à n'être que difficilement bien comprise et bien isolée de ses congénères, Linnée lui rapporta la pl. 327 du troisième volume des *Glanures* d'Edwards, que Gmelin et ses Successeurs ont si justement regardée comme représentant le *Coracias Senegalensis.*

Gmelin et Latham ne méritent aucune critique relativement à l'Histoire qu'ils ont donnée de notre Espèce, quoiqu'ils eussent devant les yeux l'exemple de Buffon, qui, dans le troisième volume de la partie de son Histoire Naturelle consacrée aux Oiseaux, a considéré le *Rollier cuit* comme étant la même Espèce que le *Rollier d'Angole.* C'était évidemment trop exagérer l'importance de l'analogie qu'ont ces deux types entre eux, sous le point de vue de la coloration de quelques-unes de leurs parties.

Est venue ensuite l'opinion de Levaillant, qui, dans son travail si remarquable sur les Rolliers (1805), annonce (page 105) que, après avoir examiné le Rollier d'Angole qui a servi de type à Buffon, « il s'est convaincu que ce n'est point autre chose » qu'un Rollier d'Abyssinie sur lequel ont été entés une tête et un cou de Rollier de » Mindanao. » Le jugement de Levaillant a entraîné à ce sujet toutes les convictions de Cuvier, qui, dans les deux Editions du *Règne Animal*, a hautement avancé que le *Coracias caudata* reposait sur un individu du *Cor. Abyssinica*, défiguré par l'addition de la tête du *Cor. Bengalensis* (*Règne Animal*, vol. 1, 1er éd., page 401; 2e éd., page 425).

Les assertions de ces deux grands Maîtres ne pouvaient manquer d'avoir une grande influence sur les déterminations de leurs Successeurs. C'est aussi ce qui a eu lieu. Il est bien vrai que Daudin, dans son Traité d'Ornithologie (Tome 2, page 260), Shaw (Gen. zool. 7, page 394), et Latham, ont pensé autrement que leurs Contemporains; mais à l'époque où Daudin a écrit, Levaillant n'avait point encore formulé contre Buffon le jugement ci-dessus énoncé, jugement que Shaw ne connaissait probablement pas non plus en 1809. Quant à Latham, son opinion se trouve modifiée par celles des deux Savants Français : loin de considérer le Rollier d'Angole comme une Espèce bien tranchée, ainsi qu'il l'avait fait dans la première Édition du *General Synopsis of Birds*, il le regarde dans la deuxième comme pouvant n'être qu'une Variété du *Cor. Bengalensis.*

Quant à Vieillot, à Wagler et à MM. Temminck et G. R. Gray, leur opinion est on ne peut plus explicite. Dans le 29e vol. du *Dict. d'Hist. Nat.*, art. *Rollier*), Vieillot se rattache (pag. 430) à l'opinion de Levaillant, et plus bas (page 433) il décrit sous le nom de *Galgulus caudatus* le *Coracias Abyssinica* de Gmelin. Dans l'*Encyclopédie* (page 869), la Synonymie qu'il donne est tout aussi significative, et sa Description La-

tine reproduit l'ensemble des deux caractéristiques empruntées aux deux Espèces. Wagler (*Systema Avium*), le rangeant au n° 10 de ses Espèces douteuses, reproduit aussi textuellement l'opinion de Levaillant. M. Temminck (Tabl. méth. pl. color.) émet le même jugement. M. G. R. Gray enfin, dans le 14e Fascicule (juin 1845) du beau travail qu'il publie en ce moment (*Genera of Birds*), a réuni *Coracias Senegalensis* et *Cor. Abyssinica* à *Coracias caudata*, indiquant ce dernier comme devant être préféré, attendu qu'il est le plus ancien.

Malgré la grande importance que nous attachons aux jugements portés par les Savants Célèbres dont nous venons de rappeler les Noms, nous pensons que le *Rollier d'Angole* (*Coracias caudata*, L.) doit reprendre sa place en Ornithologie dans le Catalogue des Espèces. Que Buffon ait été trompé, cela se peut, et personne plus que nous n'ajoute foi et confiance aux assertions de Levaillant. Mais comme nous possédons dans le Musée de Paris un Individu reproduisant d'une manière complète les traits de la Figure 88 de Buffon; comme cet Individu est dans un parfait état de conservation; comme, loin d'être venu par la voie du commerce, il a été envoyé de l'Afrique Australe à notre Collection Nationale par la Société des Missions Protestantes, que personne, nous l'espérons du moins, ne soupçonnera d'une supercherie; on ne s'étonnera pas que nous osions émettre une opinion différente de celles de tant de Zoologistes Éminents.

Pour mettre, au reste, les Ornithologistes en mesure de se prononcer, nous nous bornerons à copier la Description si parfaite donnée par Brisson (*Ornith.* vol. 2, page 72). Sauf une petite rectification que nous nous somme permis de faire, nous pensons qu'il est très-difficile de décrire aussi bien, et impossible de décrire mieux. D'ailleurs, nous ne devons pas oublier que le travail de Brisson a servi à Linnée pour établir l'Espèce en faveur de laquelle nous demandons le droit de Cité. Voici en quels termes s'exprime Brisson :

« Il est à peu près de la grosseur d'un Geai... Les parties supérieures de la tête et » du cou sont vertes. La partie supérieure du dos et les plumes scapulaires sont » d'un fauve mêlé de vert ou plutôt d'un fauve changeant en vert d'olive, selon les » différents aspects sous lesquels elles se présentent. La partie inférieure du dos, le crou- » pion et les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un beau bleu. Les couvertures » en-dessus de la queue sont variées de bleu et d'aigue-marine. La gorge, la partie in- » férieure du cou et la poitrine sont violettes, et chaque plume de la gorge et de la partie » inférieure du cou a dans son milieu une ligne blanche qui s'étend selon la longueur » de sa tige. Le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue » et celles du dessous de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine. Les grandes couvertures » du dessus de l'aile sont variées de bleu d'aigue-marine et de vert. Les plumes de l'aile » sont d'un bleu d'aigue-marine, depuis leur origine jusque vers la moitié de leur lon- » gueur : le reste est en dessus d'un bleu très-foncé du côté extérieur et noir du côté » intérieur, et au contraire, en dessous, il est noir du côté extérieur et d'un bleu très-

» foncé du côté intérieur (1); de plus, la tige de chaque plume est noire dans toute sa lon-
» gueur. La queue est composée de douze plumes : les deux du milieu sont d'un vert
» sombre; les latérales sont d'un bleu d'aigue-marine et terminées de bleu foncé, ex-
» cepté la plus extérieure de chaque côté, dont la partie qui excède la longueur des
» autres est noire. La tige de chaque plume est de cette dernière couleur dans toute sa
» longueur, etc... »

Les dimensions de l'Individu sur lequel nous avons constaté l'existence des caractères indiqués ci-dessus sont les suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1° | Du bout du bec à l'extrémité des pennes médianes de la queue (en ligne droite). | | 0m,26 |
| 2° | Longueur des pennes médianes de la queue (mesurées en dessus). | | 0, 11 |
| 3° | — | de la partie excédante des pennes caudales externes. | 0, 095 |
| 4° | — | de la partie nue du tarse jusqu'aux doigts. | 0, 02 |
| 5° | — | du doigt médius (l'ongle y compris). | 0, 03 |
| 6° | — | du doigt externe id. | 0, 025 |
| 7° | — | du doigt interne id. | 0, 018 |
| 8° | — | du pouce id. | 0, 014 |
| 9° | — | du bec (depuis la commissure jusqu'à la pointe). | 0, 032 |
| 10° | — | de l'aile. | 0, 17 |

Présentement si nous comparons cette Espèce avec le Rollier d'Abyssinie, indépendamment de celles qui sont fournies par la coloration différente de la gorge de la partie inférieure du cou et du thorax, nous trouvons les différences suivantes.

1° La teinte du dessus de la tête et de la région dorsale est plus olivâtre, plus nuancée de vert-pré dans le *Coracias caudata*. Les couvertures supérieures de la queue, au lieu d'être bleues, sont variées de bleu et d'aigue-marine, mais cette dernière teinte est prédominante.

2° Dans le *Coracias caudata*, en-dessus, les pennes de l'aile dans la dernière moitié de leur longueur sont d'un bleu très-foncé en dehors, et noires en dedans. Dans le *Cor. Abyssinica*, le côté interne de la penne présente du bleu foncé tout le long de la tige. Dans le *Cor. Abyssinica*, les pennes médianes de la queue sont plus foncées, plus brunes que dans le *Cor. caudata*, et les pennes latérales ne sont pas, comme dans cette dernière Espèce (sauf la tache bleue de l'extrémité), de couleur uniformément aigue-marine.

Il est impossible, enfin, de confondre le Rollier d'Angole avec le *Cor. Bengalensis;* car, indépendamment du mode de coloration différente présenté par les ailes et la queue, le bec de l'Espèce Indienne est plus fort et plus développé que celui de l'Espèce Africaine.

(1) Notre Individu présente du noir le long de la tige sur cette moitié interne de la penne.

Il nous semble dès lors utile et nécessaire de réintégrer dans le Système Ornithologique l'Espèce méconnue par Levaillant, Cuvier, Vieillot, Wagler et par MM. Temminck et G. R. Gray, et d'établir comme il suit la Synonymie.

1° Rollier d'Angole.

*Coracias caudata*, L. (12^e^ éd. vol. 1, p. 160, n° 6).
*Coracias caudata*, Gm. (1, p. 380, n° 6).
*Coracias caudata*, Lath. (*Index*, p. 69, n° 3).
*Galgulus Angolensis*, Briss. (Ornith. 2, p. 72, n° 3, pl. 7, fig. 1).
Le Rollier d'Angole, Buff. (3, p. 144, Enl. 88).
*Long tailed Roller*, Lath. (1^re^ éd. 1, p. 409, et 2^e^ éd. 3, p. 74).
Rollier d'Angole, Daud. (Ornith. vol. 2, p. 260).
*Coracias Angolensis*, Shaw. (Gm. Zool. 7, p. 394, pl. 51).
*Coracias Natalensis*, Licht. Verzeich. Sudafric Thiere, p. 16 (1842).

2° Rollier d'Abyssinie.

*Coracias Abyssinica* (Gm. 1, p. 379, n° 7).
*Coracias Abyssinica*, Lath. (*Index*, p. 169, n° 5).
Rollier d'Abyssinie, Buff. (3, p. 143, Enl. 626).
*Abyssinian Roller*, Lath. (1^re^ éd. 1, p. 408, et 2^e^ éd. 3, p. 76).
Rollier à longs brins d'Afrique, Vaill. (Roll. pl. 25).
*Coracias Abyssinica*, Daud. (Ornith. 2, p. 260, 5).
*Galgulus caudatus*, Vieill. (Dict. t. 29, p. 433).
*Coracias caudata*, Wagl. (*Syst. Av.* 1827).

Maintenant, le *Coracias Senegalensis* de Gmelin, reposant sur l'individu de la Planche enluminée de Buffon qui porte le n° 326, doit-il être considéré comme une Espèce distincte, ou simplement comme une Variété du *Corac. Abyssinica*, comme le prétendent les Auteurs et entre autres Shaw, qui les décrit l'un et l'autre sous le nom de *Coracias albifrons?* Là-dessus, notre opinion est bien loin d'être arrêtée : les individus du Sénégal que nous avons vus jusqu'ici ne présentant point le caractère différentiel signalé par Buffon et ceux qui ont partagé son opinion, et ressemblant par cela même à l'Espèce du Nord-Est de l'Afrique, on nous pardonnera, nous l'espérons du moins, la réserve que nous nous permettons de garder à ce sujet.

Nous souhaitons vivement que ce curieux exemple d'une restitution Scientifique aussi tardive produise ses fruits à l'avenir, en modérant la précipitation avec laquelle on se laisse entraîner à éliminer certains Types Spécifiques anciens, devenus difficiles à retrouver ou à se procurer.

Nous ajouterons que deux beaux Individus du *Coracias caudata* se voyaient dans la Riche Collection dont M. le Prince d'Essling vient de priver la Science en Europe et surtout en France.

MAI 1846.

# PERDRIX DE BONHAM.

*PERDIX BONHAMI.* Fraser, *Procedings Z. S.* 1843, p. 70.

*CACCABIS BONHAMI.* G. R. Gray.

SPEC. CHAR. — Arenaceo-flava, plumis nigro adspersis præsertim apud latera, collum et pectus, hoc notâ circulari ornato; strigis superciliaribus subocularibus, et frontalibus nigris; plumis auricularibus albis, laterum plumis nigro-marginatis; rectricibus caudæ quatuor externis crissoque rufis; rostro corneo.

*Fœmina.* Distinctiùs adspersa, quamvis notis nigris auribusque albis, maris signis caret. (Fraser, *loc. cit.*)

---

PLANCHE XXIX.

Si peu satisfaisante que soit la Diagnose qui précède, nous avons cru devoir la citer de préférence à toute autre plus exacte, d'après le principe que nous nous sommes imposé de nous conformer en cela à l'antériorité de publication.

Cette jolie Perdrix, ainsi que l'a justement remarqué l'Honorable M. Fraser, a les rapports les plus intimes avec *P. Heyi*, figurée par M. Temminck, pl. col. 328. Ainsi elle est à peu de chose près de la même taille, sinon un peu plus forte; le fond, de couleur des régions supérieures, à partir de la base postérieure du cou, est presque exactement le même, c'est-à-dire d'un ton isabelle ou café-au-lait quelque peu pruineux, zébré transversalement de très-fines raies grisâtres; mais ce ton est en général moins rougeâtre que chez *P. Heyi;* la poitrine et le ventre, de même que les flancs et les couvertures inférieures de la queue, se rapprochent également

beaucoup; car, à part la teinte générale, toujours plus rougeâtre chez *P. Heyi*, ce sont et le même ton isabelle pour la poitrine, et les mêmes flammèches fauves sur fond blanc pour le ventre, et pour les flancs les mêmes belles plumes blanches dans leur moitié extérieure, lilas se fondant en brun éclatant dans l'autre, le tout encadré d'une raie noir-de-velours.

Quant aux différences, elles consistent en ce que le bec est beaucoup moins fort que chez *P. Heyi;* le front, qui est blanc chez celle-ci, noir ainsi que les sourcils ornés d'une raie de cette couleur se perdant derrière la nuque et encadrant en dessus l'oreillon blanc, commun aux deux Espèces, terminé ici par un point isabelle; la gorge et le devant du cou d'un beau cendré-bleuâtre; les côtés et le derrière du cou d'un gris agréablement maillé de petites taches angulaires blanches la pointe en haut; et en ce qu'enfin les plumes du croupion sont finement marquées d'une légère tache noire de même forme, mais la pointe renversée.

Il est probable que les pattes en sont jaunes comme celles de *P. Heyi*.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 20 cent. |
| — du tarse, | 2 ½ |
| — de la queue, | 5 |

Le nom donné à cette Espèce est celui de M. Ed. W. Bonham, Agent du Gouvernement Anglais à Tabraez, en Perse, à qui l'on doit la Découverte de plusieurs Animaux de cette Contrée, entre autres du *Tetraogallus Nigelli*.

Notre Dessin est fait d'après le bel Individu que possède le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, à qui il a été envoyé de Perse, en Février 1840, par M. Aucher Éloy. MAI 1846.

# HÉRON A COL NOIR.

*ARDEA ATRICOLLIS.* Wagler, *Syst. Av. Gen.* Ardea, n° 4.

SPEC. CHAR. — Capite toto suprà ac ad latera, occipitis cristâ è plumis tribus elongatis, angustis, pendulis compositâ, collo supremo maximâ parte et toto postico nigerrimis, nitentibus; mento ac gulâ purè albis; collo antico supremo medio albo-striolato, infimo anticè et ad latera, toto corpore subtùs à collo infimo usque ad crissi finem ac pectoris supremi lateribus canescenti-cinereis, unicoloribus; dorso supremo nigro, in nitorem viridem ac violaceum subvergente; alis ac dorso canis; dorsi plumis laceris, albidis; alarum tectricibus inferioribus candidis; remigibus rectricibusque totis cœruslescenti-nigris. *Adult.*

Rostrum fuscum, subtùs flavidum, quàm in *A. cinereâ* validius; regio ante oculos tota nuda, pedes nigri. (Wagler, *loc. cit.*)

---

PLANCHE XXX.

Cette Espèce de Héron, assez rare, faisait partie d'une Pacotille d'Oiseaux reçue de Sénégambie, en 1826, par le profond Connaisseur Flor. Prévost, Chef des Travaux Zoologiques au Jardin des Plantes. C'est dans sa Collection que Wagler le décrivait, ainsi qu'il l'indique lui-même. Depuis et dès 1827, cet Oiseau est devenu la propriété du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel

Flor. Prévost l'a cédé, et où il se voit encore aujourd'hui. C'est donc le Type même de Wagler dont nous donnons la Figure.

*Description.* — Tête, aigrettes, derrière et portion intermédiaire du cou tout entière, ainsi que les rectrices, d'un beau noir à reflets bleuâtres; gorge, menton et poignet de l'aile blanc pur; des flammèches de cette dernière couleur apparaissent à partir de la gorge sur le devant du cou, et vont en s'élargissant vers sa base; épaules, rémiges et grandes couvertures des ailes d'un cendré noirâtre; ailes et dos cendré clair ou blanchâtre; celui-ci à reflets métalliques légèrement verdâtres et violacés; tout le dessous du corps d'un gris-blanchâtre; plumes filamenteuses du jabot et du dos de la même couleur que cette dernière partie, mais à barbes blanc sale. Bec plus fort et surtout plus renflé et moins comprimé que chez *A. cinerea*, à arête tout à fait arrondie et subulée à sa base, couleur de corne bleuâtre; la mandibule inférieure jaunâtre vers les deux tiers de sa longueur. Tarses et pieds brun-noirs.

DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue, | | | 92 cent. |
| — | — à l'extrémité des pattes, | 1 mètre | 7 |
| — | des trois plumes occipitales, | | 14 |
| — | du bec, | | 10 |
| — | des tarses, | | 13 1/2 |

MAI 1846.

# PERROQUET A TÊTE BLEUE DU PARAGUAY

(Vieillot).

*CONURUS ACUTICAUDATUS* G. R. Gray, *Genera of Birds*, part. xix. Novembre 1845.

*PSITTACUS ACUTICAUDATUS* Vieillot, *Nouv. Dict. Sciences Naturelles*, t. xxxix, p. 124. 1826.

*MARACANA A TÊTE BLEUE* Azara. Voy. *Am. Mér.*, N° 278.

*ARATINGA HÆMORRHOUS* Spix, *Av. Bras.*, t. i, p. 29, tab. 13.

SPEC. CHAR. — Majusculus, viridis (*infrà flavescens*); caudâ subtùs sanguineâ, apice flavo-livescente; vexillo rectricum interno sanguineo, externo viridi (*duabus mediis exceptis omninò virescentibus*); fronte (*capite, facie et gulâ*) cœrulescentibus; axillis non coccineis; remigibus non cœruleis (*exceptis apice vexilloque externo subcœrulescentibus*). (Spix, *loc. cit.*)

---

PLANCHE XXXI.

C'est à Azara que l'on doit la Découverte et la Description première de cette Espèce de *Conurus*. Voici ce qu'il en dit :

« L'Individu que je décris est le seul que j'aie vu; il avait été » pris sous le 24ᵉ degré de latitude.

» *Formes*. — Tête un peu aplatie en dessus, peau nue du tour » de l'Œil, ne communiquant pas avec la membrane du Bec; 12 » Pennes pointues, et également étagées à la Queue; l'extérieure » de 33 lignes plus courte que les deux du milieu.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 12 $^{o.}$ 1/4 |
| — de la queue, | 5 3/4 |
| — du bec, | 12 lignes. |

» *Couleurs.* — Tout le Plumage est d'un vert plus clair en dessous » qu'en dessus, à l'exception du haut de la Tête, qui est d'un bleu » faible, et des Pennes de la Queue, les deux intermédiaires » exceptées, dont le côté intérieur et l'extrémité sont incarnats. » Le Tarse est olivâtre, le Bec pâle avec sa pointe noirâtre, la » Langue noire, l'Iris rouge et le tour de l'Œil presque blanc. »

Vieillot, qui a donné à ce Perroquet le nom de *Psittacus acuticaudatus,* n'a fait que reproduire textuellement la Description ci-dessus d'Azara, sans en avoir vu d'Individu en nature.

Spix, plus heureux, l'a retrouvé dans les environs de Bahia, croyant en faire la découverte, et l'a décrit dans le même état de Plumage indiqué par Azara, sans se douter que ce dernier en eût parlé, car il ne le cite pas, contre son ordinaire, dans sa Synonymie : comme Azara, il dit *son front seulement bleu.*

Ce qui nous fait publier après Spix la Figure de cette Espèce, c'est d'abord que la sienne est peu satisfaisante; c'est ensuite que nous avons de fortes raisons de penser que les Individus décrits par Azara et par lui ne sont que des Femelles, si on les compare à l'Individu que nous représentons, et que nous allons décrire. Notre Planche aurait donc au moins le mérite de faire connaître le Mâle.

*Description.* — Front, *tout le dessus de la Tête, ses côtés, la face entière, le Menton et la Gorge*, bleu cendré; *fausses Rémiges* et extrémité intérieure des primaires, bleu terminé de noir, cette dernière couleur étant celle de la tige des Plumes, aux Ailes comme aux Rectrices; corps en dessus vert-pré grivelé de nuances vert-de-

gris; en dessous vert-jaunâtre pruiné, à partir de la Gorge jusqu'au milieu de l'Abdomen d'un cendré-bleuâtre, se reliant d'une manière insensible au bleu-cendré du Menton; Queue, en dessus, du même vert que le Dos; les deux Rectrices médianes sans autre mélange de couleur que le dessous, qui devient jaunâtre sale; chacune des autres Rectrices en dessus extérieurement vertes, intérieurement rouge-vineux vif; en dessous jaune sale dans la moitié correspondante au vert, et rouge-jaunâtre dans celle correspondante au rouge; Mandibule inférieure noire; supérieure, qui est crochue et excessivement aiguë, couleur de corne blanc rosé, terminée de noir.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 35 cent. |
| — de la queue, | 17 |

Cet Individu, que nous considérons, non comme une variété, mais comme le Mâle jusqu'ici inconnu et non décrit de l'Espèce, est au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, à l'Administration duquel il a été envoyé de Corrientes, en juillet 1829, par le savant Voyageur M. Alcide d'Orbigny.

JUIN 1846.

# GENRE PHILÉPITTE.

## *GENUS PHILEPITTA* (Isid. Geoff. Saint-Hilaire).

GEN. CHAR. *Rostrum.* — Longitudinis capitis, triangulare, latius quàm altum, versùs apicem depressiusculum, perconvexum, ferè absque denticulo.

*Nares.* — Laterales, a basi parùm distantes, lineares, tantulùm obliquæ.

*Tarsi.* — Elongati, squammati; digiti quatuor, maximè pollex, longi, fortes; ungues magni, compressi, acuti, incurvatissimi; externus cùm intermedio longiori usque ad articulum primum connatus; internus brevior basi separatus.

*Alæ.* — Longiusculæ, sub-obtusæ vel obtusæ.

*Cauda.* — Breviuscula, rectricibus æqualibus 12.

---

Nous croyons ne pouvoir mieux faire, de même que pour le Genre *Mesites*, que reproduire ce que M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire a modestement appelé *Notice*, c'est-à-dire l'Excellent Mémoire dans lequel ce Savant Académicien a établi ce Genre intéressant, et qu'il a publié dans le *Magasin de Zoologie,* année 1839, Class. 2, Pl. 3 :

« G. Philépitte — *Philepitta.*

» Ce nom indique un Oiseau participant à la fois des Caractères » des Philédons et de ceux des *Pitta* ou Brêves. La Description

» suivante va montrer que ce Genre a en effet des rapports plus ou » moins intimes avec les uns et les autres, et aussi, à d'autres » égards, avec diverses Sections de Gobe-Mouches, sans toutefois » qu'il soit possible de le confondre avec aucun autre Groupe.

» Le Bec, qui forme presque la moitié de la longueur totale de » la Tête, est de forme triangulaire, un peu plus large que haut, à » arête supérieure mousse, légèrement convexe sur toute sa » longueur, mais plus sensiblement vers la pointe, qui, toutefois, » ne forme pas crochet. La commissure des deux Mandibules est » sensiblement courbe, aussi bien que l'arête supérieure. Il n'existe » point de véritable échancrure mandibulaire; mais seulement, » au lieu où la Mandibule supérieure est échancrée chez la plupart » des Passereaux, une sinuosité à peine sensible. A la base du Bec » on voit un petit nombre de soies très-fines et flexibles.

» Les Narines sont des fentes presque linéaires, dirigées d'avant » en arrière et un peu de bas en haut; elles sont percées en bas et » en avant d'un espace membraneux d'une étendue moyenne.

» Les Yeux, dans l'Individu qui sert de type à ma Description, » sont environnés d'une nudité, et surmontés d'une caroncule » membraneuse, qui sera décrite lorsque j'indiquerai les Caractères » spécifiques.

» Les Tarses sont assez allongés et écussonnés; les écussons sont » tellement grands, ou même de forme tellement allongée, qu'il » n'en existe, en avant, que six pour toute la longueur du Tarse; en » arrière il existe d'autres écussons plus petits.

» Les Doigts sont remarquables par leur longueur et par le » développement des Ongles. Le Doigt médian, qui, en y com- » prenant son ongle, égale la longueur du Tarse, est réuni à sa » base sur une petite étendue avec le Doigt externe. L'interne, qui

» est libre, est un peu plus court que celui-ci. Le Pouce est » très-long et très-fort; la longueur de sa portion phalangienne est à » peu près égale à celle de la portion phalangienne des Doigts » latéraux, et son Ongle est beaucoup plus développé que les » Ongles de ceux-ci, et égal à celui du Doigt médian. Quant à » leur forme, tous les Ongles sont comprimés, aigus et très- » recourbés : la courbe que représente chacun d'eux est à peu près » le tiers de la circonférence du cercle.

» La Queue se compose de douze pennes égales, irrégulièrement » arrondies à leur extrémité, et assez courtes.

» Les Ailes, assez longues, atteignent presque en arrière l'extré- » mité de la Queue. Les pennes vont en croissant de la première à » la seconde, de celle-ci à la troisième et à la quatrième. Notre » Individu ayant les pennes un peu usées, je n'ai pu constater » exactement les rapports de longueur de ces deux dernières : il » est toutefois certain que s'il existe entre elles une différence, elle » est très-peu marquée.

» Le Plumage est généralement composé de Plumes veloutées, » et la taille est celle de la plupart des Gobe-Mouches et Traquets.

» En comparant cette Description avec les caractères des Genres » déjà connus, on reconnaîtra que les Philépittes se rapprochent, » sous divers rapports, des Brêves, des Philédons, des Martins, » et enfin de plusieurs Oiseaux compris dans le vaste groupe des » Gobe-Mouches.

» Ainsi, dès le premier aspect, les Philépittes rappellent les » Brêves par leur port général, notamment par leurs jambes, assez » hautes, la brièveté de leur Queue et la proportion de celle-ci et » des Ailes; mais l'analyse démontre que la plupart de ces analogies » sont plutôt apparentes que réelles; ainsi les Doigts sont propor-

» tionnellement beaucoup plus développés que les Tarses chez les » Philépittes, et c'est le contraire qui a lieu chez les Brêves. En » outre, dans celle-ci, la seconde, la troisième et la quatrième » penne sont égales, ce qui constitue une différence très-impor- » tante, et qui suffirait seule pour indiquer des mœurs très-diverses » aussi. Quant au Bec et aux Ongles des Philépittes, ils diffèrent » considérablement de ceux des Brêves, et il en est de même des » Caractères moins importants, mais encore très-dignes d'attention, » qui se rapportent à la forme des narines et à la disposition des » téguments des Tarses (1).

» Pour la comparaison des Philépittes et des Philédons, il est » très-regrettable de ne pouvoir faire entrer en ligne de compte la » disposition de la Langue chez les premières. En attendant que » cette lacune soit remplie par les observations ultérieures, la » comparaison extérieure suffit toutefois pour montrer dans les » Philépittes un Genre voisin des Philédons, mais suffisamment » caractérisé par les modifications, plus haut décrites, de ses Pattes, » et par la composition notablement différente de sa Queue et de » ses Ailes. Les Philépittes seraient exactement aux Philédons ce » que les Brêves et les Myothères sont aux Merles, sans la forme » de leurs Ongles, qui indique des Oiseaux bien plutôt percheurs » que marcheurs.

» C'est par les proportions et la disposition du Tarse et des » Doigts que les Philépittes ressemblent aux Martins; mais, outre » plusieurs autres caractères, la forme et la situation des Narines

(1) « Ce que je dis ici des Brêves doit s'entendre des véritables Brêves, et non de quelques » Espèces, au reste, plus différentes encore des Philépittes, qui leur ont été jointes à tort; » par exemple, de celles que M. Lesson a distinguées dans son *Manuel d'Ornithologie*, sous le » nom générique de *Myiophaga*. »

» des premiers, et la composition de leurs Ailes, les distinguent » très-nettement des Martins, et aussi bien des Espèces pourvues, » comme l'est la Philépitte, de caroncules cutanées, que des » Espèces ordinaires.

» Parmi les Gobe-Mouches, ou du moins parmi les Oiseaux qui » ont été compris par les Auteurs sous ce nom mal défini, il est » deux Espèces surtout qui peuvent être comparées aux Philépittes, » le *Muscicapa Telescophtalma* de la Nouvelle-Guinée, et le *Musci-* » *capa Longipes* de la Nouvelle-Zélande. Ces deux Oiseaux remar- » quables, d'abord décrits sous ce nom par MM. Garnot et Lesson, » ont depuis été placés par le dernier de ces Auteurs dans deux » Sous-Genres proposés par lui sous les noms d'*Arse* et de *Miro*. » Les rapports entre la Philépitte et le *Muscicapa* ou *Arses* » *Telescophtalma* consistent surtout dans l'existence, chez l'une et » l'autre, de caroncules membraneuses placées au-dessus de l'OEil, » et d'ailleurs assez diversement disposées : or ces rapports sont » bien plutôt de valeur spécifique que générique; d'autres Espèces » de Philépittes, et les jeunes sujets, peut-être même les Femelles » de l'Espèce dès à présent connue, peuvent très-bien ne présenter » aucune trace de caroncule. Quant au *Muscicapa* ou *Miro Longipes*, » Espèce beaucoup plus voisine, selon moi, des *Myothera* que des » véritables *Muscicapa*, ses Tarses, beaucoup plus élevés et non » écussonnés, sans parler de quelques autres Caractères moins » importants, ne sauraient permettre de la réunir génériquement » aux Philépittes.

» Beaucoup plus voisines, en somme, des Philédons que de tout » autre groupe, les Philépittes doivent donc former un Genre » distinct, que l'on peut ainsi caractériser :

» *Bec.* — Presque aussi long que le reste de la Tête, triangulaire,

» un peu plus large que haut, à arête supérieure mousse, légè-
» rement convexe, sans véritable échancrure mandibulaire.

» *Narines*. — Latérales, peu distantes de la base, linéaires, un » peu obliques.

» *Tarses*. — Assez longs, couverts de très-grands écussons, quatre » Doigts, et spécialement le Pouce, allongés, forts, et armés » de grands ongles comprimés, aigus, très-recourbés. Parmi les » trois Doigts antérieurs, le médian, qui est le plus long de tous, » réuni à sa base à l'externe; l'interne, le plus court de tous, » libre dès sa base.

» *Queue*. — Assez courte, à douze pennes égales.

» *Ailes*. — Assez longues, subobtuses ou obtuses. »

Ce Type est jusqu'à présent particulier à Madagascar, où il paraît rare.

JUILLET 1846.

# PHILÉPITTE VELOUTÉE.

*PHILEPITTA SERICEA.* Isid. Geoffroy St-Hilaire, *Mag. de Zool.*, 1839. *Ois.*, pl. 3.

SPEC. CHAR. — Ph. in toto nigerrimâ, maculâ flavâ super alulam exceptâ; ptilosi Astrapiæ ac Epimachorum ad instar sericeâ; loro nudo; supercilio membranis superpositis, ex auribus usque ad rostri basim, caruunculato; rostro pedibusque nigris.

---

PLANCHE XXXII.

Notre intention première, à la veille de figurer une seconde Espèce de Philépitte, avait été de nous borner à faire précéder notre Description de l'article générique qu'on vient de lire.

En y réfléchissant, nous avons pensé, selon notre habitude, qu'il ne serait sans doute pas indifférent à nos Souscripteurs d'avoir sous les yeux le terme unique de comparaison existant jusque-là, si connu qu'il soit déjà des Ornithologistes par l'excellente Figure dont notre Savant Ami, M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, a accompagné sa Notice.

Nous allons donc reproduire à l'appui de notre Planche l'Article Spécifique de l'Illustre Professeur.

« L'Espèce Type de ce Genre est, sans nul doute, dit-il, l'un des » Passereaux les plus remarquables par ses Caractères extérieurs, » et en même temps les plus faciles à décrire spécifiquement.

*Description.* — « C'est un Oiseau entièrement noir, sauf une » petite tache jaune au fouet de l'Aile, Caractères auxquels il faut » en joindre deux autres, savoir : la Nature veloutée des Plumes, » comparables à celles du Sifilet, de l'Astrapie et des Epimaques, » et l'existence de deux caroncules très-singulières. Chacune de » ces caroncules, insérée au-dessus de l'Œil, se continue avec » une nudité comprise entre l'Œil et la base du Bec; elle se » présente sous la forme d'une lame membraneuse très-étroite de » haut en bas, mais très-étendue d'avant en arrière. Ainsi elles ne » se terminent, en avant, qu'au niveau des Narines, et, en arrière, » sur les côtés du Cou, par deux prolongements ou lobes, l'antérieur » élargi et arrondi, le postérieur plus étroit. Toute la surface » externe de ces caroncules, probablement rouges dans l'état de » vie, est parsemée de petites granulations. La surface interne, » plus lisse, est noirâtre, de même que le Bec et les Pattes. »

*Dimensions.* — « Voici les Dimensions de cette Espèce, à laquelle » je donne le Nom de *Philépitte veloutée, Philepitta sericea.*

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 121 millim. |
| — | du bec, | 018 |
| — | du tarse, | 024 |
| — | du doigt médian avec son ongle, | 024 |
| — | du pouce avec son ongle, | 023 |
| — | des membranes caronculaires, | 030 |
| Leur largeur | au-dessus de l'œil, | 004 |
| — | en avant, | 007 » |

Du Museum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel elle a été envoyée de Madagascar, en 1839, par M. Bernier, Officier de Santé de la Marine Royale.

JUILLET 1846.

# PHILÉPITTE D'ISIDORE.

*PHILEPITTA ISIDORI.* O. des Murs et Fl. Prévost, *Rev. Zool.*, 1846, juillet.

SPEC. CHAR. — Ph. supernè, viridi splendidè olivaceo; subtus, viridi-cinereo, albo levitèr flavescente, ad guttur et pectus squammato, ad abdomen ac latera flammato; crisso flavo; rostro nigro; pedibus plumbeis.

---

PLANCHE XXXIII.

Cette seconde Espèce, d'un Genre si rare et si remarquable, plus forte que la Philépitte veloutée, en diffère spécifiquement par les Caractères de Ptilose suivants :

*Description.* — Elle est en dessus d'un beau vert-olivâtre, plus foncé sur les Rectrices et les Rémiges; ces dernières lisérées de vert-jaunâtre; en dessous, elle est d'un vert-olivâtre écaillé de blanc-jaunâtre, assez finement à la Gorge, plus largement à l'Estomac, et flammé de la même couleur à l'Abdomen et aux Flancs; les couvertures inférieures de la Queue sont d'un jaune vif.

Le Bec est noir, les Pieds de couleur plombée.

**DIMENSIONS :**

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 150 millim. |
| — | du bec, | 019 |
| — | du tarse, | 023 |
| — | du doigt médian avec son ongle, | 023 |
| — | du pouce id., | 020 |

Il va sans dire, ainsi que le montre notre Dessin, que les Caractères Génériques sont exactement semblables à ceux attribués au Genre par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, à l'exception toutefois de la Nature veloutée des Plumes; celles de notre Philépitte ayant ses Plumes mates, sans reflet, en un mot, à l'état ordinaire.

Mais un caractère saillant chez la *Philepitta sericea*, celui de la présence d'une Caroncule membraneuse au-dessus de l'OEil, manque dans notre Espèce.

Nous avions dit dans la Notice que nous avons insérée dans la Revue Zoologique de cette année (juillet), que cette Caroncule manquait *complétement,* et que le tour de l'OEil était entièrement emplumé comme le reste de la Tête.

Or, ajoutions-nous, l'absence de ce Caractère, déclaré au surplus par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, dans sa précieuse Notice, *Être de Valeur plutôt Spécifique que Générique*, ne saurait en aucune manière infirmer, en quoi que ce soit, le Classement que nous faisons de cette Espèce dans le Genre *Philepitta*. Elle vient au contraire réaliser les judicieuses prévisions du Célèbre Zoologiste qui s'exprimait ainsi : « D'autres Espèces de Philépittes, les jeunes Sujets, » peut-être même les Femelles de l'Espèce dès à présent connue, » peuvent très-bien ne présenter aucune trace de Caroncule. »

En étudiant de nouveau les deux beaux Exemplaires que nous

avons eus sous les yeux, et en les examinant attentivement, nous avons remarqué entre la base du Bec et l'angle interne de l'OEil une callosité ou protubérance, plus appréciable au toucher qu'à la vue, qui semble accuser la présence au moins du rudiment d'une Caroncule. Cette circonstance, jointe à la coloration du Plumage, qui a tous les Caractères d'une livrée de Jeune ou de Femelle, pourrait peut-être faire élever quelque doute sur la spécification distincte à faire de notre Individu d'avec la *Philepitta sericea,* dont il ne serait peut-être que la Femelle.

Nous nous empressons donc de consigner ce doute; mais en l'absence de tout élément de certitude plus positif, en considérant la différence de taille, qui est ici de trente millimètres en plus, et surtout en réfléchissant que la saillie calleuse en question pourrait fort bien aussi n'être que le résultat d'un vice dans le montage de la peau, nous croyons, en attendant de plus amples documents, devoir en faire une Espèce.

C'est au Savant Fondateur du Genre que nous l'avons dédiée.

Elle a été découverte à Madagascar par M. Goudot, qui en a donné deux Individus exactement semblables au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, en 1841. Un de ces Exemplaires a servi à notre Description et à la Figure de notre Planche.

JUILLET 1846.

# GUÊPIER DE LEFEBVRE.

*MEROPS LEFEBVRII.* O. des Murs et Fl. Prévost, *Rev. Zool.*, 1846, juillet, p. 243.

SPEC. CHAR. — M. fronte, supercilio et torque collari indigotino splendidè cœruleis; capite, collo postico, dorso, alis, rectricumque duabus intermediis lætè viridibus; remigibus secundariis ac rectricibus 4 lateralibus fulvo, à stipite, nigroque, ad apicem, semipartitis; his albo-limbatis; infrà, gulâ et gutture junquillaceo flavis; strigâ nigrâ ab oculis usque ad aures ductâ, natâ albâ subterminatâ; pectore rufo-fuliginoso; abdomine et crisso rufo-viridi flavescentibus, rostro nigro, pedibus sordidè carneis; oculis rubris.

---

PLANCHE XXXIV.

Ce Guêpier, qui paraît avoir de grands rapports de ressemblance avec le *M. Lafresnayi* (Guér. Mén. Rev. Zool. 1843, pag. 322), et qui offre, comme celui-ci, l'ensemble général des couleurs du *M. Minutus*, en diffère cependant d'une manière notable par le bleu du Front et par le roux enfumé de l'Estomac.

En voici au surplus la Description telle que nous l'avons donnée dans la Partie Ornithologique du Voyage en Abyssinie publié par M. le Lieutenant de Vaisseau Lefebvre.

*Description.* — Le Front, la moitié antérieure de la Tête, et les Sourcils sont d'un beau bleu-indigo; un collier de la même couleur entoure le bas de la Gorge, qui est, ainsi que le Menton, d'un jaune-jonquille très-vif; le derrière de la Tête et du Cou, le Dos, les Épaules, les Ailes et les deux Rectrices médianes, sont d'un vert-brillant, tournant au bleu à l'extrémité des grandes couvertures alaires; les Rémiges secondaires et les Rectrices latérales sont d'un fauve-isabelle dans leur première moitié, et noires dans leur dernière; le noir de celles-ci, dont l'extrémité est blanche, se trouve finement liséré du même vert que celui du Dos; un pinceau de Plumes noires, commun à presque tous les Guêpiers, règne depuis l'angle externe de l'Œil jusqu'au méat auditif, où il se trouve séparé de l'extrémité du collier par une tache blanche; ce même collier est bordé à sa base, sur l'Estomac, d'un large plastron d'un marron-roux foncé, l'Abdomen et les couvertures inférieures de la Queue sont d'un fauve glacé de verdâtre : Bec noir, Pieds de couleur carminée, Iris rouge-sanguin.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 20 cent. |
| — du bec, | 02 ½ |
| — de la queue, | 08 |

La Queue est légèrement échancrée, cette échancrure est de 01 centimètre; mais les deux Rectrices médianes la dépassent de la même quantité pour regagner le niveau, ou, pour mieux dire, la longueur des Rectrices externes.

Cet Oiseau n'est pas, comme on le voit, sans avoir quelques rapports de Ressemblance avec le Guêpier minule. Ainsi, à part la Tête, la Gorge et le Cou, il y a identité complète de Plumage dans

tout le reste du Corps; mais il en diffère en ce que celui-ci manque de bleu au Front et à la Tête, son sourcil, son collier n'ayant qu'une très-faible trace de cette couleur; en ce qu'il manque également de bleu aux grandes couvertures alaires, de vert et de bleu à ses Rectrices latérales, et enfin des deux taches blanches qui relient le collier à la tache noire de la joue; il en diffère enfin par une taille moindre de 04 centimètres.

Notre Oiseau vient d'Abyssinie, d'où il a été envoyé au Muséum d'Histoire Naturelle par les infortunés Voyageurs Petit et Quartin-Dillon; le premier en a même laissé dans son Album un Dessin sur Nature fort exact, où se trouve de sa main l'Annotation suivante :

« N° 195. *Grand Guêpier à collier d'azur*, au Chiré, à Abarsemaka » et Ttchelattché-Kenné, août 1840.

» Amhar. : በላዕ፡ ንህብ፡ *belaha-nehebi*, ce qui est le nom Générique » de tous les Guêpiers en Abyssinie, et veut dire mot à mot » *Mange-miel*.

Nous avons dédié cette Espèce au digne Commandant Lefebvre, comme un témoignage de gratitude au nom de la Science, pour l'assistance qu'il a si courageusement donnée à nos malheureux Compatriotes, qu'il n'a point dépendu de lui de rendre à leur pays; et aussi pour la persévérance qu'il a mise à obtenir l'appui du Gouvernement pour la Publication des résultats de leurs Recherches faites en commun.

JUILLET 1846.

# GUÊPIER NUBICOÏDE.

*MEROPS NUBICOÏDES.* O. des Murs et Pucheran, *Revue Zoologique*, 1846.

SPEC. CHAR. — M. fronte ac capite viridi-olivaceo metallicè splendentibus; strigâ postoculari nigrâ; suprà : brunneo rubraceo; remigibus secundariis rectricibusque quasi cinereo marginatis, nigro ad apicem limbatis; tectricibus alarum majoribus virescentibus; infrà : gulâ roseo lætè carminatâ; pectore et abdomine flavo levissimè rubescentibus; uropygio crissoque ex ærugine viridi cœrulescentibus; caudâ subforcipatâ.

---

PLANCHE XXXV.

Ce Guêpier, à l'exception de sa Gorge, a de si intimes rapports avec *M. Nubicus*, qu'il nous a paru naturel de signaler cette affinité dans la Dénomination Spécifique.

*Description.* — Le Front et la Tête sont d'un vert-olivâtre à reflets bronzés, comme chez *M. Nubicus;* la bande oculaire noire est également commune à l'un et à l'autre; mais en dessus, le Corps, au lieu d'être d'un rouge-sanguin, comme chez ce dernier, est simplement d'un brun-rouge, à reflets cendrés, surtout aux barbes extérieures des Rémiges secondaires et des Rectrices; celles-ci sont terminées par une bande apicale noire; les grandes couvertures alaires sont teintées de verdâtre : en dessous, notre Guêpier ressemble

encore éminemment au *M. Nubicus;* il a, comme lui, l'Estomac et le Ventre d'un fauve teinté de rougeâtre; les couvertures inférieures et supérieures de la Queue d'un bleu-cendré ou vert-de-gris mat, et enfin la Queue munie de deux Rectrices médianes allongées; mais il en diffère spécialement par son Menton et sa Gorge, d'un beau rose-carminé, par ses Rémiges secondaires plus courtes, par ses Rectrices médianes plus longues, et surtout par son Bec plus épais et plus fort.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 34 cent. |
| — de la queue, | 19 |
| Excédant des rectrices médianes, | 09 |

C'est à l'obligeance de notre Collègue et Ami, M. le Docteur Pucheran, que nous devons la connaissance de l'existence de cet Oiseau dans les riches Magasins du Museum d'Histoire Naturelle de Paris. Cet Établissement le tient de Ed. Verreaux, qui en a reçu plusieurs Exemplaires de Port-Natal dès 1844.

JUILLET 1846.

# COLIN A BARBE BLANCHE.

*ORTYX LEUCOPOGON.* Lesson, *Rev. Zool.*, 1842, p. 175.

SPEC. CHAR. — *O.* fronte gulâque albidis; cristâ parvâ griseâ; corpore griseo, rufo vermiculato suprà; alis variegatis; collari antico, rufo; pectore, abdomine, lateribusque rufis cùm guttis albis nigrocinctis; pedibus et rostro nigris (Lesson, *loc. cit.*).

---

PLANCHE XXXVI.

*Description.* En dessus brun, grivelé de noir; les petites scapulaires ocellées de taches noires sur le milieu et d'un point blanc à leur extrémité; moyennes scapulaires finement lisérées extérieurement de blanc fauve; les grandes couvertures tachées de noir sur les barbes externes, et largement bordées de blanc fauve à leurs barbes intérieures; le front (ce qui est un des caractères les mieux tranchés) et la gorge blancs; un sourcil blanc partant de l'angle externe de l'œil, séparé du blanc de la gorge par le brun-roux qui colore les joues; le dessus de la tête est grisâtre (les plumes de cette partie paraissant par leur longueur égales aux autres plumes de la

tête, peu disposées à former une huppe, et dans tous les cas cet ornement étant à peine sensible au moins sur l'Individu qui a servi à notre description); le bas de la nuque, le derrière du cou et tout le dessous du corps, à partir du plastron blanc de la gorge, d'un brun-roux régulièrement ocellé de blanc fauve, chaque miroir blanc cerclé de noir, bec noir, pattes cendrées.

Notre Figure est faite d'après un Individu envoyé par l'honorable M. Lesson, au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, dans les Galeries duquel il figure aujourd'hui.

Cette belle espèce paraît habiter l'Amérique centrale; c'est de San-Carlos que l'a reçue M. Lesson, qui, le premier, l'a fait connaître, et dont nous avons reproduit la Caractéristique Latine.

AOUT 1846.

# GENRE ATÈLORNIS.

*GENUS ATELORNIS.* Pucheran, *Rev. Zool.*, juin, 1846, p. 193 et suivantes.

GEN. CHAR. *Rostrum.* — Robustum, compressum, convexum, apice procurvum, nec aduncum uncinatumve.

*Nares.* — Lineares, in membranâ apertæ, plumis frontalibus ac vibrissis semi-opertæ.

*Alæ.* — Breves, obtusæ; quarta remigum longior; quinta ferè coæqualis.

*Tarsi.* — Longissimi, pollex contra maximè brevis.

*Cauda.* — Elongata, rotunda, ac ferè graduata.

---

Notre honorable Collègue, M. le baron de la Fresnaye, publia en 1834 (*Mag. de Zool.*, cl. II, pl. 31 et 32) son Sous-Genre Brachyptérolle, *Brachypteracias*, fondé sur deux Oiseaux de Madagascar, appartenant à la Famille des Rolliers, qu'il nomma Brachyptérolle Courol, *Br. leptosomus*, et Brachyptérolle Brève, *Br. pittoïdes*, auxquels, sous le nom de *Br. squammigera*, il adjoignit une troisième Espèce qu'il décrivit en 1838 (*Rev. Zool.*, p. 224).

Ce Genre remarquable, établi sur trois Espèces également rares, également de Madagascar, cessait depuis ce temps d'occuper l'attention des Zoologistes, lorsque notre studieux Ami, M. le Docteur

Pucheran, livré tout entier à l'étude des Types Ornithologiques Madécasses, crut apercevoir entre la première et les deux dernières de ces trois Espèces, des différences ayant la valeur de caractères assez prononcés pour créer au profit de celles-ci un Genre ou Sous-Genre nouveau, appelé par lui *Atelornis*, Oiseau-*Atèle*, c'est-à-dire imparfait, incomplet.

Ce nom exprime en effet l'un des principaux caractères de ce Genre, qui est, non point de manquer absolument de pouce, mais de l'avoir imparfait et en quelque sorte à l'état rudimentaire, ce qui établit à ce point de vue des rapports presque identiques d'organisation entre ce groupe d'Oiseaux et le groupe de Singes dont l'illustre Et. Geoffroy Saint-Hilaire a, en 1806, constitué un Genre sous ce même nom significatif de *Atèles* (Ἀτελής), par la raison que leurs mains antérieures sont dépourvues de pouce ou ne l'ont que rudimentaire.

Voici, au surplus, la partie du Mémoire de M. Pucheran, consacré presque en entier à la description de l'Espèce Type et à sa comparaison avec les deux autres espèces, relative à l'établissement de ce nouveau Genre :

« Si nous comparons le *Br. squammigera* aux deux espèces antérieurement décrites » (*Br. leptosomus* et *Br. pittoïdes*), nous trouvons les différences et les analogies sui- » vantes :

« 1° Il est intermédiaire par sa taille entre le *Brachypteracias leptosomus* et le *Br.* » *pittoïdes;* mais il s'éloigne de la première de ces Espèces, pour se rapprocher de la » seconde, non-seulement, comme l'a dit encore M. de la Fresnaye, par son tarse plus » allongé, mais en outre par la brièveté du pouce.

» 2° La forme générale de son bec est celle du *Br. leptosomus*, mais il est moins fort, » plus comprimé. Sous ce dernier point de vue, il ressemble plus au *Br. pittoïdes*, et » semble le lien d'union de ces deux Espèces. La forme et la structure de ses narines » moins couvertes, plus ouvertes par cela même et plus ellipsoïdales, le rapproche en » second lieu du dernier de ces Types. Il s'en rapproche encore par le roux de l'es-

» pace dorsal interalaire, mais s'en éloigne par la coloration différente du dessus de » la tête, de la queue, des parties inférieures, etc.

» 3° Par la coloration des taches des couvertures alaires, il ressemble, au contraire, » au *Br. leptosomus*, mais s'en éloigne par les plumes à forme arrondie, des parties » inférieures, coupées carrément dans le dernier. Le mode de coloration offre dans les » deux, il est vrai, beaucoup d'analogie; mais la zône blanche terminale de sa queue, » si peu étendue chez le *Br. leptosomus*, est remplacée par du bleu occupant un plus » large espace chez le *Br. squammigera;* le dessus de la tête, en outre, offre des condi- » tions de ptilose totalement différentes dans les deux Espèces que nous comparons.

» Les trois Espèces que nous venons de comparer se ressemblent donc beaucoup » réciproquement, en même temps que des différences qu'on aurait tort de dédaigner » tracent entre elles des lignes de démarcation bien tranchées. Ceci devient même évi- » dent par la comparaison des formes du bec; car nos Individus d'une même espèce, » comparés entre eux, offrent des modifications différentielles qui, à nos yeux, n'ont » qu'une valeur individuelle. Un fait de même nature nous est offert par le Genre » Mésite, *Mesites* (Is. Geoffroy St.-H. ). L'Espèce décrite tout récemment par M. des » Murs, celle qui l'a été plus anciennement par M. le Professeur Geoffroy Saint-Hilaire » fils, se ressemblent considérablement entre elles par la coloration, et cependant des » formes rostrales différentes les séparent nettement.

» Quant à ce qui concerne la place du Genre Brachyptérolle dans le système, nous » pensons que ce Type générique est bien placé à côté des Rolliers. Nous trouvons beau- » coup de ressemblance entre ces deux Genres par la structure des doigts. Quoique » chez les Rolliers les doigts soient moins allongés, il y a chez eux moindre allonge- » ment du doigt interne comparé à l'externe; sous ce point de vue, nos Brachypté- » rolles leur ressemblent. Le tarse, il est vrai, est moins allongé chez les Rolliers, mais » dans les Genres voisins (*Kitta*, *Myophonus*, *Calodera*) cet allongement reparaît, » quoique les deux doigts latéraux diffèrent moins en longueur. Il y a là un lien de » transition, par l'intermédiaire de l'organe locomoteur, entre deux Types d'ailleurs si » séparés par la forme du bec.

» Pour ce qui est du pouce généralement petit chez les Rolliers, l'un de nos Bra- » chyptérolles (c'est le *Br. collaris*) le présente très-bien formé, presque aussi grand » que chez le *Kitta virescens;* chez le *Br. pittoïdes* et le *Br. squammigera*, il est, au con- » traire, très-rudimentaire, tandis que le tarse devient plus allongé; mais cet allonge- » ment du tarse est le seul point de ressemblance qu'ils nous semblent, pour le membre » postérieur, offrir avec les Brèves. Chez les Brèves, en effet, le pouce est très-bien formé, » muni d'un ongle, le plus fort de tous ceux de la patte; le médius est plus long que » les deux doigts latéraux, et parmi ceux-ci, l'interne moins long que l'externe. Rien » de semblable chez nos deux plus petites espèces de Brachyptérolle; les deux doigts la- » téraux s'y trouvent plus longs par rapport au médius. De plus, chez les Brèves, le

» doigt externe est réuni au médius jusqu'à la première articulation, l'interne en grande » partie libre. Chez nos Brachyptérolles, je trouve le doigt interne, aussi bien que » l'externe, très-peu réuni au médius.

» Dans la structure de l'aile, je trouve la quatrième penne la plus longue, la cin- » quième l'égalant presque, comme dans le genre *Kitta :* sous ce point de vue, par » conséquent, notre Type madécasse s'éloigne des Genres *Coracias* et *Collaris*, pour se » rapprocher des Brèves.

» Quoi qu'il en soit de ce mélange de caractères appartenant à divers Genres, nous » croyons devoir isoler du Genre Brachyptérolle le *Brach. pittoïdes* et le *Brach. squam-* » *migera.* L'allongement du tarse et la brièveté du pouce nous semblent légitimer cet » isolement, et nous désignerons ce nouveau Type Générique sous le nom d'*Atelornis.* » Les deux Espèces ci-dessus indiquées deviendront *Atel. pittoïdes* et *Atel. squammigerus.* » Peut-être même, lorsque nous connaîtrons un plus grand nombre d'Individus de ces » deux Types, sera-t-il nécessaire, à cause des différences dans la forme du bec, de » séparer de nouveau ces deux Espèces ; mais momentanément nous croyons prudent » de les isoler seulement du *Brach. leptosomus.* »

DÉCEMBRE 1846.

# CHOUETTE A BANDES.

*ULULA FASCIATA*. O. des Murs.

SPEC. CHAR. — *U.* supernè brunneo, fulvo alboque striata ac squammata, illo colore tectrices alarum super ampliore; subtùs fulva, fasciis nigris et albis zonata; regione periophthalmicâ fulvâ, brunneis tribus lineis circumpictâ; pilis ceræ nigris; torque brunneo nigro punctulato; gutture albo; caudâ umbrinâ fulvo fasciatâ, albo limbatâ; rostro ac ungulis basi corneo cœrulescentibus, apice flavis.

---

PLANCHE XXXVII.

Cette Espèce, que nous croyons nouvelle, n'est pas sans avoir quelques rapports de ressemblance avec une autre Espèce aussi du Chili, décrite par King (*Zool. Jo.*, 1828, vol. 3, p. 426), si l'on en juge d'après sa description, fort concise du reste, sous le nom de *U. rufipes*.

Celle-ci cependant a beaucoup plus de blanc que la nôtre, qui, d'un autre côté, a plus de noir et manque totalement de roux.

*Description :* En dessus, brun foncé, strié et écaillé de fauve clair et de blanc, cette dernière couleur s'élargissant sur les couvertures alaires : en-dessous, d'un fauve clair zôné régulièrement de bandes noires et de bandes blanches alternées; Tarse fauve, Masque de

même couleur, zôné circulairement à la surface de trois traits bruns continus; Poils allongés sur le bec noirs; une raie brune angulaire partant du bec séparant les deux disques du masque; Collerette brune tiquetée de noir; Gorge blanche; Queue brun-d'ombre zônée de fines bandes fauves et terminée de blanc; Bec et Ongles couleur de corne bleuâtre à leur naissance, jaunâtre à la pointe; pas d'Aigrettes; Ailes plus courtes que la Queue de cinq centimètres.

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 40 cent. |
| — | de la queue, | 15 |
| — | du tarse, | 04 1/2 |

Cette Ptilose, sans doute, n'est point tout à fait exempte de quelques-uns des caractères du jeune âge. Toutefois, en raison de la régularité et du ton bien tranché de chacune de ces teintes en présence de tous les autres caractères d'un adulte que présente cet Individu unique, nous ne croyons pas le doute permis à cet égard.

Quant à l'Espèce de King, ne l'ayant jamais vue, nous pensons que sa Description offre avec la nôtre des différences spécifiques assez notables pour motiver suffisamment la distinction que nous en faisons.

Le Dessin que nous donnons de notre Chouette à bandes, ainsi que la description qui précède, sont faits d'après le seul Individu qui en existe dans la riche Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel l'Oiseau a été envoyé en 1837, par l'honorable voyageur M. Gay, qui l'a découvert au Chili.

DÉCEMBRE 1846.

# PIC L'HERMINIER.

+*PICUS HERMINIERI.* Lesson, *Traité d'Ornithologie*, 1831, p. 228, N° 58.

SPEC. CHAR. — *P.* omninò niger cœrulescente splendens, pileo, pectoreque ac abdomine fusco-sanguineis.

---

PLANCHE XXXVIII.

C'est avec un véritable sentiment de plaisir que nous saisissons l'occasion qui se présente de rappeler aux Naturalistes le nom d'un homme qui a rendu et qui rend encore de si grands et de si modestes services tant à la Zoologie en général qu'à l'Ornithologie en particulier.

Tout le monde connaît en effet la série des travaux auxquels le docteur L'Herminier, de la Guadeloupe, s'est livré toute sa vie pour vérifier par lui-même quelles pouvaient être l'importance et la valeur des caractères que le savant Académicien, M. de Blainville, avait eu, en 1815 et 1821, l'ingénieuse idée de tirer de l'étude de l'appareil sternal, pour les appliquer à une Classification méthodique des Oiseaux. On connaît également son curieux et intéres-

sant Mémoire sur le *Steatornis*, etc., travaux qui doivent lui assurer toute la reconnaissance des Ornithologistes.

Tout le monde sait enfin qu'il faillit être victime du terrible tremblement de terre qui désola, il y a peu de temps, la Guadeloupe, qu'il habite, et que s'il eut le bonheur d'échapper à ce désastre, il eut la douleur d'y voir engloutir non-seulement sa fortune, mais encore ses manuscrits, ses riches et immenses Collections Ostéologiques et Anatomiques, fruits de vingt-cinq années de labeur. La science devait donc, après une telle catastrophe, considérer l'infortuné docteur L'Herminier comme perdu désormais pour elle. Mais que ne peut l'énergie du caractère jointe à l'amour de l'étude! On en jugera par la citation suivante.

Nous aimons à croire que notre digne et honorable Collègue nous pardonnera d'initier le public savant à ses sentiments les plus intimes; mais comme il s'agit pour nous d'annoncer une grande et heureuse nouvelle, celle de son retour à la vie scientifique, nous nous permettrons de citer cet intéressant passage d'une lettre que nous venons de recevoir de lui, et qui peint bien toute la ferveur du disciple d'une Science devenue pour lui une autre religion :

« Depuis la publication dans les Actes de la Société Linnéenne de Paris, en 1827, » de mon premier Mémoire intitulé : *Recherches sur l'Appareil sternal des Oiseaux, suivies d'un Nouvel Essai de classification de ces Vertébrés*, je n'ai pas cessé d'étudier » comparativement le Sternum et ses annexes ainsi que le Canal intestinal des Oiseaux. » Des Voyageurs envoyés *ad hoc*, et des commandes faites dans tous les points du Globe, » m'avaient procuré la Collection la plus riche et la plus complète qui existât en ce » genre. Les Sternums conservés à sec, et les Intestins en bocaux, dans la liqueur, » s'entassaient jour par jour dans mes armoires, et je n'attendais plus que la possession du Ménure, du Cariama et de l'Aptéryx, pour publier tous ces documents et » mettre la dernière main à ce grand travail Ornithologique, quand le 8 février est » venu me frapper, *et me ramener brutalement à la triste préoccupation des besoins matériels les plus immédiats*. A la vue de mes Collections anéanties à jamais, de mes Notes perdues pour la plupart, je suis tombé dans un tel désespoir, que j'ai juré de renoncer

» à l'Histoire naturelle. Vain serment! Le temps qui amortit toutes les blessures, les » penchants comprimés qui se réveillent, vos communications journalières si intéres- » santes, si inattendues sur l'objet habituel de mes études, ne me permettent plus ni le » sommeil ni le silence : je rentre donc dès aujourd'hui dans la Carrière scientifique, » et c'est avec vous que je noue mes premiers rapports. »

C'est au milieu et par suite de ses études constantes sur les Oiseaux, que M. le docteur L'Herminier s'est procuré et a envoyé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, il y a seize à dix-huit ans, le Pic que nous allons décrire, et que l'honorable M. Lesson lui a dédié.

*Description :* En entier d'un noir luisant, à reflets passant du bleuâtre au verdâtre, et à plumes soyeuses comme chez les Hirondelles, à l'exception du Front, du dessus de la Tête, de la Gorge, de la Poitrine et du Ventre, qui sont d'un brun sanguin foncé également soyeux et luisant.

Le Bec est lisse, noir et poli comme l'ébène, et n'a de ces légères stries ou cannelures si nombreuses d'ordinaire et si remarquables au bec des Pics, que dans son premier tiers à partir de sa base le long des narines.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 25 cent. |
| — | du bec, | 03 |
| — | de la queue, | 09 |

Habite l'Amérique méridionale. Notre Dessin et notre Description sont faits d'après l'unique Individu de notre Collection nationale, lequel par conséquent a servi de Type à la description de M. Lesson, et ne se trouve encore, à ce que nous croyons, que dans le Musée de Paris.

DÉCEMBRE 1846.

# ATÈLORNIS SQUAMMIGÈRE.

*ATELORNIS SQUAMMIGERA.* DE LAFRESNAYE, *Rev. Zool.*, 1838, p. 224.
(PUCHERAN, *Rev. Zool.*, juin 1846, p. 193 et suiv.).

SPEC. CHAR. — *A.* capite toto, cristato ac corpore subtùs omninò fulvè-albidis nigro intensè rufoque levitèr squammatis; notâ unâ à rostri basi per medium capitis, aliâ ab angulo oculari externo, usque ad uncham, ultimâ suboculari usque ad colli lateralis basim extensis, nigerrimis; collo postico rufo; dorso, urupygioque viridi-olivaceis; alis lætè viridibus; tectricibus minoribus et mediis apice notâ angulari nigrâ, albo transversim lineatâ, terminatis; caudâ in primâ parte olivaceâ, duabus externis exceptis cœruleis, in secundâ, rufâ, in tertiâ nigrâ, cœruleo, rectrice externâ exceptâ albâ, limbatâ; duabus mediis partim olivaceis, partim rufis; rostro brunneo, pedibus flavis.

---

PLANCHE XXXIX.

Voici la Description détaillée que, dans le Mémoire précité, donne M. le Docteur Pucheran de cette belle Espèce, déjà précédemment nommée, et très-brièvement décrite par M. de la Fresnaye.

« *Description.* Grande tache d'un noir fuligineux, commençant à un centimètre de » la base du bec et finissant sur l'occiput. Cette tache est de forme presque triangu- » laire, à base occipitale, à sommet frontal. Les plumes qui la forment, lâches et ex- » tensibles, de façon à simuler une espèce de huppe, sont presque en entier noires » dans le centre de la tache; elles présentent du roux sur les deux côtés de leur portion » rachidienne, et cette teinte sépare le noir de la base d'avec celui du sommet. Sur

» les côtés, des dispositions semblables sont reproduites, mais ici le roux occupe fréquemment l'un des côtés du rachis. C'est que entre le bord externe de la tache médiane céphalique et le bord supérieur de l'œil se trouve longitudinalement étendue une espèce de sourcil dont toutes les plumes, noires à leur base, offrent de petites bandes transversales de noir et de blanc roussâtre. Le blanc roussâtre forme le liséré le plus supérieur, et dans la partie commissurale du sourcil droit et du sourcil gauche, en avant de l'œil, les zônes rousses sont plus formées.

» Au-dessous de l'œil, part une bande noire qui se prolonge en arrière sur les côtés du cou, et entre celle de droite et celle de gauche, se trouve un grand espace roux, étendu du côté droit au côté gauche, en dedans du fouet de l'aile. Au-dessus de cette bande noire s'en trouve une seconde, plus rapprochée du sommet de la tête et séparée de la première par un trait formé de plumes représentant la même coloration que le sourcil supérieur de l'œil à gauche; cette seconde bande est mieux déterminée qu'à droite : ici, en effet, les plumes qui la composent présentent, près de leur terminaison noire, les taches rousses dont nous avons parlé à propos de la petite huppe céphalique. Ces deux bandes longitudinales, au reste, sont unies par une zône transversale de plumes noires, bordant supérieurement le grand espace roux au-dessus du cou, dont il a déjà été question.

» Le dos, les couvertures supérieures du prolongement caudal sont vert foncé; quelques-unes des plumes présentent à leur extrémité, sur leur face externe, deux petites taches superposées, l'inférieure noire, la supérieure blanche. Cette dernière est quelquefois séparée du vert foncé du reste de la plume par un petit liséré vert-de-gris. Les grandes couvertures de l'aile sont vertes, mais d'un vert plus clair : elles présentent, en presque totalité, sur leur bord inférieur, deux petites bandes superposées, l'inférieure noire, la supérieure blanche. La bande est bordée dans presque tout son contour d'un liséré vert-de-gris. Au-dessus de ce liséré, se voit, sur le rachis de la plume, une petite tache noire variable en étendue, et de forme ordinairement triangulaire. Les six premières pennes de l'aile sont noires en dessus, dans la majeure partie de leur étendue, mais brunes seulement à leurs extrémités : elles présentent une bordure de la même couleur sur leur tiers intérieur. A la réunion de leur tiers supérieur avec leur tiers moyen, elles présentent une tache blanche. Les pennes du reste de l'aile sont vert olive en dehors, brunes en dedans, noires à leur base et en dehors le long de leur tige. En dessous, l'aile est brune et présente transversalement une bande blanche.

» Le contour inférieur de la queue est semi-elliptique; les pennes qui la composent devenant de plus en plus longues à mesure que l'on se rapproche des pennes médianes. La penne externe est, en dessus, de couleur bleue à son tiers supérieur et en dehors : en dedans, cette teinte devient plus verte et bordée de brun. A mesure qu'on se rapproche des pennes centrales, le bleu se retire de plus en plus vers le centre et est remplacé par du vert. Vient ensuite sur toutes une tache rousse à la-

» quelle succède une tache noire, bordée inférieurement par une tache bleu-grisonnant, » lisérée enfin elle-même de vert-olive. Les deux pennes médianes sont dépourvues de » la tache noire que portent les autres : la tache bleu-grisonnant s'y trouve remplacée par » une tache vert-olive. En dessous, la tache de la base est brun-clair : la tache rousse » s'y trouve plus terne : la tache bleue est convertie en gris blanchâtre. Les pennes » médianes en dessous, enfin, diffèrent encore par leur coloration des latérales : elles » sont simplement roux terne.

» Les plumes du thorax et du côté du cou forment de petites écailles portant dans » leur centre une tache blanche entièrement cerclée de noir : ce noir est liséré de roux » de rouille, bordé inférieurement de brun. Les plumes de la gorge et du milieu » du cou ont le blanc de leur centre immédiatement en contact avec le roux de rouille » (liséré de noir) de leur partie libre. Les hypochondres offrent des taches transver- » sales roussâtres et noires; le milieu de l'abdomen, l'entre-deux des jambes sont » couleur de rouille. Les couvertures inférieures de la queue sont formées de plumes » blanches finement lisérées inférieurement de brun.

» Les plumes de la tête et des parties inférieures sont très-décomposées dans cette » espèce : la mandibule supérieure est brune dans la majeure partie de son étendue; » l'inférieure blanchâtre à la base, noire plus en avant, blanchâtre à son extrême pointe, » au milieu comme sur les côtés, etc. Les ongles sont jaune de corne, ainsi que les tar- » ses : les doigts ont la même teinte, mais plus brune, plus foncée.

» Les dimensions de cet individu sont les suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, | 30 cent. |
| — | de la queue (mesurée en-dessus), | 09 |
| — | du bec (le long du bord libre de la mandibule supérieure), | 04 |
| — | — (en suivant la courbure de la mandibule supérieure), | 03 |
| — | de la portion libre de la mandibule inférieure, | 02 3/4 |
| — | du tarse, | 05 1/2 |
| — | du medius (sans l'ongle), | 02 1/2 |
| — | du pouce (sans l'ongle), | 01 |

» Le Muséum de Paris possède un second individu, appartenant bien sûrement à la » même Espèce, et qui diffère, par les caractères suivants, de celui que nous venons » de décrire :

« 1° Par sa taille plus petite et par ses teintes plus claires dans le vert et dans le » roux des parties supérieures. Les plumes zônées du sourcil sont plus blanches; la » tache noire du milieu de la tête est plus étroite et moins allongée, soit en avant, soit » en arrière. Il arrive, dès lors, qu'en avant la liaison des deux sourcils, droit et gau- » che, s'opère dans un espace plus étendu de la région frontale, et qu'en arrière, la » communication des deux lignes noires supérieures, naissant en arrière de l'œil, se » trouve plus nettement limitée.

» 2° Par la moindre étendue transversale du grand espace roux sous-occipital et le » plus grand nombre des plumes interscapulaires portant des taches noires, blanches » et vert-de-gris.

» 3° Enfin, par le grand nombre des taches parsemées sur les plumes des parties » inférieures qui existent mieux définies et plus compactes. La teinte rouillée de ces » mêmes parties est plus affaiblie, et sur le thorax elle est vraiment insensible. Les » tarses et les doigts sont moins foncés, plus jaunâtres. La mandibule supérieure ne » présente pas, au même degré que chez l'autre individu, ses teintes cornées : l'infé- » rieure, blanchâtre en dessous dans toute son étendue, est brune le long de la partie » tranchante, tout en présentant quelques lignes de coloration cornée. Le bec est, en » outre, plus court et son arête moins arrondie et plus saillante.

» En définitive, nous croyons que ce dernier individu nous présente seulement une » variété d'âge.

» Un très-jeune individu nous offre, d'avec les deux individus précédents, les carac- » tères différentiels suivants : il est en entier roux, mais d'une teinte terne et foncée, » sur la tête, l'espace interalaire et le cou. Dans toutes ces régions, les plumes sont » d'un noir foncé à leur base; sur le menton, au contraire, leurs racines sont blan- » ches. Sur le dessus de l'œil et du front, elles offrent des zônes transverses de blanc » roussâtre foncé et de brun, et en arrière et un peu au-dessous de l'œil, on aperçoit » une petite tache noire. Dans la région thoracique, les parties latérales sont d'un » roux moins foncé que sur la tête et le dessus du cou; il existe sur les plumes de la » partie médiane des zônes de blanc roussâtre et de brun. Sur les hypochondres, quel- » ques-unes, mais en très-petite quantité, offrent ce dernier mode de coloration. Le » reste est brun-enfumé, teinté de roux. L'abdomen est blanc duveteux. La colora- » tion des pennes alaires ne nous présente rien de particulier : mais leurs couvertures » offrent un vert plus foncé, plus de roux et plus de brun que chez nos deux Individus » plus adultes, et la tache de l'extrémité est composée de deux bandes, l'inférieure » brun-noir, la supérieure blanc-roussâtre et cerclée en dessus de brun-noir, aussi bien » qu'en dessous. Le dos est brun-olive foncé. Dans tout cet Individu, les plumes sont » ébarbées et très-décomposées. La mandibule supérieure est brun foncé; l'inférieure, » jaune de corne.

» Nous pensions d'abord que c'était à un âge intermédiaire, entre les deux que nous » venons de décrire, que s'appliquait la Diagnose de M. de Lafresnaye, exprimée » dans les termes suivants : *Tout le dessus de la tête jusqu'à la nuque, ses côtés et tout le » dessous de l'Oiseau, sont roussâtre-clair, mais chaque plume est comme écaillée par de petits » croissants noirâtres : le haut du dos est d'un roux marron : le reste, ainsi que le manteau et » la queue, est d'un vert-olive teinté de roux : la queue est traversée par une bande noire vers » les deux tiers de son extrémité qui est couleur bleu de ciel : le bec est brun et les pattes jau- » nâtres*. (Rev. Zool., 1838, p. 224.) Sauf la coloration de la tête et une appréciation » différente des teintes, la Description de M. de Lafresnaye concorde, en effet, avec les

» nôtres. Mais de nouveaux renseignements, que nous devons à cet habile Zoologiste, » nous permettent d'affirmer que l'Individu qu'il a décrit ressemble à l'un de ceux » dont nous venons d'esquisser les caractères.

» Voici ces renseignements, qui compléteront la Description donnée, en 1838, par » M. de Lafresnaye : ils sont extraits d'une Lettre écrite à M. Des Murs, en réponse à » une missive dans laquelle M. Des Murs, satisfaisant à l'un de nos désirs, lui avait » demandé quelques notions relatives au Genre Brachyptérolle :

» *Chez le* Br. pittoïdes, *le tarse est plus long de une à deux lignes que chez le* Br. lepto- » somus; *et chez le premier, le pouce avec son ongle est de moitié plus court que chez le second,* » *l'ongle également compris. Le* Br. squammigera *est intermédiaire aux deux : il a de lon-* » *gues jambes, comme le* Br. pittoïdes; *mais son bec plus renflé le rapproche du* Br. lepto- » somus. *La tête* du Br. squammigera (*munie d'une bande médiane, d'un beau noir,* » *étendue du front à l'occiput*), *les côtés du cou, la poitrine et les flancs sont écaillés de noi-* » *râtre brun sur fond blanc teinté de roussâtre. Le haut du dos est fauve; le dessus et les ailes* » *olive, avec des écailles blanches bordées de noir à l'extrémité de toutes les couvertures petites,* » *moyennes et grandes. Croupion et queue olive : les rectrices latérales bleues à leur base, puis* » *olivâtres, puis traversées, vers les deux tiers de leur longueur, d'une bande roussâtre suivie* » *d'une autre d'un noir profond. Toutes sont terminées d'une bande bleue, blanchâtres à l'inté-* » *rieur des rectrices, excepté les intermédiaires, qui sont toutes de couleur olive, traversées* » *seulement de la bande roussâtre. Longueur totale : 25 centimètres.* »

Si minutieuses, on le voit, que soient les Descriptions qui précèdent, nous n'avons pas hésité à reproduire dans son entier le Mémoire qui les renferme, notre but étant de concourir par tous nos efforts à l'appréciation la plus complète et la plus exacte des Espèces dont nous publions les Figures.

Notre Planche reproduit, de grandeur naturelle, l'Individu qui a servi de Type à la Description de M. le docteur Pucheran, et qui fait partie de la Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Cet Oiseau, ainsi que les deux autres plus jeunes Individus de la même espèce, indiqués dans la Notice qui précède, ont été envoyés en 1834 à cet Établissement, par M. Goudot, Voyageur Français, qui les a découverts à Madagascar, dans les environs de la Cascade de Semiang.

DÉCEMBRE 1846.

# TANGARA ZÉNOÏDE.

*TANAGRA ZENOÏDES.* De Lafresnaye. *M. S. C.*

SPEC. CHAR. — *T.* suprà olivacea, dorso supremo uropygioque parùm aurantio tinctis; capite, colloque totis nigris sed hoc nigridine quinque vittis albis longitudinalitèr striato, quarum duabus à naribus, supra oculos, ad nucham, duabus aliis à mandibulâ ad colli latera, quintâque latâ gulari, ad pectus descendentibus; præterеà maculâ mediâ basali frontis ejusdem coloris; caudâ nigrâ, rectrice ultimâ laterali maculâ prælongâ, albâ intùs terminatâ; alæ nigræ, tectricibus minoribus hujus coloris, majoribus autem remigibusque albo extùs limbatis; subtùs aurantio-flava, pectore vividè aurantio, crisso sub caudalibusque albis; rostrum satis elevatum, arcuatum, basi latum, apice compressum, distinctè denticulatum plumbeo nigrum; pedes nigri. (Lafresnaye.)

---

PLANCHE XL.

« Cette jolie Espèce, voisine du *Tanagra Zena* (Gmel.) ou *T. multicolor* (Vieill. Gal. des Ois.) et du *T. Pretrei* (Lesson, cent. Zool., Pl. 45), a la tête et le cou entier d'un noir profond divisé par cinq bandes blanches longitudinales dont deux sourcillières descendant jusqu'à la nuque, deux en forme de moustaches se prolongeant latéralement, mais se perdant dans le noir du cou, et la cinquième occupant le milieu de la gorge et le devant du cou; il y a en outre une petite tache blanche médiane à l'origine des plumes du front; la queue est noire, la dernière rectrice latérale seulement est terminée par une tache oblongue blanche sur son côté interne; les ailes sont également noires, mais les grandes couvertures et les rémiges ont une bordure blanche tout le long de leur bord externe, qui tranche merveilleusement et produit un charmant

effet. Tout le dessus de l'Oiseau, depuis la nuque jusqu'aux rectrices, est d'un olive jaunâtre légèrement orangé sur le cou et sur le croupion; le dessous, depuis le bas du cou, est d'un orangé très-vif sur la poitrine et le milieu du ventre, s'affaiblissant et passant au jaune sur les flancs et les côtes de l'abdomen dont le milieu seulement, les jambes et les sous-caudales sont blancs. Le bec, qui est d'un noir plombé, assez élevé à sa base, est visiblement arqué dans sa longueur, élargi à sa naissance, comprimé vers la pointe, dont l'échancrure est prononcée : les pieds sont noirs.

## DIMENSIONS :

« Longueur totale, 18 cent.

» Il vient de la Jamaïque. Sur cinq Individus venant tous du même Envoi, nous n'avons pu remarquer aucune différence de coloration, si ce n'est qu'un d'eux, que nous soupçonnons être une femelle, avait la tête et le cou grisâtres.

» *Observations.* — Nous avons donné à cet Oiseau le nom de *Zenoïdes*, à cause de ses grands rapports de coloration avec le *Fringilla* (*Tanagra*) *Zena* de Gmelin, *Fringilla Bahamensis* (Brisson), que Vieillot décrivit et figura dans sa Galerie sous le nom de *Tanagra multicolor;* il en a beaucoup aussi avec le Tangara de prêtre (Lesson), mais diffère évidemment de tous deux, et forme avec eux un petit groupe particulier aux Antilles, à Cuba, aux îles de Bahama, de la Jamaïque et de Saint-Domingue, groupe que l'on peut désigner comme groupe de coloration. M. Lesson indique son T. de prêtre comme du Brésil, mais nous l'avons vu en certain nombre dans une Collection de Cuba, et jamais dans une Collection venant du Brésil.

» Notre *Zenoïdes* diffère du *Zena* et du T. de prêtre : 1° par le noir de son cou, qui descend beaucoup plus bas que chez eux; 2° parce qu'au lieu d'avoir, comme eux, le menton grisâtre et la gorge ainsi que le devant du cou jaunes, ces mêmes parties sont chez lui d'un blanc de neige encadré de noir latéralement et inférieurement; 3° parce qu'au lieu d'avoir, comme eux, en dessus, un demi-collier et le croupion d'un brun orangé, il a ces parties d'un jaune olive; 4° qu'au lieu d'avoir, comme eux, les petites couvertures de l'aile d'un brun-cannelle, il les a d'un noir profond. Il diffère en outre du *T. Pretrei*, par une taille beaucoup plus forte; un bec plus haut, plus large et plus arqué; par la couleur des flancs et du ventre, qui sont blancs chez ce dernier, et par la longueur respective des pennes de l'aile, tout à fait différente chez les deux Espèces. Chez le *Zenoïde*, la dernière rectrice latérale seulement a une tache blanche terminale interne; chez les deux autres, le blanc règne en grande partie sur plusieurs d'elles de chaque côté.

» D'après les descriptions du *Zena*, par Brisson, Gmelin, Vieillot, cet Oiseau devrait avoir à peu près la taille du nôtre; mais tous le décrivent avec les caractères de coloration que nous avons indiqués ci-dessus, et qui diffèrent évidemment de celle du nôtre. Il est très-probable que notre Espèce est particulière à la Jamaïque, d'où elle a

été rapportée en assez grand nombre; que le Tangara de prêtre l'est à Cuba, d'où il est venu dans les collections de M. de la Sagra, et que le T. Zéna l'est peut-être aux îles de Bahama, d'où vient son nom de *Bahamensis*. (Brisson.) »

*Nota*. C'est à l'obligeance de notre docte Collègue, M. le Baron de Lafresnaye, que nous devons la diagnose et toute la description qui précèdent. Nous les avons extraites textuellement d'une Lettre qu'il nous a adressée de Falaise, à la date du 20 décembre 1846. Nous avons même été assez heureux pour obtenir de lui, dans l'intérêt de l'exactitude de notre Dessin, la communication de l'Individu qui a servi de type à son travail, et qui figure ajourd'hui dans les Galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel il en a gracieusement fait don.

JANVIER 1847.

# GENRE LEPTOSCÈLE.

## *GENUS LEPTOSCELIS.* O. DES MURS.

GEN. CHAR. *Rostrum.* — Longum, tenue, rectum.
*Nares.* — Basales.
*Alæ.* — Mediocres; primariæ tres ferè æquales, secunda longissima.
*Cauda.* — Subrotundata.
*Tarsi.* — Mediocres; digiti longi et tenues; nullus digitus posterior;
Ptilosis junioris seniori dissimilis (FRASER, *Proced. Z. S.*, octob. 1844, p. 157).

---

Telle est la Diagnose donnée par M. Fraser, de ce Genre établi par lui sur un petit Échassier du Chili, dont nous allons retracer les caractères.

Le Bec de cet Oiseau reproduit exactement celui des Chevaliers, et notamment, comme l'indique M. Fraser, celui du *Totanus chloropygius* (Vieillot). Comme chez celui-ci, il est allongé, assez mince et droit; les Narines sont situées à la base du Bec; les Ailes médiocres : les trois premières Rémiges sont presque d'égale longueur; cependant la seconde dépasse les deux autres; la Queue est arrondie, avec l'extrémité des Rectrices légèrement acuminée; les Tarses médiocres; les Doigts allongés et grêles, et absence complète de Pouce. Sous ce rapport, ses pieds ressemblent assez à ceux des Pluviers, et plus particulièrement, suivant la remarque de M. Fraser, à ceux du *Hiaticula tricollaris*.

C'est, en effet, on le voit, un Oiseau de transition entre ces deux Genres.

Aussi est-il à regretter que dans le Nom choisi par le Créateur de ce Genre, rien n'indique ni cette transition, ni son caractère le plus remarquable de l'absence de Pouce.

C'est sagement, sans aucun doute, que M. Fraser a songé à remplacer le nom de *Leptopus*, sous lequel il l'a d'abord fait connaître lors de la présentation du Type à la Société Zoologique de Londres, puisque cette dénomination est une de celles qui ont été le plus souvent employées et appliquées à des Classes les plus étrangères les unes aux autres, telles qu'à celles des Reptiles, des Poissons, des Crustacés et des Insectes. Mais il aurait pu être mieux inspiré dans le choix du second Nom de *Leptodactylus*, qu'il a substitué au premier; car ce nom a été également usité par plusieurs Naturalistes, entre autres, par Illiger, qui l'a appliqué à un Ordre de Mammifères.

Ce n'est qu'avec regret, en présence de ces doubles emplois, que nous nous sommes vu forcé de refaire de nouveau le nom de ce Genre, pour nous conformer aux principes unanimement admis en cette matière, et pratiqués avec une sévérité inexorable par des Naturalistes étrangers. Seulement, contrairement à nos habitudes, qui nous portaient à adopter un nom plus indicatif des caractères de transition que comporte cet Oiseau, nous avons fait tout notre possible pour conserver à notre dénomination la trace de son origine, et, par conséquent, pour y rattacher le souvenir de l'Honorable Fondateur du Genre, en lui appliquant celle de *Leptoscelis*, λεπτὸς *gracilis*, et σκελὶς *crus*, *femur*, si peu satisfaisante qu'elle nous paraisse.

DÉCEMBRE 1846.

# LEPTOSCÈLE DE MITTCHELL.

*LEPTOSCELIS MITCHELLII.* (Fraser) O. des Murs.

*LEPTOPUS ET LEPTODACTYLUS MITCHELLII* (Fraser).

SPEC. CHAR. — *Leptopus.* Capite fuscescente lineâ albâ circa verticem; collo ferrugineo; corpore supernè cinereo-fusco purpureis metallicis coloribus ornato; fasciâ albâ apud pectus; subtùs fasciis parvis albis et nigris alternis; rostro saturatè viridi; tarsis flavis (Fraser, *Proced. S. Z.*, 1844, p. 157).

---

PLANCHE XLI.

*Description.* — Tête, jusqu'à la base du Cou, d'un brun noirâtre; un bandeau blanc passant sur le sommet de la Tête, et allant d'un Œil à l'autre, pour se réunir à une bande sourcilière de même couleur, qui descend le long du Méat auditif et encadre la Nuque; un Demi-Collier marron clair, partant des deux côtés du Cou, pour en garnir toute la région postérieure jusqu'aux Épaules; Dos et grandes Couvertures alaires d'un brun grisâtre ou enfumé, à très-légers reflets métalliques bronzés; celles-ci liserées finement de blanc à leur extrémité; petites Scapulaires et Rémiges secondaires d'un gris brunâtre; ces dernières également

frangées de blanc; les deux Rémiges primaires noires finement bordées de blanc dans leur largeur; Rectrices médianes brunes; les trois subséquentes noires, terminées de blanc; les deux externes ayant leurs Barbes entièrement blanches, avec cinq ou six bandes brunes; tout le dessous du Corps d'un blanc d'argent, agréablement zébré transversalement de petites zones brunes; Bec vert-noirâtre; Pattes jaunes.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 17 à 18 cent. |
| — | du bec, | 02 1/2 |
| — | du tarse, | 02 |

C'est à l'honorable M. de la Fresnaye que nous devons la Communication de l'Individu sur lequel ont été faits et la Description et le Dessin que nous en donnons.

Cet Oiseau faisait partie d'une Collection envoyée de la Californie, ce qui semblerait indiquer que sa limite d'habitation, que l'on croyait circonscrite au Chili, est beaucoup plus étendue.

DÉCEMBRE 1846.

# JACANA CORDIFÈRE.

+*PARRA CORDIFERA.* Lesson, *Rev. Zool.*, 1842, p. 135.

SPEC. CHAR. — *P.* Rostro luteo; carunculâ trilobatâ, cordiformi, cornosâ, luteâ; capite, collo, thorace nigris; dorso, uropygio, alis, abdomine cinnamomeis; remigibus sulfuratis nigro limbatis; aculeis luteis; pedibus cæruleo-nigris (Ibid., *loc. cit.*).

*Junior* : Rostro luteo; fronte plumoso; pedibus virescentibus; sincipite brunneo albo circumdato; dorso, alisque brunnea-castaneis; corpore infrà niveo; lateribus nigris; remigibus viridibus, atro marginatis aut terminatis (Ibid., Id., p. 210).

---

PLANCHE XLII.

*Description.* — Tête, Cou en entier, Épaules et Gorge d'un noir à reflets verdâtres foncé, à l'exception du Lorum, des Joues et du Menton d'un noir mat; tout le reste du Corps, en dessus comme en dessous, uniformément de couleur cannelle; les Rémiges primaires et secondaires d'un jaune soufre, bordé, pour les premières, dans la dernière partie de leur moitié externe, jusqu'à la pointe, et pour les secondes, à leur extrémité seulement, d'un brun-noirâtre; la Caroncule, ou Plaque frontale, est d'un jaune orangé se dessinant en forme de cœur

(d'où son nom), c'est-à-dire commençant au Bec par sa partie la plus étroite, et s'épanouissant en s'élargissant au-dessus du Front, en deux lobes arrondis séparés par un petit point ou feston : Bec, à partir des Narines jusqu'à la pointe, d'un jaune serin, noir dans le reste; Pattes d'un noir-bleuâtre; Éperons alaires jaunâtres.

**DIMENSIONS :**

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 32 cent. |
| — | du bec, | 03 |
| — | du tibia, | 06 |
| — | du tarse, | 06 |
| — | du doigt médian, | 05 ½ |
| — | de son ongle, | 02 |
| — | de l'ongle du pouce, | 04 |

Cette Description, ainsi que notre Dessin, sont faits sur l'Individu même qui a servi de type à la Diagnose de l'honorable M. Lesson, auquel nous en devons l'obligeante Communication, et qui en a fait hommage au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Cet Oiseau vient d'Acapulco, où il a été découvert et rapporté par M. Adolphe Lesson, Neveu du Savant Zoologiste.

DÉCEMBRE 1846.

# DIGLOSSE A VENTRE BRUN.

*DIGLOSSA BRUNNEIVENTRIS.* O. DES MURS, *Rev. Zool.* Septembre 1846, page 318.

SPEC. CHAR. *D.* — Capite, collo, dorso supremo, alis caudâque nigris; humeris, dorso imo, uropygio, alæ tectricibus inferis, ventris et abdominis lateribus cinereo-griseis; vittâ laterali utrinque gutturis mystacæformi, pectore abdomineque mediis, caudæque tectricibus inferis cinnamomeis.

---

PLANCHE XLIII.

*Description.* — Tête, derrière et côtés du cou, milieu de la gorge, haut du dos, ailes et queue d'un noir mat profond; épaules, bas du dos, croupion, couvertures supérieures de la queue et flancs gris-cendré; tout le dessous du corps roux-marron; deux taches de cette dernière couleur, partant de la base de la mandibule inférieure, s'étendant en forme de moustaches sur la partie latérale de la gorge, sans rejoindre cependant le roux de l'estomac : bec et pattes noirs.

**DIMENSIONS :**

| | | |
|---|---|---|
| Longueur totale, | | 13 cent. |
| — | du tarse, | 02 |
| — | du bec, | 01 |

*Observation.* — Cette Espèce n'est pas sans avoir de grands rapports avec *D. Mystacalis* (de La Fresnaye); mais, ainsi que l'a remarqué notre Savant Collègue, à qui nous avons communiqué notre Individu pour sa Monographie, « Il est facile de reconnaître qu'elle » en diffère totalement par son croupion, ses épaules, les côtés de » toute la partie inférieure gris-cendré, dont le milieu est de cou» leur cannelle. »

*Habitation.* — C'est par erreur que M. de La Fresnaye, à la suite de notre Diagnose, a indiqué le Pérou comme lieu d'habitation de cette Espèce. C'est du Chili qu'elle a été rapportée par le Savant Voyageur, M. Claude Gay; et c'est en nous occupant des Oiseaux provenant de son Voyage, pour en insérer la Description dans son grand Ouvrage sur le Chili (1), qu'elle nous est tombée sous les yeux.

L'Individu que nous figurons de grandeur naturelle est celui même qui a servi de type à notre Diagnose, ainsi qu'au travail de M. de La Fresnaye, et qui se trouve aujourd'hui faire partie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel l'a donné M. Claude Gay.

MARS 1847.

(1) *Historia fisica y politica de Chile,* por Claudio Gay. 1844. Paris.

# ANABATE AUX YEUX ROUGES.

*ANABATES ERYTHROPHTHALMUS.* PR. MAX. DE WIED, *Beitrage zur. Naturg. Bras.*, vol. 3, pars 2, pag. 1175.

SPEC. CHAR. *A.* — Suprà brunneo-olivaceus; fronte, gulâ, gutture et rectricibus vividè rufis, harum stipite nigro; pectore abdomineque medio ac ano rufo-brunneis; lateribus dorso concoloribus : iride flammeo; rostro et pedibus corneis.

---

PLANCHE XLIV.

*Description.* — En dessus d'un brun-olivâtre, à reflets roussâtres sur les ailes; le front, le menton et la gorge d'un roux-cannelle orangé; les rectrices entièrement rousses, mais d'un ton moins éclatant et plus foncé, avec leurs tiges noires dans leur première moitié à partir de la base; la poitrine, la partie médiane du ventre et la région anale lavées de roux; les flancs brun-olivâtre comme le dos.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 19 cent. |
| — | du tarse, | 02 1/2 |
| — | de la queue, | 08 |

Nous compléterons cette Description en la faisant suivre de la Notice suivante, en partie extraite du *Voyage au Brésil*, que nous

a transmise M. le Prince de Wied, par une lettre du 25 Décembre dernier, et dont on appréciera sans doute tout l'intérêt.

« *Anabates erythrophthalmus*, Mihi : Voyez Description de mon Voyage au Brésil. » (Ed. franç.) Vol. III, page 43, et *Beitrage zur Naturg. Bras.* Vol. III, pars II, » page 1175.

» Dimensions de la femelle de cette Espèce récemment tuée : longueur, 7″ 9‴; » envergure, 7″ 8‴, mesure allemande. Le mâle n'est pas différent de la femelle, sauf que » la couleur rousse de la gorge descend un peu plus bas dans le premier. Les dimensions » sont les mêmes chez les deux sexes. L'iris de l'œil donne l'un des caractères les plus » saillants dans cette Espèce, car sa couleur est celle du feu, ou minium très-vif. Les » pieds sont gris-olive sale. Les rémiges sont dans toute leur barbe extérieure, et à » la racine seulement de celle intérieure, d'un rouge-clair. Les baguettes des pennes » de la queue sont en-dessus d'un brun-noirâtre dans leur moitié basale, rousses vers » la pointe, et roux-noirâtre en-dessous. La langue a deux tiers de la longueur du bec; » sa pointe cornée est émarginée, et porte de chaque côté une petite soie. L'œil est placé » très-bas et peu éloigné de l'angle de la bouche; la commissure des paupières forme » une ligne obliquement baissée par devant. Les ailes sont courtes; pliées, elles ne dé- » passent presque pas la racine de la queue. Les cinquième et sixième rémiges sont » les plus longues. La queue est forte, composée de dix pennes étagées; elle est donc » arrondie, et souvent elle est portée un peu en éventail ou à demi étalée en fascicule » irrégulier. Le jeune Oiseau ressemble au vieux, mais ses couleurs sont plus pâles, » principalement le roux de la gorge et du front, et l'iris de l'œil n'est pas encore » rouge, mais gris-verdâtre clair.

» Ce bel Oiseau, continue le Prince, est pour moi l'un des plus intéressants des im- » menses Forêts du Brésil, parce que les circonstances m'ont permis de bien observer sa » manière de vivre. C'est un de ces Oiseaux des grands bois de cette nature imposante, » que l'on reconnaît de fort loin à sa voix élevée et singulière, qui est composée de plu- » sieurs notes toujours pareillement modulées. Je n'avais pas encore observé cet Oi- » seau durant tout mon Voyage, jusqu'à ce que nous fussions parvenus à l'intérieur » des grands bois des rives du Rio da Cachoéra, dans le Serton (désert, pays inhabité) » do la comarca dos Iliéos (Ilhéos), vers une petite rivière qui porte le nom du Rio do » Catulez (prononcez Catolé), où nous passâmes quelques jours à chasser, en habitant » une cabane à demi pourrie, que le hasard nous fit rencontrer. Nous étions frappés, » en nous levant de grand matin, de la voix extraordinaire, composée de six notes, » d'un Oiseau qui faisait le tour des grands arbres de notre voisinage, dont l'entrelace- » ment de lianes et de plantes grimpantes nous empêchait dans le commencement » d'approcher. C'était au mois de janvier, et la paire de ces Oiseaux qui vivait ainsi à » notre portée nourrissait déjà ses deux petits de la grandeur de leurs père et mère.

» En observant attentivement leur chant, je finis par découvrir qu'ils avaient leur nid » pendu à une corde de liane qui descendait d'un arbre élevé. Ce nid consistait dans » un ballon un peu allongé, formé de petits morceaux de bois sec, dans lequel il y avait » une petite entrée, et au milieu le logement des Oiseaux. Il fut observé avec soin; il » était d'ailleurs impossible de parvenir à cette petite habitation ballottée par le vent, » et j'ai donc dû renoncer à rapporter ce nid intéressant. Pendant tout le jour, ces Oi- » seaux se répondaient mutuellement dans les bois; ils se séparaient et se dispersaient » dans le voisinage. Mais l'on entendait presque toujours ce chant particulier que l'on » peut très-bien reproduire par les notes *sol, fa, la, sol, fa, la*. Vers le soir, nous en- » tendîmes ces voix qui s'approchaient, et avant le crépuscule nous apercevions les » quatre Oiseaux s'envolant l'un après l'autre d'une petite distance vers le nid flottant, » où ils entraient de suite pour y passer la nuit. Il était alors difficile de les faire sortir, » car le jeune Botoconde, que j'avais avec moi, leur envoyait quelquefois des flèches » qui heurtaient le nid sans que ces Oiseaux parussent s'en effrayer.

» A l'apparition de l'aurore, on les vit quitter leur demeure nocturne, et se disperser » dans les bois pour y chercher leur nourriture, qui consiste en insectes. Ils paraissent » fort gais, et avoir un attachement réciproque très-vif: leur démarche sur les bran- » ches est singulière : ils sautillent très-bas sur les jambes, en portant la queue irré- » gulièrement fasciculée, quelquefois un peu étalée et à moitié relevée; et on les voit » escalader les lianes et le fourré des branches, mais jamais s'y accrocher à la manière » des vrais Grimpeurs, des Pics, etc.; ils sautent, au contraire, de côté et d'autre.

» Nous réussîmes à tuer le couple adulte et l'un des petits, après les avoir observés » pendant quelques jours, et ce sont les seuls individus que j'aie pu me procurer au » Brésil. Il paraît qu'ils pondent deux œufs comme la plupart des Oiseaux de ces pays » chauds.

» Le D^r Spix ne semble pas avoir jamais rencontré cet Oiseau, non plus que » M. Natterer. Mais le premier a figuré sous le nom de *Campylorhynchus scolopaceus*, un » autre Oiseau que j'ai décrit sous le nom de *Opethiorhynchus turdinus*, et qui est de » même très-remarquable par sa voix, et a, par sa manière de vivre, quelque parenté » avec l'Oiseau décrit ci-dessus, quoiqu'il soit plus voisin des Grives (*Turdus*).»

La représentation de grandeur naturelle que nous donnons de cette Espèce a été faite sur le type même de la Description de M. le prince Max. de Wied. S. A. a en effet eu la bonté de mettre à notre disposition, en nous l'adressant tout préparé, l'Individu unique, on le voit, qu'il avait découvert dans son Voyage, et dont l'Espèce paraît encore très-rare dans les Musées. Grâces à cette bien-

veillance et à cet amour désintéressé de la Science, nous aurons encore plus d'une occasion de donner le Dessin de plusieurs Espèces de la riche Collection de M. le Prince Max. de Wied, demeurées jusqu'à présent inédites quant aux figures.

MARS 1847.

# BRÊVE D'ANGOLE.

*PITTA ANGOLENSIS*. VIEILLOT, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, vol. IV, page 356. Édit. 1803, et *Encyclopédie méthodique*.

*PITTA PULIH*. FRASER, *Proced. Zool. Soc.*, décembre 1842, p. 190.

SPEC. CHAR. *Pitta*. — Notâ nigrâ à mandibulæ superioris basi super verticem usque ad collum eductâ, et utrinque notâ latâ cervinâ marginatâ; plumis auricularibus et colli lateribus nigris; dorso tectricibusque alarum majoribus metallicè viridibus; tectricibus alarum minoribus, tectricibusque caudæ singulis, ad apices pallidè cœruleis, instar cyani; primariis, secundariis, rectricibusque caudæ nigris; primariis tertiâ, quartâ, quintâ et sextâ per medium albo fasciatis; gulâ ferè albâ, *seu fulvo-rosaceâ*, corpore subtùs fuscescente-aurantiaco, rubido apud abdomen imum levitèr tincto; rostro, tarsis, digitis unguibusque apparentèr rubris. (FRASER.)

---

PLANCHE XLVI.

On sait quelle analogie désespérante de coloration existe dans trois ou quatre Espèces du Genre *Pitta*, Brêve, dont fait partie celle que nous figurons aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant que notre Espèce ait été longtemps confondue avec la Brêve du Bengale, *Corvus Brachyurus*. Gm. Pl. enl. de Buffon, 258, sous le nom de laquelle elle figura dans la Collection Nationale du Muséum d'His-

toire Naturelle de Paris depuis 1804, époque de son acquisition jusque bien longtemps après la spécification distincte qu'en avait faite Vieillot.

C'est en 1803, dans la deuxième édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, vol. IV, p. 356, que Vieillot établit cette spécification en ces termes :

« Cette Brêve porte la livrée des Oiseaux de cette Famille, et, sur quelques parties » du corps, les teintes se présentent sous des nuances différentes. Trois bandes couvrent » sa tête; deux sont noires; l'une est sur le sommet et s'étend jusqu'au milieu du cou; » l'autre part des coins de la bouche, passe au-dessus de l'œil, couvre les joues, et se » termine derrière le cou; la troisième, de la même longueur que la première, est » d'un vert-jaunâtre sale. La gorge, d'un rose-pâle, bordée de jaune-clair, est, dans sa » partie inférieure, d'un jaune-foncé, qui se présente sous la forme d'un collier; les par- » ties subséquentes, jusqu'au ventre, sont d'un vert-jaunâtre : l'on remarque une belle » tache bleue qui est à l'extrémité des deux plumes des ailes; celles-ci sont totalement » vertes. Du reste, elle ressemble à la *Brêve de la côte de Malabar*. Longueur 6° 3/4; » bec noir, iris bleu; pieds gris-blancs. Cet Oiseau a été trouvé par Perrein dans le » royaume d'Angole, où il est très-rare et se tient dans l'intérieur des terres : *Espèce* » *nouvelle*. »

C'est en effet dans la Collection du Voyageur Perrein, à qui l'on doit la découverte de la belle Pie-Grièche qui porte son nom, et qui l'avait rapportée de ses voyages aux côtes d'Afrique, que Vieillot a décrit notre Brêve.

Sans doute, cette Description laisse beaucoup à désirer; mais elle se complète par celle à laquelle il renvoie, de la *Bréve de la côte du Malabar* (qui n'est autre qu'une variété de *Pitta Bengalensis*) dont il indique *le ventre rouge*, et par le renvoi qu'il fait de celle-ci à la Description de la Brêve de Malacca. *P. malaccensis*, dont il indique : *le croupion et les petites pennes des ailes d'un bleu de ciel brillant; la plupart des grandes, vertes à l'extérieur, noires à l'intérieur, et terminées de blanc; les plus grandes entièrement noires terminées de*

*gris, ayant une bande transversale blanche; la queue noire; les couvertures inférieures rouges.*

Vingt ans après, c'est-à-dire en 1823, Vieillot publiait la Diagnose latine de cette Espèce, dans le tome II de l'*Encyclopédie Méthodique*, *Ornithologie*, page 685; mais cette Diagnose, quoique plus satisfaisante, ne fut pas beaucoup plus complète que ne l'avait été la Description; en voici les termes : *P. capite nigro, sordidèque flavescente-viridi striato; gulâ pallidè rufâ; collari flavo; dorso viridi; tectricibus alarum minoribus uropygioque cyaneis; rostro nigro; pedibus albido-griseis.* C'est pour suppléer aux défectuosités de cette Diagnose, à la rigueur suffisante, que nous avons cru devoir la remplacer en tête de notre article, mettant de côté tout esprit national, par celle de l'honorable M. Fraser.

Nous croyons que, jusqu'en 1842, l'Individu de Vieillot resta unique dans la Science. A cette époque, M. Fraser, ayant reçu de M. Robert Clarke, Chirurgien de la Colonie Anglaise de Sierra-Léone, une Brêve qu'il considéra comme nouvelle, oubliant que déjà une Brêve, celle dont nous nous occupons, avait été trouvée en Afrique, et sur la côte occidentale, envisagea à juste titre comme une observation intéressante la découverte, sur ce continent, d'une Espèce appartenant à un Genre jusque-là particulier exclusivement à l'Inde, ainsi qu'à l'Archipel Indien, et ne manqua pas, en en faisant une Espèce distincte, de la comparer judicieusement à la Brêve du Bengale, *P. Brachyura*, comme l'avait déjà indiqué Vieillot, et comme nous allons le faire nous-même.

*Description.* — La Brêve d'Angole diffère effectivement de la Brêve du Bengale, d'abord et à première vue, par une taille plus forte et par des jambes plus courtes, ce qui rend cette différence encore plus sensible à l'œil. Elle en diffère ensuite par une répar-

tition toute autre de couleurs identiquement les mêmes, du reste, dans les deux Espèces. Ainsi la tête, chez chacune d'elles, a les plus grands rapports d'aspect : cependant, en la comparant minutieusement, on reconnaît que la bande superciliaire, de teinte fauve semblable, séparée dans l'une et dans l'autre par une ligne encéphalique médiane noire, se trouve frangée de blanc dans sa partie longitudinale inférieure chez *P. Brachyura*, tandis que ce blanc, de même que la tache suboculaire blanche, manque complétement, et se trouve remplacée par une teinte légèrement verdâtre chez *P. Angolensis,* dont la joue est uniformément noire depuis les narines jusqu'au cou. Le dos, chez l'une et chez l'autre, est du même vert foncé, légèrement bronzé ou olivâtre; mais ce vert, qui n'occupe que les épaules et le milieu du dos chez la première, recouvre tout le croupion ainsi que les premières couvertures de la queue chez la seconde. Le croupion, chez celle-là, est d'un beau bleu de cobalt qui termine aussi l'extrémité de chaque plume des couvertures caudales supérieures, lesquelles sont noires; chez celle-ci, au contraire, chacune de ces plumes est entièrement du même bleu cobalt, la tige seule étant d'un bleu indigo; de plus, les rectrices, qui chez l'une sont noires, terminées de bleu ciel légèrement blanchâtre à la pointe, sont, dans l'autre, uniformément noires. Les ailes ont aussi entre elles, quoique ornées des mêmes couleurs, des différences notables et importantes : ainsi, à part les grandes couvertures alaires qui dans les deux Espèces sont du même vert que le dos, les détails de coloration n'en sont plus répartis de la même manière; toute l'épaule et les petites couvertures tout le long du pli de l'aile sont uniformément du même bleu cobalt que le croupion chez *P. Brachyura*, tandis que chez *P. Angolensis,* les plumes de ces parties sont d'un bleu indigo noirâtre, et ne revêtent cette

couleur bleu cobalt qu'à leur extrémité et sous forme d'écaille : cette disposition différentielle existe même pour les moyennes couvertures, qui sont vertes dans les deux premiers tiers de leur longueur chez cette dernière Espèce, et entièrement noires dans l'autre. Quant aux rémiges, elles sont également noires dans la plus grande partie de leur étendue chez les deux Espèces avec l'extrémité d'un gris blanchâtre, et un miroir blanc dans le milieu de leur longueur; mais ce miroir n'est pas tout à fait disposé de la même manière : chez *P. Brachyura* il existe sur les sept premières rémiges primaires aux deux côtés de la tige, pour les cinq intermédiaires, et seulement sur le côté interne de la première, et le côté externe de la septième; chez *P. Angolensis*, ce miroir n'existe, ainsi que l'a parfaitement indiqué M. Fraser, que sur les troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges primaires, à la partie interne seulement de la troisième et aux deux côtés de chacune des trois autres. Pour ce qui est des rémiges secondaires, elles sont noires, bordées extérieurement de bleu ciel, et terminées par une large bande blanche, chez *P. Brachyura*, bande qui ne paraît un peu bleuâtre qu'à cause de la transparence de leurs barbes superposées sur le noir des plumes inférieures; chez *P. Angolensis*, ces rémiges sont entièrement noires, les trois premières seules portant une tache ovalaire sur leur partie latérale externe la plus rapprochée de la pointe. Enfin, les parties inférieures, presque identiques chez les deux Espèces, ne diffèrent entre elles qu'en ce que le blanc de la gorge de *P. Angolensis* est moins pur, tenant le milieu entre le fauve clair et le rose blanchâtre, le fauve de la poitrine et de l'estomac plus olivâtre et comme mélangé de verdâtre, et le rouge de la région médiane de l'abdomen plus largement répandu vers les flancs chez *P. Brachyura*.

Le bec que Vieillot disait noir, et les pieds qu'il disait gris-blancs, et qui paraissent encore tels, à part une teinte brun rougeâtre de la mandibule supérieure, sur l'individu décrit par lui, seraient au contraire d'un rouge très-apparent, d'après M. Fraser, qui a reçu l'individu fraîchement tué, et à qui nous nous en rapportons de préférence.

**DIMENSIONS :**

| | *P. Angolensis.* | *P. Brachyura.* |
|---|---|---|
| Longueur totale, | 17 cent. | 20 cent. |
| — du tarse, | 03 ½ | 03 |
| — du bec, | 01,8 millim. | 02 |

La Figure, que nous donnons de grandeur naturelle, est faite d'après l'Individu Type de la Description et de la Diagnose de Vieillot, Type conservé précieusement dans la Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris avec cette note : « Rapportée par Perrein, qui en fit don à un sieur Rodrigues de Bordeaux, et acquise de ce dernier en 1804. »

MARS 1847.

# GENRE SYLVIORTHORHYNQUE.

## *GENUS SYLVIORTHORHYNCUS.* O. des Murs.

GEN. CHAR. *Rostrum.* — Longitudine capiti coæquale, rectum, lateralitèr in primâ parte à basi compressum, in ultimâ ad apicem cylindricum, basi ferè quadrangulare;

*Nares.* — In fissurâ strictissimâ longitudinales, squammulâ membranaceâ tectæ, plumis frontalibus semi-opertæ;

*Alæ.* — Obtusæ, quarta remigum longior;

*Cauda.* — Extensa, rectricibus sex basi crasso, rigidis ac denudatis, ad apicem tantum plumulis pilorum ad instar impennatis;

*Tarsi.* — Prælongi, sex squammis anticè tecti, digitus internus medio primâ phalange conjunctus, pollex robustus, elongatus, ungue procurvo ac longissimo armatus.

---

*Caractères génériques.* — Le Bec de ce remarquable Genre est de la même longueur que la tête, parfaitement droit dans toute son étendue, légèrement comprimé sur ses bords, dans sa première moitié, à partir de la base, dont la largeur est égale à la hauteur du bec, qui, par conséquent, est presque quadrangulaire, et cylindrique dans son autre partie jusqu'à la pointe, où les deux mandibules se rejoignent également.

Les Narines sont longitudinales, placées à la base du bec dans

une fente très-étroite pratiquée dans une pellicule membraneuse ou demi-cornée qui les recouvre en partie, légèrement engagées, du reste, sous les plumes veloutées de la base du front.

Les Ailes sont courtes, n'aboutissant qu'à l'origine de la queue, et obtuses; la quatrième rémige est la plus longue.

La Queue est très-étendue en longueur et munie seulement de six rectrices dont les deux latérales fort courtes, et ayant à peine de 3 à 4 centimètres; les suivantes plus longues ayant 8 centimètres, et les deux médianes dépassant de beaucoup toutes les autres et atteignant 14 centimètres. Ces rectrices ont une tige très-forte, très-épaisse à sa base, dépouillée de barbules à sa naissance et dans le premier tiers de sa longueur, ces barbules n'apparaissant ensuite que comme des poils assez courts, mais s'élargissant et se resserrant en arrivant vers l'extrémité de la tige, mais néanmoins complétement privées d'adhérence les unes avec les autres. Les deux rectrices médianes ont cela de particulier, que leur tige est presque carrée à leur naissance, et qu'à partir de leur insertion sur le croupion jusqu'à près de 3 centimètres de ce point, elles demeurent presque tout à fait soudées ensemble pour ensuite se séparer en dessinant entre elles une courbe ellipsoïdale dans le genre, mais bien en petit de ce qui se voit chez le Ménure ou Lyre, qui se referme par le rapprochement de leurs deux extrémités.

Les Tarses sont allongés, grêles, recouverts en dessus de six plaques équi-distancées ou squamelles; le doigt interne est soudé au médian jusqu'à sa première phalange; le pouce est robuste, allongé et muni d'un ongle recourbé, égalant en longueur celui du pouce lui-même. Les ongles des autres doigts, courts et comprimés, mais aigus.

*Observation.*—Nous avons établi ce Genre particulier, et jusqu'à

présent spécial au Chili, sur une jolie Espèce qu'a découverte M. Gay, et que ce savant Voyageur nous avait confiée pour en joindre la description à la figure qu'il en a publiée dans son Grand Ouvrage sur le Chili.

FÉVRIER 1847.

# SYLVIORTHORHYNQUE DE DES MURS.

*SYLVIORTHORHYNCHUS DESMURII.* GAY. *Historia fisica y politica de Chile*, por CLAUDIO GAY. 1844.

SPEC. CHAR. — Supernè olivaceo-brunneus; fronte capistroque rufulis; subtùs fulvus, gutture et ano albidis; primariis rufo externè marginatis, secundariis brunneo nigrescentibus; angulo internè-oculari superciliisque albis, nigro strictissimè lineatis; mandibulâ luteâ, maxillâ brunneâ; pedibus brunneis.

---

PLANCHE XLV.

*Description.* — En dessus, brun olivâtre, le front et la moitié du capistrum roux vif; les rémiges primaires également rousses dans leur bord externe; les secondaires brun noir; en-dessous, d'un fauve clair; gorge et croupion blanchâtres, une espèce de plastron ou collier d'un jaune ocracé à la poitrine; angle interne de l'œil et sourcils blancs; plumes du lorum et des joues comme ciliées, blanchâtres, bordées d'un noir léger; queue composée de six rectrices à tige fort grosse à leur racine, diminuant progressivement jusqu'à son extrémité, mais ferme et assez rigide quoique souple dans toute

sa longueur, munie de barbes rudimentaires seulement dans la grande moitié de leur étendue, à partir de sa base, s'élargissant un peu et légèrement soyeuses, mais sans adhérence aucune à la pointe, et d'un brun un peu roussâtre : bec brunâtre à la mandibule supérieure et jaunâtre à celle inférieure; pattes brun clair.

Tout le plumage de ce singulier Oiseau est à plumes décomposées et soyeuses; les ailes obtuses en sont d'une faiblesse de conformation extraordinaire; l'extrémité des rémiges tertiaires dessine une pointe assez remarquable.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 0,22 cent. |
| — | de la queue, | 0,14 |
| — | du bec, | 0,015 millim. |
| — | du tarse, | 0,023 |

Le pouce avec son ongle égale la longueur du doigt médian.

Habite le Chili, où l'a découvert et d'où l'a rapporté, au nombre de quatre exemplaires, le savant Voyageur, M. Gay, qui a bien voulu nous le dédier, et en a fait hommage au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

M. Gay nous apprend dans ses Notes que ces Oiseaux fréquentent les bois et les forêts, mais ceux seulement ou noyés d'eaux ou dans leur voisinage, ce qui pourrait faire supposer qu'ils se rapprochent des Becs-Fins riverains ou aquatiques. Ils sont vifs et légers, se cramponnant avec agilité aux branches les plus souples et les plus flexibles, et marchant ou sautillant presque toujours la queue verticale.

FÉVRIER 1847.

# COLOMBIGALLINE VERSICOLORE.

+ *GEOPHAPS VERSICOLOR* (La Fresnaye). O. des Murs.

*COLUMBIGALLINA VERSICOLOR.* De La Fresnaye, *Rev. Zool.*, Septembre 1846, p. 321.

SPEC. CHAR. *C.* — Pileo cinereo, a fronte ad verticem obscuriore, fuscescente, a vertice ad nucham pulveri-colore, collo suprà et subtùs pulchrè amethystino-violaceo, æneo resplendente, pectore ventreque griseis cum violaceo nitore; dorso supremo, minoribus mediisque alæ tectricibus rufis, sed pulchrè cyaneo-violaceo nicantibus; dorso imo, uropygio caudæ alarumque tectricibus majoribus intensè viridibus, cyaneo violaceo resplendentibus; rectricibus ejusdem coloris absque nitore violaceo, gutture medio duabusque latis vittis, mystacæ formibus pallidè rufis.

Remigibus, alarum paginâ inferâ, hypochondriis abdomine, tibiis et subcaudalibus rufo-brunneis, harum basi et margine, rectricum scapis, earumque barbulis internis apice nigris; rostrum unguli que nigri, oculorum circuitu nudo pedibusque nigris.

---

PLANCHE XLVII.

C'est à notre Savant Collègue, M. le Baron de La Fresnaye, que nous avons emprunté la Diagnose si complète qui précède; c'est également sa Description que nous allons textuellement reproduire.

*Description.* — « La Colombigalline versicolore a le dessus de la tête cendré, plus » obscur et presque noirâtre sur le front jusqu'au vertex, et prenant une teinte de gris

» poussière du vertex à la nuque; le cou en dessus, en dessous et sur les côtés, est » d'une belle teinte métallique violette-améthyste, à reflets bronzés; la poitrine et le » ventre sont gris, mais offrant à certain jour les mêmes reflets violets.

» Le haut du dos, les petites et moyennes couvertures des ailes sont d'un roux » vif, mais à reflets d'un beau foncé violet; le bas du dos, le croupion, ainsi que les » grandes couvertures des ailes et de la queue, sont d'un vert foncé à reflets bleu- » violet; les rectrices sont de la même teinte, mais sans reflets violets; le milieu de la » gorge et deux larges bandes latérales en forme de moustaches sont d'un roux pâle.

» Les rémiges, tout le dessous de l'aile, les flancs, l'abdomen, les jambes et les » couvertures inférieures de la queue sont d'un roux-brun; les tiges des rectrices et » leurs barbes internes vers leur extrémité sont noires, ainsi que la base et les bords » des plus grandes sous-caudales; le bec et les ongles sont noirs, la peau nue du tour » des yeux et les pattes rouges.

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| » Longueur | totale de la peau non montée, | 29 cent. |
| — | du tarse, | 03 1/2 |
| — | du doigt médian, sans l'ongle, | 03 |
| — | du bec, depuis l'ouverture, | 02 1/2 |
| — | de l'aile, depuis le pli, | 16 » |

Ce bel Oiseau, qui appartient au Genre *Géophaps*, habite la Jamaïque, d'où l'a reçu M. de La Fresnaye.

Nous reproduisons de grandeur naturelle la figure de l'Individu même qui a servi de type à la Description de notre Savant Collègue, et qui se trouve actuellement faire partie de la Collection Nationale du Muséum d'Histoire Naturelle, auquel il en a fait hommage.

MARS 1847.

# MERGANETTE ARMÉE FEMELLE.

*MERGANETTA ARMATA.* Gould. Fœmina.

*MERGANETTA CHILENSIS.* O. des Murs, *Iconog. Ornith.*, pl. 5.

SPEC. CHAR. *M.* — Vertice, scapuloque cinereo ferè ardesiaceo, collo postico, ano, tectricibusque caudæ superioribus cinereo-nigrescente alboque vermicellatis; dorsi singulis plumis in medio nigris cinereo-albido marginatis; corpore toto subtùs è rufo castaneo.

---

PLANCHE XLVIII.

Nous donnons la figure de la femelle adulte de cette Espèce, dont nous avons déjà figuré le mâle, avec la confiance qu'elle intéressera les Ornithologistes. En effet, après la publication de notre *Merganetta Colombiana*, pl. 6, on avait souvent été tenté de supposer que cette dernière Espèce pouvait bien n'être que la femelle de *M. Armata*. Nous pensons qu'à présent tout doute à cet égard doit être dissipé. Du reste, M. Gould l'avait déjà décrite avec cette courte Diagnose : *Vertice et dorso saturatè cærulescenti-cinereis, sic et colli lateribus, his albescentè minutè fasciatis; genis infra oculos, gulâ, gutture et corpore subtùs è rufo casteneis.*

## MERGANETTE ARMÉE (FEMELLE).

*Description.* — Tout le dessus de la tête et la moitié antérieure de l'aile d'un gris légèrement ardoisé; le tour des yeux, la partie postérieure du cou, croupion et couvertures supérieures de la queue ainsi que les genoux très-légèrement zébrés ou vermicellés de gris un peu plus foncé et de blanc, plus finement à la tête, plus largement au croupion; chaque plume des épaules, du dos et des grandes couvertures alaires noire dans son milieu, frangée sur les deux côtés d'une large bande d'un gris blanchâtre; un miroir vert à reflets métalliques, semblable à celui du mâle, existe vers la partie médiane de l'aile, sur les moyennes couvertures, et se trouve encadré entre deux bandes étroites blanches; les rémiges et les rectrices sont d'un noir brunâtre; enfin tout le dessous du corps est d'un rouge cannelle uniforme depuis la base du bec jusqu'aux couvertures anales: pattes d'un noir verdâtre; bec couleur de corne brun-rougeâtre.

### DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 42 cent. |
| — | du tarse, | 04 |
| — | du bec, | 04 |

L'Individu qui a servi à notre Planche ainsi qu'à la Description qui précède fait partie de la Collection de M. le Baron de la Fresnaye, à qui nous en devons l'obligeante communication.

MARS 1847.

# ENGOULEVENT A AILES BLANCHES.

*NYCTIBIUS LEUCOPTERUS.* Pr. Max. de Wied, *Beitrage zur Naturg. Bras.*, vol. 3, part. 1, pag. 311.

*CAPRIMULGUS LEUCOPTERUS.* G. R. Gray.

SPEC. CHAR. *N.* — Cinereo-fulvescens; capite, remigibus secundariis caudâque fuscioribus; reliquo corpore pallidiore; scapularibus albescentibus et brunneo-nigro marginatis; remigibus primariis extùs cinereo brunneoque alternè fasciatis; pectore maculis nigrescentibus rarè flammato; rectricibus 7 vel 8 fasciis pallidis transversim lineatis. Mas.

---

PLANCHES XLIX ET L.

*Description.* — Male. D'un gris brunâtre plus foncé au sommet de la tête, aux rémiges secondaires, aux couvertures supérieures alaires et à la queue, tirant au blanc argenté sur tout le reste du corps, notamment à la poitrine, au ventre, aux scapulaires et à la partie inférieure du dos; les rémiges primaires, de même que les rectrices, d'un blanc brunâtre, très-pâle à la tranche extérieure, rayées transversalement de bandes d'un brun foncé; ces dernières

tigrées et comme zébrées du même brun sur les parties blanchâtres; le gris argenté des scapulaires zébré également de brun plus clair; le bord extérieur des premières de ces mêmes plumes d'un blanc pur bordé inférieurement d'un brun tirant au noir velouté qui le fait d'autant mieux ressortir; quelques taches de cette dernière nuance se font aussi remarquer à l'estomac sous forme de flammes; la baguette ou tige de toutes les plumes surtout à la poitrine, sur les épaules, qui sont d'un brun-roussâtre, et sur le dos, est noire dans toute sa longueur; les ailes viennent à 3 centimètres de l'extrémité de la queue.

« L'iris de l'œil, dit M. le Prince de Wied (dans les Notes Manuscrites qu'il a eu » la bonté de nous adresser et que nous reproduirons tout à l'heure), est orangé vif; le » bec noir; bord des mandibules blanchâtre par derrière; intérieur de la bouche gris- » rougeâtre pâle; pieds d'un gris-brun clair; ongles brun-noirâtre. »

Dimensions prises sur l'Oiseau frais, par M. le Prince de Wied.

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 36 cent. |
| Envergure, | 72 |

Nous nous faisons un plaisir en même temps qu'un devoir de reproduire ici la Description textuelle que nous a donnée M. le Prince de Wied de la femelle que nous avons sous les yeux, parce qu'indépendamment du mérite de l'exactitude, cette Description a celui de traduire le texte même de l'Ouvrage si connu, mais si peu étudié, publié il y a déjà longtemps par le Prince lui-même sur ses Découvertes Scientifiques dans son Voyage au Brésil.

Femelle. — « Beaucoup plus obscure que le mâle et les couleurs plus tranchantes; » rémiges brun-noirâtre, la seconde, la troisième, la quatrième et la cinquième ne » portant qu'à leur barbe extérieure de petites taches pâles et alternantes d'une couleur » blanc-roussâtre, qui forment, quand l'aile est fermée, des lignes pâles transversales; » les autres rémiges portent vers leur pointe quelques lignes transversales marbrées et

» pâles. La queue est brun-noirâtre, avec sept ou huit bandes transversales un peu » pointillées et pâles d'une couleur gris-brun plus claire, qui sont moins distinctes sur » les pennes du milieu ; les pennes extérieures sont plus pâles à leur barbe externe, et » les bandes obscures en sont plus distinctes ; l'aile est entièrement brun-noirâtre à » l'intérieur ; queue composée de dix ou douze pennes. »

Dimensions de l'Oiseau frais :

| | | | |
|---|---|---|---|
| » Longueur totale, | 31 cent. | 1/2 | |
| Envergure, | 62 | | |
| — de l'aile, du fouet à la pointe, | 21 | | |
| — de la queue, à peu près, | 15 | 1/2 | |
| — du tarse, à peine, | 0 | | 08 millim. |
| — du doigt du milieu, | 0 | | 17 |
| — du doigt extérieur, | 0 | | 15 |
| — du doigt intérieur, | 0 | | 09 |
| — du doigt de derrière, sans l'ongle, | 0 | | 08 |

*Habit.* — « Ce bel Engoulevent fut trouvé, le premier, par mes chasseurs aux envi- » rons de Caravallas et de Villa Vicoza, dans les grands bois de la Rivière de Peruhypé, » et plus au Nord près de la Bahia de Todos os Santos, dans les Bois de la Rivière » Jagoaripé, près de la ville de Nazareth das Farinhas. Il vole au crépuscule, se pose » souvent par terre dans les sentiers des forêts, sur les clairières desquelles on le voit » planer et voltiger avec beaucoup d'agilité.

» J'ai trouvé des Insectes dans son estomac. Par hasard, j'ai manqué de noter la » construction de la langue de cet Oiseau ; mais je suis persuadé qu'elle doit être con- » formée comme dans le *Nyctibius grandis ;* c'est-à-dire qu'elle est fixée, ou qu'elle » prend naissance, comme dans les Pics et les Oiseaux-mouches, sur le sommet du » crâne sous la peau. Il paraît que cette construction de la langue est un caractère » distinctif entre les vrais Engoulevents et les *Nyctibius*, comme je l'ai dit dans la Des- » cription de mon Voyage au Nord de l'Amérique (édit. française), vol. 3, pag. 268. »

*Observation.* — Nos deux planches reproduisent les deux Types trouvés et décrits par M. le Prince de Wied, que nous avons fait dessiner d'après les Individus même qu'il a eu l'obligeance de nous confier.

MAI 1847.

# PICUCULE PICIROSTRE.

*DENDROPLEX PICIROSTRIS.* La Fresnaye. *Rev. Zool.*, Mars 1847, p. 76.

*DENDROCOLAPTES PICIROSTRIS.*

SPEC. CHAR. *D.* — Suprà cinnamomeus; pileo, colloque supero nigro-fuscis, undique maculis parvis pallidè rufis sparsis, his suprà nucham latioribus ferè triangularibus et subitò aliis prælongis angustissimis suprà dorsum supremum post comitatis, omnibus limbo nigro marginatis; subtùs mento, gutture, collo antico et laterali, vittâ latâ superciliari capitis lateribus pectoreque supremo unicoloribus albidis, rufescente lavatis. Pectore imo, ventre et abdomine fusco-brunneis; pectoris supremi albedine maculis latis triangularibus albidis nigro limbatis terminato; posteaque ventre supremo aliis angustis et sensim evanescentibus notato; subcaudalibus æquè aliquot striis pallidè rufescentibus notatis. Abdomine immaculato; rostrum albidum rectum, huic *Dendrocolaptis pici* persimile, sed fortiore, pedibus plumbeis. (De la Fresnaye.)

---

PLANCHE LI.

*Description.* — Nous nous bornerons à reproduire celle donnée par l'honorable Auteur de la Diagnose qui précède :

« Malgré la grande analogie, dit M. de La Fresnaye, qui existe dans la forme de cette » Espèce, et celle du *Dendroplex picus*, ou le Talapiot de Cayenne (Buffon), elle est

» constamment plus forte et sa coloration diffère essentiellement; ainsi toutes les parties » supérieures sont d'un roux-cannelle plus vif, et cette nuance commence immédiatement sur le haut du dos, au bas du cou. Les petites taches roux-pâle du dessus de la » tête et du cou sont plus grandes, celles du bas du cou surtout qui sont élargies presque » triangulairement; elles sont étroites et ovalaires allongées chez le Talapiot. Tout le » devant et les côtés du cou et de la tête, ainsi qu'un large sourcil post-oculaire et le » haut de la poitrine, sont d'un blanc uniforme lavé de roussâtre clair; ces mêmes » parties sont blanches chez le Talapiot, mais chaque plume étant finement bordée de » noirâtre, elles ont l'air comme écailleuses. La plaque d'un blanc roussâtre qui recouvre » le devant et les côtés du cou et le haut de la poitrine se termine en cette partie par » des taches largement angulaires, de la même teinte, bordées de noir des deux côtés. » Chez le Talapiot ces taches sont plus petites, plus nombreuses, squammiformes » comme celles du devant du cou, quoique un peu plus allongées et plus pointues; le » bec est constamment blanc, ou blanc-jaunâtre; il paraît un peu obscur au-dessus, » chez le Talapiot. Celui-là enfin habite la Côte-Ouest (Nouvelle-Grenade, lieu dit » *Rio-Hacha*); celui-ci la Côte-Est du grand Continent d'Amérique. »

## DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 19 cent. 1/2 |
| — du bec, à partir de son ouverture, | 3 1/2 |

*Observation.* — Notre Planche reproduit l'Individu même qui a servi de Type à la Diagnose et à la Description qui précèdent. C'est à l'obligeance de M. Edwards Wilson, dans la Collection duquel elle figure, que nous avons dû de pouvoir faire dessiner cette Espèce ainsi que plusieurs autres.

MAI 1847.

# CAMPYLORHYNQUE MÉGALOPTÈRE.

*CAMPYLORHYNCHUS MEGALOPTERUS.* De La Fresnaye, *Rev. Zool.*, Mars 1845, p. 339.

*PICOLAPTES MEGALOPTERUS.* Id., *ibid.*, 1847, p. 76.

SPEC. CHAR. *Camp.* — Suprà subtùsque fusco-nigrante alboque sordido variegatus; pileo lateribusque capitis striis angustis fuscis et rufescentibus, collo iisdem sed latioribus et albescentibus, dorso, alis caudâque vittis latis æquè coloratis distincta hæc species. Subtùs totus albescens, maculis fuscis undique notatus. Rostrum magnum, maxillâ corneâ, mandibulâ pallidâ, pedibus fuscis (De La Fresnaye).

---

PLANCHE LIV.

*Description.* — Celle qui va suivre, ainsi que les observations qui l'accompagnent, sont extraites d'une lettre que notre honorable collègue et ami, M. le baron de La Fresnaye, a bien voulu nous adresser dernièrement.

« Cette Espèce, à coloration généralement bigarrée de noirâtre et de blanc roussâtre,
» a le dessus et les côtés de la tête marqués de stries fines roussâtres, pâles et noirâtres;
» le cou en-dessus est également varié, mais de mèches plus grandes noirâtres et

» blanches, ces dernières se terminant en pointes de fer de lance; tout le dos et les couvertures des ailes, les ailes et la queue, sont de la même teinte noirâtre toute parsemée de taches blanc-sale formant des bandes transverses irrégulières sur les premières parties, des bandes obliques sur les rémiges et un damier sur les rectrices : tout le dessous est blanc-sale parsemé de taches noirâtres assez grandes, assez rapprochées et d'une forme irrégulière. Le bec est corné en-dessus, blanc en-dessous; les pattes sont couleur de plomb claire.

» On ne peut disconvenir que vu en-dessus cet Oiseau ne présente les plus grands rapports de coloration avec le *Grimpic zoné* de Lesson, *Centur. zool.* Pl. 70; mais il diffère beaucoup par les couleurs du dessous, car ce dernier n'a de blanc que sur la gorge, le cou et la poitrine, blanc qui est parsemé de taches rondes, régulières, plus petites vers l'abdomen, qui est d'une couleur rousse uniforme plus pâle, d'abord plus vive vers l'anus et les sous-caudales. Malgré ces différences de coloration inférieure, on pourrait encore supposer que ce *P. megalopterus* est un jeune *P. zonatus;* mais la différence dans les proportions fait rejeter une pareille supposition. Ainsi le *zonatus* a 17 centimètres de longueur totale, et notre *megalopterus* 19 centimètres et 5 millièmes; chez le premier, l'aile pliée a de longueur 8 centimètres au plus; chez le second, elle en a 9 un quart; et ce plus grand développement dans cette partie de l'aile, qui nous l'a fait nommer *megalopterus*, se trouve également plus prononcé que chez toutes les autres Espèces.

» On peut du reste consulter sur ce Genre *Campylorhynchus*, notre Monographie du Genre, dans la *Rev. zool.* 1846, p. 91, à laquelle toutefois il faut ajouter comme douzième Espèce le *Picolaptes capistrata* (1). Lesson, *Rev. zool.* 1842, p. 174.

» L'Individu d'après lequel a été faite notre Diagnose, et que nous possédons, nous a été vendu comme venant de Mexico; celui d'après lequel la Planche qui accompagne cet article a été gravée, provenait de la Colombie et a été rapporté par M. Delattre. »

C'est sur l'Individu rapporté par ce dernier Voyageur, aujourd'hui en la possession de M. Th. Wilson, de Philadelphie, et avec sa permission, que notre Dessin a été fait.

JUIN 1847.

(1) Le *Picolaptes capistrata* sera figuré dans la 11e Livraison de cette *Iconographie*.

# GRALLARIE DE MONTAGNE.

*GRALLARIA MONTICOLA.* De La Fresnaye, *Rev. Zool.*, Mars 1847, p. 68.

SPEC. CHAR. *Grall.* — Suprà fusco-olivacea, unicolor, supra caudalibus ante extremum apicem rufum maculis aliquot parvis, transversis, fuscis, notatis; loris sordidè albescentibus; subtùs pallidè rufescens, gutture medioque abdomine albescentibus, pectore ad latera præcipuè obscuriori. (De La Fresnaye.)

---

PLANCHE LIII.

*Description.* — Cette Grallarie, qui a les plus grands rapports de coloration avec ses congénères, principalement avec la *Grallaria Guatimalensis*, Flor. Prévost (Zool. du Voy. de *la Vénus*), dont elle est aussi voisine pour la taille, est en-dessus d'un brun olivâtre uniforme, mais à reflets plutôt grisâtres que verdâtres; les couvertures caudales supérieures, de même que quelques-unes des petites couvertures alaires, sont rousses, striées transversalement de noirâtre; sa gorge est blanchâtre dans son milieu, et sur ses côtés d'un blond vif qui se retrouve vers le milieu du ventre; le lorum et les joues

sont d'un blanc jaunâtre grivelé de noir, et les flancs sont d'un brun obscur : le bec est noir, les tarses sont bruns.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 17 cent. |
| — | de la queue, | 04 3/4 |
| — | des tarses, | 05 |
| — | du bec, | 03 |

C'est la quatorzième Espèce du Genre et non la dixième, ainsi que semble le croire par erreur M. De La Fresnaye.

*Habit.* — « Nous tenons de M. Delattre, ajoute notre Savant Collègue à la suite de » sa Diagnose, qu'il n'a trouvé cette Espèce dans les Andes du Pérou qu'à une éléva- » tion où la température est déjà froide, au-dessus de Pasto. Aux environs de Pasto » elle trouve encore des Fourmis, mais à une lieue de là, en s'élevant, elle y supplée » par d'autres Insectes et de petits Vers; son cri est fort comme celui du Rossignol. »

Notre Dessin a été fait sur l'unique individu rapporté par M. Delattre, aujourd'hui dans la Collection de M. Th. Wilson de Philadelphie.

JUIN 1847.

# PICUCULE A GORGE FAUVE.

*DRYOCOPUS FLAVIGASTER.* O. des Murs.

*XIPHORHYNCHUS FLAVIGASTER.* Swainson, *Philos. Magaz.*, 1827.

*DRYOCOPUS EBURNEIROSTRIS.* Lesson, *Écho du Monde savant,* 1843.

SPEC. CHAR. *D.* — Gulâ flavo-albidâ, strigâ mystacali-formi lateralitèr strictissimè marginatâ; suprà capite, genis, colloque nigris, humeris et dorso supremo olivascenti-brunneis, his guttulis, illis flammulis flavis nigro circumcinctis notatis; alis caudâque rufo-cinnamomeis : subtùs brunneus, albo-flavescente brunneoque fuscescente flammato; rostro albido, pedibus plumbeis.

---

PLANCHE LII.

Le Dessin et la Planche destinés à reproduire l'Individu qui a servi de Type à la Description du *Dryocopus eburneirostris* de l'Honorable M. Lesson, étaient entièrement terminés, lorsqu'en nous occupant de la rédaction de notre Article, nous avons cru reconnaître la plus grande intimité de rapports entre cette Espèce et celle décrite par Swainson sous le nom de *Xiphorhynchus flavigaster*,

remarque dans laquelle nous fûmes confirmé par notre Savant Collègue M. le baron de La Fresnaye, occupé à cette époque à Paris d'une Monographie des Dendrocolaptinés.

Dans cette circonstance, nous n'avons pas voulu priver les Naturalistes de faire eux-mêmes la comparaison des deux prétendues Espèces, ou, pour mieux dire, des deux Individus dont on aurait fait deux Espèces. Nous donnons donc aujourd'hui la Figure du Type dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Lesson. Dans une de nos prochaines Livraisons nous ferons figurer l'Oiseau spécifié par M. Swainson, que nous croyons être l'adulte de celui de M. Lesson, et qui fait partie de la Collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

*Description.* — Voici la Description de cet Oiseau : tête, joues, côtés et derrière du cou noirs flamméchés de blanc-fauve très-éclatant; ces flammèches, beaucoup plus petites et sous forme de larmes ou de gouttelettes sur la tête et le derrière du cou, beaucoup plus larges et plus allongées sur la base du cou et les épaules, et enfin plus étroites et se terminant en pointes sur la partie supérieure du dos; ces dernières, plus rares et plus clair-semées, se détachent sur un fond brun légèrement olivâtre qui distingue cette partie de l'Oiseau : tout le reste de la partie supérieure, le croupion, les ailes et la queue d'un roux-cannelle; extrémité interne des rémiges primaires d'un brun fuligineux; la gorge est d'un blanc fauve ou jaunâtre, de même que le dessous des joues; mais un caractère très-remarquable que Swainson a oublié de mentionner, et qui est échappé à M. Lesson, dont la Description a été faite sur une peau non montée, c'est un trait fin brun-noirâtre partant de dessous de la mandibule inférieure, et bordant en forme du moustaches le blanchâtre fauve du menton et de la gorge ; tout le dessous du

corps est flamméché de blanc-fauve et de brun-noirâtre ou fuligineux, d'une manière plus vive à l'estomac, qui est comme écaillé de plumes fauves bordées de noirâtre, et plus confuse à l'abdomen; le bec est presque entièrement blanc; les pattes sont plombées.

DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur | totale, | 23 cent. | |
| — | du bec, | 4 | 2 millim. |
| — | de la queue, | 11 | |

*Habitat.* le Mexique.

Swainson, dans son *Synopsis of the Birds of Mexico*, *philosophical Magazin*, 1827, page 440, décrivait ainsi son *Xiphorhynchus*.

« Menton ou gorge d'un blanc fauve sans taches; tête, cou et dos rayés de blanc » fauve; bec long, robuste, légèrement courbé et brun.

DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Longueur | totale, | 22 cent. 1/2 | |
| — | du bec, | 2 | |
| — | de la queue, | 10 | » |

M. Lesson a, de son côté, donné de son *Dryocopus* la description suivante :

« Bec blanc-grisâtre; sommet de la tête, cou brunâtres maculés de larmes ou de » points jaunâtres; gosier blanc; gorge et ventre flammés de jaune sur un fond oli- » vâtre; ailes et queue rouge-cannelle; pennes de cette dernière partie usées, tarses bleus.

» Rapporté de Realejo (Centre-Amérique) par M. Adolphe Lesson.

DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| « Longueur | totale, | 21 cent. | |
| — | du bec, | 3 | 6 millim. |
| — | de la queue, | 9 | » |

Cette dernière Description, complétée par notre Planche 52, qui en reproduit le Type, paraît parfaitement concorder avec la Descrip-

tion de Swainson; toute la différence consiste dans la couleur du gosier, plus pâle et presque blanche dans l'une, plus foncée et d'un beau fauve-clair dans l'autre.

Cette concordance et cette identité admises, nous avons cru devoir conserver le Nom Générique de M. Lesson, qui distingue suffisamment cette forme de bec à part dans tous les Dendrocolaptinés, et y ajouter comme antérieur le Nom Spécifique donné par Swainson. Mais il en résulte que le *X. flavigaster* Swains. ne saurait être synonyme, ainsi que l'indique M. G. R. Gray dans son *Genera* du *Picolaptes obsoletus*, Lichtenst., dont le bec est d'une forme toute différente, et dont d'ailleurs la Description est loin d'être semblable.

JUILLET 1847.

# ARRÉMON A BEC ORANGÉ.

*ARREMON AURANTII-ROSTRIS.* De La Fresnaye, *Rev. Zool.*, Mars 1847, page 72.

SPEC. CHAR. *A.* — Suprà olivaceus; capite colloque nigris, hâc nigritudine vittâ verticali mediâ griseâ, ad nucham descendente, duabusque aliis superciliaribus albis divisâ; mento, genis colliqne lateribus nigris; subtus albus, pectore vittâ latâ nigrâ cincto, hypochondriis griseo-olivascentibus; alæ flexurâ aureo-flavâ. (De La Fresnaye.)

---

PLANCHE LV.

*Description.* — En dessus, d'un olivâtre uniforme, depuis le bas du cou jusques et y compris le croupion; les rémiges de même couleur extérieurement, mais noires intérieurement, de même que les rectrices, qui sont en entier de cette dernière couleur; tête, cou, estomac d'un noir intense, à l'exception d'une raie grise médiane partant de la base frontale du bec et se prolongeant jusqu'au dessous de la nuque, d'un sourcil blanc partant de l'angle interne de la paupière supérieure et se terminant au méat auditif, et enfin d'une large plaque blanche occupant la gorge; tout le ventre jusqu'à l'anus éga-

lement blanc; flancs gris, tournant à l'olivâtre; pli de l'aile jaune-orange ou souci; le bec est fort, de forme conique allongée et légèrement recourbé; la mandibule supérieure est jaune-orange; la mandibule inférieure est d'un jaunâtre pâle.

DIMENSIONS :

Longueur totale, 15 cent.

*Habit.* — L'Amérique centrale, Panama.

Pour rendre cette Description plus complète et plus intéressante, nous la ferons suivre des Observations comparatives dont M. de La Fresnaye a accompagné sa Diagnose Latine :

« La coloration générale de cette Espèce, dit-il, offre tant de rapports avec celle de » l'*Arrémon à collier, A. Torquatus* de Vieillot, Type du Genre, qu'au premier abord » on est tenté de la considérer comme une simple variété à bec *orangé*. Mais en les » comparant attentivement, on reconnaît bientôt que la bande noire pectorale est infi- » niment plus large chez cette nouvelle Espèce que chez l'*Arrémon à collier*, ayant près » de deux centimètres, tandis que chez ce dernier elle n'a que cinq millimètres au » plus. Le pli de l'aile qui, chez le *Torquatus*, est d'un beau jaune-serin, est ici d'un » jaune un peu souci; le bec, enfin, est rouge-orange, tandis qu'il est noir chez l'an- » cienne Espèce. Il est d'ailleurs plus fort, et les tarses et les doigts sont remarqua- » blement plus grands, quoique la taille de l'Oiseau soit la même.

» On pourrait peut-être penser que cette Espèce n'est autre que l'*Arremon flavirostris* » de Swainson (*Class. of birds*, part. 3, n° 198); mais ce dernier, qui est du Brésil, dif- » fère entièrement par la couleur jaune de son bec à ligne supérieure noire, et par plu- » sieurs caractères de coloration indiqués par Swainson, dans sa Description entière- » ment différente de ceux de notre Espèce. »

*Observation.* — Notre Planche est la représentation exacte du Type même qui a servi à la Diagnose de M. de La Fresnaye, et dont l'Individu fait partie de la Collection de M. Wilson.

MAI 1847.

# TANGARA DE FANNY.

*AGLAÏA FANNY*. De La Fresnaye. *Rev. Zool.*, Mars 1847, p. 72.

*CALLISTE FANNY.*

SPEC. CHAR. *C.* — Suprà nigra; capite colloque viridi cupreo stramineo micantibus; rostri ambitu proximo nigro, deindè indigotino, posteàque suprà verticem et sub oculos antè aures pallidè cæruleo; alæ caudaque nigræ, tectricibus minoribus indigotinis, secundariis uropygioque azureis, remigibus angustissimè viride marginatis; dorso supremo, spatio laterali inter collum et alas pectoreque nigris; ventre et abdomine mediis, crisso et subcaudalibus albis; hypochondriis cæruleis; tibiis albo nigroque variegatis. (De La Fresnaye.)

---

PLANCHE LVI. (Fig. 1.)

*Description.* — Cette Espèce, qui, par son bec, semblerait devoir faire partie d'une autre Section que l'Espèce qui précède, a, sauf la tête, les plus grands rapports avec elle. La partie antérieure de son corps, comme l'observe l'honorable M. de la Fresnaye, se dis-

tingue « par la couleur vert-doré de sa tête, de son cou et de sa » gorge, d'abord noire au pourtour du bec, puis bleu-indigo, puis » enfin bleu-azur se fondant avec le vert-doré qui règne sur le ver- » tex, derrière les yeux et les joues. » Observons d'abord que ce vert-doré devient presque roux, uniforme ou marron, tendre sous le cou. Quant à la coloration du corps en dessus et en dessous, quoique presque semblable à *C. Wilsonii*, elle en diffère en ce sens qu'elle est presque entièrement noire, à l'exception du pli de l'aile et des petites couvertures, qui sont d'un bleu-indigo se terminant insensiblement en bleu-azuré, du croupion et des flancs qui sont de couleur cendrée-bleue avec quelques reflets verdâtres; de la partie médiane du ventre qui est blanche : quant aux rémiges primaires, c'est à peine si l'on peut y saisir une fine tranche très-étroite de couleur verdâtre-pâle; mais il n'y en a pas trace aux rectrices, qui sont entièrement noires : bec et pattes noirs.

**DIMENSIONS :**

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 11 cent. |

*Habit.* — La Nouvelle-Grenade.

*Observation.* — C'est le Type même de la Diagnose de M. de La Fresnaye que représente notre Planche, Type qui fait également partie de la riche Collection de M. Wilson, à la Femme duquel a été dédiée l'Espèce.

MAI 1847.

# TANGARA DE WILSON.

+*AGLAÏA WILSONII.* De La Fresnaye, *Rev. Zool.*, Mars 1847, p. 71.

+*CALLISTE WILSONII.*

SPEC. CHAR. *C.* — Sex coloribus distincta: hæc species suprà nigra; capite colloque argenteo griseo azureis; auricularibus plumis totis, alæ tectricibus majoribus et mediis remigibusque secundariis margine viridi micantibus; tectricibus minoribus totis, dorso imo et uropygio, remigibus primariis et rectricibus margine cyaneo splendentibus; dorso supremo, spatio inter collum et alas pectoreque toto nigris; ventre abdomineque mediis, crisso et subcaudalibus albis; ventris lateribus et hypochondriis pulchrè cæruleis. ( De La Fresnaye. )

---

PLANCHE LVI. (Fig. 2.)

*Description.* — « Cette jolie Espèce, pour nous servir des expressions de l'honorable » M. de La Fresnaye, est remarquable par la couleur verte qui recouvre le méat auditif, » nuance qui ressort sur le gris-argentin azuré de la tête et du cou, et par l'agréable » combinaison des six couleurs qui la distinguent. »

Ainsi la partie supérieure du dos, tout le tour de la base du cou

et l'estomac sont d'un beau noir mat; le fouet de l'aile est bleu-ciel; les ailes sont également noires, mais les rémiges primaires sont lisérées extérieurement d'un joli vert, tournant parfois au bleuâtre; les grandes et les moyennes couvertures sont, dans leur moitié externe, du même vert, mais légèrement métallisé; et les petites couvertures sont bordées et comme écaillées de bleu-ciel; le bas du dos et le croupion sont d'un bleu-cobalt, tournant au verdâtre sur le côté; le plastron noir de l'estomac est terminé par une étroite zône de bleu-indigo servant de transition entre la première de ces deux couleurs et le brillant bleu de ciel des flancs; une bande blanche s'étend sur le milieu du ventre, depuis le bas de la poitrine jusqu'à la région anale de même couleur; enfin les rectrices sont noires, bordées de bleu; les petites plumes qui bordent la base du front et l'ouverture des narines sont noires : bec noir, pattes plombées.

DIMENSIONS :

Longueur totale, 12 cent. 1/2

*Habit.* — Guaunco, au Pérou.

*Observation.* — Notre Dessin a été fait d'après l'Individu même qui a servi de Type à la Diagnose de M. de La Fresnaye, et qui fait partie de la Collection de M. Wilson, à qui notre Savant Ornithologiste l'a dédié.

MAI 1847.

# PIC CALLONOTE.

*PICUS CALLONOTUS.* Waterhouse, *Proced. Zool. Soc.* 1840, p. 182.

*PICUS CARDINALIS.* Lesson, *Écho du Monde savant,* 1845, p. 920.

SPEC. CHAR. — *P.* Capite pallidè fusco, suprà fuliginoso; corpore suprà alisque sanguineis; gulâ, pectore abdomineque albescentibus; caudâ obscurè fuscâ, rostro albescente. (Waterh.) *Fœm.*

*P.* — Capite suprà fusco nigro, pennis totis apice angustis, acuminatis, rubris; corpore suprà alisque sanguineis; gulâ pectore abdomineque albidis; caudâ fusco-nigrâ, rectricibus binis utrinque lateribus pallidè brunneis, fusco vix conspicuè vittatis; rostro albescente. (De La Fresnaye, *Rev. Zool.*, Mars 1847, p. 77.) *Mas.*

---

PLANCHE LIX.

*Description.* — Nous nous bornerons à reproduire celle qu'en a donnée l'honorable M. de la Fresnaye, en l'accompagnant de ses observations.

« M. Waterhouse, dit cet habile Ornithologiste, n'ayant décrit, selon les apparences,
» qu'un Individu femelle de cette Espèce si curieuse par sa coloration, nous allons
» décrire l'Individu rapporté par M. Delâtre, qui offre dans cette coloration même
» des caractères indiquant un mâle.

» Ce petit Pic, qui n'est pas plus grand que notre *Picumnus minor*, Lin., en a à » peu près les caractères de forme; mais sa couleur lui est bien particulière, car il » est en dessus, sauf les rectrices et les premières rémiges, presque uniformément rouge; » les plumes du dessus de sa tête étant étroites et pointues et n'ayant que leur pointe » rouge, laissent voir entre elles le noir de leur base et produisent l'effet de stries » rouges éparses sur un fond noir; les plumes qui recouvrent le méat auditif sont » d'un brun pâle, devenant presque blanches à leur partie postérieure; les rémiges » sont brunâtres avec leur bord externe, principalement les secondaires, d'un beau » rouge, et toutes ont leur bord interne blanc avec des taches noirâtres placées en » lignes; toutes les couvertures inférieures étant également blanches, il en résulte que » l'aile en dessous est presque entièrement de cette couleur; le bec est presque en- » tièrement blanc, et brunâtre à sa base supérieure seulement.

» La Description de M. Waterhouse ne diffère de la coloration de notre Oiseau qu'en » ce qu'il dit que le rouge ne commence que sur le derrière du cou, le dessus de la » tête étant d'un noir brun unicolore, tandis que cette partie est striée de rouge chez » notre Oiseau, et que le dessous, depuis la poitrine, est d'un blanc sale légèrement » teinté de jaunâtre, tandis que ces parties sont d'un blanc presque pur chez notre In- » dividu. Je crois que l'on peut augurer de ces seules différences entre les deux » Oiseaux, et surtout de celle du dessus de la tête si caractéristique des sexes chez les » Pics, que M. Waterhouse a décrit la Femelle de l'Espèce dont nous décrivons ici » le mâle. »

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 14 à 15 cent. |

*Habit.* — La Bolivie ou la Nouvelle-Grenade.

« M. Waterhouse, continue M. de La Fresnaye, ajoutait qu'on le croyait de la côte » nord-ouest de l'Amérique méridionale, ce qui est parfaitement en rapport avec la » patrie de notre Oiseau. »

Notre Dessin est fait d'après le Type même de la Description de M. de La Fresnaye, dont l'Individu fait actuellement partie de la belle Collection de M. Th. Wilson, de Philadelphie.

*Observation.* — Nous avons ajouté comme synonyme du *Picus callonotus*, Waterhouse, le *P.* (*Chloronorpes*) *Cardinalis*, Lesson, parce que nous ne doutons pas que ce ne soit la femelle du même Oiseau dont il a donné la Diagnose et la Description suivante :

« *P. pileo nigro; corpore sanguineo suprà, albo infrà; remigibus rufis; caudâ brunneâ* » *suprà; rostro albido; pedibus plumbeis.* (Tom. 20 et dernier du complément aux » OEuvres de Buffon, édit. Lévêque, p. 201.)

» L'éclatante vestiture de ce Pic, dit M. Lesson, le fait distinguer de toutes les Es- » pèces connues. Le corps en dessus est d'un rouge de sang fort vif, et les plumes ont » un éclat soyeux et lustré; un noir-brun recouvre le sommet de la tête depuis le » front jusqu'à l'occiput, en forme de calotte, car la tête manque de huppe; tout le » dessous du corps est blanchâtre, depuis le menton jusqu'aux couvertures inférieures » de la queue; les côtés de la tête, les joues et les jugulaires sont d'un roux couleur » de café au lait grillé; les rémiges sont d'un brun-roux; les rectrices sont noires en » dessous pour les moyennes; quant aux latérales, elles sont roux-clair barrées de » brun; la tige ou rachis des pennes est blanche; le bec est blanchâtre et les tarses » sont plombés.

» Cette Espèce, ajoute M. Lesson, a un duvet épais et brunâtre, et varie suivant les » sexes. C'est ainsi que les Individus, probablement des jeunes mâles, ont le dessus de » la tête recouvert de plumes *moitié noires*, *moitié rouges*, et que leur queue est plus » brunâtre.

» *Dimension.* — Sa taille ne dépasse pas quatorze centimètres. Ce Pic a son bec » droit, très-comprimé, très-acéré; les ailes atteignent la moitié de la queue; celle-ci a » ses pennes roides et poitues. »

*Habit.* — Cet Oiseau habite l'Amérique du Sud, aux environs de Guayaquil.

AOUT 1847.

# HIPPOLAÏS ICTÉRINE.

*HIPPOLAÏS ICTERINA.* Z. Gerbe.

*SYLVIA ICTERINA.* Vieillot, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, tome xi; *Faune Française*, pl. 96, fig. 2 et 3.

*FAUVETTE DES ROSEAUX.* Buff., pl. enl. 581, fig. 2??

*SYLVIA HIPPOLAÏS.* Ch. Bonaparte, *Fauna Italica*, pl. 28, fig. 2.

SPEC. CHAR. — *H.* Suprà cinereo olivascens; remigibus rectricibusque brunneis cinereo olivascente marginatis; subtùs ac loro, colli lateribus lineâque superciliari flavis; hypochondriis flavo-fuscis.

---

PLANCHE LVII, Fig. 1.

Fidèle à la voie que nous nous sommes tracée, de concourir par nos faibles efforts à tout ce qui peut servir aux progrès de la Science Ornithologique, nous nous empressons de donner, dans notre dixième Livraison et dans nos Planches 57 et 58, la Description et la Figure des quatre seules Espèces reconnues depuis peu comme constituant le Genre *Hippolaïs* si judicieusement créé par le docteur

Brehm. Notre but est, en outre, en procédant ainsi, de compléter, en lui rendant hommage, le savant et lumineux Mémoire de notre docte ami M. Z. Gerbes (*Revue Zoologique*, décembre 1846, p. 433 et suiv.), sur la restitution de la *Sylvia Icterina*, de Vieillot. Nous avons pensé, quant à ce dernier Oiseau, que dans l'état de doute où se trouvent encore, au sujet de cette espèce, plusieurs Célèbres Ornithologistes, tels que MM. Temminck, Ch. Bonaparte, Schlegel et Gould, il était convenable de figurer sur la même Planche, pour en faciliter la comparaison, les deux Espèces de Bec-fins, dont l'un a toujours été, depuis près de trente ans, confondu avec l'autre, quand son existence même n'a pas été contestée :

« Bien que cet Oiseau, dit M. Gerbes dans son excellent mémoire, ait été signalé » depuis bientôt trente ans, bien que plusieurs auteurs, durant ce laps de temps, aient » parlé de l'*Ictérine*, j'ose pourtant affirmer que l'Espèce ainsi nommée par son fon- » dateur a été à peu près méconnue jusqu'au moment où j'ai ramené sur elle l'atten- » tion des Ornithologistes.

» Vieillot, si je ne me trompe, la décrivit pour la première fois en 1817, dans la » 2e édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire*, publié par Déterville (tom. XI, art. » *Fauvette*, pag. 194), et l'indiqua comme fort voisine de la *Sylvia Hippolaïs* des au- » teurs et d'une autre Espèce qu'il considéra comme nouvelle et qu'il nomma, dès » lors, *Sylv. Flaveola*. Depuis il en produisit la description dans deux Ouvrages suc- » cessifs, la *Fanne Française* et le *Tableau Encyclopédique* (Ornithologie), sans l'accom- » pagner d'autres observations que celles qu'il avait déjà données.

» Aucun auteur, après Vieillot, n'avait plus fait mention de l'Ictérine, et cette » Espèce, dans l'esprit de beaucoup de personnes, devait certainement passer pour fort » douteuse, ou pour tout à fait perdue, lorsqu'en 1835, M. Temminck, dans la 2e édi- » tion de son *Manuel d'Ornithologie*, décrivit, sous ce même nom d'*Ictérine*, un Oiseau » qui avait été tué par M. Cantraine, en compagnie du prince de Musignano, dans les » marais d'Ostia. On commença dès ce moment à ne plus douter de l'existence de » cette Espèce. Le prince Ch. Bonaparte et M. Gould, en quelque sorte entraînés par » l'autorité que l'auteur du Manuel d'Ornithologie a si justement acquise, ne se bor- » nèrent pas à la décrire, ils la figurèrent. Malheureusement la sanction que l'Ictérine » recevait de la part d'hommes aussi éminents dans la science, était la conséquence » d'une méprise. L'Ictérine de M. Temminck n'était pas l'Ictérine de M. Vieillot. » Je crois avoir été l'un des premiers à reconnaître et à dire que l'Oiseau décrit sous

» ce nom par le Conservateur du Musée de Leyde, n'était autre qu'un Pouillot fitis » (*Phillopneuste Trochilus*) adulte de forte taille et en plumage d'automne. MM. Selys-» Lonchamps et Schlegel, qui ont vu l'exemplaire type de la *Sylv. Icterina* de l'Orni-» thologiste hollandais, ont exprimé la même opinion, l'un dans sa *Faune Belge*, » l'autre dans sa *Revue critique des Oiseaux d'Europe*.

» L'erreur que beaucoup de Naturalistes ont partagée, sur ce point, avec M. Tem-» minck est d'autant plus difficile à expliquer, que Vieillot, dans les divers Ouvrages » où il a parlé de l'Ictérine, non-seulement donne de cet Oiseau une caractéristique » toute différente de celle qu'on trouve dans le *Manuel d'Ornithologie*, mais encore » qu'il a toujours mis une insistance toute particulière à nous apprendre que l'Hip-» polaïs Lusciniole (*Sylv. Hippolaïs*, auct.), étant l'Espèce avec laquelle l'Ictérine a le » plus de rapports, *il est nécessaire de rapprocher ces deux Oiseaux pour saisir les différences* » *qui les caractérisent*. En effet, ces Espèces ont entre elles de si grandes affinités, qu'à » la première vue et par un examen superficiel, il est difficile de les distinguer. Ce » sont, dans l'une comme dans l'autre, les mêmes couleurs; c'est le même facies et » à peu près la même taille. Mais des caractères plus importants que ceux tirés du » plumage, établissent entre ces Oiseaux une démarcation si nette, qu'on est forcé-» ment conduit à les différencier. Ainsi, chez l'Hippolaïs Lusciniole, *l'aile au repos n'at-* » *teint jamais le milieu de la queue, et la première rémige est égale ou presque égale à la cin-* » *quième;* tandis que chez l'Ictérine, l'aile, toujours plus longue d'un centimètre, au » moins, que celle de la précédente, *atteint et dépasse même le milieu de la queue;* en ou-» tre, *la première rémige égale chez elle la troisième*. Ce sont là des caractères fixes et » communs, dans l'une et dans l'autre espèce, au mâle comme à la femelle.

» Mais ces caractères, pour être constants, ont-ils assez d'importance pour déter-» miner l'espèce? Ne seraient-ils pas d'un ordre secondaire, et ne constitueraient-ils » pas plutôt ce qu'on a nommé une variété locale? Je répondrai à cette question, qui, » peut-être, paraîtra superflue, mais dont cependant j'ai dû tenir compte, par une » seule observation. Si l'on voulait voir dans l'Ictérine une Hippolaïs Lusciniole mo-» difiée par de certaines influences locales, il faudrait que l'on admît nécessairement » et préalablement que cette dernière ne doit jamais se rencontrer dans les lieux » qu'habite l'Ictérine. Or, j'affirme que dans certaines contrées de la France, les deux » Espèces vivent toute l'année à côté l'une de l'autre et dans des localités où elles sont » soumises aux mêmes influences. L'Oiseau qui fait le sujet de ce travail est donc bien » une espèce distincte : je la décrirai comme telle.

» *Description*. Dessus de la tête du cou d'un gris olivâtre; front olivâtre saturé de » jaune; croupion d'un cendré verdâtre clair; parties inférieures, espace entre le bec » et l'œil, cercle ciliaire, joues et côtés du cou jaunes; flancs d'un gris brun nuancé » de jaunâtre.

» Ailes brunes; les rémiges primaires bordées en dehors de gris verdâtre, les secon-

» daires largement frangées de blanc jaunâtre, et près de leur origine de verdâtre; » grandes couvertures des ailes d'un cendré vert sur le bord.

» Queue brune, frangée de gris verdâtre; la penne la plus extérieure moins foncée » que les autres et finement lisérée de blanc roussâtre.

» Iris brun foncé.

» Bec à mandibule supérieure brune et à mandibule inférieure jaune.

» Tarses et pieds bleuâtres; ongles bruns.

» Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement.

» Les jeunes avant et après leur première mue se distinguent peu des adultes; toutes » leurs couleurs sont généralement plus pâles, et surtout les franges extérieures des » ailes et de la queue, au lieu d'être blanchâtres ou verdâtres, sont, chez eux, d'un vert » jaunâtre clair.

## DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| » Longueur totale, moyenne, prise sur 15 individus, | | 13 cent. | 05 millim. |
| — | de l'aile pliée : du poignet à l'extrémité des pennes, | 07 | 06 |
| — | des tarses, | 02 | 01 |
| — | du bec : de la pointe à sa naissance, | 01 | 01 |
| — | hauteur du bec (maximum), | 00 | 04 |
| — | largeur du bec ( idem ), | 00 | 06 |

» *Proportions des rémiges :* Première de 1 ou 2 millimètres moins longue que la troi- » sième, et plus longue que la quatrième de 2 ou 3 millimètres; la deuxième la plus » longue.

» *Mœurs.* L'Hippolaïs Ictérine vit sur les coteaux ombragés, dans les vallées fertiles » et humides; elle se plaît dans les saussaies, les oseraies et, dit-on, les roseaux. Je » l'ai fréquemment rencontrée dans les vergers d'oliviers.

» Son régime diffère peu de celui de l'*Hipp. Polyglotta.* Comme elle, elle se nourrit » d'insectes ailés qu'elle saisit adroitement au vol, de larves. J'ai constamment trouvé » dans son gésier des débris d'insectes à élytres, mêlés à de fort petits colimaçons; » plusieurs fois aussi j'ai pu constater qu'elle joignait à ce régime des fruits et des » baies.

» La ponte est de quatre à cinq œufs un peu plus grands que ceux de l'Hippolaïs » Lusciniole, mais ayant la même forme et présentant les mêmes couleurs et la même » distribution de taches.

» *Habitat.* Quant à l'habitat de l'Ictérine, il serait actuellement difficile d'en déter- » miner bien rigoureusement les limites géographiques, attendu que cette Espèce » n'étant pas encore parfaitement connue, n'a pu être signalée dans tous les lieux où » elle se trouve. Ce que je peux dire en toute assurance, c'est qu'elle est très-certaine-

» ment beaucoup plus répandue et plus commune que ne le faisaient supposer les deux » seules indications d'habitat fournies par Vieillot et le Docteur Degland. Vieillot » nous a appris que l'un des deux Individus dont il a donné la description fut tué en » Lorraine, et le Docteur Degland, le seul après Vieillot qui ait fait mention de l'Icté- » rine avec connaissance de cause, indique cet Oiseau, dans son Catalogue et dans une » communication écrite qu'il a eu l'obligeance de m'adresser, comme se trouvant » dans les environs de Lille. J'ajouterai que cette Espèce se rencontre non-seulement » en France, mais qu'elle habite également la Belgique, l'Autriche, les États Sardes, » la Ligurie, et probablement aussi une grande partie de l'Italie et peut-être de la » Sicile. J'ai recueilli des preuves certaines de l'étendue de cet habitat. Ainsi, j'ai vu » deux sujets d'Hippolaïs Ictérine capturés dans les environs de Liége, et envoyés par » M. de Sélys-Longchamps, l'un à M. Lefèvre, naturaliste-préparateur, à Paris, et » l'autre à M. Baillon, naturaliste, à Abbeville. D'un autre côté, j'ai pu constater que » les Galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris renferment deux autres In- » dividus de l'Espèce en question, et que l'un de ces Individus, donné par M. Schrei- » bers, provient des environs de Vienne (Autriche); l'autre est sans indications de la » localité. En outre, une Hippolaïs Ictérine, prise à Gênes, où l'Espèce paraît ne pas » être très-rare, m'a été donnée par M. Buchillot. Enfin, j'ai rencontré moi-même » cet Oiseau en quantité prodigieuse non-seulement à Nice, mais encore dans les » vallées qui s'ouvrent sur le littoral de la Méditerranée, et qui se succèdent depuis le » Var jusqu'à Saint-Tropez.

» Je suis-très porté à croire que dans nos pays méridionaux, l'Hippolaïs Ictérine » n'habite pas seulement les contrées voisines de la mer, mais qu'elle doit se répandre » assez avant dans l'intérieur; car j'ai vu dans la Collection de mon ami l'Abbé Caire » un Individu de cette Espèce tué, au printemps, dans les environs de Moustiers » (Basses-Alpes). L'habitat de l'Ictérine aurait donc, d'après ces faits, des limites » assez étendues. Elles s'agrandiront encore, j'en ai la conviction, lorsque cet Oiseau » sera mieux connu. »

A ces faits de mœurs et d'habitat, nous joindrons ceux fournis (*Revue Zoologique,* avril 1847, p. 122) par l'honorable M. Edm. de Sélys-Longchamps dans une Notice additionnelle au Mémoire de M. Gerbes, dans laquelle, en se rangeant à l'opinion de cet habile observateur, il s'empresse de reconnaître loyalement s'être trompé en regardant, en 1842, comme identiques les *Hippolaïs Icterina* et *Polyglotta*, ajoutant que tout ce qu'il a dit de l'*Hippolaïs Polyglotta* dans la *Faune Belge* (page 99) se rapporte à l'*Icterina*.

« Cet Oiseau, dit le Savant Membre de l'Académie Royale de Bruxelles, est très-
» commun dans les plaines de la Belgique, notamment dans les provinces de Liége et
» de Brabant. C'est parmi les Oiseaux d'été qui nichent en Belgique, celui qui nous
» arrive le plus tard, car le Martinet (*Cypselus*) paraît en moyenne le 3 Mai, et au
» plus tard le 8, tandis que, sur six années d'observations, l'Ictérine est arrivée en
» moyenne le 11 Mai, au plus tard le 17, et au plus tôt le 4; savoir :

» En 1841, le 4 Mai. — 1842, le 12. — 1843, le 17. — 1844, le 15. — 1845, le 14. —
» 1846, le 11.

» Son voyage se fait donc très-régulièrement, comme celui de la plupart des Oiseaux
» qui arrivent tardivement, l'écart n'étant que de 12 jours.

» L'Ictérine aime les bosquets humides, rapprochés de l'eau, et notamment les
» saussaies. Cependant elle est aussi très-commune sur les collines sèches et rapides
» des environs de Liége, qui sont plantées de vignobles et d'arbres fruitiers. Les plus
» petits jardins de l'intérieur de Liége en possèdent un nid chaque année, et pendant
» les mois de Mai, Juin et Juillet, le mâle fait entendre continuellement un chant très-
» varié et assez fort, qui a quelque rapport avec celui de la Verderolle (*Calamoherpe
» Palustris*), mais qui en diffère surtout en ce qu'il est plus vif et plus gai. Il imite
» aussi celui du Verdier (*Loxia Chloris*), le cri d'appel de l'Hirondelle de cheminée
» (*Hir. Rustica*), et un peu ceux du Loriot (*Oriolus Galbula*) et de la Pie-grièche rousse
» (*Lanias Ruficolis*). Le cri de rappel ressemble un peu au tuit des Pouillots (*Philo-
» pneuste*).

» Cet Oiseau aime la chaleur, et passe sans doute l'hiver dans des contrées très-mé-
» ridionales, car le départ a lieu de fort bonne heure, en Août, et ceux que l'on con-
» serve en captivité se montrent frileux. J'ai remarqué en effet qu'on ne le trouve pas
» ou presque pas dans les parties boisées et montagneuses, situées entre la Meuse et
» la Prusse, dont le climat, à cause de l'élévation du sol, est plus froid. Il n'existe pas
» non plus en Angleterre, quoiqu'il se trouve dans les Flandres et l'Artois.

» M. Sundevall, Directeur du Musée de Stockholm, a reçu l'Ictérine de l'É-
» gypte.

» L'Ictérine saisit les insectes au vol à la manière des Gobe-Mouches (*Muscicapa*).
» C'est un Oiseau querelleur, courageux, sans cesse en mouvement, excepté lorsqu'il
» chante, et alors il choisit une branche élevée au-dessus de l'endroit où se trouve le
» nid. Ce nid a la forme de celui de la Fauvette à tête noire (*Matacilla Atricapilla*);
» mais il est beaucoup mieux fait, et garni d'une grande quantité de plumes. Il est
» le plus souvent placé dans des buissons de lilas ou sur des arbres fruitiers de peu
» d'élévation. Les œufs, au nombre de quatre, cinq, sont d'un rouge lilas, parsemés
» de points noirs assez espacés. »

Maintenant, pour compléter autant qu'il dépend de nous tous les

documents relatifs à cette Espèce, nous allons reproduire textuellement ce qu'en a dit Vieillot :

« Jusqu'à présent, dit notre célèbre Ornithologiste français, je n'ai encore vu que » deux Individus de cette Espèce, dont l'un est au Muséum d'Histoire Naturelle, et » l'autre à Nancy, dans la Collection de M. le Comte de Riocourt. Cette Fauvette a beau- » coup de rapport, dans son plumage, avec les *Fauvettes Lusciniole* et *Flavéole* (1); » mais elle présente d'ailleurs des dissemblances qui m'ont paru spécifiques, et que » j'indiquerai ci-après.

» Toutes les parties supérieures sont d'un gris-olivâtre; les sourcils, les paupières, » la gorge et le dessous du corps jaunes; les couvertures inférieures des ailes d'un blanc » un peu lavé de jaune, avec quelques taches brunes vers le pli de l'aile; les pennes » secondaires les plus proches du dos largement frangées, à l'extérieur d'un blanc jau- » nâtre; les pennes caudales pareilles aux primaires en dessus, grises en dessous. Lon- » gueur totale, 4 pouces 9 lignes. Le bec est d'un brun-clair en dessus, jaunâtre en » dessous, très-fendu, un peu plus large que haut à la base, ensuite, aussi haut que » large et à pointe arrondie. La première rémige est plus longue que la quatrième, et » presque égale à la troisième; les pieds sont d'un brun glacé de jaune, et les doigts de » cette dernière couleur en dessous.

» Les *Fauvettes Lusciniole*, *Flavéole* et *Ictérine* ayant dans les couleurs une grande » analogie, il est nécessaire de les rapprocher pour saisir les différences qui les carac- » térisent : la *Lusciniole* a le bec déprimé depuis la base jusque au delà du milieu; la » première rémige plus courte que la quatrième. La *Flavéole* a le bec comprimé laté- » ralement dès la base, grêle, effilé et aigu; la première rémige un peu plus longue que » la quatrième, et sensiblement plus courte que la troisième; une taille plus petite » et des couleurs plus vives et plus prononcées que les deux autres. L'*Ictérine* a le bec » un peu déprimé, seulement à l'origine; la première rémige sensiblement plus longue » que la quatrième, et presque égale à la troisième; le plumage à peu près pareil à » celui de la *Flavéole;* mais elle est *plus grande que celle-ci*, et *plus petite* que la *Lusciniole*. » Si l'on s'attache à ces différences caractéristiques et spécifiques, il sera facile de dis-

(1) On est à peu près généralement d'accord aujourd'hui pour décider que cette Espèce est purement nominale et n'existe pas. Voici à ce sujet la Note que renferme le Mémoire de M. Gerbes : « J'ai déjà dit que cette Espèce avait été établie sur » un caractère factice. En effet, la forme du bec, seul attribut dont s'est servi Vieillot pour la distinguer, est une forme pro- » voquée par le Préparateur. Le Docteur Degland, qui avait admis la *Sylv-Flaveola* dans son *Catalogue des Oiseaux observés » en Europe*, s'est convaincu de la réalité de ce fait, sur lequel j'avais appelé son attention, et s'est, par conséquent, hâté » de faire disparaître cette prétendue espèce de la deuxième édition qu'il va donner de son Catalogue. Du reste le Docteur » Degland, dans les *Corrections* et *Additions* de l'Ouvrage cité, a déjà émis un doute sur l'authenticité de cet Oiseau. J'ajou- » terai que les deux Sujets de *Flavéole,* que j'ai pu examiner, et qui, assure-t-on, ont servi à la description que Vieillot en a » donnée, appartiennent à deux Espèces différentes. Celui que possède le Docteur Degland est une jeune *Hipp. Icterina*, et » celui qui fait partie de la Collection de M. Baillon est une *Hipp. Polyglotta* de l'année. »

» tinguer ces Oiseaux; autrement on les confondra toujours, surtout si on les voit » isolément. »

De tous les détails caractéristiques et spécifiques si exacts qui précèdent, un seul, chez Vieillot, se trouve en contradiction avec ce que nous admettons, de l'avis même de M. Gerbes, être la vérité : c'est ce qui a rapport à la taille de l'*Ictérine* relativement à celle de la *Lusciniole* (*Hipp. Polyglotta*). Vieillot dit que *la taille de l'Ictérine est moindre que celle de la Lusciniole :* or, c'est le contraire qui a lieu.

« Pour expliquer cette légère erreur de Vieillot, observe M. Gerbe, on doit suppo- » ser, comme je l'ai fait, ou que les Individus qu'il avait sous les yeux étaient mal pré- » parés et incomplets, ou bien que l'Espèce que je nomme ici *Hippolaïs Ictérine* était » pour lui la *Lusciniole*. De ces deux hypothèses, la première seule est admissible. » Vieillot a pris trop de soin à différencier ces deux Espèces, il a trop bien mis en » saillie le caractère essentiel qui les distingue, pour qu'on puisse rencontrer quelque » difficulté ou conserver des doutes à l'égard de leur détermination. Il est donc à peu » près certain que l'Auteur de la *Faune Française* a tiré ses dimensions d'une *Ictérine* » dont la dépouille était trop rétractée ; car tous les Individus intacts que j'ai pu me- » surer m'ont toujours présenté une taille un peu plus forte que celle de l'*Hippolaïs* » *Lusciniole*. »

Quant à nous, nous pensons que cette légère erreur de Vieillot ne saurait avoir la moindre influence sur l'appréciation des caractères distinctifs de l'une et de l'autre Espèce si bien posés par lui, et qu'on ne pourrait en argumenter avec quelque avantage pour en infirmer l'exactitude. Cette erreur en effet ne résulte que d'une simple énumération, et non d'une indication de chiffres ou de caractères. Les termes d'appréciation d'ailleurs manquent complétement dans tout ce que Vieillot a écrit sur ces trois Espèces de *Fauvettes*, puisque d'abord il n'a donné la mesure que de l'*Ictérine*, et que, quant à l'énonciation de la taille relative de l'une à l'autre, les limites en sont tellement étroites et les termes tellement vagues, qu'on n'en pourrait tirer une induction de quelque valeur. Car si

Vieillot, à l'article *Ictérine*, dit qu'elle est *plus petite* que la *Lusciniole* et *plus grande* que la *Flavéole*, il dit, à l'article *Flavéole*, que celle-ci est UN PEU *plus petite* que la *Lusciniole*. Or, il est bien clair qu'à défaut d'une indication précise de mesure, si on en venait à comparer et analyser la valeur relative des deux formules exprimées par Vieillot, on serait bien près d'en déduire que l'*Ictérine* dans son opinion est au moins égale à la *Lusciniole*, sinon plus grande qu'elle. Ces réflexions à part, et sans discuter davantage un texte évidemment incomplet, ce qu'il faut conclure, c'est qu'il y a omission de mesure de la *Lusciniole* et de la *Flavéole* dans la description de ces deux Fauvettes par Vieillot, qui n'a réellement indiqué que celle de l'*Ictérine*; et l'on peut certainement dire qu'elle est exacte; car entre 13 centimètres 05 millimètres de longueur totale qu'assigne à celle-ci en moyenne M. Gerbes et les 4 pouces 9 lignes que Vieillot lui donne, c'est-à-dire 13 centimètres 02 millimètres, la différence n'est pas grande, 03 millimètres!

Nous eussions voulu, pour rendre cette note plus complète, avoir connaissance de quelques observations que M. le Prince de Canino a dû publier au sujet du Mémoire de M. Gerbes dont nous venons de reproduire la plus grande partie: mais nous ignorons encore dans quel Recueil ce Savant Ornithologiste a inséré cette publication.

L'Individu dont nous donnons la Figure provient de la collection d'Oiseaux d'Europe que formait avec tant de soin M. Buchillot, trop tôt enlevé cette année à la Science et à ses Amis, et fait actuellement partie de la Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

AOUT 1847.

# HIPPOLAÏS LUSCINIOLE OU POLYGLOTTE.

*HIPPOLAÏS POLYGLOTTA.* Brehm.

*SILVIA POLYGLOTTA.* Vieillot.

*SYLVIA HIPPOLAÏS.* Temm.

*FICEDULA HIPPOLAÏS.* Schlegel, *Revue critique des Oiseaux d'Europe*, 1844.

SPEC. CHAR. — *H.* Suprà griseo-olivascens, flavidius quàm in H. Icterinâ; subtùs vividè flava, orbitis genisque concoloribus; lateribus olivascentibus.

---

PLANCHE LVII, Fig. 2.

*Description.* — Front, dessus de la tête, du cou et du dos et le croupion, d'un gris-olivâtre, à reflets un peu plus jaunâtres ou brunâtres que chez l'Hippolaïs Ictérine; cercle orbitaire, bas des joues et tout le dessous du corps d'un jaune clair beaucoup plus tranché et plus vif que chez cette dernière; flancs olivâtres.

Ailes d'un brun plus foncé que chez l'Ictérine; les rémiges lise-

rées entièrement, les primaires très-finement, les secondaires plus largement, d'un gris-jaunâtre; grandes couvertures des ailes d'un cendré olivâtre.

Queue d'un brun également plus foncé que chez l'Ictérine, bordée d'un fin liséré gris-jaunâtre allant en s'élargissant insensiblement vers les pennes latérales, dont la plus extérieure est, dans la moitié de la longueur de ses barbes externes, frangée d'un gris blanchâtre tournant presque au blanc pur.

Iris brun foncé; le Bec *aplati*, ainsi que l'observe Vieillot lui-même, *jusqu'au delà du milieu comme celui du Gobe-Mouche*, est brun en dessus, jaune pâle en dessous; tarses et pieds gris brunâtres; angles bruns.

**DIMENSIONS :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur totale, | | 12 cent. | 05 millim. |
| — | de l'aile pliée, du poignet à l'extrémité des pennes, | 06 | 06 |
| — | du tarse, | 02 | » |
| — | de la queue, | 04 | 05 |
| — | Idem, chez l'Ictérine, | 05 | » |
| — | du bec, de la pointe à sa naissance, | 01 | » |
| Hauteur | du bec, | » | 03 |
| Largeur | du bec, | » | 04 |

Proportion des rémiges : la première rémige la plus courte est égale à la quatrième, la deuxième la plus longue de toutes; la différence de la première à la deuxième étant de 04 millimètres.

Nous observerons que la différence de longueur de l'aile relativement à celle de la queue chez *H. Icterina* et *H. Polyglotta*, doit être considérée comme un caractère d'autant plus déterminant pour distinguer ces deux Oiseaux, qu'il est indépendant de toute erreur dans la préparation ou le montage de la peau, et tient à un plan de conformation de l'aile fort distinct chez l'une et chez l'autre

Espèce. Ainsi, chez l'*Ictérine*, les rémiges primaires, à partir du point où s'arrête l'extrémité des secondaires, sont régulièrement et graduellement espacées de la dernière, qui est la plus haute, à la première, qui est la plus basse et la plus rapprochée de la queue, de manière cependant que l'espace de l'une à l'autre aille en augmentant de haut en bas; tandis que chez la *Polyglotte*, l'aile pour les rémiges primaires se termine brusquement à partir des secondaires, l'intervalle de l'une à l'autre de ces pennes étant à peine gradué. Aussi, de l'extrémité des secondaires à l'extrémité des primaires, l'*Ictérine* mesure-t-elle 02 centimètres, tandis que la *Polyglotte* ne mesure que 01 centimètre.

Cette Espèce place son nid, d'une forme assez élégante et assez bien travaillée, dans les buissons élevés, à l'enfourchure des branches; elle y dépose quatre ou cinq œufs couleur de chair, avec des points et quelques traits d'un rouge sanguin noirâtre.

Le Dessin de notre Planche est fait d'après un Individu faisant partie de la Collection de Buchillot, qui en a fait hommage au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

AOUT 1847.

# HIPPOLAÏS ELAÏQUE.

*HIPPOLAÏS ELAÏCA.* Gerbe.

*SALICARIA ELAÏCA.* Lindermayer, *Isis*, 1843, p. 342, nº 86.

*FICEDULA AMBIGUA.* Schlegel, *Revue critique des Oiseaux d'Europe.*

SPEC. CHAR. — *H.* Suprà cinereo brunnescens; subtùs albido-fulva.

---

PLANCHE LVIII, Fig. 1.

*Description.* — Front, dessus de la tête, du cou et du dos et croupion, d'un cendré brunâtre avec quelques reflets légèrement olivâtres; lorum, paupières supérieures de l'œil, bas des joues d'un blanc fauve; tout le dessous du corps d'un blanc uniforme quelque peu jaunâtre à la poitrine.

Ailes d'un brun clair plus foncé au centre et plus pâle au bord de chaque plume, sans aucune marge blanchâtre; pennes de la queue, qui est carrée, de même couleur.

Iris d'un brun foncé; Bec aplati à la base de la mandibule supérieure, comprimé sur les côtés de la mandibule inférieure, de forme allongée et beaucoup plus grêle que chez les deux *Hippolaïs Icterina* et *Polyglotta*, d'un brun pâle couleur de corne, à pointe échancrée, bords de la mandibule supérieure et mandibule inférieure jaunâtres; quelques poils noirs à la commissure; Tarses assez grêles d'un brun pâle de même que les ongles.

## DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur totale, | | 13 cent. | |
| — | de l'aile pliée, du poignet à l'extrémité des pennes, | 06 | 05 millim. |
| — | du tarse, | 02 | » |
| — | de la queue, | 05 | » |
| — | du bec, de la pointe à sa naissance, | 01 | 01 |
| Hauteur du bec, | | » | 02 |
| Largeur du bec, | | » | 03 |

Proportion des rémiges : la première la plus courte égale à la cinquième ; la deuxième la plus longue ; la troisième et la quatrième diminuant progressivement à partir de la deuxième.

« Je pourrais faire, dit M. Gerbes dans son Mémoire précité, relativement au rang » qu'on a assigné à cette Espèce, les observations que j'ai faites pour *Hipp. Olivetorum*; car elle vit et niche comme elle sur les oliviers, et présente les mêmes caractères. Du reste, si j'avais pu conserver quelques doutes sur la place que j'ai donnée » à cet Oiseau, la connaissance que, grâce à l'obligeance de M. O. des Murs, j'ai prise » de son mode de nidification et de ses œufs, les aurait entièrement dissipés. L'*Elaïca*, » sous ces deux seuls rapports, appartient bien positivement au genre *Hippolaïs*. Elle » fait son nid comme l'*Hipp. Polyglotta*, et, comme elle, pond des œufs, non point d'un » *gris verdâtre pâle, irrégulièrement tachés de noirâtre ou de noir verdâtre*, comme l'a dit le » docteur Lindermayer, mais d'un cendré rougeâtre avec des points noirs. »

Nous avons en effet reçu de Grèce, en 1844, le nid et les œufs de cette nouvelle Espèce, ainsi que ceux de l'*H. Olivetorum* et du *Lanius Atticus*. Les diamètres des œufs de l'*Elaïca* sont de 18 millimètres sur 13.

*Habit.* — La Grèce, et à ce que pense le docteur Lindermayer, l'Égypte.

Notre Planche est faite d'après un Individu de la Collection de Buchillot, donné par lui au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

SEPTEMBRE 1847.

# HIPPOLAÏS DES OLIVIERS.

*HIPPOLAÏS OLIVETORUM.* Gerbe.

*SYLVIA OLIVETORUM.* Strickland.

*SALICARIA OLIVETORUM.* Schlegel.

*CALAMOHERPE OLIVETORUM.* Ch. Bonaparte.

SPEC. CHAR. — *H.* Suprà fusco-cinerascens; tectricibus albido strictissimè marginatis; rectricibus lateralibus albo limbatis; subtùs sordidè alba.

---

PLANCHE LVIII, Fig. 2.

*Description.* — Front, dessus de la tête, du cou, du dos et croupion, d'un cendré obscur; bas des joues, menton, gorge et tout le dessous du corps, d'un blanc uniforme un peu sale, surtout au ventre.

Ailes d'un brun foncé à reflets grisâtres, les petites et les grandes

couvertures bordées extérieurement d'un assez large liséré gris-blanchâtre, non tranché, et se fondant insensiblement avec le brunâtre des pennes; les rémiges primaires finement lisérées de même couleur jusques y comprise leur pointe; les pennes de la queue de même couleur que les ailes; les trois latérales bordées tout autour de leurs barbes et à leur pointe d'un assez large liséré blanc pur, de forme arrondie; les rectrices externes plus courtes que les médianes de 5 millimètres.

Iris brun foncé; Bec beaucoup plus fort que chez l'*Icterina*, à arête peu vive, à mandibule supérieure un peu inclinée vers la pointe qui est échancrée, d'un brun pâle couleur de corne, à bords jaunâtre pâle; la mandibule inférieure de cette dernière couleur; cinq à six poils noirs se voient à la commissure; tarses robustes, pieds et ongles bruns.

## DIMENSIONS :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur totale, | | 15 cent. | 05 millim. |
| — | de l'aile pliée, du poignet à l'extrémité des pennes | 08 | 05 |
| — | du tarse, | 02 | » |
| — | de la queue, | 06 | 05 |
| — | du bec, de la pointe à sa naissance, | 01 | 05 |
| Hauteur | du bec, | » | 05 |
| Largeur | du bec, | » | 06 |

Proportion des rémiges : la première égale à la troisième; la deuxième la plus longue.

Les ailes chez cette Espèce sont, relativement à la queue, plus longues que chez l'*Elaïca*. Ainsi, chez celle-ci, la queue dépasse la pointe de l'aile de trois centimètres, tandis que chez *H. Olivetorum* elle ne dépasse l'aile que de deux centimètres et demi.

« Tous les Ornithologistes, dit M. Gerbes dans son Mémoire, ont mis cet Oiseau dans
» la Section des Espèces riveraines, à côté de la Rousserolle (*Syl. Turdoïdes*, Meyer).
» Le nom d'*Olivetorum*, qui lui a été imposé, n'indique cependant pas chez lui des
» habitudes trop aquatiques. En effet, il fréquente ordinairement les vergers d'oli-
» viers; très-souvent même il niche sur ces arbres. Ces habitudes, jointes à quelques
» autres particularités de mœurs, marquaient la place de cette espèce ailleurs que dans
» le groupe des Fauvettes riveraines; et ce qui aurait encore dû servir à l'en distinguer
» d'une manière organique, si je puis m'exprimer ainsi, c'est l'ongle du pouce, qui
» est chez elle bien moins robuste que celui des espèces auxquelles on l'associait.
» *L'Hipp. Olivetorum* est, quant à la taille, dans le Genre où je la place, ce que la
» Rousserolle est dans la Section générique dont elle est pour ainsi dire le Type. »

Nous ajouterons que l'*H. Olivetorum* fait son nid dans le genre de celui des trois Espèces qui précèdent, et pond des œufs exactement semblables pour la forme et la couleur; ils sont d'un rosé tendre clair-semé de petits points d'un noirâtre sanguin dont quelques-uns assez gros et toujours en forme de ronds ou de larmes; ces points sont quelquefois entremêlés de petits traits fins de même couleur: leurs diamètres sont de 21 millimètres sur 15.

*Habit.* — La Grèce, d'où nous avons reçu le nid et les œufs.

Notre Dessin, comme les trois qui précèdent, est fait d'après un Individu de la Collection Buchillot, donné par lui au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

SEPTEMBRE 1847.

# PERROQUET A OREILLONS NOIRS.

*PIONUS MELANOTIS.* De La Fresnaye, *Revue Zool.*, mars 1847, p. 67.

SPEC. CHAR. — *P.* Suprà viridi-olivaceus, fronte, pileo, nuchâ colloque toto glauco-cæruleis, loris, regione ophthalmicâ capitisque lateribus flavescente viridibus; regione paroticâ ardesiacâ fuscâ, alæ tectricibus totis superis atris; remigibus cyaneis, intùs et apice nigris, viridi-flavescente strictè limbatis; rectricibus viridi-olivaceis, apice cyaneis; subtùs a collo griseo glaucescente flavescente prasinus, remigibus rectricibusque subtùs glaucescente-cæruleis; rostrum parvum, pallidè plumbeum; pedes nigri. (De La Fresnaye.)

PLANCHE LX.

*Description.* — Nous allons simplement reproduire celle donnée par l'honorable M. de La Fresnaye.

« Cette jolie Espèce, par ses ailes noires, sa tête et son cou bleuâtre glauque, et son » corps d'un vert jaune prasin, rappelle au premier abord la coloration des Colombars » (*Treron*). Les lorums et toute la région qui entoure les yeux est d'un vert jaunâtre; » mais les plumes qui recouvrent les oreilles sont noirâtre ardoisé. Les rémiges les » plus proches du corps sont, ainsi que le croupion, les sus-caudales, les rectrices dans

» leurs deux premiers tiers et tout le dessous, depuis le cou, d'un joli vert-pré clair » sur l'abdomen. Le dessous des rémiges et des rectrices est d'un joli bleu de ciel glacé » de vert glauque; les rémiges sont en dessus d'un bleu foncé, finement bordées de » vert jaunâtre, noires sur leur partie interne et à leur extrémité, et les rectrices qui » sont vert-olive sur leurs deux premiers tiers, sont d'un très-beau bleu de roi sur » le dernier. Son bec, fort petit, paraît avoir été d'une couleur de plomb pâle, et ses » pattes noires. »

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 23 cent. |
| — | de l'aile, depuis le pli, | 16 |

*Habit.* « Cette Espèce a été rapportée de Bolivie au Musée de Paris, il y a déjà plusieurs années, par M. A. d'Orbigny. »

Notre Planche représente, de grandeur naturelle, l'Individu même Type des deux Descriptions qui précèdent.

SEPTEMBRE 1847.

# ÉPERVIER POLYZONE.

*ACCIPITER POLYZONUS.* G. R. GRAY.

*NISUS POLYZONOS.* LESSON.

SPEC. CHAR. — *A.* Suprà cinereo-ardesiaceus unicolor; subtùs albus, rufo, gutture excepto, fasciolatus.

---

PLANCHE LXI.

C'est à l'Honorable M. Lesson que l'on doit la description première de cet Oiseau, dont il a donné la Diagnose Française suivante, page 58 de son *Traité d'Ornithologie :*

« Bec et cire bruns, tour des yeux nu; plumage cendré-brun uniforme en dessus; » gorge blanchâtre finement rayée de brun; devant du cou, poitrine et toutes les par- » ties inférieures d'un blanc sale, régulièrement rayés de brun; plumes des cuisses » rousses, rayées de brun; tarses assez longs, jaunes; queue longue, étroite, un peu » fourchue, blanche, rayée de brun en dessous. »

Nous compléterons cette Diagnose par la Description que voici :

*Description.* La tête, les joues, le côté et le derrière du cou, ainsi que le dos, sont d'un gris ardoisé uniforme et sans taches : ce gris prend des tons brunâtres sur les petites et les grandes couvertures des ailes; les rémiges sont d'un brun noirâtre; la queue est gris-ardoisé et porte trois larges bandes noirâtres, chaque rectrice bordée apicalement de blanc. Un caractère remarquable chez cette

Espèce consiste en quatre miroirs blancs qui viennent border la partie inférieure de chaque bande, mais seulement sur la barbe intérieure de toutes les pennes; la première de ces quatre bandes manque aux deux médianes : tout le dessous du corps, à l'exception de la gorge et des couvertures anales, qui sont blanches, est finement rayé en travers de lignes rousses, plus foncées sur l'estomac qu'au ventre; la cire, la peau qui entoure l'œil et les pattes sont jaune-clair; le bec est noir; les ongles sont de couleur de corne jaunâtre. La mandibule supérieure est aussi digne d'attention par sa forme obtuse, courte et ramassée, ainsi que par son élévation, qui n'est pas moindre de 12 millimètres; ses bords portent une ondulation, ou ruban, tellement prononcée qu'elle équivaut presque à une dent obtuse de Faucon, dont ce bec a l'aspect, sauf que cette dent, au lieu d'être apicale comme chez le Genre *Falco*, est ici médiane, et recouvre la mandibule inférieure au lieu d'entrer dans une échancrure y correspondante. Le doigt médian avec son ongle n'est que des quatre cinquièmes de la longueur du tarse; l'ongle du doigt interne égale presque celui du pouce; les ailes viennent seulement au tiers de la longueur de la queue, qui est très-allongée.

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 38 à 40 cent. |
| — de la queue, | 18 |
| — du tarse, | 05 |

*Habite* le Cap de Bonne-Espérance, d'où il a été rapporté par Delalande, en 1820, au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, dans lequel il figure.

Notre Planche, qui porte par erreur le nom d'*Epervier à quatre lignes*, représente le type même rapporté par ce célèbre Voyageur, et décrit par M. Lesson.

JANVIER 1848.

# MOMOT DE LESSON.

(*MOMOTUS LESSONII.* P. Lesson, *Rev. Zool.*, juin 1842, page 174.

SPEC. CHAR. — *M.* Sincipite atro, margine lazulino cincto; fronte viridi; plumis occipitali cyaneo nitentibus; genis nigerrimis; gulâ, collo anticè viridi lazulino tinctis; thorace rufo, maculâ atrâ viridi cincto; abdomine lateribusque viridescentibus; dorso smaragdino; remigibus, caudâque cyaneis; rectricibus duabus mediis ultrà rachim nudam spatulatis, apice nigro marginatis. (Lesson.)

---

PLANCHE LXII.

*Description.* Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire celle que l'honorable M. Lesson en a donnée dans le Tome 20 et dernier du Complément aux Œuvres de Buffon, Edition Lévêque, et qui a paru au commencement de cette année :

« Le sinciput, dit-il, est noir profond, entouré d'un cercle vert-aigue-marine, qui » prend au front, passe au-dessus des yeux et se teint des plus riches nuances bleu » d'acier sur l'occiput; un large trait noir traverse les joues au-dessous des yeux; le » menton et le gosier sont teintés de vert-aigue-marine au milieu; le ventre et les » flancs sont roux-verdâtre; le dos, les ailes sont vert glacé; les pennes alaires sont » bleues, à rachis noir, et brunes en dedans; la queue est azurée en dessus, noire en

» dessous, à pennes moyennes allongées, terminées par deux palettes bleues, frangées » de noir. Le bec et les tarses sont noirs. »

Ajoutons qu'au bas du cou se trouvent deux ou trois plumes formant comme une flammèche noire à reflets métalliques, assez semblables, quoique plus petites, à celles qui se voient au thorax du *Momotus Mexicanus*, Swainson.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 40 cent. |
| — | du bec, | 03 1/2 |
| — | de la queue, | 20 |

« Ce Momot, ajoute M. Lesson, fend l'air avec rapidité, s'abat sans bruit sur les » arbres, d'où il s'élance après les Insectes, dont il fait sa pâture en les capturant au » vol. »

*Habite* les environs de Realejo, sur la côte de l'Océan Pacifique de la République du Centre-Amérique, où il remplace les Momots du Brésil ou de Cayenne.

Tué et découvert dans cette localité par M. Adolphe Lesson, Chirurgien de la Marine Royale, embarqué sur le brick de l'État *le Pylade*, en station dans la mer du Sud, c'est à lui qu'il a été dédié par son frère, l'Honorable Professeur de Rochefort. L'Individu type de la Description de ce Savant et de notre Planche 62 fait aujourd'hui partie de la Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel l'a donné M. Lesson.

JANVIER 1848.

# GRIMPIC CAPISTRATE.

*PICOLAPTES CAPISTRATA.* P. Lesson, *Rev. Zool.*, juin 1842, p. 174.

*PICOLAPTES RUFINUCHA.* P. Lesson, *Complément aux OEuvres de Buffon*, tome 20, page 285.

SPEC. CHAR. — *P.* Sincipite atro; genis nigro maculatis; superciliis, gulâ, thorace, abdomineque albis; dorso, tectricibus alarum minoribus castaneis, pustulis brunneis notatis; alis rufis, nigro striatis, rectricibus nigris, niveo terminatis aut marginatis. (Lesson, *Rev. Zool.*, loc. cit.)

---

PLANCHE LXIII.

C'est à l'Honorable M. Lesson que l'on doit la connaissance de cette Espèce de *Picolaptes*, publiée par lui dans la Revue Zoologique de 1842, avec la Diagnose latine qui précède, et dont notre Figure représente le type.

Depuis et tout récemment, dans le Complément aux OEuvres de Buffon, ce Savant Zoologiste en a donné une Description, que nous allons reproduire, quoiqu'elle s'applique à un autre individu; car

nous ne doutons pas que malgré les deux noms spécifiques de *Capistrata* et de *Rufinucha*, cette double dénomination ne se rapporte à la même Espèce, ce *Rufinucha* n'étant qu'un individu un peu moins adulte que le *Capistrata*, dont M. Lesson aura oublié ou dont il aura voulu changer le nom.

Voici cette Description :

« Cet Oiseau, dit-il, a le sommet de la tête recouvert d'une calotte d'un noir lui-
» sant et intense, séparé de chaque côté par un large sourcil blanc, qui part du front
» et s'étend sur les côtés du cou, bordé sur les joues par un trait noir; la nuque pré-
» sente un pallium triangulaire roux vif et pur; le reste au-dessus du corps, les ailes
» et la queue sont bariolés de roux, de flammèches gris-blanc perlé et de barres d'un
» brun lustré; les parties inférieures sont d'un blanc nuancé de roux peu sensible, et
» piquetées de points noirs sur les côtes; les couvertures inférieures sont barrées de
» brun et de blanc; les rémiges, toutes brunes, sont émaillées à leur bord externe de
» blanc, de manière à former des barres transversales sur les pennes non déployées.

» Il a le bec et les tarses noirs; les ailes, courtes et concaves, dépassent à peine le
» croupion; la queue moyenne, comme usée au sommet des pennes.

» Le *Grimpic à nuque rousse*, ajoute notre Ornithologiste, a été découvert à la Vera-
» Cruz, par M. Adolphe Lesson, pendant la Station du Brick *le Hussard* dans le
» Golfe du Mexique. Sa longueur totale est de 6° 1/2. »

Comme on le voit, la seule différence existante entre le *Rufinucha*, dont nous venons de retracer la Description, et le *Capistrata* que nous figurons, c'est que tout le dessous du corps de celui-ci est d'un blanc perlé uniforme et sans taches.

Du reste, même dimension; c'est-à-dire, 18 centimètres.

Ce dernier a également été trouvé par M. Lesson, Chirurgien de la Marine Royale, à Realejo (Centre-Amérique). Il fait aujourd'hui partie de la Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, auquel nous l'avons remis de la part de M. Lesson.

JANVIER 1848.

# SPERMOPHAGE PERLÉ.

*SPERMOPHAGA MARGARITA.* Strickl. *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, vol. 13, 1844, p. 418, pl. 10.

*FRINGILLA VERREAUXII.* Pr. D'Essling, M. SS.

SPEC. CHAR. — *S.* Fronte, capite summo, nuchâ, dorso alisque ferrugineis unicoloribus; primariis intùs fuscis; caudæ tectricibus supernis, rectricumque marginibus externis obscurè vinaceo-rubris; rectricibus in reliquâ parte nigris; loris, superciliis, genis, gutture pectoreque vinaceo-rubris; partibus reliquis infernis nigerrimis, pectus versùs et ad latera maculis magnis rotundis caryophyllaceis (binis in singulis pennis) punctatis. Rostrum nitidè cyaneum, pedes (exsiccati) albidi.

---

PLANCHE LXIV.

*Description.* Front, dessus de la tête, derrière du cou, dos, scapulaires et ailes d'un brun légèrement roussâtre, le lorum, le tour des yeux, toute la face, la gorge, le cou et l'estomac, d'une belle couleur lie-de-vin pourprée; tout le reste du corps en dessous est d'un noir intense; les flancs sont agréablement ocellés de points ronds incarnats que rend encore plus brillants le fond noir sur lequel ils se détachent; les rémiges primaires sont noires, bordées intérieurement de brun; la queue est d'une longueur proportionnée et arrondie; ses couvertures supérieures sont couleur lie-de-vin, mais plus foncée que celle des parties antérieures du corps; les rectrices sont noires, légèrement bordées dans leur longueur du même rouge lie-de-vin, à l'exception des deux latérales externes, qui sont entièrement noires : bec couleur de corne bleuâ-

tre ; pattes d'un gris-brun, le doigt externe légèrement soudé au médian à sa base.

DIMENSIONS :

Longueur totale, 12 cent.

*Habite* l'Afrique Australe, où il a été découvert par notre Ami Jules Verreaux dans un verger des environs du Cap, en 1832.

Il figurait depuis cette époque, sous le nom de *Fringilla Verreauxii*, dans la riche collection du Prince d'Essling, si fatalement ravie au Musée d'Histoire Naturelle de Paris, et si heureusement acquise par M. Th. Wilson, de Philadelphie.

Cet article était déjà rédigé avec cette même dénomination que porte notre Figure, lorsqu'en feuilletant dernièrement *Ann. and Mag. of Nat. Hist.*, nous nous sommes aperçu à temps que nous avions été devancé dans notre publication par l'honorable M. Strickland, dont nous nous sommes empressé de substituer la diagnose latine à la nôtre. Il ne nous en voudra certainement pas du double emploi que fait notre dessin avec celui qu'il en a donné à la hâte dans l'ouvrage précité. Cet ornithologiste dit que l'individu qu'il a eu sous les yeux avait été acheté au Cap de Bonne-Espérance, mais que le vendeur assurait le tenir de Madagascar.

Ce que nous ne serions pas éloigné de croire : car il est vraiment étonnant que cette espèce n'ait pas été retrouvée au Cap de Bonne-Espérance s'il en est vraiment aborigène, et en supposant que l'individu dont nous nous sommes servi, et que jusquà ce jour nous considérions comme unique, ne soit pas un Oiseau d'une autre localité échappé des liens de la domesticité.

C'est d'après le Type même, qui nous a obligeamment été communiqué par M. Wilson, qu'a été fait notre Dessin.

FÉVRIER 1848.

# PIAYE PLUVIAL.

*PIAYA PLUVIALIS.* G. R. Gray, *Gen. of Birds*, septembre 1846.

*CUCULUS PLUVIALIS.* Gmel., *Sloane*, pl. 258, fig. 1re.

*CUCULUS JAMAICENSIS.* Briss., *Ornith.*, tome 4, page 114.

*PIAYA CINNAMOMEIVENTRIS.* La Fresnaye, *Rev. Zool.*, 1846. p. 321.

SPEC. CHAR. — *P.* Dorso, alis uropygio et suprà caudalibus olivascente griseo relucentibus; pileo schistaceo sensìm ad nucham et suprà collum in dorsi colorem vergente; caudâ nigrâ, parùm cyaneo-micante, albo terminatâ; subtùs gulâ totâ et collo antico albidis, hoc parùm grisescente, collo laterali, genis et pectore cinereo-griseis; ventre toto et abdomine, tibiis, alarum caudæque tectricibus inferis intensè ferrugineo-cinnamomeis; rectricum apicibus latè, duarum mediarum verò strictiùs albidis; rostrùm altum, valdè arcuatum, nigrum; mandibulâ griseo-albidâ; pedibus plumbeis.

---

PLANCHE LXV.

Lorsque nous avons livré cette Planche à l'Impression, la discussion élevée depuis entre les deux Honorables Ornithologistes, MM. le Baron de La Fresnaye et le docteur Hartlaub, ce censeur vigilant, n'était pas encore née; on ne s'étonnera donc pas si le nom de *P. Cinnamomeiventris* s'y trouve inscrit.

Maintenant que, contre l'idée première de M. de la Fresnaye, toujours, et fort heureusement pour la Science, si enthousiaste de Nouveautés Ornithologiques, cette identification est admise, nous ne nous empressons pas moins de publier notre Dessin dans la Série de nos *Planches peintes;* car si par hasard il fait double emploi avec celui si peu soigné de Sloane, au moins lui vient-il avantageusement en aide, en fixant les incertitudes forcément inhérentes à toute mauvaise Figure. De plus, et ce qui pourra donner plus de valeur et d'à-propos à cette Publication, c'est que la Description dont nous allons l'accompagner, de même que la nouvelle Diagnose qui précède, sont entièrement dues à notre Savant Collègue, qui, auteur de l'erreur, nous a témoigné le désir de bon goût de la rectifier lui-même, en indiquant les causes qui avaient inévitablement dû l'y entraîner. Nous laisserons donc parler M. de La Fresnaye :

« Cette belle Espèce de Piaye, dit-il, si imparfaitement décrite et figurée par les » anciens Auteurs qui ont écrit sur les productions de la Jamaïque, Sloane et Brown, » et même par Brisson, qui ne lui donnait de longueur totale que quinze pouces, tandis » qu'elle en a près de dix-huit, et d'ouverture de bec un pouce, tandis qu'elle en a » un pouce trois quarts, avait été regardée par Vieillot, dans sa *Galerie des Oiseaux* » (Art. *Saurothera Vetula*), comme le même Oiseau, mais de sexe différent seule- » ment. Trouvant nous-même si peu de rapports dans la coloration et la taille de cet » Oiseau avec celles du *Pluvialis* des anciens Auteurs, et de Brisson en particulier, et » nous en rapportant à l'opinion de Vieillot, qui regardait le *Pluvialis* et le *Vetula* des » Auteurs comme ne formant qu'une Espèce, mais seulement les deux sexes différents, » nous avions décrit pour nouveau, dans la Rev. Zool., 1846, page 321, et sous le » nom de *Piaya Cinnamomeiventris*, ce Coucou rapporté depuis peu de la Jamaïque, » et manquant à notre Musée de Paris.

» Depuis cette époque, M. Goosse, qui a passé du temps à la Jamaïque, ayant » publié en 1847, sous le titre de : *The Birds of Jamaïca*, une Histoire des Oiseaux de » cette île, nous y avons vu que sous le nom de *Piaya Pluvialis*, auquel il donne pour » synonyme le *Cuculus Pluvialis* de Gmel. et de Sloane, il décrivait absolument notre » *Piaya Cinnamomeiventris;* nous avons donc cru, malgré tous nos doutes antérieurs,

» devoir adopter la manière de voir de ce Savant, qui a été à même de reconnaître sur » les lieux l'Oiseau à qui appartenait réellement ce nom, et nous renonçons à notre » premier nom de *Cinnamomeiventris* pour celui de *Pluvialis*.

*Description.* « Nous ajouterons seulement à sa Description Latine, qu'il a la coiffe » d'un gris foncé ou ardoisé, passant sur la nuque à l'olive rembruni glacé de vert qui » couvre tout le reste des parties supérieures, excepté la queue, qui est d'un noir un » peu glacé de bleu violet, largement terminé d'une bande blanche moitié plus étroite » sur les deux rectrices médianes; la gorge et le devant du cou sont blancs, se dégra- » dant en gris cendré sur les côtés du cou, sur les joues et la poitrine; tout le reste du » dessous et les couvertures inférieures de l'aile ne sont pas roux, comme l'ont indiqué » tous les Auteurs, mais d'une couleur cannelle foncée ou brun-rouge toute particu- » lière, et différente des teintes rousses de toutes les autres Espèces de Piayes; son plu- » mage est très-lâche et très-moelleux.

» Nous ajouterons, d'après M. Goosse, que l'iris est couleur noisette; les pattes d'un » gris bleuâtre, le bec noir, avec la mandibule inférieure d'un gris pâle; les paupières » noirâtres; l'intérieur de la bouche noir.

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 48 cent. |
| — | de la queue, | 29 |
| — | du tarse, | 04 |
| — | de l'ouverture du bec, | 05 |

» L'Auteur précité désigne cette Espèce par les noms Anglais employés à la » Jamaïque, de *Hunter*, *Old-Man*, *Rain-Bird* (Chasseur, Vieillard, Oiseau de Pluie), » et ajoute que le nom de *Rain-Bird* est employé sans distinction pour cette Espèce » comme pour le *Saurothera Vetula*, et qu'on leur donne également à tous deux, » quoique moins souvent, celui de *Old-Man;* qu'il le désigne par celui de *Hunter* » sous lequel il est connu à Sainte-Élisabeth; que c'est un Oiseau de grande taille et » d'un aspect imposant, que son plumage lâche et sa grande queue barrée de blanc » font paraître encore plus grand qu'il n'est réellement; que sa voix est souvent une » sorte de craquement répété du même son, augmentant de rapidité jusqu'à ce que » les sons se confondent; d'autres fois un croassement rauque; que le jabot est pro- » jeté au-dessous du sternum, et que la peau de cette partie de l'abdomen est dégarnie » de plumes et même de duvet; qu'il est souvent si gras que ses intestins sont recou- » verts alors d'une couche de graisse épaisse de trois quarts de pouce anglais; que, » vivant, il a une forte odeur de musc; qu'il se tient habituellement dans les lieux » découverts et buissonneux où vivent les Insectes dont il fait sa nourriture.

» M. Goosse a ajouté dans cet article aux mesures de l'Oiseau une courte Des-

» cription du plumage, ce qui heureusement nous a fait reconnaître son identité avec
» notre *P. Cinnamomeiventris.*

» Il est fâcheux, dit en terminant M. de La Fresnaye, que dans la plupart des Espèces
» que M. Goosse croyait déjà connues et bien déterminées, comme le *Saurothera Vetula*,
» le *Tanagra Zena*, il se soit borné à désigner les dimensions, ce qui est insuffisant
» pour les faire distinguer d'autres Espèces très-voisines et leurs représentants dans
» d'autres îles des Antilles. »

Le Dessin figuré par notre Planche représente le Type même de la Diagnose et de la Description qui précèdent; il nous avait été obligeamment communiqué à cet effet par son heureux possesseur, M. de La Fresnaye.

JANVIER 1848.

# PIAYE A CROUPION ROUX.

*PIAYA ERYTHROPYGIA.*

*COCCYZUS ERYTHROPYGA.* LESSON, *Rev. Zool.*, 1842, p. 210.

SPEC. CHAR. — *P.* Rostro luteo, culmine atro; capite et dorso brunneo-olivaceis; alis virescentibus; uropygio rufo; circuitu oculorum nudo; tænia nigra super auriculas; collo, thorace, abdomine rufo-ferrugineo; caudâ lucidâ, virescenti; pedibus rubris. (LESSON, *ibid.*).

---

PLANCHE LXVI.

*Description.* Tête, devant du cou et sommet du dos d'un brun-olivâtre, flammêché de noir sur le front et le haut de la tête; ailes d'un vert-brunâtre à reflets métalliques bronzés et pourpres, la queue de même couleur avec les mêmes reflets, mais où domine un violacé-rosé; les deux rectrices latérales terminées à leur pointe par une tache blanche; tout le dessous du corps d'un brun-roux-clair, de même que le croupion; le tour des yeux noir, ce noir se prolongeant en forme de moustaches, depuis l'angle externe de l'œil jus-

qu'au méat auditif; bec jaune à arête noire; peau du tour des yeux jaune; pieds rouges.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 26 à 27 cent. |
| — | du tarse, | 03 |
| — | de la queue, | 12 $^1/_2$ |

C'est encore à l'obligeance de M. le Docteur Lesson que nous devons la communication de cette jolie petite Espèce, qu'il a considérée comme un Coua ou Coulicou, et que nous croyons devoir être rangée dans le Genre *Piaya*, dont elle nous semble avoir les caractères.

*Habite* San-Carlos (Centre-Amérique), où cet Oiseau a été découvert par M. Adolphe Lesson, qui emploie d'une manière si utile à la Science les moments que lui laissent de libres ses fonctions de Chirurgien de la Marine Royale.

L'Individu Type de la Diagnose de M. Lesson et de notre Planche qui le représente de grandeur naturelle, fait aujourd'hui partie de la Galerie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

JANVIER 1848.

# SPIZAËTE A MANCHETTES.

*SPIZAËTUS BRACCATUS* (SPIX). O. DES MURS, *Revue Zoologique*, octobre 1847, page 315.

SPEC. CHAR. *S.* — Suprà et subtùs violaceo niger, occipite cristato; uropygio et crisso, femoribus tibiisque nigris, albo punctatis vel fasciolatis; caudâ suprà nigro plumbeoque, subtùs nigro alboque quatuor vittatâ; remigibus primariis, primâ exceptâ, et rectricibus, laterali exceptâ, apice albo terminatis.

---

PLANCHE LXVII.

La crainte de multiplier les Espèces, en Zoologie, entraîne souvent les Naturalistes dans un excès contraire, en les portant à refuser le rang d'Espèces à un Animal découvert nouvellement, et nommé par son inventeur, pour le confiner dans les Synonymes d'une Espèce déjà connue. Ce sentiment, raisonnable sans doute, alors qu'il est contenu dans les limites d'une juste réserve, et qu'il naît de la disette ou de la rareté des éléments de comparaison, devient sans excuse et revêt les apparences d'une injustice, du mo-

ment que ces éléments, sans être bien abondants, sont cependant assez caractérisés pour autoriser le doute, et, par suite, pour démontrer le droit de l'Animal, ainsi rejeté, à figurer comme spécifiquement distinct parmi ses congénères.

Cette injustice, dont nous parlons, a été commise à l'égard d'une belle Espèce d'Aigle-Autour, dont les tarses sont emplumés jusqu'à l'origine des doigts, découverte au Brésil par Spix, qu'il a décrite dans son Ouvrage *Av. Brasil.*, tom. I, page 7, et figurée *tab.* 3, sous le nom de *Harpyia braccata*.

On connaissait depuis longtemps, à l'époque de la Publication de ce Savant Voyageur, comme provenant de l'Amérique Méridionale, un Aigle de ce groupe : c'est l'*Urutaurana Brasiliensibus* de Marcgr. et de Klein; *Aquila Brasiliensis cristata* de Willughby et de Brisson; *Falco maximus subcinereus cristatus* de Browne; l'Autour huppé de Levaillant; *F. ornatus* de Daudin; *F. superbus coronatus* de Shaw; *Esparvero calzado* (Epervier pattu) d'Azara, dont Vieillot a justement fait un Spizaëte, sous le nom de *Spizaëtus ornatus*. Toutes les Descriptions de cet Oiseau, depuis Marcgrave et Brisson jusqu'à M. Lesson, sont on ne peut plus identiques et concordantes, ainsi qu'on en peut juger par celles que nous avons reproduites d'après les principaux Naturalistes qui en ont parlé dans la Revue Zoologique 1847, Octobre, pages 315 et suivantes. On voit, par toutes ces Descriptions, qu'elles se rapportent à une seule Espèce, sur la livrée de laquelle on n'a jamais varié, parce qu'on l'a toujours vue, et à toutes les époques, constamment la même; que s'il existe quelques différences, ce sont de légères différences sexuelles ou d'âge, ainsi que de taille, les femelles présentant une plus grande dimension, et parfois portant plus de ce maillé noir et blanc, aux parties inférieures, que les mâles.

Sur quelles données a-t-il donc pu se faire qu'au moment de la Publication, par Spix, de la Figure et de la Description de sa *Harpyia braccata,* on ait eu l'idée d'annihiler d'un trait de plume les indications par lui fournies sur son Espèce nouvelle, en les identifiant avec celles du *Spizaëtus ornatus?* Sans doute les caractères de ptilose de cet Oiseau, tel que le définit Spix, sont ceux d'un âge jeune encore; mais ils sont tout aussi bien ceux d'une femelle. Pourquoi alors, sans plus d'éclaircissement, attribuer cet état de jeune âge à l'Espèce ancienne, au lieu de le conserver, fût-ce avec doute, et de le prendre pour tel que le donnait le Savant Voyageur?

Une première question était à poser avant de prendre une pareille décision. Comment, depuis plus d'un siècle qu'est connue l'autre Espèce, devenue pour ainsi dire commune, aucun individu de la livrée du *Braccata* ne se serait-il jamais présenté aux yeux des Ornithologistes? Cette livrée seule, par sa rareté, méritait assurément plus d'attention et un peu plus d'honneur qu'on ne lui en a fait à son apparition dans la Science; alors surtout que Spix, en même temps qu'il décrivait cette Espèce, décrivait également le *Spizaëtus ornatus* sous la dénomination de *Harpyia ornata,* avec lequel on devait supposer qu'il l'avait comparé; alors enfin que cet Observateur indiquait et le Nom donné au *Braccata* par les Indigènes, et celui donné à l'*Ornata.*

Et puis devait-on donc se guider uniquement, comme il est certain qu'on l'a fait, pour cette identification et cette confusion des deux Espèces en une seule, sur une apparence de conformité dans la coloration du plumage des parties inférieures chez l'une et chez l'autre? Ne sait-on pas que plusieurs Oiseaux de proie diurnes offrent cette disposition si remarquable du noir et du blanc? N'est-ce

pas en se dirigeant sur des analogies de même valeur que Buffon, révoquant en doute le pays d'origine de l'*Aigle huppé d'Afrique, Crowned Eagle* d'Edwards (*Glan.*, pag. 31, Pl. 224), le considérait comme synonyme du *Spizaëtus ornatus?*

On ne pourrait croire à quel chiffre s'élève le nombre d'erreurs semblables, toutes provenant de trop de précipitation et de toute absence d'esprit de critique ou de discussion chez ceux qui dirigent la Science! Nous croyons ces erreurs beaucoup plus dommageables pour ses progrès que l'introduction inconsidérée d'Espèces prétendues nouvelles qui ne sont que des doubles emplois. Le temps, à la longue, fait toujours justice de ces derniers; tandis qu'il n'en est pas de même pour la suppression intempestive, et presque par anticipation, d'une Espèce véritablement nouvelle, mais méconnue dès son apparition première. Il faut plus que l'aide du temps, il faut en quelque sorte le concours du hasard, pour arriver à sa restitution et arrêter une erreur d'autant plus difficile à détruire qu'elle est devenue plus traditionnelle.

C'est cependant ce que nous avons entrepris dans la Notice précitée, insérée dans la Revue Zoologique, et que nous ne faisons en quelque sorte que reproduire, convaincu que la réhabilitation d'une Espèce, reniée d'abord pour telle par la Science, a toute l'importance d'une véritable découverte, parce que, d'une part, c'est la doter d'une Espèce de plus, et que, d'une autre part, cette réhabilitation devient par le fait celle même du Voyageur dont on a injustement discrédité le mérite et la sagacité d'observation.

Voici comment Spix décrivait sa *Harpyia braccata :*

« Corpus subrobustum, magnitudine urubitingæ, suprà et subtùs violaceo nigrum,
» plumis ad radicem albicantibus, medio fuscescentibus, apice violaceo nigris, raro
» fusco marginatis; uropygium et crissum nigra, fulvo fasciata; alæ caudâ plus

» quàm duplo breviores, subtùs fulvo-albo fasciatæ, anticè fulvo maculatæ; remiges
» omnes medio obscurè fusco fasciati; cauda longa suprà nigro plumbeoque, subtùs
» nigro alboque quatuor vittata, apice sordidè fulvo terminata; pedes alti, usque
» ad digitos densè plumosi, fulvo-albo punctati vel fasciolati; cera digitique flavo-
» cinerei; ungues crassi, subadunci, nigri. Longitudo corporis 2°, caudæ 11 1/2',
» caudæ partis alas superantes 7'.

» Habitat in S.-Paolo (*Coino pretto*), nominata. »

Il n'est assurément pas douteux, ainsi que nous l'avons déjà dit, que cette livrée, indiquée par Spix, et reproduite dans sa Planche 3, ne soit celle d'un jeune, ou tout au moins d'une femelle. Mais il y avait à examiner chez cet Oiseau, comme chez tous les autres, laquelle de ses deux couleurs, brune et noire, était l'accessoire de l'autre. Or, lorsque, chez un Rapace, les masses générales sont noires, et surtout d'un noir si intense, que les reflets en deviennent bleus ou violacés, et que le bord seul de quelques plumes est brun, on est forcément amené à conclure que le brun est l'accessoire du noir; que ce n'est qu'une couleur transitoire, et dont la disparition est même prochaine. C'est ce que les Ornithologistes qui ont renié l'*Harpyia braccata* de Spix auraient dû décider, rien de semblable n'ayant jamais été remarqué dans aucune des livrées de transition du *Sp. Ornatus:* la conformité apparente de la coloration des cuisses et des pattes n'était pas une raison suffisante pour autoriser, sans expression aucune de motifs, le retranchement de l'Espèce, qui, loin de là, devait être conservée, tout au plus avec un point de doute, si l'on voulait.

Nous n'hésitons pas à considérer l'Oiseau que nous représentons dans notre Planche 67 comme identique avec celui de Spix, offrant seulement tous les caractères d'un adulte; ce bel Oiseau, dont le Type fait partie de la Galerie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, y a été envoyé en 1840, de la Côte-Ferme (Amérique), par

M. de Beauperthuys, l'un des plus zélés et des plus désintéressés Voyageurs de cet Établissement.

Nous allons le décrire aussi exactement qu'il nous sera possible.

*Description.* — En entier noir intense, bleuâtre dans son reflet, passant au noir brun sur les grandes couvertures alaires; occiput garni de plumes allongées composant une huppe semblable pour la forme à celle du *Spizaëtus tyrannus*, blanches dans la première moitié de leur longueur à partir de la base, et noires dans le reste jusqu'à la pointe, le blanc ne s'apercevant que sur quelques-unes de celles du milieu de la huppe et comme accidentellement; fouet de l'aile écaillé noir et blanc; les couvertures inférieures de celles-ci, ainsi que le revers des rémiges, rayées de larges bandes alternes noires et blanches. L'extrémité de toutes les rémiges, à l'exception de la première, qui est la plus courte, est terminée par un fin liséré blanc. La queue est en dessus rayée transversalement de quatre larges bandes d'un brun noir, dont une apicale, alternées de trois autres larges bandes d'un brun grisâtre marbré de brun plus foncé, et bordées d'une manière irrégulière, sur les deux tranches, de quelques grivelures blanchâtres. L'extrémité de chacune des rectrices, à l'exception des latérales, est blanche. La forme de la queue est arrondie; en dessous elle est rayée du même nombre de bandes; seulement, la partie correspondante aux bandes brun-noir est d'un noir argenté, et celle correspondante aux bandes brun-grisâtre est d'un blanc presque pur. Tout le dessous du corps, depuis le menton jusqu'au milieu de l'abdomen, est d'un noir intense. Quelques taches ou points arrondis d'un blanc pur se remarquent vers le bas de cette dernière région, et les couvertures inférieures de la queue sont rayées de blanc et de noir, plus largement de cette dernière couleur, et très-finement de l'autre. Les cuisses et les tarses, qui sont

emplumés jusqu'à la naissance des doigts, sont régulièrement traversés de fines bandes blanches et noires alternes, les premières ressemblant parfois à des taches arrondies, à cause de la portion rachidienne noirâtre qui traverse perpendiculairement ces bandes. Le bec et les ongles sont noirs; la peau du lorum, recouverte de poils nombreux noirs, et les pattes sont d'un jaune orange. Les ailes viennent jusqu'au milieu de la longueur de la queue.

DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale, | 62 cent. |
| — | de la queue, | 30 |
| — | de la jambe, | 16 |
| — | du tarse seul, | 08 |
| — | du doigt médian avec l'ongle, | 06 |

L'ongle du pouce est égal à la longueur de ce doigt et le plus fort de tous; l'ongle du doigt interne vient ensuite; le plus court est l'ongle du doigt interne, qui est à peine du tiers de la longueur de celui du pouce.

| | | |
|---|---|---|
| Longueur du bec, environ | 03 cent. | |
| Hauteur de la mandibule supérieure, | 01 | 03 millim. |
| Longueur des plumes de la huppe, | 05 | |

Il résulte, suivant nous, de cette Description, d'abord, que l'Oiseau dont nous nous occupons porte incontestablement la livrée d'un adulte ; ensuite, qu'il constitue une Espèce nouvelle, ou bien qu'il ne peut être rapporté qu'à la *H. Braccata* de Spix, dont nous n'hésitons pas à le considérer comme le Mâle adulte.

Il est, en effet, un peu plus petit que celui-ci ; le brun a disparu complétement pour faire place à un noir uniforme, qui en laisse à peine percer la transparence sur les ailes; enfin, il porte non pas

une aigrette filiforme et retombant en arrière comme le *Spizaëtus ornatus*, mais bien une huppe distincte et bien dessinée à l'occiput, dans la forme, ainsi que nous l'avons dit, de celle du *Falco* (Spiz.) *tyrannus*, de Temminck, avec lequel, après tout, l'allongement des tarses l'empêche d'être confondu.

C'est donc le cas de restituer à la Science cette Espèce à laquelle nous serions tenté de donner le Nom de *Spixii* au lieu de *Braccatus,* s'il ne nous répugnait, sous le prétexte qu'on ne prend que trop souvent, de rendre hommage à l'Auteur d'une Découverte Zoologique, d'avoir l'air de briguer les vains honneurs d'un *mihi*, en substituant en réalité notre Nom au sien.

NOVEMBRE 1848.

# IODOPLEURE D'ISABELLE.

*IODOPLEURUS ISABELLÆ.* Ch. Parzudaki, *Revue Zoologique*, juin 1847, page 186.

SPEC. CHAR. *I.* — Suprà fusco niger, pileo cristato caudâque obscurioribus; loris, vittâ post-oculari uropygioque albis; subtùs nigro fusco et albo variegatus, gutture, jugulo, pectore ventreque mediis, abdomine et sub caudalibus albis; fasciculo pectorali plumarum violaceo utrinque expanso. Rostrum pedesque nigri. (*Id., ibid.*)

---

PLANCHE LXXI.

Nous nous bornerons à la reproduction de l'article publié dans la Revue par M. Ch. Parzudaki, à l'obligeance duquel nous devons la communication de cet intéressant Oiseau.

« Cette nouvelle Espèce du Genre *Iodopleure,* dit-il, est du plus grand intérêt, tant » à raison de la taille, de beaucoup supérieure à celle de l'Espèce Type, que parce » qu'elle fait évidemment la transition des Iodopleures aux Euphones; elle a le bec, la » taille et la forme générale de ces derniers, mais son plumage, son développement et » surtout ses faisceaux pectoraux la placent, sans contredit, dans le Genre Iodopleure.

*Description.* « Cet Oiseau est en dessus d'un noir sombre, plus foncé sur la tête; les » rémiges et la queue, les plumes occipitales forment une huppe bien indiquée; les

» lorums, une légère bande post-oculaire et le croupion sont blancs ; en dessous, le » plumage de cette Espèce est varié d'un noirâtre pareil à celui du dos, et de blanc. » Cette dernière couleur occupe la gorge en entier, la partie médiane antérieure du » cou, du ventre, de la poitrine, tout l'abdomen, les sous-caudales, et se dessine sur » les flancs en bandes irrégulières; une bande noirâtre en forme de moustache part de » la commissure du bec. Enfin, de chaque côté de la poitrine, au-dessous de l'aile, sort » un faisceau touffu de plumes soyeuses et décomposées, longues de 3 centimètres, et » d'un joli violet lilas. Bec et pieds noirs. »

*Dimension.* « Longueur totale, 10 centimètres. Cette intéressante Espèce, ajoute » M. Parzudaky, a été tuée en 1846 à Rio-Negro, République de Venezuela, par » M. Eugène Thirion, Voyageur distingué, à qui la Science doit plusieurs Espèces » d'Oiseaux Nouveaux ; nous l'avons dédiée à madame Isabelle Thirion, son Epouse. »

Le Type même de la Description qui précède et de notre Planche figure aujourd'hui dans la Galerie du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, qui vient de s'enrichir de plusieurs autres Individus provenant du voyage de M. de Castelnau, et dus aux soins de son jeune et intrépide compagnon, M. Prosper Deville.

Quant à la Figure 2, représentant l'*Iodopleurus,* déjà figuré, nous ne l'avons donnée que pour terme de comparaison.

NOVEMBRE 1848.

# ARA A JOUES ROUGES.

*ARA RUBRO-GENIS.* De La Fresnaye, *Revue Zoologique*, mars 1847, page 65.

SPEC. CHAR. *A.* — Suprà viridi-olivaceus, hoc colore ad occiput et collum supremum in thalassinum, et ad dorsum imum et uropygium in aurantium viride vergente; fronte latè usque ad verticem maculâque genarum rubris, frontis rubedine ad verticem aurantio tincto; alæ olivaceæ, earum flexurâ et tectricibus totis inferis, humerorumque tectricibus superis pulchrè rubro et aurantio variegatis; remigibus, earum tectricibus majoribus, rectricibusque totis suprà viride-glaucis, illorum basi, laterali extimâ exceptâ, olivaceâ :

Subtùs dilutè-olivaceus, hypochondriis abdomineque rubro-aurantio intermixtis; tibiis rubris; remigum rectricumque paginâ inferâ olivaceo pallidè flavo micante; capitis spatio nudo parvo, loris et oculorum circuitu tantummodò denudatis; rostrum forte, nigrum, apice plumbeum; mandibulis, quarum præsertim inferâ, altissimis, pedibus nigris. (*Id., ibid.*)

---

PLANCHE LXXII.

Nous ne ferons que reproduire ici la Notice publiée par l'Honorable M. le Baron de La Fresnaye à la suite de la Diagnose qui précède.

« Cette jolie Espèce d'Ara, dit cet habile Ornithologiste, rapportée pour la pre-
» mière fois par M. d'Orbigny au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, mais non

» décrite dans son Voyage, et particulière à la Bolivie, nous a paru inédite, ne la trouvant décrite ni dans les différentes Monographies des Perroquets, ni dans les Espèces indiquées dans la Revue par M. Lesson.

*Description.* « Elle est de taille moyenne, un peu plus forte cependant que l'*Ara Tricolor*, et reproduit tous les caractères du Genre *Ara* (*Macrocereus* de Vieillot). Elle est en dessus d'un vert olive glauque passant au bleuâtre sur les rémiges et leurs grandes couvertures, ainsi que sur les rectrices; les premières sont bordées intérieurement et terminées de noir. Une large bande de couleur rouge écarlate couvre le front, remonte jusqu'au vertex en se nuançant insensiblement d'orangé; audessous et en arrière des yeux une grande tache oblique rouge règne sur les plumes postérieures du méat auditif; les petites couvertures de l'épaule, le pli de l'aile et toutes ses couvertures inférieures sont d'un orange mêlé de rougeâtre.

» Le dessous est d'un vert glauque un peu jaunâtre, se dégradant en orangé rouge sur les flancs et l'abdomen; le dessous des rémiges et des rectrices est d'un jaunâtre couleur de paille luisant. Le bec est couleur de corne, et les pieds sont noirs. »

## DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 55 cent. |
| — de la queue, | 30 |
| — de l'aile, à partir du pli, | 30 1/2 |
| Hauteur du bec, | 05 1/2 |
| Longueur idem, | 04 |
| Hauteur de la mandibule inférieure, | 03 1/3 |
| Longueur idem, | 02 |

*Habit.* — La Bolivie.

Le Dessin de notre Planche est fait d'après l'Oiseau même qui a servi de Type aux Descriptions qui précèdent, et qui se trouve aux Galeries du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Cet Établissement a reçu depuis peu de M. de Castelnau de nombreux Exemplaires bien conservés de cette singulière Espèce.

NOVEMBRE 1848.

# PICUCULE DE SOULEYET.

*DENDROCOLAPTES SOULEYETII.* De La Fresnaye (*M. S. S.*).

SPEC. CHAR. *D.* — Suprà brunneo-rufus, alis, caudâ et uropygio vividè brunneo-rufis; capite colloque supero brunneo-fuscis; illorum plumis totis in medio flammulis angustis, elongatis, ochraceis fusco limbatis; superciliis post-ocularibus, gulâque totâ unicolore ochraceis; thoracis et abdominis plumis totis subcaudalibusque ejusdem coloris sed fusco fimbriatis; rostrum valdè compressum et elongatum, arcuatum, albidum. (De La Fresnaye. *M. S. S.*)

---

PLANCHE LXIX.

*Description.* — « Cette Espèce, dit M. de La Fresnaye, dans ses Notes, offre beau- » coup de rapports avec les *Dendrocolaptes Tenuirostris*, *Wagleri*, et le *Maillé* de Le- » vaillant. Mais elle diffère du premier par une plus forte taille; du Maillé, par le » roux de la gorge et du ventre; et de tous trois, par un bec plus long, plus arqué » et tout blanc. »

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale de l'Oiseau monté, | 19 cent. |
| — de l'aile ployée, | 10 |

« Les Tarses sont courts et les doigts assez grêles.

» Ce Picucule vient du Pérou, d'où l'a rapporté M. Souleyet. Un second In-

» dividu de la même Espèce a été rapporté de Payta par M. Néboux, Chirur-
» gien de la Marine.»

Les deux Individus mentionnés ici par M. de La Fresnaye font partie de la Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. C'est d'après celui de M. Souleyet, Chirurgien de la Marine et Savant Naturaliste, qu'ont été faites et la Diagnose et la Description qui précèdent, et notre Figure.

DÉCEMBRE 1848.

# PICUCULE PORTE-LARMES

OU

# LACRYMIGÈRE.

*DENDROCOLAPTES LACRYMIGER*. De La Fresnaye (*M. S. S.*).

SPEC. CHAR. *D.* — Suprà olivaceo-rufus, pileo obscuriore; uropygio, alis, caudâque cinnamomeis; pileo toto usque ad nucham maculis minimis triangularibus pallidè rufis notato; subtùs olivaceus, gutture, collo antico, capitisque lateribus albis; pennis totis utrinque nigro limbatis squamæformibus; pectoris, abdominisque plumis olivaceis, in medio maculâ oblongâ albâ apice rotundatâ nigro marginatâ, quasi lacrymiforme, notatis : rostrum mediocre, tenui, parùm aduncum, pallidum. (De La Fresnaye, *loc. cit.*)

---

PLANCHE LXX.

*Description.* — « Cette Espèce, dit encore M. de La Fresnaye, rappelle celle » connue sous le nom de *Dendrocolaptes Tenuirostris.* Elle est remarquable en » ce que les taches rousses du dessus sont fort petites, peu apparentes, et ne » descendent pas plus bas que la nuque, où elles sont à peine visibles; les côtés » de la tête, la gorge, le devant du cou et ses côtés sont blancs, mais chaque plume » est visiblement bordée de noir, ce qui rend ces parties comme écailleuses. Ces » taches prennent une forme ellipsoïde ou lacrymiforme sur la poitrine et l'ab- » domen, et se détachent nettement sur le fond du plumage de couleur olive : elles

» ont cela de particulier que, sur l'abdomen et même l'anus, elles ne changent point
» de forme, et ne s'allongent point en se rétrécissant comme chez la plupart des Es-
» pèces. Le bec, de longueur médiocre, est grêle, peu arqué et de couleur pâle.»

DIMENSIONS :

| | |
|---|---|
| Longueur totale, | 19 cent. |
| — du bec, | 03 |

Elle vient du Mexique.

La Diagnose, la Description et notre Figure sont faites d'après l'Individu Type faisant partie de la Collection du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

DÉCEMBRE 1848.

# FALCIROSTRE DE PUCHERAN.

*DENDROCOLAPTES PUCHERANII.* De La Fresnaye (*M. S. S.*).
(*XYPHORHYNCHUS PUCHERANII.* O. des Murs.

SPEC. CHAR. *X.* — Suprà rufo-brunneus, uropygio, alis et caudâ cinnamomeis; capite brunneo-nigrescente, fulvo striato; fasciolâ post-oculari, lateralique collo vividè fulvis; genis inferioribus albo splendentibus; subtùs rufo-brunneus, medio plumarum dilutiore; abdomine fulvo strictè striato.

---

PLANCHE LXVIII.

Nous nous bornerons à transcrire la note que nous a communiquée M. De La Fresnaye.

*Description.* « Cette espèce, par son bec long et arqué, dit le savant Ornithologiste, » est analogue à celle connue sous le nom de Picucule bec en faucille, *Dendrocolaptes* » *procurvus*, Temminck, et dont Swainson a fait son Sous-Genre *Xyphorhynchus*. Mais, » de toutes celles qui peuvent être rapportées à ce groupe, celle-ci est sans contredit » la plus marquante par sa taille et par sa coloration.

» Elle est en dessus d'un brun roux assez vif, plus foncé sur le cou et la tête, où » il passe au brun noirâtre depuis le vertex jusqu'au front. Toutes les plumes de la » tête du dessus et des côtés du cou ont, dans leur milieu et tout le long de leur tige, » une tache allongée, étroite, et finissant en pointe d'un roux clair, quoique vif, non

» circonscrite dans son pourtour, et se fondant par ses côtés dans la nuance plus » foncée du fond.

» Une bande post-oculaire en forme de sourcil est de la même teinte; elle est » bordée en dessous par une autre bande noirâtre et brune partant de dessus l'œil, » laquelle surmonte elle-même une tache ovalaire d'un blanc nacré, soyeux, recou- » vrant une partie du méat auditif.

» Le croupion, les ailes, la queue et les sous-caudales sont d'un beau brun cannelle, » nuance qui est uniforme sur les ailes, les six premières rectrices seulement ayant » leur extrémité interne d'un gris noirâtre très-peu prononcé. Tout le dessous est » du même brun-roux que le dessus, et toutes les plumes du cou et de la poitrine » ont leur milieu plus clair et se fondant insensiblement avec la nuance du fond. » Cependant, sur l'abdomen, les taches deviennent plus nettes, plus claires, et pren- » nent une forme allongée et étroite.

» Quoique d'une dimension beaucoup plus forte que le *Procurvus* de Temminck, » cette Espèce a le bec moins long; il dépasse à peine celui de notre *Dendrocolaptes* » *procurvoïdes* de Cayenne; mais il est moins grêle que ce dernier, et notablement plus » large et plus haut à sa base, et d'un blanc jaunâtre.

» Les pattes sont tout à fait remarquables par la longueur et la gracilité des doigts » et des ongles.

## DIMENSIONS :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur | totale de l'Oiseau monté, | 26 cent. |
| — | de l'aile étant ployée, | 13 3/4 |
| — | de la queue, | 11 |
| — | du bec, depuis l'ouverture, | 7 |
| — | du tarse, | 2 8/10 |
| — | du pouce avec l'ongle, | 2 1/2 |
| — | du doigt du milieu et du latéral externe, | 3 |

» Il vient de Santa-Fé de Bogota, et a été acquis par le Muséum de Paris en 1840. » Nous dédions cette belle Espèce à M. le Docteur Pucheran, comme un hommage » de notre reconnaissance pour l'obligeance avec laquelle il nous a laissé observer et » comparer toutes les Espèces de Picucules du Muséum pour notre Monographie de » ce Genre, et aussi comme souvenir de ses travaux consciencieux dans le but de » débrouiller et de nommer certaines Espèces douteuses du Muséum. »

C'est d'après ce même Type du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris qu'a été fait notre Dessin.

DÉCEMBRE 1848.

# TABLE

## DES ESPÈCES FIGURÉES ET DÉCRITES

### DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

---

## TABLE DES ESPÈCES FIGURÉES ET DÉCRITES.

## TABLE DES ESPÈCES FIGURÉES ET DÉCRITES.




+ Aquila Isidori. (O. Desm.)

AIGLE D'ISIDORE

*Mâle adulte.*

*A. Prévost pinx.t et lith.* *O. Desmurs dir.t*

*Lith. de Becquet.*




Néomorpha Gouldii. (*G. B. Gray.*)

NÉOMORPHE DE GOULD.

*mâle.*

*A. Prévost pinx.t et lith.*

*Lith. de Becquet.*

*O. Desmurs dir.r*

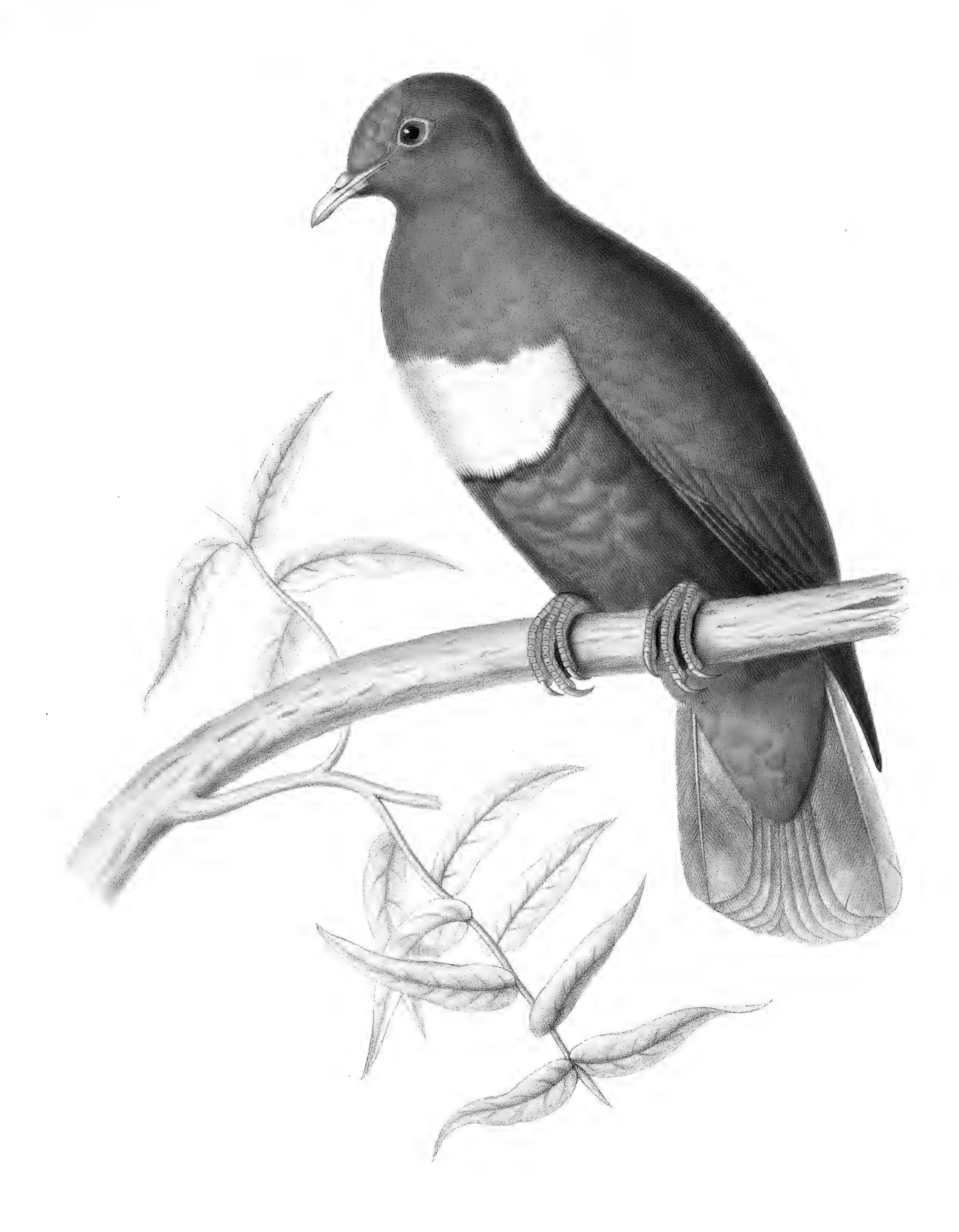



Poëphila mirabilis. (*Humbr et Jacquin.*)

POËPHILE ADMIRABLE.

1. *Mâle.* 2. *Femelle.*

*A. Prévost pinx. et lith.* *Lith. de Becquet* *O. Desmurs dir.*



Columba Rivoli. (*Fl. Prévost.*)

COLOMBE RIVOLI.

*Mâle adulte.*

*A. Prévost pinx.t et lith.* *O. Desmurs dir.t*

*Lith. de Becquet.*




Merganetta Chilensis. (*Gay*).

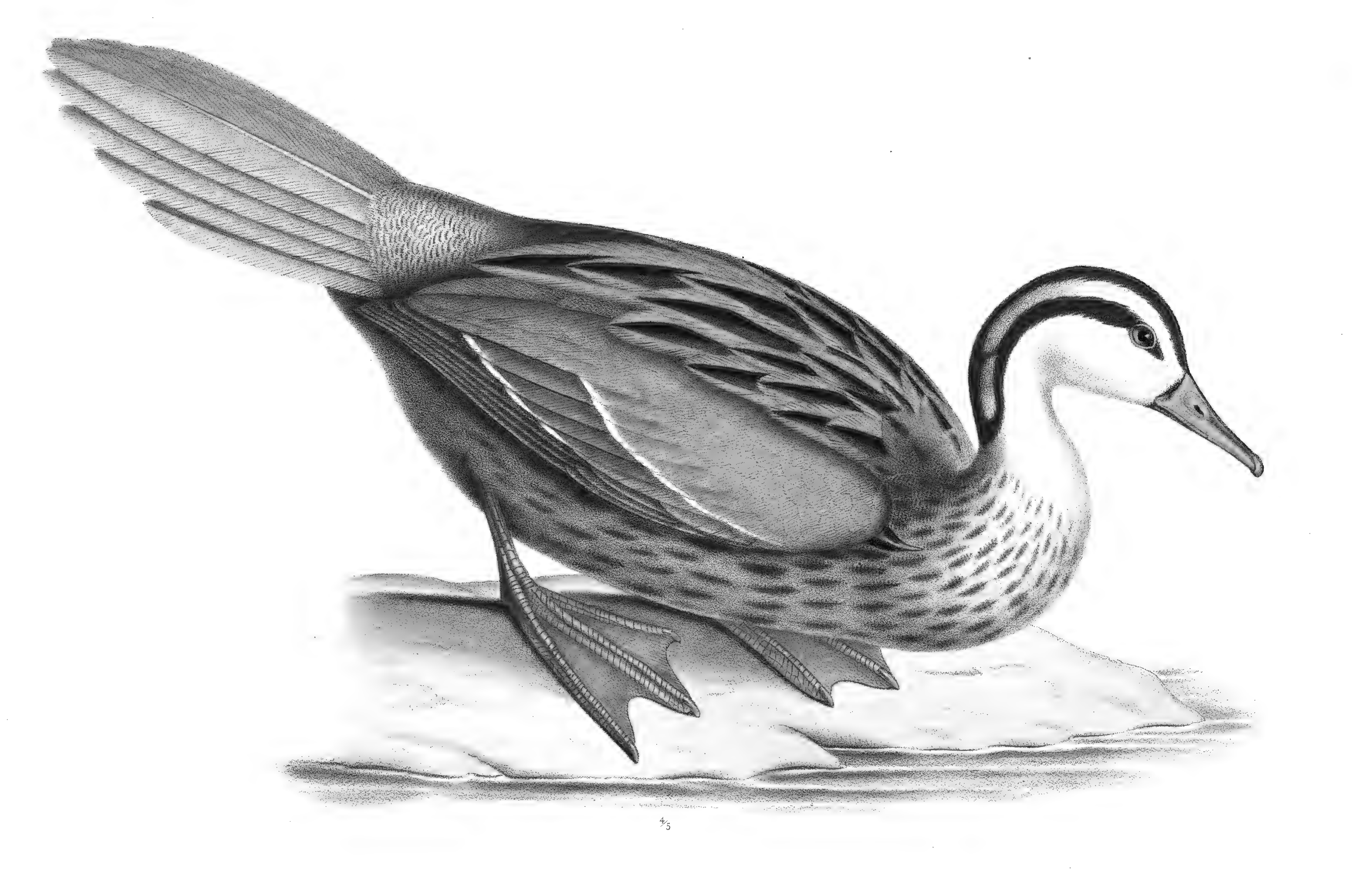
MERGANETTE DU CHILI

*Mâle adulte*

*A. Prévost pinx.t et lith.*

*Imp. de Becquet.*

*O. Desmurs dir.t*



4/5

Merganetta Colombiana. (O. Desm.)

MERGANETTE DE LA COLOMBIE.

*Mâle adulte*

*A. Prévost pinx.t et lith.* *O. Desmurs dir.t*

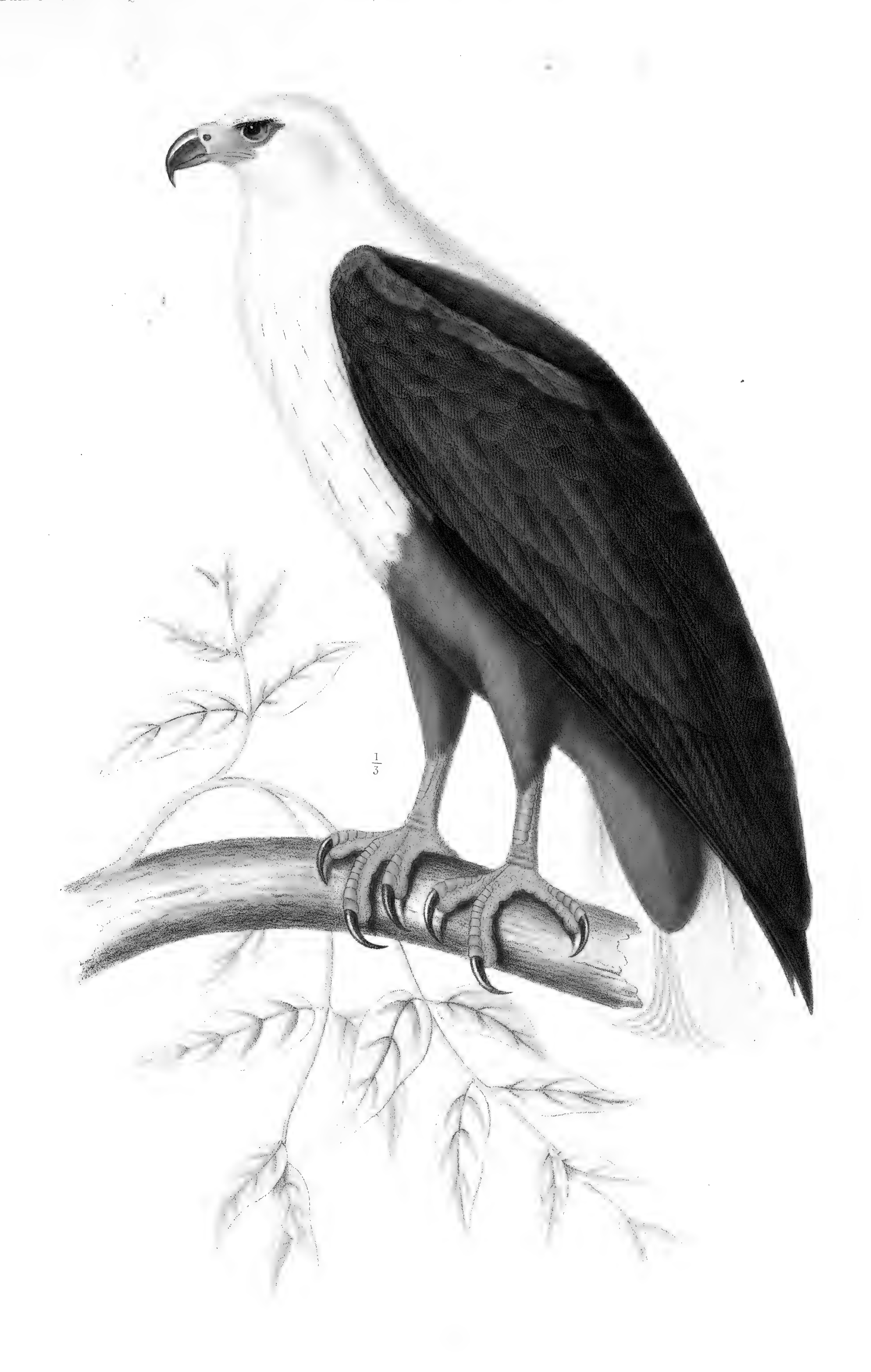
*Lith. de Becquet.*




Haliætus vociferoïdes. (*O des Murs.*)

PYGARGUE VOCIFEROÏDE.

*A. Prevost pinx.t et lith.* *Lith. de Becquet* *O. des Murs dir.t*




Haliætus vocifer. (*Cuvier.*)

PYGARGUE VOCIFER.

*A. Prévost pinx.t et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.r*



Icterus. (*Psaracolius.*) gularis. (*Wagler.*)

TROUPIALE A MENTON NOIR.

*A. Prévost pinx. et lith.* *Lith. de Becquet* *O. des Murs dir.t*



♂ Icterus. (*Psaracolius*) pectoralis. (*Wagler.*)

CAROUGE A GOUTTELETTES.

*A. Prévost pinx.t et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.t*

Mesites variegata. (Isid. Geoffr. St Hil.)

MESITE VARIÉE.

A. Prévost pinxt et lith.

Imp. de Becquet.

O. des Murs dirt



Mesites unicolor. (*O. des Murs*)

MÉSITE UNICOLORE.

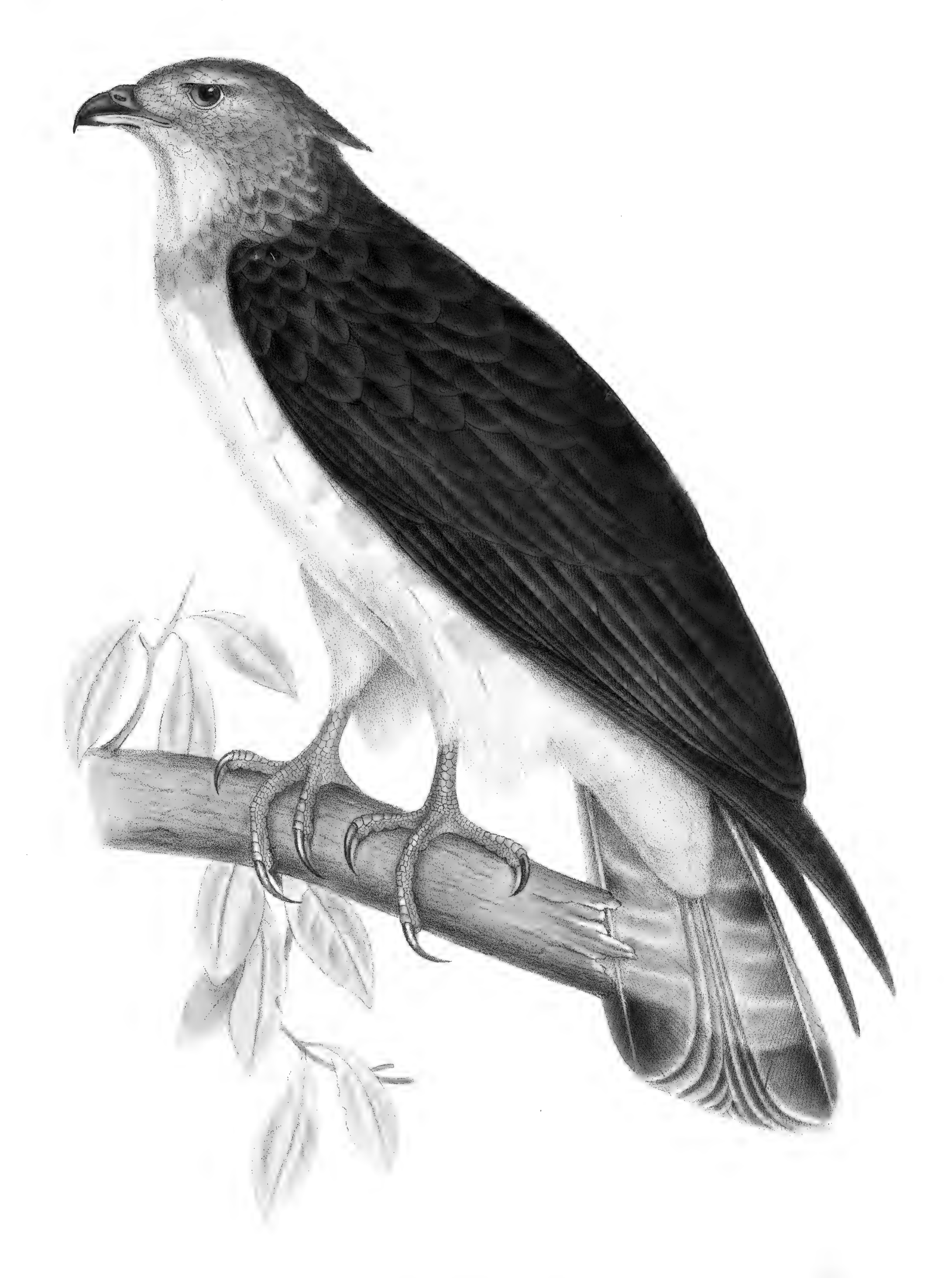
*A. Prévost pinx et lith.* *Lith. de Becquet* *O. des Murs dir.*



Pernis torquata. (*Lesson.*)

BONDRÉE A COLLIER NOIR.

*A. Prévost pinx.t et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.r*



Pernis ruficollis. (*Lesson.*)

BONDRÉE A COLLIER ROUX.

*A. Prévost pinx et lith* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.*



1 Psittacus amazoninus. (*O. des Murs.*)

PERRUCHE AMAZONINE.

*A. Prévost pinx. et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.*



Platycercus Phëton. ( *O. des Murs.*)

PLATYCERQUE PHAËTON.

*A. Prévost pinxt et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dirt.*



Jacamaralcyonides leucotis. (*O. des Murs.*)

JACAMARALCYONIDE A OREILLONS BLANCS.

*A. Prévost pinx.t et lith.* *Lith. de Becquet* *O. des Murs dir.r*

Gallus Lafayetii. (*Lesson.*)

COQ DE LAFAYETTE.

*A. Prévost pinx. et lith.*

*Lith. de Becquet*

*O. des Murs dir.*



Zanclostomus Diardi. (*G.R. Gray.*)

MALCOHA DE DIARD.

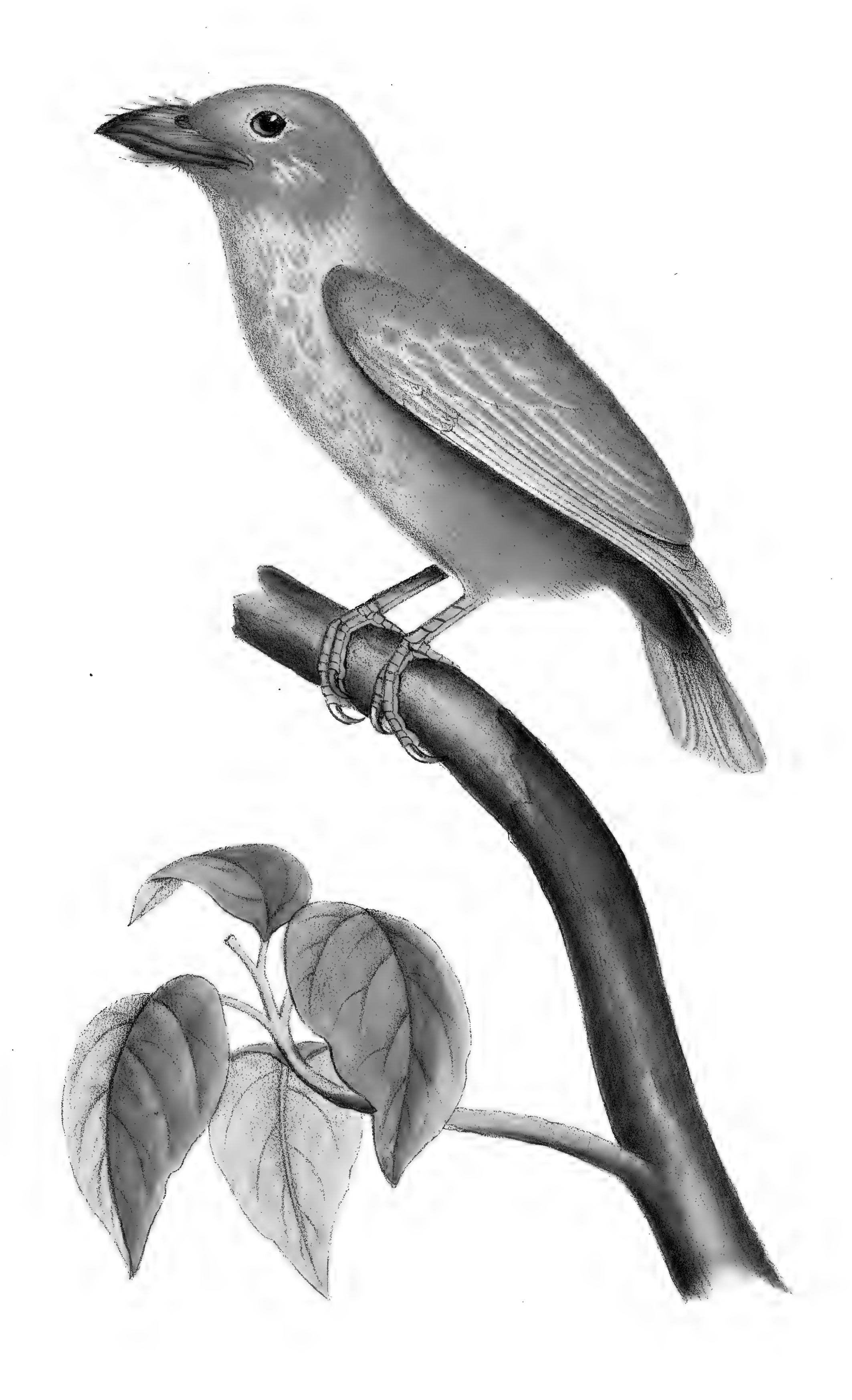
*A. Prévost pinx. et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.*



✝ Bucco punctatus. (*Lesson.*)

BARBU À FLANCS PONCTUÉS.

*A Prévost pinx.t et lith.* *Lith. de Becquet* *O. des Murs dir.*



Bucco Luteus. (*Lesson.*)

BARBU SERIN.

*A. Prévost pinx et lith.* *Lith de Becquet* *O. des Murs dir.*



Pomathorinus Horsfieldii. (*Sykes*)

POMATHORIN DE HORSFIELD.

*A. Prévost pinx. et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.*



Penelope pileata. ( *Lichtenst.* )

PÉNÉLOPE COEFFÉ.

*A. Prévost pinx. et lith.* *Lith. de Becquet* *O. des Murs dir.*



Biensis typus. (*Pucheran.*)

BIENSE TYPE.

*A. Prévost pinx. et lith.* *Lith. de Becquet.* *O. des Murs dir.*



Tinnunculus gracilis. (*Lesson*)

CRESSERELLE GRÊLE.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



( Scops Portoricensis. ( Lesson )

SCOPS DE PORTORICO.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



3/4

1 Picus erythrops. (Cuvier)

PIC À FACE ROUGE.

P. Oudart, pinxt et lith

O. des Murs, dirext

Imp. Lith. de Becquet.

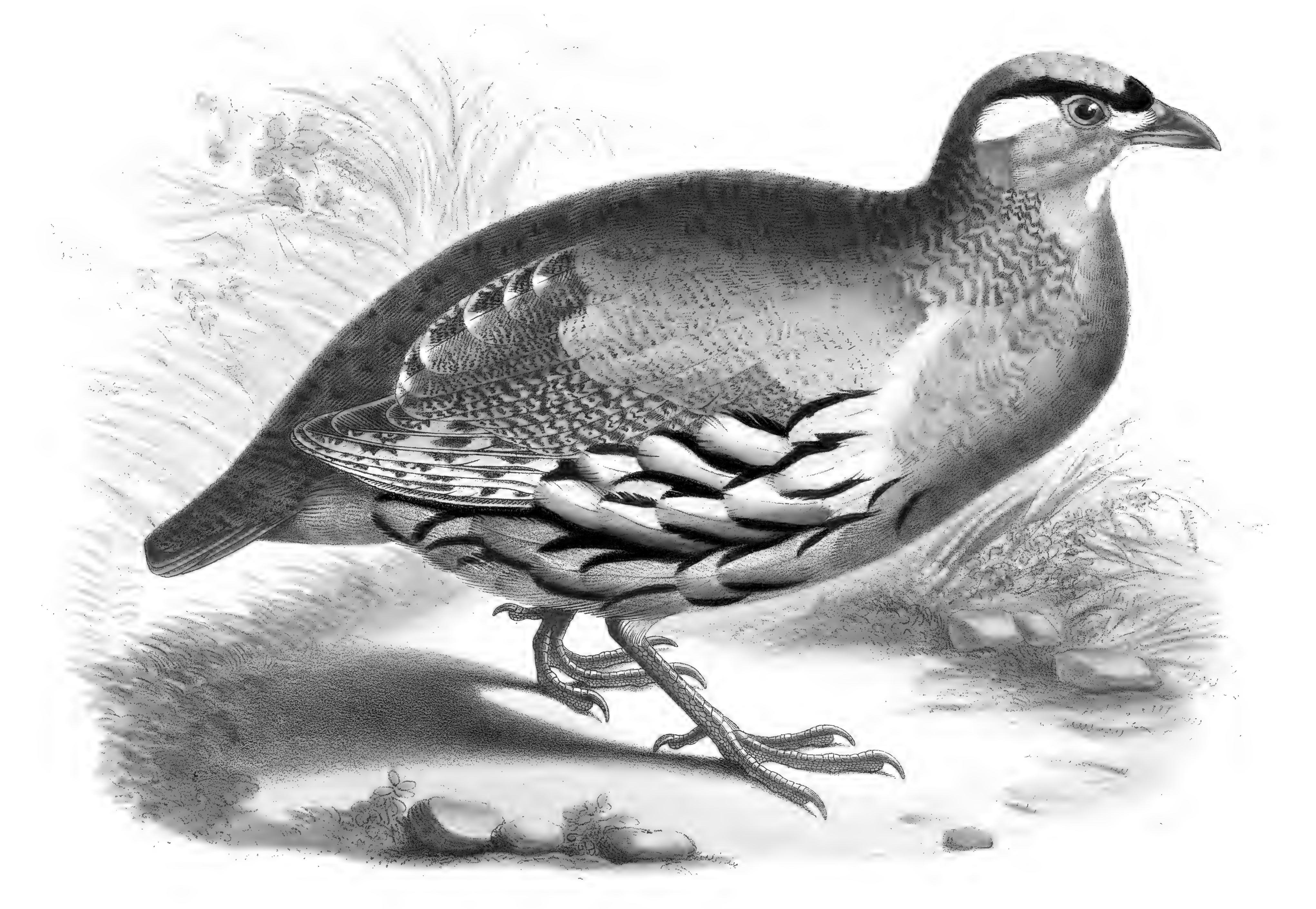


Coracias caudata . ( *Linnée* )

ROLLIER D'ANGOLE .

*art, pinx.t et lith.* *O. des Murs , direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



Perdix Bonhami. (*Fraser*)

PERDRIX DE BONHAM.

Oudart pinx.t et lith. O des Murs dir.

Imp. Lith. de Becquet.




Ardea atricollis. ( Wagler )

HÉRON À COL NOIR.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



Conurus acuticaudatus. (G.R. Gray.)

PERRUCHE ACUTICAUDE.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



Philepitta sericea . *( Isid. Geoffr. St Hil. )*

PHILÉPITTE VELOUTÉE .

P. Oudart, pinxt et lith . O. des Murs, dirext

Imp. Lith. de Becquet .



Philepitta Isidori. ( O. des Murs & Fl. Prév. )

PHILEPITTE D'ISIDORE.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



Merops Lefebvrii. *(O. des Murs & Fl. Prév.)*

GUÊPIER DE LEFÈBVRE.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



Merops Nubicoïdes. *(O. des Murs & Pucher)*

GUÊPIER NUBICOÏDE.

P. Oudart pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



♀ Ortyx leucopogon. (*Lesson*)

ORTYX À BARBE BLANCHE.

P. Oudart, pinx. et lith.

O. des Murs, direx.

Imp. Lith. de Becquet.



Ulula fasciata *(O. des Murs)*

CHOUETTE FASCIÉE.

*P. Oudart, pinx.t et lith.* *O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



4 Picus Herminieri . *( Lesson )*

PIC DE L'HERMINIER .

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.

Atelornis squammigera. *(de la Fresnaye) Pucheran.*

ATÉLORNIS SQUAMMIGÈRE.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*Imp. Lith. de Becquet.*

*O. des Murs, direx.t*



Tanagra Zenaïdes. (La Fresnaye. M.S.C.)

TANGARA ZÉNAÏDE.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



1 Leptoscelis Mittchellii. *(Fraser) O. des Murs.*

LEPTOSCÈLE DE MITTCHELL.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



-1 Parra cordifera. *(Lesson)*

JACANA CORDIFÈRE.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



Diglossa brunneiventris. *(O. des Murs)*

DIGLOSSE À VENTRE BRUN.

*P. Oudart, pinx.t et lith.* *O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



Anabates erythrophtalmus. ( Pr. Max. de Wied )

ANABATE AUX YEUX ROUGES.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



Sylviorthorhynchus maluroïdes *(O. des Murs)*

SYLVIORTHORHYNQUE MALUROÏDE.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.

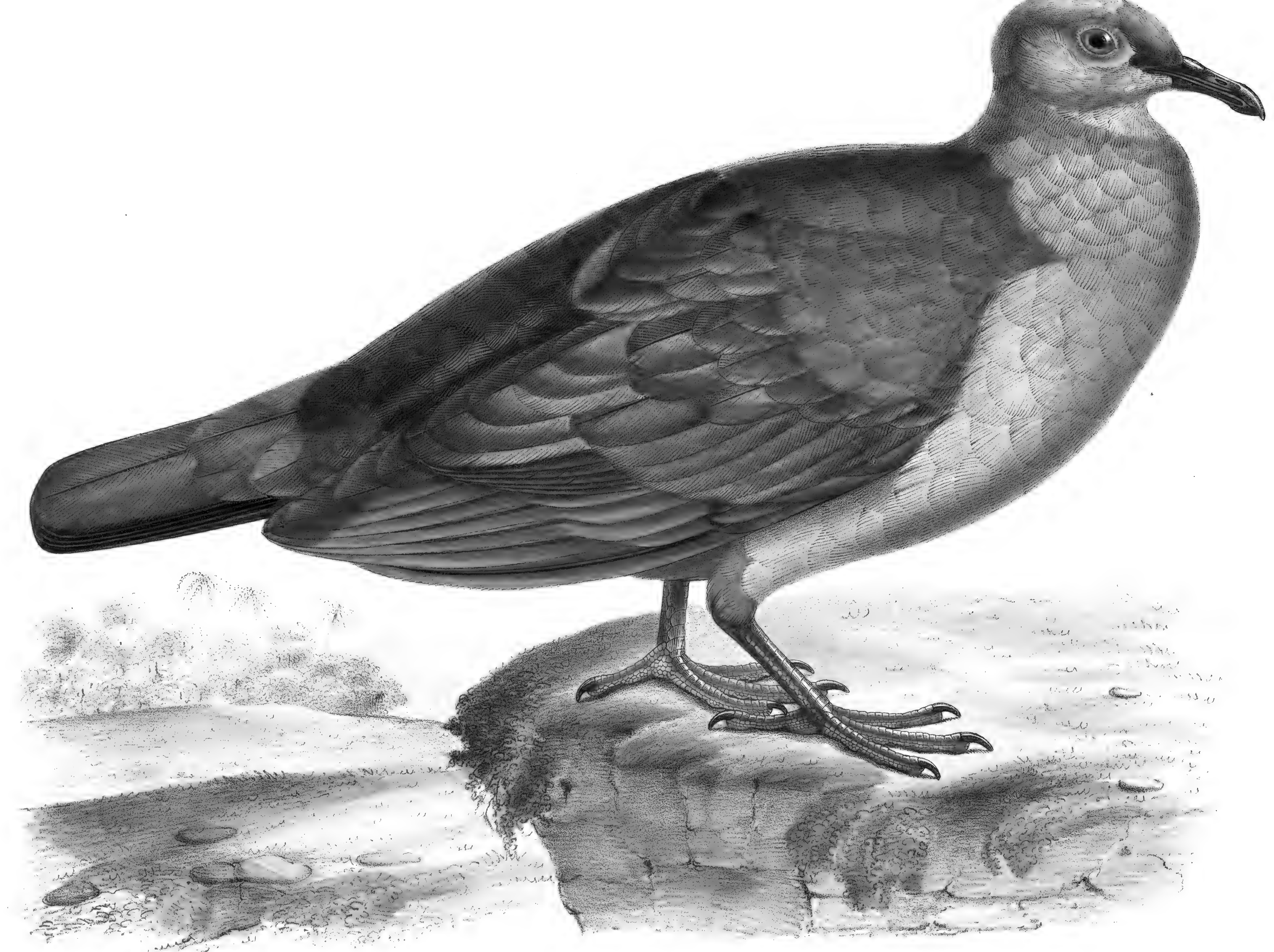


Pitta Angolensis. Vieillot.

BRÈVE D'ANGOLE.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



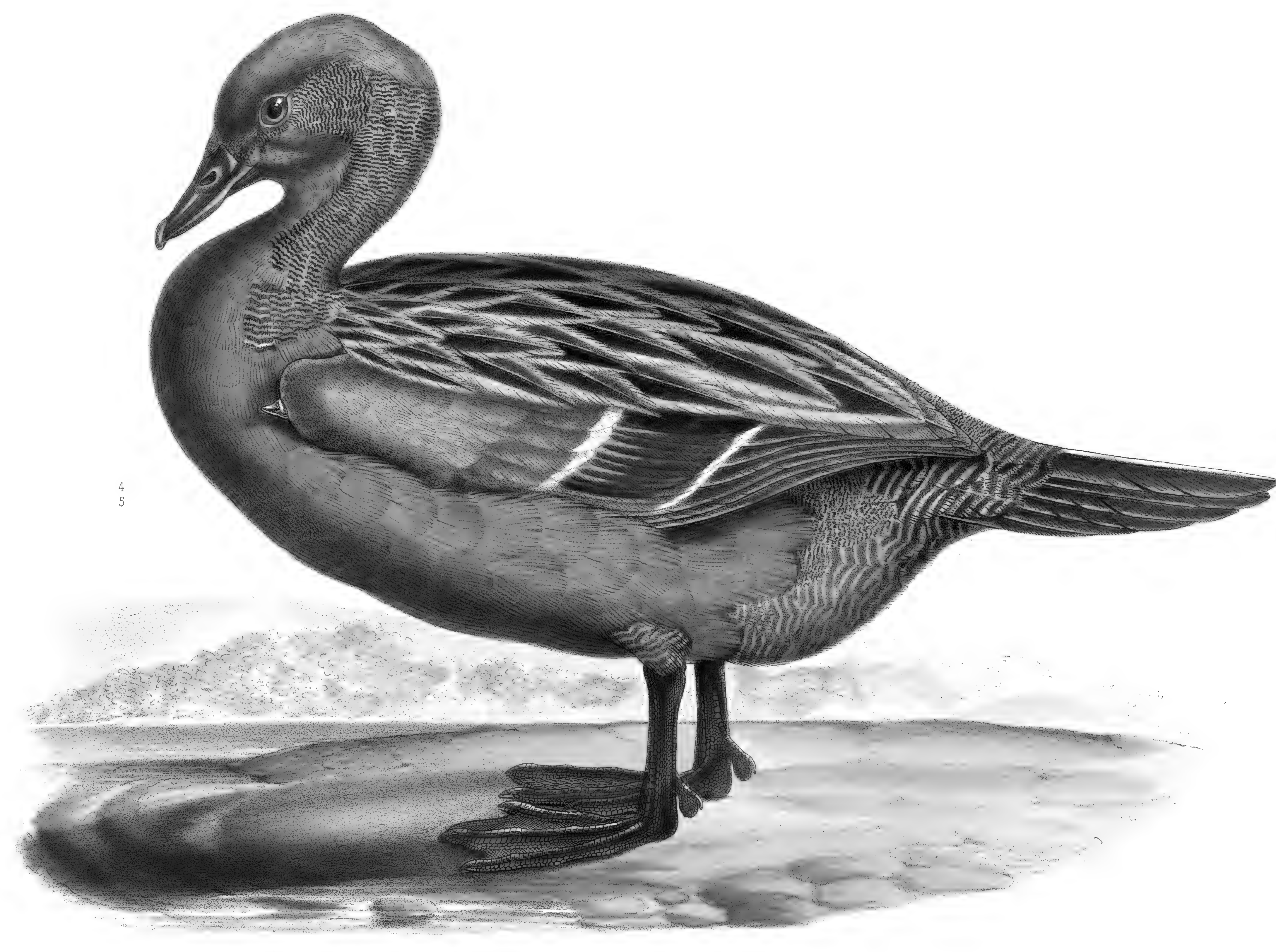
+Geophaps versicolor. *(de la Fresnaye) O. des Murs.*

COLOMBI-GALLINE VERSICOLORE.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*

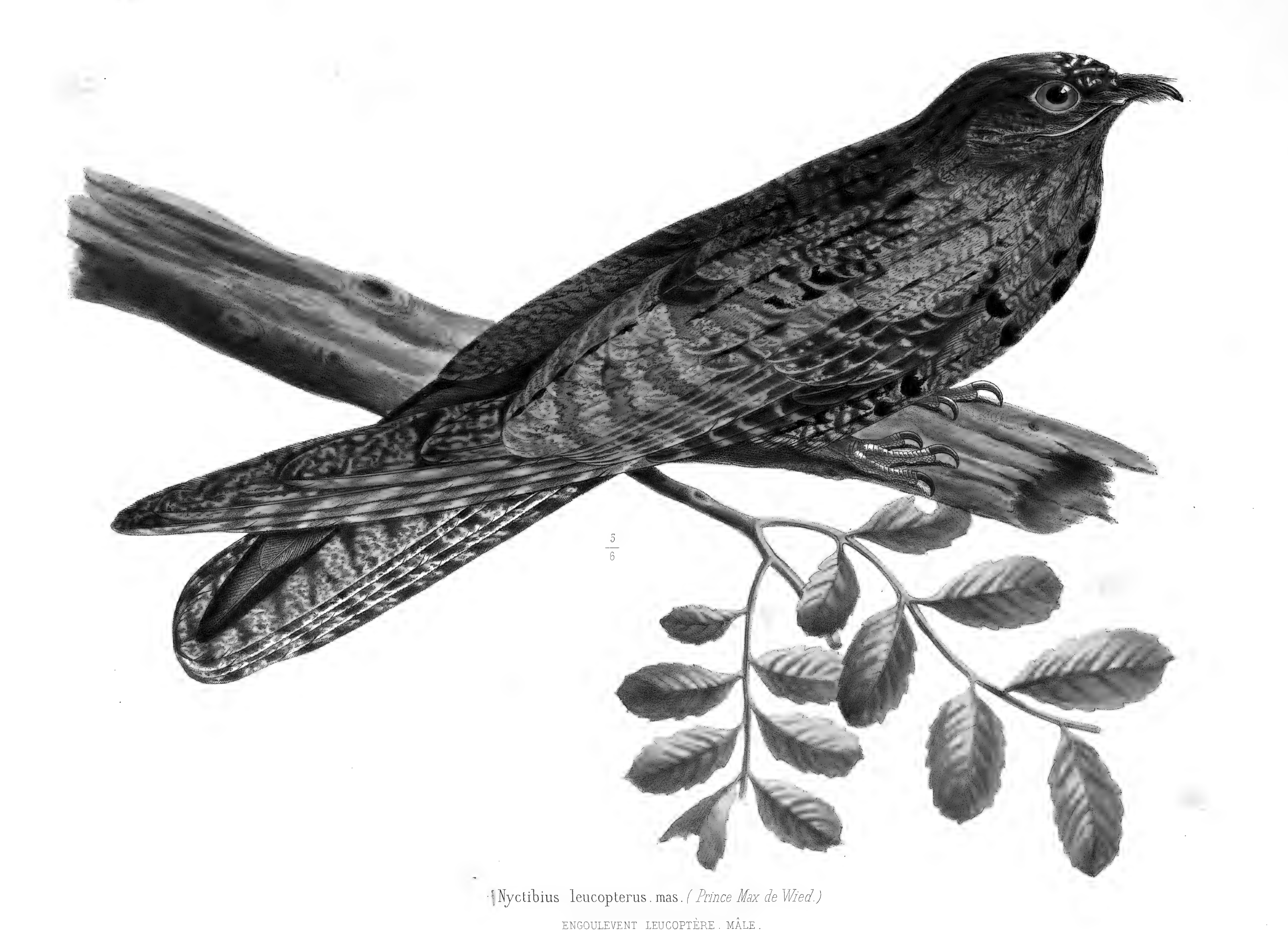



Merganetta armata. Gould. (*Fœm.*)

MERGANETTE ARMÉE.

*P. Oudart, pinx.t et lith.* *O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*




Nyctibius leucopterus. mas. (*Prince Max de Wied.*)

ENGOULEVENT LEUCOPTÈRE. MÂLE.

*P. Oudart, pinxt et lith.* *O. des Murs, dirext*

*Imp. Lith. de Becquet.*




†-Nyctibius leucopterus. fœmina. (*Prince Max. de Wied.*)

ENGOULEVENT LEUCOPTÈRE. FEMELLE.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



Grallaria monticola . *(de la Fresnaye)*

GRALLARIE MONTAGNARDE .

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.



-/ Dryocopus eburneirostris. *(Lesson)*

DRYOCOPE À BEC D'IVOIRE.

*P. Oudart, pinx.t et lith.* *O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



Dendroplex picirostris. *(de la Fresnaye.)*

PICUCULE PICIROSTRE.

*pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



1 Picolaptes megalopterus. (*de la Fresnaye*)

GRIMPIC MEGALOPTÈRE.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.



Arremon aurantiirostris (de la Fresnaye.)

ARRÉMON À BEC ORANGÉ.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.




1. Aǵlaïa Fanny. *(de la Fresnaye.)*

TANGARA FANNY.

2. Aǵlaïa Wilsonii. *(de la Fresnaye.)*

TANGARA DE WILSON.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.




1. Hippolaïs polyglotta. *(Vieillot) Gerbes.*

HIPPOLAÏS POLYGLOTTE.

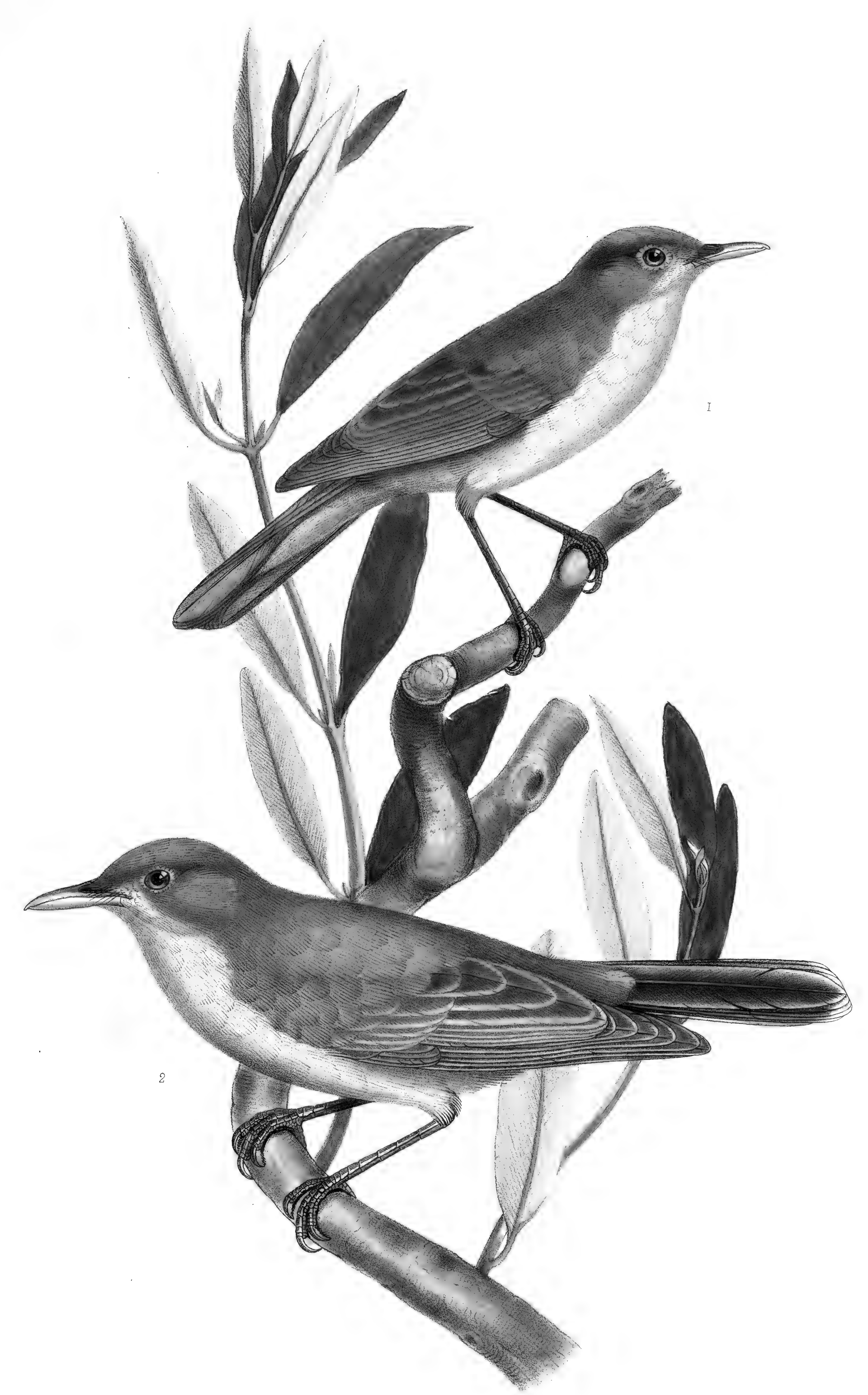
2. Hippolaïs icterina. *(Vieillot) Gerbes.*

HIPPOLAÏS ICTÉRINE.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.




1. Hippolaïs Elaïca. *(Lindermayer) Gerbes.*

HIPPOLAÏS ELAÏQUE.

2. Hippolaïs olivetorum. *(Strickland) Gerbes.*

HIPPOLAÏS DES OLIVIERS.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Imp. Lith. de Becquet.*



+ Picus callonotus. *(Waterhouse)*

PIC RUBIN.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.



Pionus melanotis. *(de la Fresnaye)*

PERROQUET À OREILLONS NOIRS.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Imp. Lith. de Becquet.




Accipiter polyzonus. (*Temminck.*)

ÉPERVIER POLYZONE.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.




+ Momotus Lessonii. (*Lesson.*)

MOMOT DE LESSON.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Lith. de Becquet.*



1. Picolaptes capistrata. (*Lesson.*)

GRIMPIC CAPISTRATE.

P. Oudart, pinxt et lith.

O. des Murs, dirext

Lith. de Becquet.



Amadina Verreauxii. (O. des Murs.)

AMADINE DE VERREAUX.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.




+ Piaya cinnamomeiventris. *(de la Fresnaye.)*

PIAYE À VENTRE CANELLE.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.



+ Piaya erythropygia. (*Lesson*) *G.R. Gray.*

PIAYE À CROUPION ROUX.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Lith. de Becquet.*



3/7

Spizaëtus braccatus. (Spix) O. des Murs.

SPIZAËTE GANTÉ.

P. Oudart, pinx.t et lith. O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.




1. Iodopleura Emiliœ. (*Pardzudaky.*)

IODOPLEURE D'EMILIE.

2. Iodopleura pipra.

IODOPLEURE MANAKIN.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.



1 Xyphorhynchus Pucherani. *(de la Fresnaye) O. des Murs.*

FALCIROSTRE DE PUCHERAN.

*P. Oudart, pinx.t et lith.*

*O. des Murs, direx.t*

*Lith. de Becquet.*



Dendrocolaptes Souleyetii. *(de la Fresnaye)*

PICUCULE DE SOULEYET.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.



+ Dendrocolaptes lacrymiger. *(de la Fresnaye)*

PICUCULE À GOUTTELETTES.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.




Ara rubro-genis. (de la Fresnaye)

ARA À JOUES ROUGES.

P. Oudart, pinx.t et lith.

O. des Murs, direx.t

Lith. de Becquet.




Milvago carunculatus. (*O. des Murs.*)

